



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
RAPPORT DE GESTION
2007

mars 2008

(peut être consulté sur Internet)
www.chaux-de-fonds.ch

Table des matières

<i>Autorités et Chancellerie</i> _____	1
Conseil général _____	3
Conseil communal _____	11
Chancellerie _____	22
Contrôle des Habitants – Etat Civil _____	25
<i>Finances, économie et urbanisme</i> _____	43
Service économique _____	45
Service financier _____	51
Contributions _____	53
Contrôle financier _____	67
Service des ressources humaines _____	68
Caisse de pensions du personnel communal (CPC) _____	74
Service d'urbanisme et de l'environnement _____	77
<i>Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse</i> _____	89
Secrétariat des Affaires culturelles _____	91
Rapport de la commission de la bibliothèque _____	94
Commission des institutions zoologiques _____	101
Musée d'histoire naturelle (MHNC) _____	102
Parc zoologique du bois du petit-château (BPC) _____	112
musée d'histoire _____	120
Musée international d'horlogerie _____	124
Musée des beaux-arts _____	132
Service des sports _____	138
Centre d'animation et de rencontre _____	142
Délégué à la jeunesse _____	145
Parlement des jeunes _____	147
Archives communales _____	149
<i>Instruction publique et affaires sociales</i> _____	151
Service juridique _____	153
Service communal de l'action sociale _____	154
Sombaille Jeunesse _____	163
Commission scolaire _____	168

Ecole enfantine _____	172
Ecole primaire _____	176
Ecole secondaire _____	187
Administration des écoles _____	196
Centre de Santé Scolaire _____	202
Centre d'orthophonie _____	204
<i>Sécurité publique</i> _____	207
Service de la securite publique _____	209
Service du domaine public (SDP) _____	209
Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises _____	213
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN) _____	219
<i>Infrastructures et énergies</i> _____	221
Infrastructures _____	223
Service Informatique Communal _____	225
Gérance des immeubles _____	231
Travaux publics _____	235
Service des Forêts _____	238
Service de l'Ingénieur communal _____	242
Domaine foncier communal _____	247
Espaces verts _____	250
Cimetière et centre funeraire _____	252
Service géomatique _____	254

Autorités et Chancellerie

AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2007, le Conseil général s'est réuni à 14 reprises, soit les 25 janvier, 21 février, 26 mars, 3 mai, 8 mai, 5 juin, 28 juin (séance commune avec Le Locle), 3 juillet, 29 août, 25 septembre, 29 octobre, 28 novembre, 13 décembre et 18 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année

Parti socialiste (13 sièges): Babey Falce Katia, Borel Pierre-Alain, Capit Didier, Clerc-Birambeau Annie, Feller Jean-Marc, Gagnebin de Pietro Monique, Girardin Claude, Kaious Jeanneret Nadia, Musy Daniel, Montandon Fabienne, Sester Evelyne, Vuilleumier Serge, Zurcher Pierre

UDC (8 sièges): Chantraine Hughes, Legrix Jean-Charles, L'Eplattenier Emilie, Locorotondo Angelo, Nussbaumer Daniel, Parel Alain, Schafroth Marc, Schreyer André

Les Verts (6 sièges): Droz-Danzinelli Sonia, Fivaz Fabien, Lagger Philippe, Mumenthaler Mariette, Saison Emile, Würgler Gabrielle

Parti Libéral/PPN (6 sièges): Hüther Xavier, Iff Laurent, Leuba Didier, Rohrbach Pierre-André, Monnard Pierre-André, Ummel Christophe

POP (5 sièges): Bregnard Théo, Girardin Fabienne, Gazareth Pascale, León Nadia, Stähli Francis

Parti radical (3 sièges): Curty René, Laeng Philippe, Morel Sylvia

Composition du Bureau du Conseil général depuis le 8 mai 2007:

Présidente	Babey Falce Katia
1 ^{er} vice-présidente	Clerc-Birambeau Annie
2 ^e vice-président	Fivaz Fabien
1 ^{er} secrétaire	Monnard Pierre-André
2 ^e secrétaire	Schafroth Marc
Scrutatrices	Gagnebin de Pietro Monique, Gazareth Pascale

Démissions du Conseil général

Au cours de l'année 2007, ont démissionné du Conseil général : Jean-Marc Feller (PS), Gabrielle Würgler (Verts), Claude Girardin (PS), Philippe Laeng (R) Nadia León (POP), Fabienne Montandon (PS), Evelyne Sester (PS), Pierre Zurcher (PS). Ces personnes ont été remplacées respectivement par : Marie-France de Reynier Porta, Aline Fleury, Daniel Hauri, Eric Santschi, Roberto di Stefano, Cyril Pipoz, Sarah Diaz, Silvia Locatelli.

Commissions

21 février	M. Serge Vuilleumier (PS) est élu membre de la Commission de sécurité publique en remplacement de M. Jean-Marc Feller
3 mai	Mme Ursula Hess (UDC) est élue membre du Conseil de la Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds en remplacement de M. Angelo Locorotondo
5 juin	Mme Sophie Kernen (Verts) est élue membre de la Commission de la bibliothèque en remplacement de Mme Marianné Lebet ; Mme Emilie L'Eplattenier (UDC) est élue membre de la Commission scolaire et M. Jacques Vauthier (UDC) membre de la Commission des sports, en remplacement de Mme Céline Varin
3 juillet	M. Francis Stähli (POP) est élu membre de la Commission de collaboration intercommunale en remplacement de Mme Nadia León, M. Jean-Pierre Zahnd (UDC) à la Commission scolaire en remplacement de M. Claude-François Monnat, Mme Marie-France de Reynier Porta (PS) à la Commission scolaire, Mme Monique Gagnebin de Pietro (PS) à la Commission de Sombaille Jeunesse et M. Cyril Pipoz (PS) à la Commission de collaboration intercommunale en remplacement de Mme Evelyne Sester, M. François Bonnet (Verts) à la Commission des infrastructures en remplacement de M. Julien Fontaine et Mme Anne Herrmann (Verts) à la Commission scolaire en remplacement de M. François Robert.
29 août	M. Olivier Ratzé est élu membre de la Commission de l'action sociale en remplacement de Mme Aline Fleury (Verts) et M. Daniel Hauri membre de la Commission des infrastructures en remplacement de Mme Silvia Locatelli (PS).

- 25 septembre Mme Muriel Barrelet (PS) est élue membre de la Commission de Sombaille Jeunesse en remplacement de Mme Marie-France de Reynier Porta
- 29 octobre Mme Silvia Locatelli Caruncho (PS) est élue à la Commission de collaboration intercommunale en remplacement de M. Pierre Zurcher

Rapport présentés au Conseil général

Aide sociale

- 26 mars Rapport du Conseil communal du 22 février 2007 relatif au rattachement de l'aide sociale des communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel au Service communal de l'action sociale de La Chaux-de-Fonds (Guichet social régional)
- (L'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition)

Art nouveau – Unesco – Patrimoine

- 3 mai Rapport d'information du Conseil communal du 12 mars 2007 sur le bilan d'ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006
- (Il est pris acte du rapport par 34 voix sans opposition ; la motion du parti radical est classée par 14 voix contre 12, la motion du POP par 34 voix sans opposition)
- 25 septembre Rapport du Conseil communal du 12 septembre 2007 relatif à la création d'un périmètre d'inscription UNESCO et d'une zone tampon pour la ville de La Chaux-de-Fonds
- (L'arrêté est accepté par 29 voix sans opposition)

Budget - Comptes – Finances

- 8 mai Comptes 2006
- (Les comptes sont adoptés par 35 voix sans opposition)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 14 novembre 2007 *Proposition d'initiative communale pour le maintien de l'équilibre régional par la péréquation et une meilleure répartition des richesses dans le canton*
- (L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition)
- 13 décembre Budget 2008
- (Les 7 arrêtés sont adoptés par 39 voix sans opposition)

Collaboration intercommunale

- 28 juin Rapport des Conseils communaux concernant la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes neuchâteloises SA, des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel ainsi que la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA
- (L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition par La Chaux-de-Fonds et 34 voix sans opposition par Le Locle)
- 29 octobre Rapport du Conseil communal du 1^{er} octobre 2007 en réponse à la motion Veya sur l'information de la population
- (Il est pris acte du rapport par 25 voix sans opposition et le classement de la motion est accepté par 32 voix sans opposition)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 14 novembre 2007 *Proposition d'initiative communale pour le maintien de l'équilibre régional par la péréquation et une meilleure répartition des richesses dans le canton*
- (L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition)

Immeubles - Terrains

- 29 août Rapport d'information du Conseil communal du 15 août 2007 relatif aux objectifs de la politique immobilière et foncière de la Ville de La Chaux-de-Fonds
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 14 novembre 2007 relatif aux lignes de sa politique en matière de droit de superficie et à la vente de certains terrains communaux
(Les arrêtés 1,2 et 3 sont adoptés par 32 voix sans opposition, l'arrêté N° 4 par 31 voix et l'arrêté N° 5 par 30 voix sans opposition)
- 13 décembre Rapport du Conseil communal du 21 novembre 2007 à l'appui d'une demande de crédit de CHF 4'524'900 TTC relatif à la construction d'un bâtiment (halle Volta) comportant une halle de sport double, un mur d'escalade, une salle de musculation, une salle polyvalente pouvant servir de salle de théorie, de foyer de l'écolier, de cantine scolaire et de buvette pour les manifestations sportives
(L'arrêté amendé par le Conseil communal est adopté par 31 voix contre 1)

Informatique

- 29 août Rapport d'information du Conseil communal du 11 juin 2007 relatif au transfert des tâches de l'informatique communale et à la création du nouveau Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN)
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)

Instruction publique

- 3 mai Rapport du Conseil communal du 4 avril 2007 à l'appui d'une demande de crédit de CHF 427'000.- TTC pour des travaux de réfection de la toiture du bâtiment de l'école du secteur tertiaire (ESTER), sis à la rue du Progrès 38-40 à La Chaux-de-Fonds
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)
- 29 août Rapport du Conseil communal du 15 août 2007 proposant au Conseil général d'exercer son droit d'initiative communale auprès de l'Etat en matière de subventionnement du transport scolaire des élèves primaires
(L'initiative est adoptée par 33 voix sans opposition)

Jeunesse

- 25 janvier Rapport du Conseil communal du 10 janvier 2007 relatif à la constitution de la commission consultative de la jeunesse
(L'entrée en matière est refusée par 22 voix contre 1)

Règlements

- 21 février Rapport du Conseil communal du 7 février 2006 relatif à la modification du règlement général du 28 septembre 1994 suite à l'adoption de la loi adaptant la législation neuchâteloise à la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)
- 29 octobre Rapport du Conseil communal du 10 octobre 2007 relatif à une mise à jour partielle de la réglementation communale
(L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition)
- 29 octobre Rapport du Conseil communal du 1^{er} octobre relatif à la révision totale de l'arrêté du Conseil général déterminant les fonctions et emplois communaux incompatibles avec le mandat de conseiller général
(L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition)
- 29 octobre Rapport du Conseil communal du 1^{er} octobre 2007 relatif à la modification du règlement de la Bibliothèque de la Ville et de sa Commission et à l'adoption d'un règlement pour la Commission culturelle
(Les 2 arrêtés sont adoptés par 32 voix sans opposition)

- 18 décembre Rapport du Conseil communal du 3 décembre 2007 relatif à la modification des articles 31, 50,52, 57 et 59 du Règlement général pour le personnel de l'administration communale
(L'arrêté amendé est adopté par 29 voix sans opposition et le postulat relatif à la reconnaissance de l'ancienneté est classé par 31 voix sans opposition)

Service économique

- 3 mai Rapport du Conseil communal du 18 avril 2007 relatif à la vente d'un terrain en zone industrielle aux Eplatures d'une surface d'environ 6'730 m2 à la société Greubel Forsey SA et à la constitution d'un droit d'emption
(L'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition)

SIM – Energie

- 28 juin Rapport des Conseils communaux concernant la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes neuchâteloises SA, des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel ainsi que la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition par La Chaux-de-Fonds et 34 voix sans opposition par Le Locle)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 8 novembre 2007 à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 280'000.- pour le remplacement de la porte-étanche et des conduites dans la galerie des Moyats (Dalle Nacrée)
(L'arrêté amendé est accepté par 31 voix sans opposition)

Sports

- 26 mars Rapport du Conseil communal du 22 février 2007 à l'appui d'une demande de crédit de CHF 405'000.-- TTC pour la réhabilitation des vestiaires existants et la construction de deux nouveaux vestiaires-douches pour le terrain des Forges
(L'arrêté est accepté par 35 voix sans opposition)
- 3 mai Rapport d'information du Conseil communal du 11 avril 2007 en réponse au postulat du groupe socialiste du 29 août 2006 lié au rapport du Conseil communal « Politique du sport en Ville de La Chaux-de-Fonds »
(Le classement du postulat est accepté par 34 voix sans opposition)
- 3 juillet Rapport du Conseil communal du 18 juin 2007 relatif à l'accueil d'une arène « UBS Arena La Chaux-de-Fonds » pour la retransmission des matchs de football dans le cadre de l'EURO 08, et à une demande de crédit de CHF 99'240.- à inclure dans le budget de fonctionnement 2008
(L'entrée en matière est acceptée par 33 voix sans opposition, l'amendement du Conseil communal par 34 voix et l'arrêté est adopté par 29 voix contre 2)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 10 octobre 2007 relatif à un dézonage sur le bien-fonds 17549 (partiel) du cadastre de La Chaux-de-Fonds (swingolf)
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)
- 13 décembre Rapport du Conseil communal du 21 novembre 2007 à l'appui d'une demande de crédit de CHF 4'524'900 TTC relatif à la construction d'un bâtiment (halle Volta) comportant une halle de sport double, un mur d'escalade, une salle de musculation, une salle polyvalente pouvant servir de salle de théorie, de foyer de l'écolier, de cantine scolaire et de buvette pour les manifestations sportives
(L'arrêté amendé par le Conseil communal est adopté par 31 voix contre 1)

Transports

- 3 juillet Rapport du Conseil communal du 18 juin 2007 relatif à une participation de CHF 600'000.- de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le cadre d'une augmentation de CHF 1'200'000.- du capital d'ARESA
(L'entrée en matière est acceptée par 31 voix contre 4. L'arrêté est accepté par 30 voix contre 4)

Travaux publics

- 25 janvier Rapport du Conseil communal du 10 janvier 2007 à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 6'976'000.- {dont 3'950'000.-- pour les Travaux Publics 2'942'000.-- pour le Service des eaux et 84'000.-- pour le Service du domaine public (SDP)} pour l'exécution de 20 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, de collecteurs, de chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière
(Le rapport est adopté par 28 voix sans opposition)
- 26 mars Rapport du Conseil communal du 12 mars 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 250'000.- pour l'acquisition d'une turbine à gaz pour l'exploitation du biogaz de la STEP
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)
- 26 mars Rapport du Conseil communal du 12 mars 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 190'000.- pour des travaux d'assainissement du collecteur sur la rue du Cerisier
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)
- 26 mars Rapport du Conseil communal du 12 mars 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 683'000.- dont CHF 600'000.- TTC pour les Travaux publics et CHF 83'000.- HT pour le Service des eaux pour la reconstruction du collecteur et sa mise en séparatif, l'assainissement de la chaussée et des trottoirs, ainsi que le remplacement de la conduite et la reprise des branchements eau de la rue des Crêtets, entre le boulevard de la Liberté et la rue Morgarten
(L'arrêté est adopté par 29 voix contre 3)
- 3 juillet Rapport du Conseil communal du 18 juin 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 280'000.- TTC pour la réfection de la rue du Signal entre la rue du Nord et la ruelle de l'Aurore et l'enlèvement de l'encorbellement
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)
- 3 juillet Rapport du Conseil communal du 11 juin 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000.- TTC pour l'acquisition de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères
(L'entrée en matière est acceptée par 36 voix sans opposition. Le renvoi en commission est refusé par 21 voix contre 14. L'arrêté est accepté par 22 voix sans opposition)
- 29 août Rapport d'information du Conseil communal du 18 juin 2007 concernant plusieurs mesures relatives à la propreté en ville et au comportement des détenteurs de chiens
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)
- 29 août Rapport du Conseil communal du 8 août 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 210'000.- TTC pour la réfection du collecteur de la rue de l'Etang et de la canalisation du collège de la Charrière
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)
- 18 décembre Rapport du Conseil communal du 28 novembre 2007 en réponse au postulat déposé par M. Markus Stähli et consorts relatif à l'établissement d'un protocole de répartition des coûts pour les travaux SI/TP
(L'arrêté est adopté par 29 voix sans opposition et le classement du postulat par 31 voix sans opposition)

Urbanisme

- 26 mars Rapport du Conseil communal du 12 mars 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 355'000.- TTC pour le réaménagement de la rue du Collège-Industriel
(L'entrée en matière est acceptée par 28 voix contre 5 ; l'amendement est refusé par 21 voix contre 14 et l'arrêté est accepté par 21 voix contre 13 ; le postulat y relatif est retiré)
- 5 juin Rapport du Conseil communal du 23 mai relatif à une demande de crédit de CHF 795'000.- TTC pour le réaménagement de la rue du Marché et de la mise en zone de rencontre du tronçon de la rue Jean-Paul Zimmermann entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre, et à une demande de crédit de CHF 1'834'000.- TTC pour le réaménagement de la place du Marché
(L'arrêté N° 1 est accepté par 26 voix contre 4 et l'arrêté N° 2, amendé par les groupes PS-Verts, est accepté par 23 voix contre 3 ; le classement des motions de MM. Herrmann et Bosshart est accepté par 34 voix sans opposition)
- 25 septembre Rapport du Conseil communal du 12 septembre 2007 relatif à l'adoption du Plan spécial Le Corbusier et à une demande de crédit de CHF 180'000.- TTC pour l'étude du réaménagement de la place de la gare
(L'arrêté N° 1 est accepté par 31 voix sans opposition, l'arrêté N° 2 par 25 voix contre 3)

- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 14 novembre 2007 relatif aux modifications du plan spécial « Le Marais » sur les biens-fonds 8486, 8487, 5972, 5973 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
(Le plan spécial modifié est accepté par 32 voix sans opposition)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 14 novembre 2007 relatif à l'introduction d'une taxe de stationnement sur la place située au nord de la halte ferroviaire du Crêt-du-Loche
(Le rapport est retiré)
- 28 novembre Rapport du Conseil communal du 10 octobre 2007 relatif à un dézonage sur le bien-fonds 17549 (partiel) du cadastre de La Chaux-de-Fonds (swingolf)
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)

Divers

- 21 février Rapport du Conseil communal du 7 février 2007 relatif à une demande de crédit de CHF 350'000.- pour la rénovation de la Grande Fontaine
(L'arrêté, amendé par l'UDC, est adopté par 27 voix sans opposition)
- 3 mai Rapport d'information du Conseil communal du 4 avril 2007 relatif à l'intégration du laboratoire de la Ville à SIM SA
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)

Interpellations

- 25 janvier Interpellation de M. Pierre-Alain Borel et consorts déposée le 19 décembre 2006 relative à l'avenir de la HE-Arc
Interpellation interpartis déposée le 25 janvier concernant diverses décisions du Conseil d'Etat
(Les interpellateurs se déclarent satisfaits)
- 8 mai Interpellation de Mme Fabienne Girardin (POP) et consorts déposée le 26 mars 2007 concernant le refus d'une peinture murale sur l'immeuble Versoix 7
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 8 mai Interpellation de M. Théo Bregnard (POP) et consorts déposée le 26 mars 2007 concernant l'égalité entre hommes et femmes et le congé maternité
(L'interpellateur ne se déclare pas satisfait)
- 8 mai Interpellation de Mme Fabienne Girardin (POP) *Pédiatrie hospitalière contre Ecole d'ingénieurs, mais où va-t-on ?*
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 5 juin Interpellation urgente de Mme Morel et M. Iff concernant les relations entre la droit et le Conseil communal
(L'interpellatrice ne se déclare pas satisfaite)
- 28 juin Interpellation de la commission de collaboration intercommunale *Pérennité et légitimation de la commission intercommunale*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 25 septembre Interpellation de M. Angelo Locorotondo *Collège Cernil-Antoine, une bombe à retardement! - La sécurité des enfants bafouée*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 25 septembre Interpellation urgente de M. Laurent Iff concernant des feux d'artifice organisés sans autorisation
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 25 septembre Interpellation de M. Daniel Musy *Informations sur l'échec (définitif?) d'un Centre dramatique régional*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 25 septembre Interpellation urgente de M. Xavier Hüther *Hôpital neuchâtelois a-t-il revu ses prestations à la baisse?*
(L'interpellateur se déclare satisfait)

- 29 octobre Interpellation de M. René Curty *Les arnaques au minibus vont-elles encore durer longtemps ?*
(L'interpellateur ne se déclare pas satisfait)
- 29 octobre Interpellation de Mme Nadia Kaious Jeanneret *Possibilité de procéder à des enterrements l'après-midi*
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 29 octobre Interpellation de M. Hughes Chantraine relative à la pratique du skateboard sur la Place Espacité
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 13 décembre Interpellation de M. Pierre-André Rohrbach et consorts déposée le 25 septembre 2007 concernant l'arrestation du chef de la voirie de Neuchâtel

Interpellation de M. Xavier Hüther et consorts déposée le 25 septembre 2007 *Politique de communication et image de la Ville*

Interpellation de M. Fabien Fivaz et consorts déposée le 25 septembre 2007 *Aménagement de la Gare aux marchandises, évolution de la situation et prévision pour l'occupation des locaux?*
(Il est répondu à ces interpellations dans le cadre de la discussion de détail du budget)
- 18 décembre Interpellation urgente de M. Daniel Musy *A quand la réouverture de la rue de la Tranchée ?*
(L'interpellateur se déclare satisfait)

Motions

- 29 octobre Motion de M. Daniel Musy *Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ?*
(La motion est acceptée tacitement)

Postulats

- 25 janvier Postulat de M. Fabien Fivaz (Verts) concernant les zones 30 km /h
(Le postulat est accepté tacitement)
- 26 mars Postulat des groupes radical et libéral-ppn lié à la réhabilitation des vestiaires des Forges
Postulat de Mme Fabienne Montandon « Pour la réfection des trottoirs »
Postulat des groupes libéral-ppn et radical concernant le réaménagement du Collège-industriel
(Les 2 premiers postulats sont adoptés tacitement ; le troisième est retiré)
- 3 mai Postulat de M. Francis Stähli lié au bilan Art nouveau
Postulat de M. Fabien Fivaz concernant les droits d'emption
Postulat de M. Théo Bregnard concernant la politique du sport en ville de La Chaux-de-Fonds et notamment les pistes cyclables
(Les trois postulats sont acceptés tacitement)
- 28 juin Postulat de M. André Frutschi (CG Le Locle) *Pour un service de l'Energie intercommunal ou des Montagnes neuchâteloises*

(Le postulat est adopté par 28 voix sans opposition par La Chaux-de-Fonds et 33 voix sans opposition par Le Locle)
- 3 juillet Postulat de M. Fabien Fivaz lié au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour l'acquisition de containers enterrés
(Le postulat est accepté tacitement)
- 3 juillet Postulat de M. Hughes Chantraine lié au rapport du Conseil communal relatif à l'accueil d'une arène UBS Arena à La Chaux-de-Fonds
(Le postulat est retiré)
- 29 août Postulat de M. Alain Parel relatif à la politique immobilière de la ville
(Le postulat est accepté tacitement)
- 25 septembre Postulat de M. Théo Bregnard *Vive la publicité ... cachée !*
(Le postulat est accepté tacitement)
- 18 décembre Postulat de M. Hughes Chantraine concernant la halle Volta
(Le postulat n'étant pas combattu, il est accepté par le Conseil communal)

18 décembre Rapport du Conseil communal du 28 novembre 2007 en réponse au postulat déposé par M. Markus Stähli et consorts relatif à l'établissement d'un protocole de répartition des coûts pour les travaux SI/TP
(L'arrêté est adopté par 29 voix sans opposition et le classement du postulat par 31 voix sans opposition)

Questions écrites

3 juillet Question écrite de M. Hughes Chantraine *Le pavage d'une portion de la place du monument?*
28 septembre Question écrite de M. Philippe Lager concernant la construction d'un immeuble aux Prés-Verts
29 octobre Question écrite de Mme Fabienne Girardin concernant Pierre Coullery

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

Le Conseil communal s'est réuni au cours de l'année 2007 à 50 reprises. Pour mémoire, la répartition des dicastères entre ses membres figure en ouverture de la première partie du présent rapport de gestion (brochure des comptes).

2007 aura été la seule année civile complète de la législature à ne connaître aucun mouvement au sein du Conseil communal. En effet, l'équipe en place depuis l'arrivée de Mme Josette Frésard le 1^{er} août 2006 n'a connu aucune modification depuis.

Le 15 mai, le conseiller communal socialiste Laurent Kurth succédait au conseiller communal UDC Pierre Hainard comme président du Conseil communal. Depuis cette date et pour la dernière année (2007-2008) de la législature, l'ordre protocolaire du Conseil communal se présente donc ainsi : M. Laurent Kurth, président ; M. Jean-Pierre Veya, vice-président ; M. Didier Berberat, membre du Bureau ; Mme Josette Frésard et M. Pierre Hainard, membres.

En fin d'année, l'aboutissement du projet « Sirun », à savoir la réunion de Sim SA (issue de la fusion et de la mise en SA des services industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle) et des services industriels de la Ville de Neuchâtel, ainsi que la désignation à la tête de la nouvelle société, Viteos SA, de Mme Josette Frésard, nécessitait, avec l'accord des partenaires, quelques aménagements au sein du Conseil communal. Ainsi, dès le 6 novembre 2007, Mme Frésard, qui annonçait par ailleurs qu'elle ne se représenterait pas aux élections communales de 2008, était déchargée avec effet immédiat et jusqu'à la fin de la législature de toute la gestion opérationnelle de son dicastère, étant supplée par M. Laurent Kurth pour les Cultes, M. Didier Berberat pour le Service du domaine public et M. Pierre Hainard pour le Service d'incendie et de secours.

On signalera encore, en date du 8 mai, le renouvellement du Bureau du Conseil général, ce dernier portant à sa présidence Mme Katia Babey Falce, socialiste, succédant au président 2006-2007, M. Alain Parel, UDC.

Sur un plan politique plus général, 2007 fut évidemment marquée par les élections fédérales du 21 octobre. Dans la République et Canton de Neuchâtel, elles virent, au Conseil national, la majorité repasser à droite après huit ans, les libéraux retrouvant un siège au détriment des socialistes. Furent ainsi élus M. Didier Berberat (socialiste, ancien), M. Laurent Favre (radical, nouveau, premier des viennent-ensuite, la tête de liste passant au Conseil des Etats), Mme Francine John-Calame (verte, ancienne), M. Yvan Perrin (UDC, ancien) et Mme Sylvie Perrinjaquet (libérale, nouvelle, la socialiste sortante Valérie Garbani n'étant pas réélue). Au Conseil des Etats, un second tour fut nécessaire le 11 novembre et vit l'élection du radical Didier Burkhalter, jusque là conseiller national, au détriment du socialiste sortant Pierre Bonhôte, non réélu, ainsi que celle de la socialiste sortante Gisèle Ory. Ainsi, au final, trois représentants des Montagnes neuchâteloises, les Chaux-de-Fonnières Didier Berberat (par ailleurs aussi conseiller communal) et Gisèle Ory ainsi que l'ancienne Chaux-de-Fonnière Francine John-Calame, aujourd'hui domiciliée au Cerneux-Péquignot, continuent à représenter le canton à Berne.

En matière de votations, élections fédérales obligent, seuls deux scrutins furent organisés, tous deux au premier semestre. Les scrutins fédéraux virent la population chaux-de-fonnière comme celle du canton exprimer un avis différent du peuple suisse, Chaux-de-Fonnières et Neuchâtelois acceptant le 11 mars l'initiative « pour une caisse maladie unique et sociale » et refusant le 17 juin la 5^e révision de l'assurance invalidité, les résultats nationaux étant inversés. Sur le plan cantonal, un quadruple scrutin le 17 juin 2007 vit également une unité de vues entre La Chaux-de-Fonds et le reste du canton avec l'acceptation de la modification de la Constitution cantonale en matière de surveillance sur les autorités judiciaires, des nouvelles règles en matière d'initiatives et de référendums populaires, et de la loi sur l'éligibilité des étrangers en matière communale, et le refus de l'initiative « pas de démocratie au rabais » qui demandait également l'éligibilité des étrangers, mais plus élargie.

Enfin, concernant la situation économique, nous renvoyons le lecteur, comme à l'habitude, pour une analyse détaillée, au chapitre consacré au Service économique.

Principaux dossiers politiques

L'année 2007 aura vu, grâce aux effets combinés de l'action du Conseil communal soutenu par son administration et de la très bonne conjoncture économique, la poursuite de la marche vers l'assainissement financier. Les comptes 2006, présentés le 8 mai au Conseil général, bouclaient sur un déficit de CHF 5,6 millions, en nette amélioration par rapport au budget qui tablait sur un résultat négatif de CHF 14,8 millions. Confirmation avec le budget 2008 présenté le 13 décembre et accepté avec un déficit de CHF 5,1 millions.

Cette amélioration permet, sans pour autant relâcher la rigueur, de concentrer plus d'efforts sur des projets porteurs.

Parmi les plus importants, il convient avant toute chose de citer la candidature des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Outre le vote le 25 septembre par le Conseil général de la création d'un périmètre d'inscription Unesco et d'une zone tampon, l'année vit surtout, juste avant Noël, le dépôt à Paris, par l'ambassadeur de Suisse et les représentants du projet, du dossier de candidature au siège de l'Unesco. La décision devrait tomber au printemps 2009.

Autre dossier majeur pour l'avenir de la ville : le futur quartier « Le Corbusier », sur la zone de l'actuelle gare aux marchandises. Le 25 septembre aussi, le Conseil général accepta le plan spécial de ce qui deviendra un pôle de développement clé.

En urbanisme toujours, on peut signaler le vote, le 5 juin, d'arrêtés réglant un conflit qui avait failli déboucher sur un référendum. En effet, le 26 mars, le Conseil général votait un crédit pour le réaménagement de la rue du Collège-Industriel. Ce projet soulevait d'intenses oppositions et, finalement, un accord était trouvé par lequel, le 5 juin, le Conseil général annulait sa précédente décision et lui préférait un projet sur la rue du Marché, la place du Marché et le tronçon de la rue Jean-Paul-Zimmermann sis entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre.

Au chapitre des grandes réformes, on ne saurait passer sous silence la décision, le 28 juin, d'accepter la fusion de SIM SA, société issue de la fusion des services industriels des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, avec les services industriels, non encore transformés en SA, de la ville de Neuchâtel. Ce projet majeur, baptisé provisoirement Sirun, connaîtra un dénouement heureux, après bien des péripéties et un immense travail, avec la création, au 1^{er} janvier 2008, de Viteos SA. A noter que l'Etat fut également étroitement impliqué compte tenu de la reprise, dans le cadre de la nouvelle société, de Gansa SA.

Autre réforme d'importance : la fusion du Service du traitement de l'information (STI) de l'Etat de Neuchâtel avec le Service informatique communal (SIC) de La Chaux-de-Fonds et la création, sur cette base, du Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) au 1^{er} janvier 2008, soutenues dans le cadre d'un rapport d'information par le Conseil général le 29 août.

2007 fut aussi l'année de la rénovation de la Grande Fontaine, décidée le 21 février par le Conseil général, opération menée en un seul été et avec une parfaite maîtrise financière, une récolte de fonds auprès des particuliers et des entreprises donnant de très réjouissants résultats.

L'immobilier occupa également les autorités avec deux importants rapports, l'un d'information, examiné le 29 août par le Législatif, relatif aux objectifs de la politique immobilière et foncière de la Ville, l'autre proposant une politique partiellement nouvelle en matière de droit de superficie et de vente de terrains communaux, acceptée par le Conseil général le 28 novembre.

Pour conclure, on signalera, le 29 octobre, le classement de la célèbre motion Veya de 1994 sur l'information de la population, le Conseil communal ayant présenté un rapport en réponse à cette motion pour exposer la ligne suivie dans ce domaine au cours des dernières années ainsi que les perspectives d'avenir.

Manifestations

Comme à l'accoutumée, le Conseil communal a entretenu d'intenses relations bilatérales. Il a ainsi rencontré à de très nombreuses reprises le Conseil d'Etat, le Conseil communal de Neuchâtel et celui du Locle, dans différentes compositions : les quatre Conseils ensemble ; le Conseil d'Etat et les 2 Conseils communaux du Haut ; les trois Conseils communaux ensemble ; et, bien sûr, chacun des trois autres Conseils dans des séances strictement bilatérales. On ajoutera à cela le Conseil communal de Delémont, le Conseil municipal de Bienne, le Stadtrat de Zoug, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains (pour la première fois, afin d'avoir dorénavant des relations avec toutes les villes importantes de l'Arc jurassien), le Conseil communal de La Sagne et le Conseil communal de Saint-Blaise. Bien sûr, le Conseil communal s'est également déplacé *in corpore* à la traditionnelle Journée des villes (assemblée générale de l'Union des villes suisses), organisée en 2007 au Locle.

Comme à l'accoutumée aussi, le Conseil communal a participé à diverses manifestations à caractère protocolaire : rencontre avec les anciens conseillers communaux, avec l'ensemble des cadres de l'administration, avec tout le personnel, accueil des nouveaux habitants, des naturalisés et des jeunes citoyens.

La Ville a en outre eu l'honneur d'organiser en mai 2007, pour la seconde année consécutive, la réception d'un président du Grand Conseil, en l'occurrence M. Patrick Erard, Chaux-de-Fonnier, premier Vert à accéder à cette fonction, et d'inviter à l'ouverture de la Braderie, combinée cette année avec la mise en eau de la Grande Fontaine rénovée.

Enfin, le Conseil communal a rencontré, entre autres, à son invitation à ou celle de ses partenaires, la conseillère fédérale Doris Leuthard, le Conseil d'Etat genevois qui siégeait au vert dans notre ville, le Conseil de la Fondation Arc en Scènes, le comité de l'Association industrielle et patronale (AIP) et le comité de l'association Vivre La Chaux-de-Fonds.

Concernant le Conseil général, on signalera l'invitation faite par le Parti socialiste à la Halle aux enchères à l'occasion de l'élection de Mme Katia Babey Falce à sa présidence en mai, ainsi que la traditionnelle collation de fin d'année en décembre.

Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, le Conseil communal a voté un certain nombre de crédits, dont vous trouverez le détail dans le chapitre des Finances.

Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2007:

10 janvier	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Marie-France de Reynier Porta
1 ^{er} février	Arrêté fixant le montant de la taxe déchets à CHF 144.-
14 février	Arrêté abrogeant le règlement sur l'encouragement du travail à temps partiel
4 avril	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Aline Fleury
29 mars	Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Daniel Hauri
7 mai	Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Eric Santschi
15 mai	Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Roberto di Stefano
23 mai	Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Cyril Pipoz
4 juillet	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Sarah Diaz
15 août	Arrêté concernant l'actualisation de la classification stabilisée des fonctions (DECF)
12 septembre	Arrêté relatif aux autorisations de signatures pour les transactions financières
12 septembre	Arrêté relatif au visa des pièces comptables
12 septembre	Arrêté modifiant plusieurs dispositions de la réglementation communale
20 septembre	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Silvia Locatelli-Caruncho
1 ^{er} octobre	Arrêté abrogeant le règlement d'utilisation de la salle du Théâtre
1 ^{er} octobre	Arrêté constitutif d'un conseil local de la sécurité publique
1 ^{er} octobre	Arrêté concernant la domiciliation des fonctionnaires et des employés communaux
5 octobre	Arrêté fixant les heures d'ouverture nocturne des magasins en décembre
24 octobre	Arrêté modifiant le règlement concernant les indemnités pour frais de repas, de logement, de déplacement et de téléphone portable
14 novembre	Arrêté relatif à la participation et la rémunération des personnes engagées lors des élections et votations
28 novembre	Arrêté relatif à l'adaptation des salaires au renchérissement
3 décembre	Arrêté modifiant le règlement sur les taxes et émoluments
3 décembre	Arrêté relatif au Contrôle financier
20 décembre	Arrêté concernant la durée et l'horaire de travail du personnel du service de la voirie et des espaces verts
20 décembre	Arrêté fixant les indemnités et congés compensatoires pour le personnel des sections du SIS
20 décembre	Arrêté fixant à 1,79% le taux d'adaptation au renchérissement des rentes versées par la CPC

Naturalisations

Au cours de l'année 2007, le Conseil communal a accordé la naturalisation aux personnes suivantes:

22 février : Bega Remzije; Biafora Giovanna; Binakaj Gani; Caliskan Cennet; Caliskan Yasemin; De Bortoli Mario Antonio; Demiri Ismet; Desages Maurice Marie Robert; Di Palo Rosario; dos Santos Vilela José Antonio; Duale Abdulkadir; Kanapathipillai Thavarasa; Lopez Juan Antonio; Manis Besey; Marinho Paulo José Antonio; Martins Natalia Maria; Moretti Luigi; Muamba Kabenjabu; Mujic Semir; Musliu Fidaim; Mziu Rijad; Nuvolone Stéphanie; Orge Oruc; Peköz Hüseyin; Pereira dos Santos Mario; Piscitelli Michele; Policastro Brancale Nicola; Romariz Paiva Mota Eliana Raquel; Russo Claudio; Sabani Estref; Santos da Mota Sergio Miguel; Talama Annick Michèle; Talama Jean-Pierre l'Omosase;

29 mars : Abuukar Cali, Andreatta Elio, Arrigoni Maurizio, Becirovic Mirza, Bekoli Nazmi, Bernardin Thierry, Ciciarelli Miceli, Miceli Giovanni, Coelho da Silva Andreia, de Oliveira Bernardo, Dos Santos Joao, Dos Santos Oliveira Carlos, Dursun Fatima, Frascotti Maura, Guedes de Sousa José, Haziri Bujar, Herrera Cortes Enrique, Kurtal Meryem, Locatelli Roberto, Mendes Aynur, Mortinho Adela, Nahayo Adelin, Nalliah Karunakaran, Nirere Clarisse, Ntahobari Eddy et Lydia, Paulméry Evelaine, picard Claude, Sabic Almir, Santamaria Ojeda, Santos Vaz José, Sapphrom Golay, Silva Manuel, Vitkovski Gjorgji, Xhafa Bahri.

11 juin : Carignano Maria Carmela, Cocco Stefania, Cormehic Mehmed, De Paiva Christiane, Idriss Mohamed Monsur, Ndiaye Tidiane, Quaranta Giovanni, Rodrigues do Couto Vania Filipa, Vasconcelos Rodrigues Rosa Margarida.

4 juillet : Ademi Veli, Lambert Nastassja, Mohamud Mohamed, et Sulejmani Taulant

24 septembre : Ahmetovic Devad, Ahmetovic Muamer, Carcione Giuseppe, Catalkaya Veysel, Conte Angela, da Conceicao Rosa, Dieme Blaise, Duric Hasid, Irasaratham Srirasa, Kujundzic Senad, Lienhard Jean Paul, Mziu Dilbere, Pelen Tahir et Rasu Varathan

28 novembre : Abdirahman Mohamed, Akkaya Leyla, Arulanantham Jeyarani, Becirevic Husen, Bunjaku Drilon, dos Santos Baptista Sidonio, Bento Baptista Andreia Filipa, Pedone Olga, Pejicic Pero, Rodriguez Maria-Edith, Sabani Elvira, Traversa Ivo Salvatore, Zecevic Eileen Mary

Motions, postulats, question écrite

Les motions, postulats et question écrite suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
novembre 1995 M. Cotting	Attrait des transports en commun Remarques : la motion présentée en page 3008 a été acceptée avec un amendement présenté en page 3012. Le CG a refusé de la classer lors de la séance du 1^{er} juin 2006. Le Conseil communal a proposé le classement de cette motion par un rapport demandant le classement de diverses autres interventions. Le Conseil général a refusé ce classement par 16 voix contre 15 lors de sa séance du 1er juin 2006. La motion trouvera une réponse complémentaire dans le cadre du projet de communauté tarifaire unique, en cours au plan cantonal (entrée en vigueur annoncée pour 2009).
février 2000 V. Houlmann	« Voies coupées ou renforcées ? » (amélioration des liaisons ferroviaires des Montagnes neuchâteloises) Les préoccupations des motionnaires ont trouvé écho au plan cantonal, en particulier dans le cadre des études conduites sous l'égide du RUN pour améliorer la desserte ferroviaire au sein et entre les régions du canton et a donné lieu à un rapport au Grand Conseil en 2007. Le Conseil communal a été associé à ces travaux, dans lesquels il a appuyé notamment un projet de TRANSRUN intégrant une branche Morteau – St-Imier. Par ailleurs, la question des relations de la région en direction de Bienne, d'une part, et de Besançon, d'autre part, est évoquée dans des rencontres désormais régulières avec les autorités de Franche-Comté et, malheureusement plus épisodiques avec celles du canton de Berne.
septembre 2001 F. Stähli	Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage La situation reste inchangée et nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat.
novembre 2001 P. Bauer	Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris Comme en 2006, les Espaces verts font face à de nouvelles difficultés provenant notamment de la diminution du temps de travail pour les personnes ayant atteint l'âge de 50 ans. En effet, la moyenne d'âge de l'ensemble de nos collaborateurs augmente. Ils reprennent plusieurs heures en repos et sont de ce fait un peu moins présents. D'autres ont été absents pour raisons de maladie ou d'accident. Le volume de travail n'a pas diminué. Vient s'y greffer l'entretien du jardin Amélie Sandoz qui doit être entièrement repris. Nous constatons qu'il n'est plus possible d'effectuer le même travail qu'auparavant et nous gérons l'ensemble de notre mieux. L'inventaire des arbres d'alignement prévu n'a pas pu être établi et nous espérons pouvoir le faire en 2008. Le remplacement des vieux arbres se poursuit en fonction des sommes allouées et de nouveaux arbres et arbustes sont régulièrement plantés.

janvier 2002 L. Kurth	<p>Adapter l'offre de transports en commun aux nouvelles modalités d'organisation du travail</p> <p>Les prestations des TRN ont été adaptées en 2005 (offre « mobi ») et les contrats bilatéraux avec des entreprises rencontrent un bon écho auprès de quelques grandes entreprises. D'autres développements des transports en commun sont à l'étude, en particulier dans le cadre de l'étude d'aménagement du Crêt-du-Loclc et sous l'égide du RUN. En plus des réponses déjà reçues dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Loclc, la motion sera encore traitée dans les rapports à venir relatifs aux transports et au RUN.</p>
janvier 2002 L. Kurth	<p>« Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises »</p> <p>Remarques : la motion, dont le texte figure en page 1947, a été adoptée avec un amendement socialiste, figurant en page 1907, modifiant le dernier paragraphe.</p> <p>Le développement de l'agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'un processus particulier sous l'égide du RUN et a donné lieu en 2006 à la communication d'un projet de collaboration renforcée. En outre les résultats de l'étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux, diffusés fin 2006, ont confirmé l'augmentation des interrelations entre la partie française et la partie suisse de la région. Le Conseil communal répondra sur cette base, vraisemblablement dans le cadre du rapport à venir sur le RUN.</p>
janvier 2002 G. Bosshart	<p>Transformation du carrefour Liberté- Mèlèzes-Arpenteurs</p> <p>Remarques : la motion, dont le texte figure en page 1950, a été adoptée avec un amendement socialiste, figurant en page 1907, modifiant le dernier paragraphe.</p> <p>Pour des raisons financières et budgétaires, la réalisation de ce projet a été différée. Le projet figure dans les investissements qui seront sollicités en 2008.</p>
février 2002 P. Bauer	<p>« Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville »</p> <p>Comme indiqué dans le rapport 2005, il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche et des discussions à ce sujet ont eu lieu durant l'année 2006.</p>
mars 2002 P. Herrmann	<p>« Transports publics : La Chaux-de-Fonds – Le Locle, une agglomération ? »</p> <p>Remarques : une intervention similaire a été déposée au CG du Locle.</p> <p>La tarification des transports en commun est à l'étude au plan cantonal, en particulier avec le projet d'introduire une communauté tarifaire unique dans tout le canton. Ce projet devrait voir le jour en 2009. Divers outils de promotion relevant de la compétence de la commune existent et d'autres sont à l'examen.</p>
août 2002 F. Hainard	<p>« Renforcement et regroupement des directions des Ecoles primaire et enfantine »</p> <p>« Renforcement et regroupement des directions des Ecoles primaire et enfantine » Cette motion a été très largement réalisée dès la rentrée scolaire 2007-2008. En effet, suite à la démission de Mme Francine Liechti, directrice de l'Ecole enfantine, la Commission scolaire a décidé, le 11 janvier 2007, de mettre au concours un poste de directeur-trice adjoint-e des Ecoles enfantine et primaire. Cette décision allait dans le sens de la motion et nous avons, depuis août 2007, une direction unique entre ces deux écoles sous la responsabilité du directeur de l'école primaire, qui est devenu directeur des écoles enfantine et primaire. Il est secondé dans cette tâche par deux directrices-adjointes de l'école enfantine à 50%, qui jouissent d'une grande autonomie. Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du rapport qui sera présenté en juin 2008 et qui a pour but, notamment, de prolonger la forme actuelle de la direction de l'école secondaire, dans l'attente d'une direction totalement intégrée, qui est liée à la concrétisation du concordat HARMOS.</p>
mars 2003 A. Houlmann	<p>« Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel »</p> <p>Remarques : motion acceptée par le CC dans le sens d'une participation à l'étude que le Conseil d'Etat entend confier à l'Institut L'Homme et le Temps suite à l'adoption d'une motion semblable par le Grand Conseil ; le CC ne présentera donc pas de rapport propre.</p> <p>Le rapport, réalisé sur le plan cantonal suite à l'adoption par le Grand Conseil d'une motion identique, est terminé. Il a été transmis au Conseil d'Etat en novembre 2005 et devra être soumis au Grand Conseil.</p>

<p>17.11.2003 P. Bauer</p>	<p>« Pour un plan directeur des lumières » Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en oeuvre d'un plan des aménagements urbains. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place du Marché par exemple).</p>
<p>24.01.2005 T. Bregnard</p>	<p>« Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville » Remarques : Suite à une erreur de procédure de vote, elle a été acceptée avec 2 amendements, UDC et socialiste, la conséquence étant qu'il y a 2 versions différentes pour la 2e puce du texte. Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche.</p>
<p>02.02.2005 J.-P. Veya</p>	<p>« A la (re)découverte de nos musées ! » Remarques : la motion a été acceptée avec un amendement libéral, lui-même 2 fois sous-amendé par le CC et les socialistes. La question d'un accès gratuit de la population de notre ville à ses musées sera reprise suite à la réorganisation des musées du parc. Outre une réflexion globale sur cette question, la mise en place probable d'une carte « indigène » pourrait apporter une réponse aux souhaits des motionnaires.</p>
<p>23.02.2005 G. Bosshart</p>	<p>« Pour un affichage culturel attractif » Remarques : la motion a été acceptée avec un amendement libéral. La question des supports est en phase de finalisation grâce à un accord entre la SGA et le Conseil communal. Reste donc à finaliser un concept d'affichage culturel. Le rapport sera soumis au Conseil général en 2008.</p>
<p>23.02.2005 P. Herrmann</p>	<p>« Pour un concept de développement touristique-culturel original » Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il entendait favoriser le recours aux concours d'architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives. Avec la gare aux marchandises et le Crêt-du-Loche, deux sites ont déjà fait l'objet de concours significatifs en matière d'aménagement depuis la signature de cette charte.</p>
<p>27.09.2005 Ph. Laeng & L. Iff</p>	<p>Problématique du déneigement Comme indiqué en 2006, une évaluation de la mesure visant à limiter au maximum l'évacuation de la neige hors de la Ville a montré que l'on avait, par ce moyen, économisé environ 25 % soit plus de CHF 400'000.- durant l'hiver 2005-2006. L'évacuation a cependant révélé certains effets "collatéraux" à corriger, notamment : - Têtes de carrefours à mieux dégager pour améliorer la visibilité - Nombre de places de parc longue durée à augmenter L'apparition de glace au soir du 31 décembre 2005 et l'impossibilité à s'en débarrasser, sur les trottoirs notamment, a amené la Voirie à s'équiper d'un agrégat spécifique à monter sur Pony. Les mesures ci-dessus sont intégrées à la politique de déneigement pour l'hiver 2007-2008.</p>
<p>26.10.2005 L. Iff</p>	<p>Stoppons la fermeture des petits commerces en ville Le Conseil communal a mis en œuvre plusieurs démarches dans le sens de la motion, dont il rendra prochainement compte au Conseil général.</p>
<p>24.11.2005 R. Curty</p>	<p>Déplacements et qualité de vie dans notre ville Des contacts avaient déjà été pris dans le sens souhaité par les motionnaires, avec des représentants des cantons de Neuchâtel et de Berne, avant le dépôt de la motion. Ils ont été et seront poursuivis. Bien que le Conseil communal ait indiqué dans sa prise de position que le projet s'inscrivait dans une perspective de très long terme, celui-ci a été retenu parmi les projets que le canton a présenté à la Confédération au titre de projets d'agglomération.</p>

<p>08.03.2006 Ph. Lager, D. Musy et P. Gazareth</p>	<p>« Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds » Remarque : il s'agit d'une motion commune aux 2 Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, votée par les 2 CG en séance commune. Des contacts avancés ont eu lieu en 2006 avec les CFF, la SNCF, la CTJ, la région Franche-Comté, en particulier en collaboration avec les autorités de Morteau et de Villers-le-lac. Une étude a de surcroît été mandatée dans le cadre d'Interreg pour évaluer les améliorations les plus urgentes qui pouvaient être apportées en considérant le trajet Morteau - St-Imier. Le Conseil communal partage l'avis des motionnaires et travaille intensément à obtenir des améliorations de cette ligne. De nouveaux trains ont été introduits dans l'horaire 2008 et le projet d'amélioration de la ligne fait partie des projets présentés par le canton à la Confédération pour le fonds d'agglomération. La motion a en outre reçu une réponse partielle dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Locle.</p>
<p>29.03.2006 P.-A. Rohrbach (lib-rad)</p>	<p>« Dessine-moi un centre-ville, alternative 'giratoire géant au Pod' » Des études concernant l'aménagement de l'avenue Léopold-Robert sont en cours et devraient donner lieu à un projet présenté au Conseil général au premier trimestre 2008. Il est prévu d'associer les motionnaires aux réflexions en cours. Comme il l'a dit en acceptant la motion, le Conseil communal n'a pas envisagé d'engager d'importants moyens pour les études qui seraient nécessaires à une analyse détaillée de la faisabilité de cette proposition.</p>
<p>29.03.2006 H. Chantraine</p>	<p>Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière. Le Conseil communal a répondu en ce qui concerne l'emploi du temps des Conseillers communaux en insistant, entre autres, sur leurs charges de travail et sur l'importance pour la Ville d'être représentée au Conseil national, dans des projets du type de SIRUN ainsi que dans les différents organismes parapublics (HNe, TRN, Arc-en-Scènes, Cridor, RUN, etc.) .</p>
<p>29.08.2006 M. Schafroth</p>	<p>« Pour une administration communale sans fumée » Remarques : la motion a été acceptée avec un amendement libéral. En réponse à une motion du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a pris des mesures dans l'administration cantonale en invitant les communes à en faire de même. Le Conseil communal entend s'inspirer de ces propositions et a prévu une consultation des associations du personnel. Il devrait adresser un rapport d'information au Conseil général cette législature encore.</p>
<p>29.10.2007 D. Musy</p>	<p>« Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ? » (PS, soutenu par Verts et POP) Il sera répondu à cette motion dans le cadre des travaux qui vont débiter sur le plan cantonal pour donner suite au rapport Furger. La politique de la Ville en la matière devra s'inscrire dans les projets cantonaux.</p>

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
<p>août 1990 Ch. Faivre</p>	<p>Création de giratoires aux carrefours Liberté / Mèlèzes et Liberté / Helvétie Comme indiqué en 2006, la réalisation de ce projet a été différée pour des raisons financières et budgétaires. Il figure au rang des investissements qui seront proposés au Conseil général en 2008.</p>
<p>septembre 2000 K. Babey</p>	<p>Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois Comme indiqué en 2006, un projet concocté par le bureau d'ingénieur prévoit la construction d'un passage inférieur en Est du passage inférieur routier Nord existant en Malakoff. Les dimensions du passage projeté permettront la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouvrage existant sera réservé aux véhicules automobiles exclusivement. La réalisation de l'ouvrage est devisée à CHF 720'000.-. Elle a été reportée vu l'accélération des discussions menées avec l'Etat et le canton de Berne sur le projet de contournement Est de la Ville. Elle figure au rang des investissements qui seront proposés au Conseil général en 2008.</p>

<p>novembre 2000</p> <p>E. Fernandez Aeberhard</p>	<p>Harmonisation régionale (La Chaux-de-Fonds – Le Locle) des dispositions prises en matière de taxe déchets des ménages</p> <p>La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes.</p> <p>Le DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité.</p> <p>Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, la Direction du DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes.</p> <p>Aussi un projet de loi a été mis en consultation et la majorité des communes qui ont répondu se sont prononcées en faveur du principe proposé par l'Etat.</p> <p>Un rapport devrait être soumis au Grand Conseil au mois de mars 2008 afin d'introduire ce nouveau système de taxation au 1^{er} janvier 2009.</p>
<p>juin 2001</p> <p>L. Kurth</p>	<p>Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune</p> <p>Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services.</p>
<p>septembre 2001</p> <p>F. Montandon</p>	<p>Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle</p> <p>Comme déjà indiqué en 2006, les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué.</p>
<p>septembre 2002</p> <p>A. Fischli</p>	<p>Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs</p> <p>Comme précisé dans les rapports 2005 et 2006, la problématique des cyclistes est intégrée au Plan directeur général des pistes cyclables communales en cours d'élaboration.</p>
<p>décembre 2002</p> <p>S. Morel</p>	<p>Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995</p> <p>Des réponses partielles à ce postulat sont désormais systématiquement apportées dans le rapport de gestion du dicastère des finances. Des réponses plus détaillées nécessiteraient la mobilisation de ressources qui ne sont pas disponibles à l'heure actuelle vu les faibles effectifs et l'ampleur des projets de réformes en cours.</p>
<p>28.04.2004</p> <p>F. Portner</p>	<p>Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds</p> <p>Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement envisagées, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires. Un plan général des pistes cyclables est par ailleurs en cours de révision au sein des services.</p>

<p>25.10.2004</p> <p>M.-A. Nardin & P.-A. Rohrbach</p>	<p>Etudier l'adoption par le Conseil général d'un rapport lui permettant d'exercer son droit d'initiative au niveau du Grand Conseil concernant l'introduction d'une taxe frappant chaque sac de poubelle.</p> <p>La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes.</p> <p>Le DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité.</p> <p>Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, la Direction du DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes.</p> <p>Aussi un projet de loi a été mis en consultation et la majorité des communes qui ont répondu se sont prononcées en faveur du principe proposé par l'Etat.</p> <p>Un rapport devrait être soumis au Grand Conseil au mois de mars 2008 afin d'introduire ce nouveau système de taxation au 1^{er} janvier 2009.</p>
<p>21.03.2005</p> <p>P.-A. Borel, Ph. Lagger & P. Gazareth</p>	<p>Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours</p> <p>En 2005 et 2006, nous vous informions que le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA et les responsables des forêts avaient décidé de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la Ville du Locle à une chaufferie à bois.</p> <p>Durant l'année 2007, il a été constaté que le CAD pourrait envisager l'implantation d'une chaudière à bois de 2 MW dans la chaufferie du Locle. Les conditions fixées par le CAD sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un seul partenaire pour l'approvisionnement du bois (de 5'000 m³ à 13'300 m³) - une garantie d'approvisionnement sur 10 ans minimum - un prix de vente (compteur de chaleur à la sortie de la chaudière) oscillant entre 4,6 cts et 5 cts le kWh <p>Les forestiers ont confirmé que l'approvisionnement de 5'000 m³ peut être garanti sur 10 ans. Cependant, les frais, sans compter la valeur du bois, sont de 8 cts/kWh.</p> <p>Il a été demandé à la Ville du Locle d'envisager une participation pour couvrir cette différence, puisque cette réalisation lui permettrait d'obtenir le titre de Cité de l'Energie.</p>
<p>27.09.2005</p> <p>F. Fivaz</p>	<p>Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux</p> <p>L'utilisation des énergies renouvelables et, en particulier, la pose de panneaux solaires sont systématiquement étudiées dans tous les processus de rénovation et de construction de bâtiments; un certain nombre de bâtiments publics de la Ville en sont équipés (collège des Forges, collège des Endroits, pavillon des sports) et le seront à l'avenir lorsque possible. Ce genre d'installation est particulièrement intéressant dans le cadre des capteurs thermiques, c'est à dire produisant de l'eau chaude, et pour les bâtiments à l'intérieur desquels il y a une forte consommation d'eau chaude sanitaire (douches par exemple). Il en va de même pour les immeubles locatifs où l'expérience des immeubles récemment rénovés de la rue de la République, sur le toit desquels des panneaux solaires thermiques ont été posés, donne des résultats très satisfaisants.</p> <p>Les capteurs photovoltaïques sont en plein développement technologique et il est probable que leur installation deviendra plus facile et surtout plus adaptable à des situations diverses. Nos services restent attentifs au développement de toutes ces nouvelles technologies.</p> <p>Dans notre ville en damier, la pose de panneaux solaires sur les toitures implique un certain nombre de précautions constructives afin que l'impact visible de ceux-ci s'inscrive le mieux possible dans l'harmonie générale de la Ville. Le Service d'urbanisme est particulièrement sensible à ce problème et dispense très régulièrement des conseils aux propriétaires pour la mise en place de ces installations.</p>

13.12.2005 P. Ummel et S. Morel	Examiner différents domaines afin d'améliorer les prestations communales et diminuer le déficit des comptes 2006 et suivants Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière qui n'a pas formellement repris ce débat, mais s'est régulièrement penchée sur les propositions de réformes émanant du Conseil communal.
21.02.2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune Comme déjà indiqué en 2006, pour tous les projets d'aménagement, la problématique du piéton est intégrée dans la réflexion sur les aménagements nécessaires. Pour les cyclistes, l'aménagement de cheminements spécifiques n'est étudié que si le tronçon concerné par les travaux figure sur le réseau des pistes cyclables concocté par le Service d'urbanisme.
27.06.2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le postulat sera traité à l'occasion de nouvelles propositions de modifications du PRAC, en 2007 ou 2008.
02.10.2006 F. Fivaz, P. Gazareth & D. Musy	Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale) Le mandat de prestations devra être réexaminé chaque année et un conseil local de la sécurité a été créé. La responsabilité de la sécurité restant entièrement de la compétence de la Ville, la Commission sera associée aux réflexions et décisions.
02.10.2006 F. Montandon	Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville (postulat lié au rapport sur les transformations de l'Hôtel de Ville) Lors de l'établissement des projets de transformation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville, la préoccupation des personnes handicapées à l'intérieur de l'édifice a été de suite prise en compte par la création d'un ascenseur positionné au bout du couloir coté Ouest de l'immeuble et accessible depuis l'extérieur par la porte existante de ce même coté Ouest. Lors des dernières discussions avec l'Etat et compte tenu des très faibles moyens financiers à disposition pour mettre en oeuvre ces transformations, le Conseil communal a décidé de renoncer à la construction de cet ascenseur et de limiter l'accessibilité des personnes handicapées au rez-de-chaussée de l'immeuble. C'est ce qui a été réalisé : une rampe a été installée à l'intérieur pour compenser la différence de niveaux (sur une hauteur de 2 marches) et un WC, aux dimensions requises pour les chaises roulantes, a été créé. Certes, les étages ne sont toujours pas accessibles sans barrières architecturales, mais il a été décidé qu'en attendant l'installation du futur ascenseur, qui reste toujours possible dans le cadre du projet réalisé, les personnes handicapées seraient accueillies et renseignées au niveau du rez-de-chaussée. D'une manière plus générale, l'accessibilité sans barrières architecturales est systématiquement étudiée et planifiée dans tous les bâtiments publics de la Ville lorsqu'ils sont sujets à des transformations; cependant la morphologie des lieux ne permet pas systématiquement de prévoir ces accès au même endroit que les accès existants et les contraintes constructives découlant de ces situations amènent souvent des surcoûts importants et parfois démesurés par rapport aux autres interventions planifiées.
25.01.2007 F. Fivaz	Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008) La généralisation des zones 30 dans certaines parties de la ville sera examinée en été 2008 en lien avec la politique du stationnement.
26.03.2007 F. Montandon	Pour la réfection des trottoirs (postulat lié au rapport sur les travaux de canalisations et de chaussée sur la rue des Crêtets) Un crédit de CHF 1'700'000.- (à dépenser en trois ans) pour la remise en état des trottoirs, tant privés que publics, figure au rang des investissements qui seront proposés au Conseil général en 2008.
03.05.2007 F. Stähli	Trouver une sorte de vitrine permanente pour des montres ou bijoux réalisés aujourd'hui dans nos industries et à l'École d'art (postulat lié au rapport sur le bilan d'Art nouveau 2005-2006) La question sera reprise dans le cadre de la réorganisation des musées et en collaboration avec l'École d'Art et les industries intéressées. De plus, le développement de la nouvelle muséographie du MIH va permettre le déplacement des vitrines louées aux grandes marques horlogères à l'entrée du musée.

03.05.2007 F. Fivaz	Expliquer l'utilisation du droit d'emption et étudier la possibilité de la réglementer (postulat lié au rapport sur la vente de terrain à Greubel Forsey SA) La question est à l'étude au sein des services d'urbanisme et de l'environnement et de l'économie.
03.05.2007 T. Bregnard	Création, pour les cyclistes, d'axes sécurisés permettant de traverser la ville et d'une voie sécurisée entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle (postulat lié au rapport répondant au postulat sur le transport des vélos par les transports publics) La question sera abordée dans le cadre de la révision en cours du plan de réseau de pistes cyclables.
03.07.2007 F. Fivaz	Etudier la possibilité d'étendre la récolte du papier à celle du carton comme déchet recyclable (postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour l'acquisition de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères) Le dossier est en cours d'étude au sein du Service de la voirie.
18.12.2007 H. Chantraine	Postulat lié au rapport sur la halle Volta La question est à l'examen et les conclusions du Conseil communal seront présentées au Conseil général simultanément à la présentation du rapport sur le parking de la Halle Volta, en été 2008.

Questions écrites

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
1 ^{er} juin 2006 P. Gazareth	Information au quartier de l'Industrie concernant sa future zone 30 A l'examen. Les aménagements des quartiers ont été reportés pour accorder la priorité aux aménagements à proximité des écoles et à proximité du centre-ville.
3.7.07 H. Chantraine	« Le pavage d'une portion de la place du Monument ? » Une réponse sera donnée prochainement.
28.9.07 Ph. Lagger	Projet de construction à la rue des Prés-Verts Une réponse sera donnée prochainement.
29.10 F. Girardin	Préservation de la pierre tombale de Pierre Coullery La tombe du Dr. Coullery se situe dans un massif qui est destiné à conserver les pierres déplacées par les familles. Il n'existe pas d'échéance pour ce massif. Les pierres restent où elles sont, sauf si les familles font la demande de les enlever. Un groupe de travail, dirigé par la conservatrice du Musée d'histoire, a défini une liste de 59 personnalités chaux-de-fonnières décédées. La responsable du Cimetière a recherché les monuments funéraires les concernant. De ce fait, en cas de désaffectation de massifs, ces monuments ou tombes seront conservés.

CHANCELLERIE

Sous la conduite du chancelier communal, la Chancellerie était en début d'année 2007 organisée en quatre secteurs bien distincts, chaque secteur ayant à sa tête un responsable. Ce nombre a été réduit à trois en cours d'année.

Secrétariat des Conseils

Premier d'entre eux, le Secrétariat des Conseils comprend à fin 2007 six personnes, à savoir : l'adjointe du Chancelier, à plein temps, responsable du Secrétariat des Conseils, en charge de cinq collaborateurs (un poste de secrétaire de direction, occupé en job-sharing par deux personnes, l'une à 50% et l'autre à 40%, travaillant partiellement pour la Chancellerie et partiellement pour le dicastère du Conseiller communal installé au 12^e étage, actuellement le directeur de l'instruction publique et des affaires sociales ; une secrétaire à 70% ; la secrétaire-rédactrice du Conseil général ; et un apprenti, actuellement de troisième année). Ce secteur a pour mission que l'ensemble des personnes recourant à ses services, à savoir les conseillers communaux, les conseillers généraux, et plus particulièrement le président de la Ville, le conseiller communal installé au 12^e étage de la Tour Espacité, le chancelier communal, le vice-chancelier et le chargé de communication trouvent réponse à leurs besoins.

A noté que le poste de secrétaire de direction en job-sharing mentionné plus haut est le premier au sein des fonctions administratives de l'administration communale. Cette solution, introduite en cours d'année 2007 suite à la volonté d'une collaboratrice de réduire substantiellement son taux d'activité, a été l'occasion d'économiser 10% de poste.

Le Secrétariat des Conseils a assuré tout au long de l'année les tâches habituelles qui lui sont dévolues, à savoir :

- a) le secrétariat du Conseil communal, de sa Présidence et du chancelier (préparation des ordres du jour de la séance hebdomadaire, participation du chancelier ou du vice-chancelier aux séances, établissement du procès-verbal des séances, suivi des décisions, relecture et rédaction de rapports et de courriers, ...)
- b) le secrétariat du Conseil général (préparation des ordres du jour de la séance mensuelle, impression et distribution aux conseillers généraux et à la presse des rapports du Conseil communal et des ordres du jour, établissement du procès-verbal intégral des séances, ...)
- c) le protocole (organisation des réceptions annuelles ou semestrielles des nouveaux habitants, des naturalisés, des jeunes citoyens, des anciens conseillers communaux, organisation des rencontres avec le Conseil d'Etat et les Conseils communaux d'autres villes, ...)
- d) le secrétariat du secteur communication (communiqués de presse, conférences de presse, annonces dans les journaux, organisation de séances d'informations publiques, site Internet,...)

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, le conseiller communal en charge de l'instruction publique et des affaires sociales se trouvant dans les locaux de la Chancellerie, au 12^e étage de la Tour Espacité, le secrétariat de la Chancellerie assure également le secrétariat de direction de ce dicastère.

Dans les activités ordinaires de la Chancellerie entrent également entre autres l'accompagnement des publications de la brochure « *Guide pratique de la Cité* » et de l'agenda annuel, documents réalisés par des partenaires privés et distribués dans tous les ménages de la ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que la publication de l'Annuaire officiel de la Ville, la mise à jour du Recueil systématique de la réglementation communale (uniquement en version électronique dès début 2007), ainsi que l'organisation de la traditionnelle Fête de mai.

Le chancelier communal siège également dans de nombreux comités, groupes de travail et associations :

- le comité de pilotage de la structure nouvellement mise en place en matière de communication, ainsi que les trois groupes de travail qui en dépendent (information interne, information externe, promotion) ;
- le groupe de pilotage InfoCom (structure de projet qui s'occupe des questions au confluent de l'information, de la communication et de l'organisation) ainsi que les huit groupes de travail qui y sont rattachés. L'adjointe du chancelier, le chargé de communication et le responsable de l'Economat sont ou étaient également impliqués dans certains des groupes de travail. Ces groupes traitent de : internet, intranet, GED, archivage électronique, guichet électronique unique, matériel informatique de bureau, modèles informatiques, formation et formation continue ;
- la CSSM (Conférence suisse des secrétaires municipaux) ;
- le comité de la SAFCN (Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises) comme vice-président ;
- le groupe d'accompagnement du cours « Politique locale » à l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique, Lausanne), comme représentant de la SAFCN ;
- les séances du Bureau du Conseil général à titre consultatif ;
- l'EM OCC (Etat-major de l'Organe de conduite communal).

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a, comme à l'habitude, accompagné le Conseil communal dans l'ensemble de ses déplacements *in corpore* ainsi que de ses séances et visites. Il en va de même pour le Conseil général.

Le vice-chancelier (et préposé au Contrôle des habitants), entré en fonction fin 2006 – début 2007, remplace régulièrement le chancelier lors des séances du Conseil communal et du Conseil général et traite intégralement certains dossiers de la Chancellerie. En l'absence du chancelier, il est le chef de la Chancellerie.

Communication

Le deuxième secteur est celui de la communication et occupe une personne, à savoir le chargé de communication.

Au cours de l'exercice, le chargé de communication, en collaboration avec la Chancellerie et différents responsables de l'administration, a assuré une présence importante du Conseil communal et des services de la Ville dans les médias écrits, parlés et télévisés. La Ville a ainsi organisé 34 conférences et points de presse pour les médias et le public. Elle a diffusé 64 communiqués hors conférences de presse.

Le chargé de communication s'est également investi dans de nombreux dossiers ponctuels de conseil et de collaboration avec les conseillers communaux. Avec les services concernés de l'administration, il a préparé et coordonné différentes séances et actes d'information, de communication et de promotion, à savoir :

- Visite aux autorités de Firminy, ville Le Corbusier (24-25 février)
- Etape du tour cycliste de Romandie (2 mai)
- Réception du président du Grand Conseil Patrick Erard (29 mai)
- Accueil d'une délégation de Winterthour à Helvetissima (9-10 juin)
- Conférence publique sur le projet d'aménagement du Crêt-du-Loche (2 juillet)
- Conférence publique au quartier des Allées pour le nouveau système de récolte des ordures (30 août)
- Conférence publique sur le futur quartier Le Corbusier (24 septembre)
- Conférences publiques sur la circulation dans le quartier de Jérusalem (1^{er} octobre et 10 décembre)
- Séances d'accueil des personnes naturalisées, des nouveaux citoyens et des jeunes entrant dans leur majorité

Il a participé activement, au niveau des comités de direction ou des groupes de travail, aux différents dossiers suivants :

- Production de matériel d'information pour la restauration de la Grande Fontaine et la recherche de fonds
- Mise en œuvre et activités dans les trois groupes de travail de communication (information interne, information externe, promotion)
- Nouvel affichage aux entrées de ville
- Promotion du dossier UNESCO (articles dans L'Impartial en décembre)
- Promotion du dossier Aménagement du Crêt-du-Loche
- Production du matériel de diffusion pour la campagne de salubrité (chiens en ville)
- Accueil des nouveaux étudiants dans les instituts de formation de la ville
- Diffusion du film promotionnel de la Ville

Enfin il a obtenu un diplôme de marketing institutionnel à l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap) de Lausanne.

Contrôle des habitants

Le troisième secteur est celui du Contrôle des habitants. Pour mémoire, ce service ayant des synergies évidentes avec la Chancellerie communale, par exemple dans les domaines de l'organisation de manifestations (jeunes citoyens, naturalisés, nouveaux habitants) et des droits politiques, le Conseil communal a estimé qu'il s'agissait d'une excellente opportunité d'aller dans la direction suivie et voulue par le Conseil communal depuis le début de la législature, soit la constitution d'unités administratives plus grandes. Par ailleurs, compte tenu de la demande déjà ancienne du chancelier communal d'obtenir une décharge sur le plan des groupes de travail et des projets par la création d'une fonction de vice-chancelier, demande reconnue et admise par le Conseil communal, et vu aussi le départ à la retraite à fin 2006 du préposé au Contrôle des habitants, il a été décidé de repourvoir ce dernier poste sous la « double casquette » de vice-chancelier et préposé au Contrôle des habitants. Le Conseil communal a procédé par voie d'appel et son choix s'est porté sur l'officier administratif de la Police locale, dont il souhaitait continuer à s'assurer les services après la disparition de ladite Police. La personne concernée est entrée en fonction comme vice-chancelier au 1^{er} novembre 2006 et comme préposé au Contrôle des habitants au 1^{er} janvier 2007. Pour plus de renseignements à propos du Contrôle des habitants, il est bien sûr recommandé de se référer au chapitre concernant ce service.

Economat communal

Enfin, le quatrième et dernier secteur est celui de l'Economat communal et occupait pendant l'année 2006 deux personnes à plein temps, soit le responsable du secteur et un agent technique. Ce secteur a été fermé progressivement entre décembre 2006 et avril 2007.

Pour mémoire, il est ressorti d'une vaste étude sur les économats à travers le canton qu'il y avait une importante surcapacité. Un regroupement s'avérait donc nécessaire, ce qui a été décidé par le Conseil d'Etat et le Conseil communal. La Ville de La Chaux-de-Fonds a du coup décidé la fermeture complète de son Economat. La partie « matériel de bureau »

a fermé ses portes à fin décembre 2006, transférant à cette même date l'agent technique de l'Economat à l'Etat. Les livraisons de matériel sont assurées depuis le 1^{er} janvier 2007 par l'Etat. Sept lieux de livraisons au sein de l'administration communale ont été déterminés et toutes les commandes se font par voie électronique. A mi-avril 2007 il en est allé de même pour la partie « centrale d'impression » et l'Economat communal a alors disparu. Tous les moyens d'impressions ont été transférés à Fleurier, deux antennes subsistant au Cifom et au CPLN. Les imprimés sont exécutés selon leur complexité et leur urgence à Fleurier, Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds. Quant au responsable de l'Economat communal, il a pris une retraite partielle à fin avril 2007, poursuivant une activité pour la Ville comme chauffeur de bus scolaires.

CONTRÔLE DES HABITANTS – ETAT CIVIL

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2007 à l'exercice 2006)

Personnel

M. François-Xavier Jobin, préposé du service, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2006. Il a été remplacé au 1^{er} janvier 2007 par M. Michel Villarejo, avec le titre de vice-chancelier, préposé au Contrôle des habitants.

Une collaboratrice avec un taux d'activité de 30% a quitté le service à fin juillet 2007. Cette diminution d'effectif a été partiellement compensée par l'augmentation du taux d'activité de 80% à 100% d'une personne du service, ceci avec effet au 1^{er} août.

Sujets d'actualité / projets menés en 2007

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Dès le 10 avril, modification et harmonisation de l'horaire d'ouverture des bureaux avec d'autres services communaux (ancien horaire : 07h45-12h00 et 13h30-17h00 / nouvel horaire : 08h30-11h30 et 14h00-17h00, le jeudi jusqu'à 18h00), ceci pour mieux répondre aux besoins des usagers et pour une organisation plus rationnelle du service.
- Dès le scrutin fédéral et cantonal du 17 juin 2007, le bureau de vote, sis habituellement à l'ancienne Halle aux enchères, a été déplacé définitivement dans les locaux du Contrôle des habitants, ceci pour des raisons techniques et financières.
- Durant les vacances horlogères (du 16 juillet au 3 août 2007), réduction de l'horaire d'ouverture des guichets avec plusieurs autres services communaux. Les bureaux étaient fermés durant les après-midi sauf le jeudi de 16h00 à 18h00.
- Installation d'un photomaton dans les locaux du Contrôle des habitants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Il reste propriété d'une entreprise privée qui reverse à la Ville une partie du chiffre d'affaires.
- Formation de 4 collaborateurs au cours « la qualité dans l'accueil du client », 2 à des cours d'informatique selon le concept e-learning, 1 au cours interentreprise pour le suivi des apprenant-e-s et 1 au cours de management pour cadres. Tous ces cours ont été pilotés par le SRH.
- Utilisation accrue de la GED (gestion électronique des documents). Les dossiers de naturalisation et du personnel sont venus compléter la liste déjà existante.
- Rédaction du cahier des charges de tout le personnel en prévision de la mise en place de l'outil d'évaluation.
- Participation à différents groupes de travail pour le suivi des projets suivants :
 - mise en place du paiement par cartes bancaires (Maestro-Postfinance)
 - comité de pilotage ETIC en prévision de la migration de la base de données de la population
 - description du cahier des charges de plusieurs prestations du Contrôle des habitants en prévision de leur mise en ligne dans le GU (guichet unique).
 - comité de pilotage cantonal « harmonisation des registres » en prévision du recensement fédéral 2010 qui sera effectué sur la base des registres.
 - groupe de travail « numérotation physique des logements » de l'OFS en prévision de l'attribution des indicateurs fédéraux de bâtiments et logements à toute la population.

Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 2944 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2008 par le Service économique. L'établissement de cette statistique occupe une personne durant 6 mois à 50%, l'équivalent donc d'un 0.25 EPT.

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2007 selon les directives de l'Office cantonal de la statistique. Il enregistre 37 023 habitants contre 37 038 à fin décembre 2006, soit une diminution de 15 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 239 (-27), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 5 (+1), permis L, 58 (-52), permis N, 18 (-5), les travailleurs frontaliers, 3 848 (+633) y compris pour ces derniers les frontaliers domiciliés en ville, 16 (-3).

Le nombre d'arrivées, 1 966, est inférieur à celui des départs, 2 028, et le mouvement naturel est de 363 naissances pour 389 décès.

Il y a 18 430 ménages (+19) dans notre ville.

Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (4 333) est en hausse (+135).

Les naturalisations facilitées 32 (-8) et les naturalisations ordinaires 227 (-35) sont à la baisse.

La longévité est de 75.8 ans (73.7) pour les hommes et de 80.3 ans (80.3) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 21.50% de la population régulière (-0.27%), les personnes actives le 58.65% (+0.2%) et les retraités le 19.85% (+0.07%).

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

1 966	dépôts de papiers	(+87)
2 028	retraits de papiers	(+60)
428	majorités	(-53)
363	naissances	(-42)
389	décès	(-47)

Il a été établi:

1 908	cartes d'identité adultes	(-436)
1 098	cartes d'identité enfants	(+72)
1 095	passports adultes	(-767)
400	passports enfants	(-73)
84	passports biométriques	(+81)
34	passports provisoires	(-8)

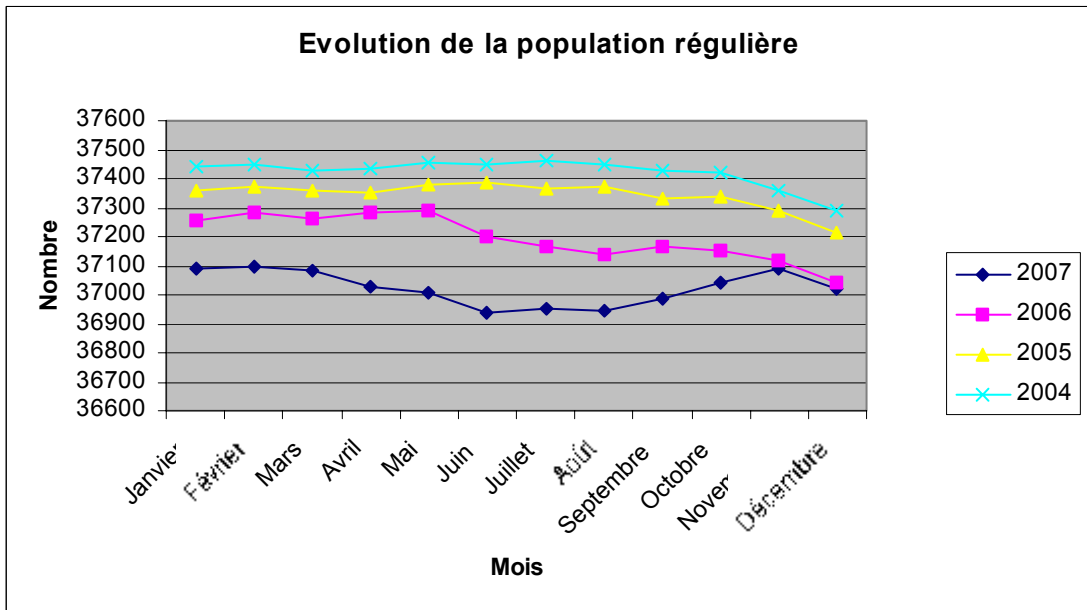
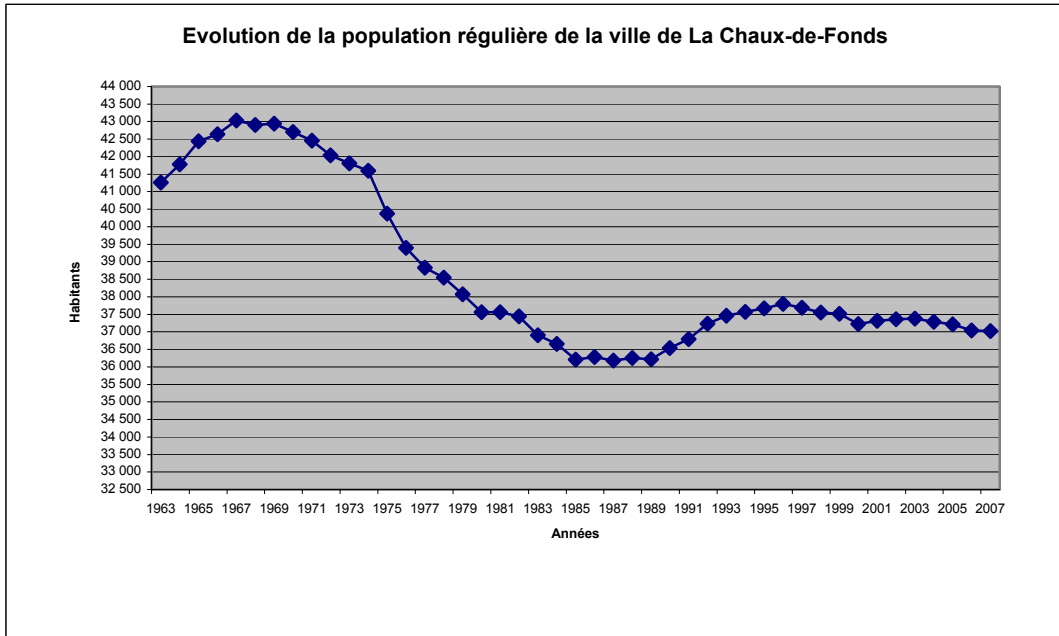
Population étrangère

Durant l'année 2007, 6 527 taxes pour les permis de séjour (+2 308) ont été encaissées. Cela représente CHF 456'626.- (+177'426.-) dont CHF 255'621.50 (+ 100'943.50) reviennent à la commune.

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2007

		Diff. dès 1.1.2007
Habitants réguliers	37 023	- 15
Population totale	37 413	-76
Nombre de ménages	18 430	19



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2006
Déclarations de domicile et assentiments	128	111	239	- 27
Permis F -1 an	4	1	5	1
Permis G	9	7	16	- 3
Permis L -1 an	32	26	58	- 52
Permis N -1 an	14	4	18	- 5
Permis 1 -1 an	18	17	35	14
Permis 1 +1 an	8	11	19	11
Totaux	213	177	390	- 61

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2007
Permis B	1 431	1 327	2 758	306
Permis C	3 877	3 506	7 383	- 82
Permis F +1 an	131	148	279	- 47
Permis L +1 an	18	13	31	- 17
Permis N +1 an	86	59	145	- 33
Totaux	5 543	5 053	10 596	127

Frontaliers

Total	Diff. dès 1.1.2007
3 848	633

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2007
267	316	583	47

Etat civil

	Suisse		Etrangers		Total	%	Diff. dès 1.1.2006
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Célibataire	5 607	5 203	2 330	1 976	15 116	40.83%	140
Marié(e)	4 898	5 117	2 524	2 211	14 750	39.84%	- 189
Séparé(e)	362	437	291	258	1 348	3.64%	- 17
Divorcé(e)	912	1 639	352	372	3 275	8.85%	101
Veuf/veuve	353	1 899	46	236	2 534	6.84%	- 50
Totaux	12 132	14 295	5 543	5 053	37 023	100.00%	- 15

Confession

	Suisse		Etrangers		Total	%	Diff. dès 1.1.2007
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Protestant	5 430	6 466	156	169	12 221	33.01%	- 278
Catholique romain	4 172	5 395	3 601	3 284	16 452	44.44%	- 20
Catholique chrétien	61	80	7	17	165	0.45%	11
Communauté chrétienne	16	18	31	37	102	0.28%	36
Israélite	48	59	14	10	131	0.35%	- 1
Musulman	446	347	856	749	2 398	6.48%	34
Communauté religieuse	323	370	233	259	1 185	3.20%	14
Aucune appartenance	1 635	1 559	642	527	4 363	11.79%	190
Sans indication	1	1	3	1	6	0.02%	- 1
Totaux	12 132	14 295	5 543	5 053	37 023	100.00%	- 15

Sexe

Hommes	17 675	47.74%
Femmes	19 348	52.26%
Total	37 023	100.00%

Ressortissants de La Chaux-de-Fonds

	Hommes	Femmes	Total	% / CH
	2 072	2 261	4 333	16.40 %

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2007
Neuchâtel	4 555	5 307	9 862	37.32%	66
Appenzell Rh.-Ext.	26	32	58	0.22%	- 1
Appenzell Rh.-Int.	12	7	19	0.07%	- 1
Argovie	196	213	409	1.55%	- 16
Bâle Campagne	53	63	116	0.44%	2
Bâle Ville	45	55	100	0.38%	- 8
Berne	3 051	3 567	6 618	25.04%	- 79
Fribourg	748	858	1 606	6.08%	- 23
Genève	103	127	230	0.87%	5
Glaris	14	19	33	0.13%	1
Grisons	39	47	86	0.33%	- 2
Jura	1 488	1 792	3 280	12.41%	- 52
Lucerne	134	172	306	1.16%	- 6
Nidwald	3	7	10	0.04%	1
Obwald	7	11	18	0.07%	0
Schaffhouse	11	22	33	0.13%	0
Schwyz	35	39	74	0.28%	0

Soleure	132	193	325	1.23%	- 8
Saint-Gall	87	106	193	0.73%	0
Tessin	196	221	417	1.58%	- 9
Thurgovie	68	82	150	0.57%	- 11
Uri	3	12	15	0.06%	0
Valais	192	256	448	1.70%	5
Vaud	763	856	1 619	6.13%	1
Zoug	7	6	13	0.05%	2
Zürich	164	225	389	1.47%	- 9
Totaux	12 132	14 295	26 427	100.00%	- 142

Naturalisation

Naturalisation facilitée	32
Naturalisation ordinaire	227

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres Pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2007
Suisse	12 132	14 295	26 427	71.38%	- 142
Union européenne	4 014	3 490	7 504	20.26%	220
Autres pays	1 529	1 563	3 092	8.36%	-93
Totaux	17 675	19 348	37 023	100.00%	- 15

Les ressortissants étrangers des Etats tiers représentent le 8.36% (-0.24%) de la population régulière.

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2007
Afrique	525	544	1069	2.89%	-8
Allemagne	65	33	98	0.27%	7
Amérique du Nord	18	26	44	0.12%	-1
Amérique du Sud	62	138	200	0.54%	19
Asie	197	194	391	1.06%	-6
Autriche	7	3	10	0.03%	-1
Belgique	39	38	77	0.21%	-3
Bulgarie		6	6	0.02%	6
Espagne	364	344	708	1.91%	-53
Ex-Yougoslavie	486	458	944	2.55%	-44
Finlande	2	2	4	0.01%	1
France	565	511	1076	2.91%	29
Grande-Bretagne	19	12	31	0.08%	-1
Grèce	0	0	0	0.00%	-1
Hongrie		2	2	0.01%	-1
Irlande	1	1	2	0.01%	0

Contrôle des habitants

Italie	1121	873	1994	5.39%	-48
Lituanie	0	0	0	0.00%	-2
Pays-Bas	13	12	25	0.07%	0
Pays de l'Est	14	33	47	0.13%	-48
Pologne	7	10	17	0.05%	-3
Portugal	1788	1604	3392	9.16%	246
Roumanie	17	28	45	0.12%	45
Slovaquie	1	5	6	0.02%	1
Slovénie	6	2	8	0.02%	0
Suède		1	1	0.00%	-1
Suisse	12132	14295	26427	71.38%	-142
Tchèque		3	3	0.01%	-1
Turquie	222	168	390	1.05%	-3
Apatride / Pays inconnu	4	2	6	0.02%	-2
Totaux	17675	19348	37023	100.00%	-15

Concernant les colonies étrangères, les portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 32.01% (+1.96%) des étrangers, suivis des italiens 18.81% (-0.7%) et des français 10.15% (+0.15%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7 504 (+220), représentent le 70.82% (+1.9%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville. Dans l'augmentation de 220 unités, il faut tenir compte des 51 ressortissants hongrois et roumains qui ont adhéré à l'UE le 1^{er} janvier 2007.

Durée de séjour de la population régulière (suisse et étrangers)

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	81	110	191
De 6 mois à 1 an	78	103	181
De 1 an à 2 ans	100	117	217
De 2 ans à 3 ans	73	86	159
De 3 ans à 4 ans	71	73	144
De 4 ans à 5 ans	50	46	96
De 5 ans à 10 ans	139	127	266
De 10 ans à 15 ans	74	85	159
De 15 ans à 20 ans	62	74	136
Plus de 20 ans	227	252	479
Totaux	955	1 073	2 028

Statistiques selon l'âge au 31 décembre 2007

Ages	Année naissance	Suisse		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1 année	2007	116	131	54	52	353	353
2 ans	2006	124	147	67	64	402	755
3 ans	2005	139	133	70	56	398	1153
4 ans	2004	119	105	64	63	351	1504
5 ans	2003	123	122	59	76	380	1884
6 ans	2002	153	118	71	56	398	2282
7 ans	2001	123	126	71	77	397	2679
8 ans	2000	138	127	65	78	408	3087
9 ans	1999	145	150	54	73	422	3509
10 ans	1998	150	108	67	65	390	3899

Contrôle des habitants

Ages	Année naissance	Suisse		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
11 ans	1997	143	133	67	67	410	4309
12 ans	1996	166	144	76	68	454	4763
13 ans	1995	157	132	65	82	436	5199
14 ans	1994	152	140	64	78	434	5633
15 ans	1993	153	160	77	56	446	6079
16 ans	1992	180	168	77	74	499	6578
17 ans	1991	166	161	60	63	450	7028
18 ans	1990	198	191	64	54	507	7535
19 ans	1989	162	151	56	59	428	7963
20 ans	1988	182	168	58	74	482	8445
21 ans	1987	163	165	50	56	434	8879
22 ans	1986	165	169	65	70	469	9348
23 ans	1985	147	163	77	73	460	9808
24 ans	1984	123	161	78	66	428	10236
25 ans	1983	133	157	88	77	455	10691
26 ans	1982	144	149	91	92	476	11167
27 ans	1981	157	164	112	99	532	11699
28 ans	1980	141	136	113	88	478	12177
29 ans	1979	137	136	112	94	479	12656
30 ans	1978	122	142	114	105	483	13139
31 ans	1977	134	112	99	108	453	13592
32 ans	1976	142	107	114	114	477	14069
33 ans	1975	117	140	102	96	455	14524
34 ans	1974	129	133	106	114	482	15006
35 ans	1973	144	154	92	101	491	15497
36 ans	1972	156	171	118	116	561	16058
37 ans	1971	159	151	115	108	533	16591
38 ans	1970	173	151	112	130	566	17157
39 ans	1969	132	155	113	87	487	17644
40 ans	1968	150	178	133	110	571	18215
41 ans	1967	156	197	123	107	583	18798
42 ans	1966	169	165	120	140	594	19392
43 ans	1965	170	221	114	92	597	19989
44 ans	1964	192	196	114	111	613	20602
45 ans	1963	175	194	109	81	559	21161
46 ans	1962	174	222	123	81	600	21761
47 ans	1961	186	198	89	68	541	22302
48 ans	1960	194	196	96	69	555	22857
49 ans	1959	179	204	105	64	552	23409
50 ans	1958	161	170	72	54	457	23866
51 ans	1957	167	197	72	49	485	24351
52 ans	1956	190	186	66	37	479	24830
53 ans	1955	156	194	64	39	453	25283
54 ans	1954	163	168	62	42	435	25718
55 ans	1953	170	183	56	44	453	26171
56 ans	1952	167	185	58	40	450	26621
57 ans	1951	144	161	53	36	394	27015
58 ans	1950	148	187	47	40	422	27437
59 ans	1949	144	170	41	45	400	27837
60 ans	1948	137	192	56	28	413	28250
61 ans	1947	147	193	33	24	397	28647
62 ans	1946	148	208	43	30	429	29076
63 ans	1945	154	188	35	21	398	29474
64 ans	1944	153	158	44	27	382	29856
65 ans	1943	158	182	38	22	400	30256
66 ans	1942	140	170	27	23	360	30616
67 ans	1941	114	159	37	24	334	30950
68 ans	1940	98	155	35	30	318	31268
69 ans	1939	102	144	25	31	302	31570
70 ans	1938	106	131	24	21	282	31852

Contrôle des habitants

Ages	Année naissance	Suisse		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
71 ans	1937	84	137	33	24	278	32130
72 ans	1936	91	154	28	24	297	32427
73 ans	1935	102	168	16	26	312	32739
74 ans	1934	101	149	24	23	297	33036
75 ans	1933	113	172	21	26	332	33368
76 ans	1932	92	172	20	27	311	33679
77 ans	1931	107	178	16	18	319	33998
78 ans	1930	81	173	22	20	296	34294
79 ans	1929	99	159	15	12	285	34579
80 ans	1928	70	162	15	14	261	34840
81 ans	1927	90	146	6	14	256	35096
82 ans	1926	92	147	9	11	259	35355
83 ans	1925	74	137	5	6	222	35577
84 ans	1924	68	131	4	9	212	35789
85 ans	1923	65	118	8	11	202	35991
86 ans	1922	63	127	2	6	198	36189
87 ans	1921	66	102	2	7	177	36366
88 ans	1920	48	101	3	2	154	36520
89 ans	1919	29	81	2	3	115	36635
90 ans	1918	21	61		2	84	36719
91 ans	1917	14	42		2	58	36777
92 ans	1916	8	51		3	62	36839
93 ans	1915	7	28	1	1	37	36876
94 ans	1914	12	32			44	36920
95 ans	1913	6	28			34	36954
96 ans	1912	3	19		2	24	36978
97 ans	1911	3	16		1	20	36998
98 ans	1910	1	10			11	37009
99 ans	1909	2	4			6	37015
100 ans	1908	1	2			3	37018
101 ans	1907		4			4	37022
106 ans	1902		1			1	37023
Totau		12 132	14 295	5 543	5 053	37 023	37 023

Mouvements migratoires des Suisses – Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	7	18	30	4	15	22	96
Février	3	15	12	1	12	8	51
Mars	6	13	19	4	7	22	71
Avril	3	11	18	1	11	18	62
Mai	8	8	10	2	14	14	56
Juin	9	6	13	4	10	14	56
Juillet	3	18	27	2	13	17	80
Août	3	4	20	4	11	27	69
Septembre	1	11	9	3	13	19	56
Octobre	6	16	40	6	25	30	123
Novembre	4	7	17	5	23	13	69
Décembre	4	9	13		10	17	53
Totaux	57	136	228	36	164	221	842

Mouvements migratoires des Suisses - Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	6	24	27	9	13	17	96
Février	6	12	12	7	16	13	66
Mars	6	18	29	13	16	23	105
Avril	16	15	24	11	10	23	99
Mai	7	14	27	14	15	24	101
Juin	19	31	29	15	35	43	172
Juillet	12	15	24	11	22	22	106
Août	11	17	25	8	15	30	106
Septembre	5	14	23	9	21	21	93
Octobre	7	11	26	5	11	26	86
Novembre	7	16	6	6	19	15	69
Décembre	9	17	16	5	16	24	87
Totaux	111	204	268	113	209	281	1 186

Mouvements migratoires des étrangers - Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	24	9	8	22	9	12	84
Février	30	10	17	22	9	12	100
Mars	30	5	18	31	7	8	99
Avril	34	9	17	22	6	11	99
Mai	27	6	7	28	3	7	78
Juin	25	7	14	20	5	8	79
Juillet	33	4	13	31	9	12	102
Août	52	7	13	47	9	2	130
Septembre	36	9	4	40	10	6	105
Octobre	36	7	16	29	8	15	111
Novembre	27	7	13	19	2	6	74
Décembre	22	7	9	17	4	4	63
TOTAUX	376	87	149	328	81	103	1 124

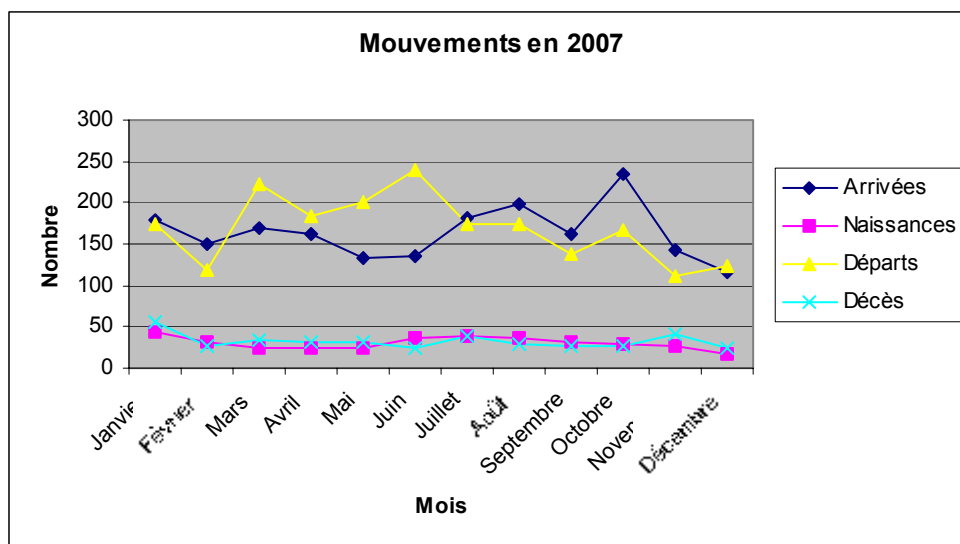
Mouvements migratoires des étrangers - Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	14	11	17	9	12	15	78
Février	21	4	7	7	5	8	52
Mars	57	5	17	22	5	11	117
Avril	22	9	18	10	8	18	85
Mai	35	10	12	34	3	5	99

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Juin	18	10	10	13	14	3	68
Juillet	16	4	14	17	2	16	69
Août	18	5	15	17	4	10	69
Septembre	8	6	9	9	5	7	44
Octobre	17	7	24	17	8	8	81
Novembre	12	6	8	11	2	4	43
Décembre	10	3	11	4	6	3	37
Totaux	248	80	162	170	74	108	842

Evolution mensuelle

	Arrivées	Naissances	Départs	Décès
Janvier	180	43	174	55
Février	151	32	118	26
Mars	170	24	222	34
Avril	161	23	184	32
Mai	134	24	200	31
Juin	135	37	240	24
Juillet	182	38	175	38
Août	199	37	175	30
Septembre	161	31	137	27
Octobre	234	30	167	27
Novembre	143	27	112	40
Décembre	116	17	124	25
Totaux	1 966	363	2 028	389



Statistiques sur la population

Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	250	14.60%	268	14.37%	-18
Canton de Neuchâtel	406	23.72%	545	29.22%	-139
Jura bernois et Jura	143	8.35%	163	8.74%	-20
Autres cantons romands	175	10.22%	253	13.57%	-78
Suisse alémanique	63	3.68%	70	3.75%	-7
Suisse italienne	2	0.12%	12	0.64%	-10
France	136	7.94%	156	8.37%	-20
Italie	36	2.10%	29	1.56%	7
Espagne	6	0.35%	63	3.38%	-57
Portugal	316	18.46%	85	4.56%	231
Autres pays de l'Union européenne	37	2.16%	42	2.25%	-5
Autres pays	142	8.29%	179	9.60%	-37
Totaux	1 712	100.00%	1 865	100.00%	-153

Groupe professionnel

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Agriculture-horticulture	8	0.47%	6	0.32%	2
Arts graphiques-imprimerie	6	0.35%	7	0.38%	-1
Métallurgie-mécanique	45	2.63%	54	2.90%	-9
Horlogerie-bijouterie	186	10.86%	175	9.38%	11
Bâtiment-génie civil	101	5.90%	72	3.86%	29
Alimentation	34	1.99%	26	1.39%	8
Habillement	5	0.29%	6	0.32%	-1
Hôtellerie-restauration	59	3.45%	53	2.84%	6
Garages-carrosseries	7	0.41%	9	0.48%	-2
Transports & Communications	15	0.88%	17	0.91%	-2
Banques & Assurances	5	0.29%	6	0.32%	-1
Services informatiques	8	0.47%	20	1.07%	-12
Enseignement	25	1.46%	37	1.98%	-12
Services de santé	78	4.56%	120	6.43%	-42
Service de maison-ménagère	79	4.61%	53	2.84%	26
Administration	46	2.69%	72	3.86%	-26
Autres groupes professionnels	234	13.67%	281	15.07%	-47
Sans profession	176	10.28%	137	7.35%	39
Sans emploi	162	9.46%	170	9.12%	-8
Enfants-étudiants	384	22.43%	460	24.67%	-76
Retraités	49	2.86%	84	4.50%	-35
Totaux	1 712	100.00%	1 865	100.00%	-153

Raison du mouvement

	Arrivées	%	Départs	%
Arrivée stage - étude	26	1.52%		
Arrivée nouvelle situation prof.	586	34.23%		
Arrivée logement	163	9.52%		
Arrivée raisons de famille	628	36.68%		
Arrivée retour au pays	33	1.93%		
Arrivée demande d'asile	49	2.86%		
Arrivée autres motifs	79	4.61%		
Arrivée regroup. familial étranger	148	8.65%		
Départ stage - étude			11	0.59%
Départ nouvelle situation prof.			352	18.87%
Départ logement			279	14.96%
Départ raisons de famille			621	33.30%
Départ retour au pays			207	11.10%
Départ à l'étranger			158	8.47%
Départ demande d'asile			93	4.99%
Départ autres motifs			144	7.72%
Totaux	1 712	100.00%	1 865	100.00%

Revenus

Revenu imposable des contribuables partis	Départs	%
Jusqu'à 20 000 francs	324	19.12%
De 20 001 à 40 000 francs	230	13.57%
De 40 001 à 60 000 francs	165	9.74%
De 60 001 à 100 000 francs	96	5.66%
Plus de 100 000 francs	38	2.24%
Personnes non-contribuables	611	36.05%
Epouses de contribuables	231	13.63%
Totaux	1 695	100.00%

Fortunes

Fortune imposable des contribuables partis	Départs	%
Pas de fortune	362	21.36%
Jusqu'à 20 000 francs	239	14.10%
De 20 001 à 40 000 francs	78	4.60%
De 40 001 à 60 000 francs	35	2.07%
De 60 001 à 100 000 francs	49	2.89%
Plus de 100 000 francs	187	11.03%
Personnes non-contribuables	527	31.09%
Epouses de contribuables	218	12.86%
Totaux	1 695	100.00%

Droits politiques

Initiatives populaires et législatives en 2007

Initiative populaire fédérale "Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Liste de signatures (284):	1 055	3 334	146 904
Signatures annulées :	233	46	2 060
Signatures valables :	822	3 288	144 844

Cette initiative a recueilli 144 844 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (267) :	975	3 214	109 530
Signatures annulées :	147	20	306
Signatures valables :	828	3 194	109 224

Cette initiative a recueilli 109 224 signatures valables et a abouti.

Initiative législative cantonale "Fumée passive et santé"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (663) :	2'885	11 593
Signatures annulées :	288	1 113
Signatures valables :	2 597	10 480

Cette initiative a recueilli 10 480 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (241) :	2 110	7 675
Signatures annulées :	186	762
Signatures valables :	1 924	6 913

Cette initiative a recueilli 6 913 signatures valables et a abouti.

Référendums en 2007

Référendum contre la modification du 6 octobre 2006 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI)

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (458) :	1 618	3 657	66 637
Signatures annulées :	174	11	132
Signatures valables :	1 444	3 646	66 505

Ce référendum a recueilli 66 505 signatures valables et a abouti.

Référendum contre la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (210) :	603	1 847	57 769
Signatures annulées :	46	8	243
Signatures valables :	557	1 839	57 526

Ce référendum a recueilli 57 526 signatures valables et a abouti.

Référendum cantonal contre la loi sur l'éligibilité des étrangers en matière communale

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (198) :	1 531	4 958
Signatures annulées :	107	203
Signatures valables :	1 424	4 755

Ce référendum a recueilli 4 755 signatures valables et a abouti.

Motions populaires en 2007

Motion populaire cantonale "Permettre un juste accès au travail pour les domiciliés en Suisse"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (7) :	33
Signatures annulées :	5
Signatures valables :	28

Cette motion munie de 115 signatures a été déposée au Grand Conseil le 6 novembre 2007.

Motion populaire cantonale "Pour la suppression du quorum électoral"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (15) :	63
Signatures annulées :	4
	4
Signatures valables :	59

Cette motion munie de 192 signatures a été déposée au Grand Conseil le 6 novembre 2007.

Motion populaire cantonale "Pour une maternité unique"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (1) :	4
Signatures annulées :	0
	0
Signatures valables :	4

Cette motion munie de 235 signatures a été acceptée par le Grand Conseil le 5 septembre 2007.

Motion populaire cantonale "Salaires du personnel de la santé. Honorez la parole donnée"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (201) :	777
Signatures annulées :	42
	42
Signatures valables :	735

Cette motion munie de 3 147 signatures a été déposée au Grand Conseil le 28 mars 2007.

Votations en 2007

Votation fédérale du 11 mars 2007

- sur l'initiative populaire du 9 décembre 2004 « Pour une caisse maladie unique et sociale »

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	21 963	11 900	151	6 967	4 782
Canton :	106 795	61 464	820	31 135	29 509
Confédération :	4 914 140	2 257 903	25 773	641 917	1 590 213

L'initiative populaire a été rejetée par le peuple, par 1 590 213 non, contre 641 917 oui, ainsi que par les cantons, par 18 et 6 demi-cantons non contre 2 oui.

Participation électorale : Ville 54,18%, Canton 57,55%, Confédération 45,95%.

Votation fédérale du 17 juin 2007

- sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5^{ème} révision de l'AI)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	21 913	9 372	116	4 202	5 054
Canton :	106 858	50 102	824	24 606	24 672
Confédération :	4 929 272	1 784 498	25 588	1 039 282	719 628

La modification a été acceptée par le peuple, par 1 039 282 oui, contre 719 628 non.

Participation électorale : Ville 42,77%, Canton 46,89%, Confédération 36.20%.

Votations cantonales du 17 juin 2007

- sur la modification de la Constitution – Surveillance autorités judiciaires

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 596	10 407	558	8 754	1 095
Canton :	128 245	52 241	2 893	44 750	6 598

La modification a été acceptée par le peuple, par 44 750 oui contre 6 598 non.

- sur la modification de la Constitution – Initiative et référendum populaires

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 596	10 422	558	8 025	1 839
Canton :	128 245	54 245	2 669	39 959	11 617

La modification a été acceptée par le peuple, par 39 959 oui contre 11 617 non.

- sur l'initiative populaire « Pas de démocratie au rabais – éligibilité des immigré-e-s »

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 596	10 518	165	4 633	5 720
Canton :	128 245	54 889	807	22 000	32 082

L'initiative a été rejetée par le peuple, par 32 082 non contre 22 000 oui.

- de la loi sur l'éligibilité des étrangers en matière communale

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 596	10 510	134	5 697	4 679
Canton :	128 245	54 886	635	29 513	24 738

La loi a été acceptée par le peuple, par 29 513 oui contre 24 738 non.

Participation électorale : Ville 38.11%, Canton 42.80%.

Elections en 2007

Election au Conseil national du 21 octobre 2007

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Bulletins valables
Ville :	21 864	10 293	105	10 188
District :	22 831	10 791	108	10 683
Canton	107 147	53 816	545	53 271

Participation électorale : Ville 47,08%, District 47,26%, Canton 50,23%.

Election au Conseil des Etats du 21 octobre 2007

Premier tour de scrutin

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Bulletins valables
Ville :	27 466	11 379	169	11 210
District :	28 471	11 885	173	11 712
Canton	128 231	58 373	667	57 706

Participation électorale : Ville 41.43%, District 41.74%, Canton 45.52%.

Election au Conseil des Etats du 11 novembre 2007

Second tour de scrutin

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Bulletins valables
Ville :	27 468	9 800	111	9 689
District :	28 469	10 288	116	10 172
Canton	128 176	52 748	453	52 295

Participation électorale : Ville 35,68%, District 36,14%, Canton 41,15%.

Finances, économie et urbanisme

SERVICE ÉCONOMIQUE

Remarque : les chiffres présentés ci-dessous font, sauf mention du contraire, référence aux trois premiers trimestres 2007, la plupart des données annuelles n'étant pas encore disponible au moment de la rédaction de ce rapport.

Contexte mondial

La crise américaine du marché immobilier résidentiel et celle plus générale du crédit qui s'est précisée depuis le mois d'août dernier provoquent de grandes incertitudes sur les marchés internationaux depuis l'été dernier. Toutefois, l'économie mondiale a encore connu une croissance marquée pendant l'automne. Au troisième trimestre, l'expansion aux Etats-Unis, en Europe et au Japon s'est même nettement accélérée par rapport aux premiers semestres de l'année. Aux Etats-Unis, les conséquences de la crise de l'immobilier sont encore restées cantonnées aux investissements dans la construction de logements et la consommation privée. Quant aux nouveaux pays industrialisés et aux économies émergentes, la plupart d'entre eux ont affiché une expansion encore très dynamique, non seulement en Asie où les centres de croissance que sont l'Inde et la Chine ne manifestent aucun signe d'essoufflement ni de relâchement, mais également en Amérique latine et en Europe de l'Est.

La flambée des prix du pétrole dans le courant de l'année – grim pant jusqu'à 100 dollars le baril, contre à peine 60 dollars US il y a un an – ainsi que celle des prix d'autres matières premières ont eu un impact non négligeable sur le renchérissement des prix à la consommation. Le taux d'inflation a atteint 4,3% aux Etats-Unis et 3,1% dans la zone euro en novembre.

Le rythme de croissance de la zone euro s'est accéléré et s'appuie sur une base large et solide. La conjoncture au sein de l'Union Européenne bénéficie de la vitalité de la demande intérieure et d'une excellente tenue des dépenses d'investissement et de consommation. L'amélioration de la situation sur le marché du travail européen se poursuit. De même, les exportations ont connu une nouvelle montée en puissance.

Economie suisse

La croissance économique a été dynamique et a bénéficié d'une large assise. L'évolution annuelle du PIB devrait être de +2,8%. Cette croissance est essentiellement imputable au commerce extérieur, à la consommation privée et aux investissements en biens d'équipement. Par contre, les investissements dans la construction, les dépenses publiques et les variations de stocks ont eu une influence légèrement négative sur l'évolution du PIB. L'économie suisse connaît une période particulièrement faste, il faut remonter au début des années 1990 pour trouver une situation identique.

Emploi

Tous les indicateurs du baromètre de l'emploi affichent un rythme de croissance soutenu. Aussi bien le nombre de personnes actives occupées que celui des emplois a fortement progressé. A la fin du 3e trimestre 2007, la Suisse comptait 2,3% d'actifs occupés de plus qu'un an auparavant selon la statistique de la population active occupée. Pour le 7e trimestre consécutif, la progression du nombre d'actifs occupés dépasse les 2% en rythme annuel. Selon la statistique de l'emploi, la croissance du nombre d'emplois a atteint 2,7% en rythme annuel. Cette nette progression s'est manifestée aussi bien au niveau de l'emploi total des secteurs secondaire (+2,5%) et tertiaire (+2,7%), qu'au niveau du total de l'emploi exprimé en équivalents plein temps (+2,7%).

Le recul prononcé du chômage déjà amorcé en 2006 a continué sur sa lancée pendant toute l'année 2007. De 131'057 en janvier, le nombre de chômeurs est tombé rapidement à 99'781 à fin juin. La dynamique de la conjoncture ressentie sur le marché du travail a déployé ses effets sur l'emploi en maintenant le chômage à un faible niveau jusqu'en automne. Entre juin et septembre, le nombre de chômeurs s'est situé à trois reprises en dessous de la barre des 100'000, seuil qui n'avait plus été franchi depuis août 2002. Si le chômage accuse un recul important de plus de 31'000 personnes au premier semestre, il ne progresse que de 9'200 personnes environ au deuxième semestre. L'augmentation notée à la fin de l'année est due essentiellement à des facteurs saisonniers. Pour la quatrième fois consécutive, le nombre de chômeurs enregistré à la fin de l'année est inférieur à celui observé au début de l'année. En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs inscrits s'est élevé en 2007 à 109'189, soit 22'343 ou 17,0% de moins que l'année précédente. Quant au taux de chômage, il s'élève à 2,8% en moyenne annuelle (-0,5 point de pourcentage par rapport à 2006).

L'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits) a chuté rapidement et fortement entre janvier et septembre, passant de 193'176 à 154'395 personnes. Il a ensuite de nouveau augmenté sous l'influence des facteurs saisonniers dès octobre, la hausse s'accélé rant légèrement en novembre et en décembre (jusqu'à 164'838 personnes). Au final, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits atteint 167'659 en moyenne annuelle (29'755 de moins que l'année précédente).

Secteurs

D'après un sondage conjoncturel de septembre, l'utilisation des capacités dans l'industrie suisse est de 91,4% au troisième trimestre, ce qui présente le meilleur résultat depuis 1991, soit le début de l'enquête. L'industrie poursuit son essor. Les entreprises ont profité du stimulant des prix et de la progression largement diversifiée des entrées de commandes domestiques et étrangères. Les chiffres d'affaires et bénéfices se sont fortement accrus au-delà des attentes.

Les secteurs à forte vocation exportatrice et notamment les fabricants d'articles de luxe dans l'horlogerie et le textile se sont bien profilés en raison de la fermeté de l'euro et de marchés d'exportation européens et asiatiques florissants. Les secteurs plus axés sur le marché national témoignent eux aussi de la bonne marche des affaires.

L'industrie garde sa pleine forme. Tant la demande suisse que celle de l'étranger est dynamique et les entrées de commandes ont encore progressé. Grâce à l'augmentation des volumes et des prix, les bénéfices se sont accrus. Les carnets de commandes sont pleins et la réserve de travail a augmenté plus fortement qu'escompté.

Le secteur des machines a profité d'une forte demande étrangère et d'un cours de l'euro favorable. Toutefois la croissance de la réserve de travail s'essouffle et on note une stabilisation des activités.

L'électrotechnique a constaté un refroidissement de la demande et les exportations n'ont pas progressé. La demande suisse a elle progressé, mais la hausse de la production s'est tassée. Les bénéfices restent bons, mais inférieurs à ceux du secteur industriel dans son ensemble.

La métallurgie est un secteur florissant. Les ventes, tant indigènes qu'étrangères sont en constante augmentation. La production est en hausse et les entreprises ont largement recruté.

Les exportations de produits pharmaceutiques et chimiques ont augmenté, malgré une demande suisse plutôt décevante. Le secteur exporte 60% de ses produits dans l'Union Européenne et a donc fortement profité de la faiblesse du franc face à l'euro.

Les commandes de matières synthétiques ont été plus élevées que prévu. Le marché interne est le principal débouché de ce secteur. Toutefois, la hausse du prix des matières premières a engendré une performance inférieure à la moyenne de l'industrie.

Compte tenu de la forte saturation du marché domestique et de l'âpre compétition dans le commerce de détail, l'industrie de l'alimentation est obligée de baisser ses prix. De plus, les exportations n'ont pas progressé. En Suisse, par contre, la demande est restée stable.

L'horlogerie a poursuivi sur sa lancée et de nouveaux records des exportations ont été enregistrés. Les stocks de produits finis ont diminué, malgré l'énorme expansion de la production. La réserve de travail s'est encore accrue dans d'importantes proportions, même si les recrutements ont continué sans relâche. Pratiquement aucune entreprise n'a signalé de recul de la demande, tant au niveau suisse qu'étranger. Les bénéfices sont à la hausse et les carnets de commandes sont pleins.

Le secteur de l'imprimerie et des arts graphiques a profité d'une demande importante, toutefois la pression sur les prix est très forte.

La demande de construction de logements reste forte, mais des tendances de saturation sont signalées. La concurrence restant très vive dans le secteur de la construction, les effets sur les prix sont restés mesurés. Grâce à la bonne conjoncture, les autres secteurs du bâtiment, en particulier ceux de l'artisanat et de l'industrie, tournent à plein régime. Le génie civil fait part d'une marche des affaires en léger recul.

Le commerce de détail a profité de la bonne conjoncture et de la sécurité de l'emploi. De plus, on relève dans les zones frontalières une hausse des achats effectués par les résidents voisins, la hausse du cours de l'euro favorisant les détaillants suisses. De même, le tourisme a largement profité d'une forte progression de la demande étrangère.

Economie régionale

Emploi

Chômeurs	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	nombre	taux	nombre	taux
DISTRICT DE NEUCHÂTEL	993	3.6%	1 122	4.1%
DISTRICT DE BOUDRY	554	2.9%	624	3.3%
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS	216	3.8%	269	4.7%
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ	166	2.2%	178	2.3%
DISTRICT DU LOCLE	218	3.1%	253	3.6%

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS	795	4.1%	900	4.7%
CANTON DE NEUCHÂTEL	2 942	3.4%	3 346	3.9%
Ville de NEUCHÂTEL	732	4.2%	805	4.6%
Ville du LOCLE	189	3.7%	208	4.1%
Ville de LA CHAUX-DE-FONDS	786	4.2%	891	4.8%

Au niveau cantonal, la statistique de l'emploi s'accroît de 3,3% à fin septembre 2007. Le secteur secondaire affiche une hausse de 4,5% et 2,6% dans le secteur tertiaire.

L'enquête communale sur l'emploi n'est malheureusement pas encore disponible.

Entreprises

Comme l'année dernière, les entreprises chaux-de-fonnières sont très satisfaites de la marche des affaires. Les carnets de commandes sont pleins pour de nombreux mois et la visibilité est bonne.

L'industrie horlogère a à nouveau enregistré des exportations record pour la quatrième année consécutive. Les investissements et le recrutement sont le quotidien de la branche, car seules les capacités de production sont à la traîne.

Ce secteur représentant une large part de l'industrie locale, les autres branches profitent de son dynamisme. Ainsi, la métallurgie, les machines-outils et autres fournisseurs de la branche annoncent de bons résultats.

Les milieux de la construction et de l'immobilier se portent bien. Cependant, la concurrence reste très vive dans le gros œuvre et les marges limitées ne permettent pas de constituer des réserves.

Sellita a pratiquement terminé son nouveau site à proximité de la Gare du Crêt-du-Loche sur le terrain vendu par la Ville l'année passée. La société Choco-Diffusion a construit un entrepôt juste à côté sur un terrain cédé par un privé. A quelques centaines de mètres de là, l'entreprise FKG dentaire a inauguré son nouveau bâtiment.

Les entreprises Cartier, Montremo, Singer et Breitling ont agrandi leur bâtiment. La société Cadran Design s'est installée dans un bâtiment qu'elle a rénové à la rue Stavay-Mollondin. Il s'agit là de quelques exemples parmi les nombreuses sociétés faisant part de besoins de surfaces supplémentaires.

Le Conseil général a avalisé la vente d'un terrain situé devant Neode à l'entreprise Greubel Forsey.

De nombreux dossiers de recherche de surfaces industrielles et de terrain sont en cours de traitement.

Promotion

Le Service économique a activement collaboré à la définition de la zone industrielle du Crêt-du-Loche en parallèle à la définition et la mise en œuvre des résultat du Concours international d'aménagement. Trois grands projets d'implantation sont déjà en cours dans ce secteur en plus du projet d'extension de Néode soutenu par la Ville.

Il était prévu d'intégrer le Service communal au Développement économique neuchâtelois, toutefois la nouvelle structure mise en place par le Canton n'a pas permis à ce projet d'aboutir. La coopération reste toutefois importante.

Immobilier

En 2007, les appartements en PPE ont à nouveau connu une demande conséquente qui reste forte mais qui se stabilise. Plusieurs constructions ont vu le jour en 2007 ainsi que la pose de premières pierres de grands projets de plans de quartier d'appartements en PPE (quartier Orée-du-Bois). Le retard en construction d'appartements en PPE à La Chaux-de-Fonds étant comblé, il s'agit maintenant de ne pas créer une sur-offre. Il est également important de développer des appartements PPE au centre-ville et de ne pas se concentrer uniquement sur les abords de la commune. Le fait d'étendre le tissu urbain ne répond pas aux critères d'économie du sol et demande à la collectivité des investissements importants en terme d'équipement et de services (transports, déneigement, etc.). De plus, l'éloignement des logements du centre-ville crée des nuisances notamment en terme de trafic.

Dans cette optique et pour inciter de nouveaux habitants à s'installer à La Chaux-de-Fonds, le Service économique a établi deux documents à l'intention des pendulaires. Le premier permet aux pendulaires d'appréhender leur situation au niveau financier. Le second consiste en un guide pratique afin de faciliter l'emménagement à La Chaux-de-Fonds. Ces deux documents sont consultables en ligne sur le site internet du Service économique.

La demande de maisons individuelles reste forte en 2007, l'offre demeure cependant assez faible. Devant cet état de fait, des habitants font encore le choix de quitter notre ville pour trouver un objet immobilier qui comblera leurs attentes, en général dans une autre commune du canton, du Jura ou du Jura bernois. Durant l'année 2008, différents projets conduits ou traités par le Service d'urbanisme devraient progressivement permettre de répondre à la demande de logements individuels de qualité.

Sur le marché de la vente d'immeubles, La Chaux-de-Fonds, par la stabilité de son marché, est attractive pour les investisseurs externes désirant une rentabilité à long terme. Le marché connaît néanmoins une certaine évolution avec l'apparition sur le marché local d'acheteurs spéculateurs de l'Arc lémanique visant un retour sur investissement rapide. Certains objets spécifiques du parc immobilier, comme des parkings par exemple, ont connu un grand intérêt et ont changé plusieurs fois de propriétaires durant l'année.

Le marché de la location a retrouvé une certaine stabilité durant l'année 2007 et ce malgré plusieurs nouvelles constructions. Le taux de vacance est passé de 2.08 % en 2006 à 1.98 % en 2007 pour La Chaux-de-Fonds. Le taux de vacance du canton de Neuchâtel est quant à lui resté stable (1.28 %). On observe un clivage entre le haut et le bas du canton, les Montagnes neuchâteloises connaissant des taux de vacance bien plus importants que le Littoral. La majorité des appartements vacants à La Chaux-de-Fonds sont des 3 pièces. Ces derniers sont, pour la deuxième année consécutive, au-dessus du seuil de pénurie. Ils ne seront donc plus soumis aux restrictions de vente prévue par la LVAL (Loi cantonale limitant la mise en vente d'appartements loués). Les logements de 4 pièces connaissent une augmentation de leur taux de vacance. Cette augmentation s'explique notamment par l'attractivité des appartements en PPE en lien avec les loyers demandés pour cette taille d'appartement.

Le Service économique de La Chaux-de-Fonds répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants a connu durant l'année 2007 une forte diminution (environ 10 %). Cette diminution s'est particulièrement fait sentir dans le secteur des locaux industriels en lien avec la bonne conjoncture. Les locaux commerciaux et industriels connaissent toujours un assez fort taux de rotation (105 entrées et 138 sorties), essentiellement pour les surfaces de moins de 150 m². Malgré le fait que la liste des locaux commerciaux et industriels vacants soit disponible sur internet (plus de 1000 consultations du guichet immobilier du Service économique par mois et plus de 500 pour les listes de locaux par mois), le Service économique a reçu 69 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2007. Le conseil prend une place importante dans les activités du Service.

Le 15 août 2007, le Conseil communal a soumis un rapport d'information au Conseil général qui couvrait l'ensemble du domaine de la politique immobilière et foncière de la Ville. L'autorité exécutive souhaitait donner une vision globale de la situation et de l'évolution du marché immobilier dans notre ville, des outils à disposition des autorités dans ce domaine et de la politique immobilière et foncière que le Conseil communal compte mener dans les prochaines années. Ce rapport accepté à l'unanimité prévoyait notamment la création d'outils de politique immobilière et foncière sous la forme de sociétés immobilières. Ces dernières permettront de mener des actions concrètes, en regard d'une politique immobilière pro active, en prise directe avec le marché et ses exigences. Dans le cadre de la mise en place de ces outils, deux rapports seront soumis au législatif en 2008, si possible avant la fin de la législature.

Commerce

En 2007, le nombre de commerces à La Chaux-de-Fonds est à nouveau resté stable (chiffres 2006). Le Service économique a constaté un regain d'intérêt pour le centre-ville, dû notamment au dynamisme de ses acteurs et aux aménagements urbains en cours. De plus, un projet commercial dans les locaux de l'ancien « Au Printemps » verra le jour en 2008. On sent une saine émulation qui devrait permettre de voir apparaître de nouveaux projets commerciaux dans d'autres locaux vacants. La tendance est donc plutôt à la stabilisation voire à l'amélioration de l'offre commerciale. Il s'agit de continuer les efforts de dynamisation du centre-ville en collaboration avec l'ensemble de ses acteurs.

A l'image de l'année dernière, les personnes employées dans les commerces de détail ont significativement augmenté (113 employés supplémentaires). Cette augmentation s'explique notamment par le recours de plus en plus fréquent au travail à temps partiel.

Tout au long de l'année 2007, de nombreux contacts ont été menés avec les différentes associations de commerçants. Elles ont permis de tisser des liens de confiance avec ses acteurs et d'améliorer la communication avec ceux-ci. Au printemps 2006, un groupe de travail « Animation centre-Ville » a été créé regroupant des commerçants, des représentants du CID, de la Vieille-ville Bouge et des cafetiers-hôteliers-restaurateurs. Ce groupe de travail a pour but de réunir les acteurs du centre-ville afin de créer une nouvelle dynamique et de développer des animations ou de trouver des synergies avec les manifestations existantes. Il s'agit de donner une identité forte au centre-ville et ainsi de démontrer son attractivité. Pour ce faire, une classe de la filière HES « Ingénieur-designer » a participé à un concours mis en place par la Ville afin de créer un logo pour le centre-ville commerçant. Ce logo sera l'aboutissement d'une réflexion globale sur la définition du centre-ville commerçant autant géographiquement qu'au travers de ses acteurs. Le jury du concours se réunira au début de l'année 2008.

Le Service économique a aussi travaillé durant l'année 2007 à un projet mêlant sport, culture, commerce et industrie : La Trotteuse-Tissot. Le but est d'organiser une course à pied au centre-ville le 20 décembre 2008 (événement qui deviendra annuel) profitant de la magie de la période de Noël et des décorations de la Ville. La course sera entourée de différentes animations. Au-delà de l'aspect sportif, c'est la volonté de mettre en valeur le centre-ville au travers d'un événement convivial avec un grand rayonnement au niveau cantonal et suisse. Dès la première édition, le but du groupe de travail formé par le Service économique et regroupant le Service des sports, Tourisme neuchâtelois, des commerçants, des restaurateurs et le Cross club, est de pouvoir compter sur environ 1000 participants. Cet événement sera couplé avec une nocturne spéciale des magasins.

Le Service économique a mis sur pied un groupe de travail afin d'améliorer l'accueil des nouveaux étudiants des écoles supérieures à La Chaux-de-Fonds. Le but est de montrer la richesse de notre ville et de donner aux nouveaux étudiants les clefs afin de percevoir et de mieux comprendre ce qu'est La Chaux-de-Fonds et son esprit. Il s'agit également de donner les outils de recherche adéquats afin que chacun puisse, à sa guise, trouver un concert, un club sportif, un lieu

culturel, etc. En bref, il s'agit de les aider à vivre La Chaux-de-Fonds et donc d'y consommer et de participer au développement de notre cité.

Dans l'optique d'amener des personnes à La Chaux-de-Fonds et de mettre en lumière ses richesses, le Service économique en collaboration avec Tourisme neuchâtelois a créé une plaquette : La Chaux-de-Fonds votre destination « Course d'Ecole ». Celle-ci a été envoyée à 548 collèges dans les cantons de Vaud, Fribourg, Valais, Jura et Soleure.

Commissions et projets

Commission économique

La Commission économique s'est réunie à deux reprises au cours de l'année. La commission a notamment débattu des projets d'aménagements urbains, de la nouvelle politique régionale, du plan spécial Le Corbusier (gare aux marchandises) et du concours d'aménagement du Crêt-du-Loche. Les membres issus des divers milieux économiques ont également échangé leur point de vue sur la situation économique.

Vivre La Chaux-de-Fonds

L'Association Vivre La Chaux-de-Fonds a organisé une grande manifestation au mois de juin sous les couleurs d'Helvetissima. Cette manifestation a été largement soutenue par la Ville sous forme de subvention et de prestations en nature. Les travaux de secrétariat de l'association ne sont plus assurés par le Service économique depuis le début du second semestre, de nouvelles modalités de fonctionnement ayant été décidées par Vivre La Chaux-de-Fonds.

Politique et collaboration régionale

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

La Ville de La Chaux-de-Fonds poursuit sa participation à trois processus dans le cadre de l'Association RUN, dont elle est membre individuelle: la Région Centre-Jura, le Réseau des trois villes et l'agglomération transfrontalière. L'année 2008 a été une phase de mise en œuvre des organes et de négociation des contrats entre communes et avec l'Etat. La Chaux-de-Fonds en a été un acteur important et a notamment obtenu que le siège du Bureau des agglomérations et des régions (une quinzaine de collaborateurs scientifiques engagés pour les projets d'envergure cantonale et pour l'ensemble des 8 processus de régions ou d'agglomérations) soit localisé à La Chaux-de-Fonds.

La Région Centre-Jura a mené des négociations en vue du contrat de région et a préparé l'adaptation des ses statuts à la nouvelle politique régionale; la Ville de La Chaux-de-Fonds en est, avec Le Locle, un partenaire essentiel dans le cadre de l'alliance des villes et des régions qui vise à échanger des prestations sur le principe de subsidiarité.

Le Réseau des trois villes, véritable colonne vertébrale de la stratégie RUN, a également mené des négociations pour ce qui le concerne en vue d'un contrat d'agglomération. Les Villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel se sont constituées en association d'une part pour répondre aux exigences du statut de membre de l'Association RUN et d'autre part pour confirmer une volonté forte de collaboration entre ces trois collectivités.

Enfin, la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est vivement engagée pour l'agglomération transfrontalière. Les élus locaux ont souhaité donner à leurs travaux une visibilité par la signature d'une Convention internationale, basée sur les Accords de Karlsruhe. Ils en ont profité pour lui attribuer un nom: Agglomération Urbaine du Doubs (AUD). L'AUD, pour laquelle les représentants affichent la ferme intention d'être concret dans les projets mis en œuvre, a finalisé une étude sur le système de transports de l'agglomération transfrontalière Morteau - St-Imier et a également mis en contact les acteurs de la formation de part et d'autre de la frontière afin de créer une plateforme de formation transfrontalière. Des contacts ont également été établis entre acteurs économiques et des démarches concernant la fiscalité ont été entreprises.

L'engagement financier de la Ville consistant jusqu'ici à la prise en charge du salaire de la collaboratrice qu'elle mettait à disposition du RUN (75%) s'est transformé en cotisation à l'association depuis le mois de juillet.

Statistiques

Cette année, les activités statistiques se sont limitées à la publication du mémento (également disponible en ligne) et à l'analyse et la diffusion de l'enquête communale sur l'emploi.

Transports

En collaboration avec le Service d'urbanisme et la direction du dicastère, le Service économique est chargé de la gestion de la politique communale en matière de transports. Cela implique non seulement la gestion du budget lié aux transports publics et aux subventions accordées, mais aussi la participation à la définition de nouveaux modes de déplacement sur le territoire communal. La halte ferroviaire du Crêt-du-Loche a été réouverte. Certaines lignes de bus ont également augmenté leur desserte et leur cadence afin de mieux correspondre aux besoins (Joux-Perret et Orée du Bois notamment).

D'autre part, les projets de construction de nouvelles usines sont soumis à l'exigence de l'élaboration d'un plan de mobilité. Lors de la procédure d'octroi de permis de construire, l'ATE (Association Transport et environnement) est généralement consultée.

La Ville a également fait l'acquisition de 2 nouveaux abonnements journaliers CFF, ce qui porte le nombre total à disposition du public à 8. Après 2 ans, le succès de la vente des cartes journalières ne faiblit pas.

SERVICE FINANCIER

1. Personnel

Le Service financier occupe 9.2 postes de travail en 2007. Il dépend administrativement du Conseiller communal en charge de la Direction des Finances.

2. Activités

Les tâches principales du Service financier sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble des services de la Ville et de comptabilités annexes
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme)
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets
- Travaux liés au bouclage des impôts
- Suivi des investissements, crédits spéciaux, art. 95
- Elaboration des brochures budgets et comptes
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des services de la Ville
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA)
- Paramétrages et formation des utilisateurs SAP-FI
- Etudes, analyses et rapports financiers divers
- Prévision fiscales
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité
- Information fiscale à la population
- Gestion de la Caisse communale
- Gestion et suivi du portefeuille des assurances de la Ville
- Préavis du Service financier pour la rubrique "finances" des rapports du Conseil général au conseil communal ainsi que pour les demandes d'articles 95.

3. Principaux projets menés en 2007

Durant l'année 2007, le Service financier a concrétisé les projets stratégiques suivants en vue d'une systématisation des ressources :

- Le personnel du Service financier a été adapté aux changements importants qui ont été opérés dans les différents secteurs de la Ville; il a été tenu compte de la prise en charge de travaux qui s'effectuaient précédemment dans les services.
- Un nouveau plan comptable harmonisé pour les collectivités publiques suisses est en cours d'élaboration; il pourrait modifier la structure des comptes de la Ville. De ce fait, la mise en place d'un manuel comptable à l'usage des services a été reporté.
- Une gestion active de la dette de la Ville a été mise en place au Service financier. Celle-ci s'appuie sur une prévision de trésorerie à court, moyen et long termes.

- La regroupement de tous les comptes de trésorerie de la Ville est en cours. La gestion et le suivi sont effectués par le Service financier, ceci conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007.
- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle financier, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville.
 - La mise en place du module de facturation "SAP-SD" a permis une centralisation de la gestion des débiteurs et du contentieux, améliorant ainsi le suivi des débiteurs. La mise en place de la version 4.7 de "SAP-FI" par la comptabilité, permet de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. De plus, un suivi des autorisations par utilisateur a été introduit ce qui garantit une meilleure sécurité de l'information.
 - La mise en place d'un nouveau module de gestion des immobilisations "SAP-AA" a débuté en 2007 et est en cours. Cette fonctionnalité permettra de répondre au besoin impératif de gérer un inventaire des biens de la Ville et d'en améliorer le suivi financier.
 - La gestion administrative des contrats d'assurances est prise en charge au début 2006 par le Service financier qui bénéficie de l'appui d'un courtier. Une réflexion portant sur une simplification et une rationalisation des contrats est en cours..

4. Suivi des crédits pour dépenses imprévues (art. 95)

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous vous indiquons les crédits pour dépenses imprévues votés en 2007 par le Conseil communal, dans le cadre de ses compétences financières. Les montants figurant ci-dessous sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2008 (voir détail de ces demandes de crédits à l'annexe n°6 de la brochure des comptes).

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 23'000 contribuables personnes physiques et plus de 1'400 contribuables personnes morales à fin 2007.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est prise en charge par l'Office de perception de l'Etat, à Neuchâtel. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est quant à lui géré par l'Office du contentieux général de l'Etat. Le Service financier prend en charge les tâches concernant la fiscalité qui sont de la compétence de la Ville. La Caisse communale fonctionne par ailleurs comme guichet d'information fiscale, ce qui permet de maintenir un service de qualité aux contribuables chaux-de-fonniers.

Du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2005, l'Etat a facturé ses prestations aux communes aux prix de CHF 20.- par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales. Dès le 1^{er} janvier 2006, le prix relatif aux dossiers des personnes physiques a été revu et s'élève maintenant à CHF 18.80.

2. Impôts 2007

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2007, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit:

	Comptes 2007 KCHF	Budget 2007 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur la fortune			
Impôts année 2007	5'128.6	5'130.0	-1.4
Corrections des impôts de l'année 2006	173.9	-	173.9
Corrections des impôts antérieures à 2006	161.1		161.1
	5'463.6	5'130.0	333.6
Impôt sur le revenu			
Impôts année 2007	61'790.0	63'500.0	-1'710.0
Corrections des impôts de l'année 2006	3'329.8	-	3'329.8
Corrections des impôts antérieures à 2006	152.7		152.7
	65'272.5	63'500.0	1'772.5
Impôt sur la fortune et sur le revenu			
Impôts année 2007	66'918.6	68'630.0	-1'711.4
Corrections des impôts de l'année 2006	3'503.7	-	3'503.7
Corrections des impôts antérieures à 2006	313.8	-	313.8
	70'736.1	68'630.0	2'106.1

Dès 2005, le coefficient fiscal est fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient est dû au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004 et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu ressortant des comptes 2007 est proche du budget 2007, compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2006 et antérieurs à 2006, des contribuables taxés en 2007.

REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2007 :

	Comptes 2007		Comptes 2006	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises accordées	13'573.64		11'227.66	
ADB, non-valeurs, abandons	3'753'476.01		4'188'944.98	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	39'827.80		35'001.05	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	<u>13'412.55</u>	<u>3'820'290.00</u>	<u>9.00</u>	<u>4'235'182.69</u>
Charge réelle		3'820'290.00		4'235'182.69
Dissolution réserve impôts	-	-	-	-
Remises, rectificatifs, non-valeurs		<u>3'820'290.00</u>		<u>4'235'182.69</u>

Le montant de CHF 3'820'290.- correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2007. Ce montant est inférieur de CHF 414'892.69 à celui présenté dans les comptes 2006.

Il est à noter que dès 2005, la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes. Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 252'049.10 pour 2007.

MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2007

PERSONNES PHYSIQUES

- Impôt sur fortune :	total 2007		CHF	5'128'570.70
(compte 400.1000)	différence 2006		CHF	173'893.10
(compte 400.1050)	différences antérieures à 2006		CHF	161'100.10
			<u>CHF</u>	<u>5'463'563.90</u>
- Impôt sur revenu :	total 2007		CHF	61'790'002.10
(compte 400.1100)	différence 2006		CHF	3'329'827.20
(compte 400.1150)	différences antérieures à 2006		CHF	152'755.35
			<u>CHF</u>	<u>65'272'584.65</u>
Cumul fortune et revenu :	total 2007		CHF	66'918'572.80
	différence 2006		CHF	3'503'720.30
	différences antérieures à 2006		CHF	313'855.45
			<u>CHF</u>	<u>70'736'148.55</u>

PERSONNES MORALES

- Impôt sur capital :	total 2007	CHF	3'809'413.35
(compte 401.1000)	différence 2006	CHF	593'146.75
(compte 401.1050)	différences antérieures à 2006	CHF	286'230
		<u>CHF</u>	<u>4'688'790.10</u>
- Impôt sur bénéfice :	total 2007	CHF	14'523'239.10
(compte 401.1100)	différence 2006	CHF	4'213'086.70
(compte 401.1150)	différences antérieures à 2006	CHF	330'172.40
		<u>CHF</u>	<u>19'066'498.20</u>
Cumul capital et bénéfice :	total 2007	CHF	18'332'652.45
	différence 2006	CHF	4'806'233.45
	différences antérieures à 2006	CHF	616'402.40
		<u>CHF</u>	<u>23'755'288.30</u>
TOTAL			
Personnes physiques et morales :	total 2007	CHF	85'251'225.25
	différence 2006	CHF	8'309'953.75
	différences antérieures à 2006	CHF	930'257.85
		<u>CHF</u>	<u>94'491'436.85</u>

3. Matière imposable

3.1 FORTUNE

	2007	2006	Différence	
	CHF	CHF	CHF	%
Fortune effective	3'300'601'059	3'261'377'262	39'223'797	1.20
personnes physiques				
déductions légales	<u>- 735'988'753</u>	<u>- 761'175'108</u>	<u>- 25'186'355</u>	<u>- 3.31</u>
Fortune imposable				
personnes physiques	2'564'612'306	2'500'202'154	64'410'152	2.58
Capital imposable				
personnes morales	1'859'730'000	1'411'446'000	448'284'000	31.76
Fortune imposable totale	<u>4'424'342'306</u>	<u>3'911'648'154</u>	<u>512'694'152</u>	<u>13.11</u>

3.2 REVENU

	2007	2006	Différence	
	CHF	CHF	CHF	%
Revenu effectif	1'056'893'367	1'048'089'561	8'803'806	0.84
personnes physiques				
déductions légales	<u>- 64'619'000</u>	<u>- 62'462'118</u>	<u>2'156'882</u>	<u>3.45</u>
Revenu imposable	992'274'367	985'627'443	6'646'924	0.67
personnes physiques				
Bénéfice imposable	366'631'900	230'700'400	135'931'500	58.92
personnes morales				
Revenu imposable total	<u>1'358'906'267</u>	<u>1'216'327'843</u>	<u>142'578'424</u>	<u>11.72</u>

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

	CHF
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'364'362'859
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	411'675'584
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	952'687'275

4. Nombre de contribuables

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>Différence</u>
A. Personnes physiques :			
Réguliers sans répartitions, dont	22'814	22'869	- 55
- Salariés *	12'499	12'546	
- Rentiers *	6'608	6'689	
- Etudiants *	1'608	1'563	
- Responsables PM *	137	130	
- Indépendants & autres*	1'803	1'782	
- Agriculteurs *	156	152	
- IS>que CHF 120'000.-*	3	7	
 Externes canton	 651	 653	 - 2
Impôt à la source	1'845	1'695	150
Répartition autres communes	1'031	1'007	24
Total	26'341	26'224	117
 Prestations en capital	619	617	2
 Bénéfices de liquidation	0	0	0
 B. Personnes morales :	1'403	1'391	12
 C. Propriétaires d'immeubles :	445		
(personnes morales)			
* y compris répartitions autres communes			

5. Rendement et perception

5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	5'302'463.80	
- Impôt sur capital : personnes morales	4'402'560.10	9'705'023.90
(dont corporations publiques : CHF -.-)		
- Impôt sur revenu : personnes physiques	65'119'829.30	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	18'827'090.70	83'946'920.00
MONTANT NET À PERCEVOIR		93'651'943.90
./. ENCAISSEMENTS		86'144'133.19
SOLDE IMPAYÉ DE 2007		7'507'810.71
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 1.1.2007		35'030'268.59
Montant auquel on ajoute :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	349'523.45	
- personnes morales	616'720.25	966'243.70
- Frais de sommations facturés		26'074.52
- Intérêts facturés, net		1'254'074.43
- Frais de poursuites facturés		203'620.53
- Réactivation d'actifs amortis		- 47'332.42
- Récupération d'actifs amortis		1'143.42
- Plus-values		9.48
		37'434'102.25
- Montant duquel il faut déduire :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :		
- Remises	13'906.73	
- Intérêts crédités	71'217.95	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	3'705'740.40	
- Allègements OR	90'764.90	3'881'629.98
MONTANT NET À PERCEVOIR		33'552'472.27
./. ENCAISSEMENTS DE 2006		11'919'839.09
MONTANT ARRIÉRÉ		21'632'633.18
Différence débiteurs 2006		0.00
Diminution impôt à la source		36'068.70
+ SOLDE IMPAYÉ DE 2007		7'507'810.71
TOTAL DÉBITEURS A FIN 2007		29'104'375.19

5. 2. Impôt sur les frontaliers

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers		7'428'868.55
b) <u>Impôt arriéré</u>		0.00
MONTANT NET RECU POUR 2007		7'428'868.55

5. 3 Impôt à la source

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt 2007		2'484'715.60
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Arriéré antérieur à 2004		2'091.22
- Solde dû au 1.1.2007		137'150.05
MONTANT NET À PERCEVOIR		2'623'956.87
./. ENCAISSEMENTS		2'520'784.30
SOLDE IMPAYÉ DE 2007		103'172.57

5.4. Taxe foncière (cet impôt a été supprimé au 31.12.2004)

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		0.00
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2007		19'176.45
- Rectificatifs sur années antérieures :		0.00
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	8'066.05	
- Intérêts		1'714.40
- Frais de poursuites		41.85
MONTANT NET ARRIÉRÉ		12'866.65
./. PAIEMENTS (TRESORERIE)		12'866.65
SOLDE IMPAYÉ DE 2007		0.00

5.5. Impôt foncier

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2007		1'442'705.05
- Pertes sur débiteurs	1'878.00	
- Dossiers descendus aux poursuites	30'946.50	
b) <u>Impôt arriéré</u>		
Solde au 31.12.2006		67'564.95
- Solde dû au 1.1.2007		2'751.75
- Paiements (trésorerie)		0.00
- Sommations / intérêts / frais :		0.00
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	2'751.75	
MONTANT NET À PERCEVOIR		1'477'445.50
./. ENCAISSEMENTS 2007		1'409'112.55
./. ENCAISSEMENTS 2006		16'861.50
SOLDE IMPAYÉ DE 2007		51'471.45

6. Comparaisons

6.1 avec le budget 2007

No compte	Libellé	Comptes 2007	Budget 2007	Différences	
		CHF	CHF	CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'302'463.80	5'130'000.00	172'463.80	3.36
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	161.100.10	0.00	161'100.10	100.00
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	65'119'829.30	63'500'000.00	1'619'829.30	2.55
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	152'755.35	0.00	152'755.35	100.00
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	7'428'868.55	6'354'000.00	1'074'868.55	16.92
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'486'806.82	1'850'000.00	636'806.82	34.42
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	4'402'560.10	4'300'000.00	102'560.10	2.38
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	286'230.00	0.00	286'230.00	100.00
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	18'736'325.80	11'000'000.00	7'736'325.80	70.33
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	330'172.40	0.00	330'172.40	100.00
402.1000	Taxe foncière	0.00	0.00	0.00	0.00
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'442'705.05	1'500'000.00	- 57'294.95	- 3.82
	Sous-total	105'849'817.27	93'634'000.00	12'215'817.27	13.05
400.1200	P. phys. cptes insuff.	587'685.03	270'000.00	317'685.03	117.66
401.1200	P. morales cptes insuff.	317.85	100'000.00	- 99'682.15	- 99.68
421.1200	Frais de sommations fact.	26'424.52	40'000.00	- 13'575.48	- 33.94
421.1300	Intérêts de retard	1'261'277.83	1'595'000.00	- 333'722.17	- 20.92
431.1200	Frais de sommations	330.00	0.00	330.00	100.00
436.3400	Rbt frais ptes	205'402.73	310'200.00	- 104'797.27	- 33.78
439.1100	Récup. créance perdue	252'049.10	107'000.00	145'049.10	135.56
	TOTAL CHAP. 610	108'183'304.33	96'056'200.00	12'127'104.33	12.63
330.0300	Amortissements, etc.	- 3'820'290.00	- 4'600'000.00	779'710.00	16.95
		104'363'014.33	91'456'200.00	12'906'814.33	14.11

6.2 avec les comptes 2006

No compte	Libellé	Comptes 2007	Comptes 2006	Différences	
		CHF	CHF	CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'302'463.80	5'287'781.30	14'682.50	0.28
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	161'100.10	100'206.50	60'893.60	60.77
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	65'119'829.30	63'975'030.45	1'144'798.85	1.79
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	152'755.35	355'255.10	- 202'499.75	- 57.00
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	7'428'868.55	6'999'386.90	429'481.65	6.14
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'486'806.82	1'897'960.26	588'846.56	31.03
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	4'402'560.10	3'297'978.25	1'104'581.85	33.49
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	286'230.00	311'624.00	- 25'394.00	- 8.15
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	18'736'325.80	12'488'247.55	6'248'078.25	50.03
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	330'172.40	376'101.90	- 45'929.50	- 12.21
402.1000	Taxe foncière	0.00	0.00	0.00	0.00
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'442'705.05	1'521'095.25	- 78'390.20	- 5.15
	Sous-total	105'849'817.27	96'610'667.46	9'239'149.81	9.56
400.1200	P. phys. cptes insuff.	587'685.03	314'377.55	273'307.48	86.94
401.1200	P. morales cptes insuff.	317.85	83.63	234.22	280.07
421.1200	Frais de sommations fact.	26'424.52	28'311.73	- 1'887.21	- 6.67
421.1300	Intérêts de retard	1'261'277.83	1'385'562.21	- 124'284.38	- 8.97
431.1200	Frais de sommations	330.00	0.00	330.00	100.00
436.3400	Rbt frais ptes	205'402.73	254'838.17	- 49'435.44	- 19.40
349.1100	Récup. Créance perdue	252'049.10	107'000.00	145'049.10	135.56
	<u>TOTAL CHAP. 610</u>	<u>108'183'304.33</u>	<u>98'700'840.75</u>	<u>9'482'463.58</u>	<u>9.60</u>
330.0300	Amortissements, etc.	- 3'820'290.00	-4'235'182.69	414'892.69	9.80
	<u>SOLDE NET</u>	<u>104'363'014.33</u>	<u>94'465'658.06</u>	<u>9'897'356.27</u>	<u>10.48</u>

7. Tableaux statistiques

7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2007 (Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'789	3'789	15.77	407.15	407.15	0.00
11 à 100	910	4'699	19.56	45'708.90	46'116.05	0.07
101 à 200	775	5'474	22.78	115'269.30	161'385.35	0.24
201 à 500	1'832	7'306	30.41	636'459.35	797'844.70	1.18
501 à 1'000	2'462	9'768	40.65	1'797'384.15	2'595'228.85	3.85
1'001 à 2'000	3'159	12'927	53.80	4'719'718.80	7'314'947.65	10.86
2'001 à 5'000	6'486	19'413	80.79	21'296'650.05	28'611'597.70	42.48
5'001 A 10'000	2'930	22'343	92.99	19'812'891.80	48'424'489.50	71.89
10'001 à 20'000	630	22'973	95.61	8'224'793.70	56'649'283.20	84.10
20'001 à 50'000	181	23'154	96.36	5'200'561.40	61'849'844.60	91.82
50'001 à 100'000	28	23'182	96.48	1'908'691.10	63'758'535.70	94.65
100'001 et plus	16	23'198	96.55	2'175'121.80	65'933'657.50	97.88
Prestations Capital	830	24'028	100.00	1'426'885.40	67'360'542.90	100.00
TOTAUX	24'028			67'360'542.90		
		2007 (taxation 2006)	2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)

Impôts dus – évolution en CHF

67'360'542.90

66'762'184.60

94'841'521.60

95'008'733.05

92'154'514.80

7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2007
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	9'703	9'703	41.83	0.20	0.20	0.00
1'000 à 100'000	9'110	18'813	81.10	66'916.85	66'917.05	1.37
101'000 à 250'000	2'225	21'038	90.69	451'069.90	517'986.95	10.59
251'000 à 500'000	1'199	22'237	95.86	808'802.85	1'326'789.80	27.13
501'000 à 1'000'000	601	22'838	98.45	982'475.35	2'309'265.15	47.21
1'001'000 à 2'500'000	252	23'090	99.53	956'640.90	3'265'906.05	66.77
2'501'000 à 5'000'000	75	23'165	99.86	652'579.15	3'918'485.20	80.12
5'001 000 et plus	33	23'198	100.00	972'577.15	4'891'062.35	100.00
TOTAUX	23'198			4'891'062.35		

	2007 (taxation 2006)	2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne – évolution en CHF	135'883.35	134'882.35	131'944.85	106'191.75	105'000.00
Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF	210.85	177.65	286.20	295.50	295.95

7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2007
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 99	3'169	3'169	13.19	0.00	0.00	0.00
100 à 10'000	1'939	5'108	21.26	130'494.25	130'494.25	0.21
10'100 à 20'000	2'294	7'402	30.81	717'131.85	847'626.10	1.36
20'100 à 30'000	2'867	10'269	42.74	2'327'636.60	3'175'262.70	5.08
30'100 à 40'000	2'796	13'065	54.37	4'173'673.90	7'348'936.60	11.76
40'100 à 50'000	2'572	15'637	65.08	6'116'204.40	13'465'141	21.56
50'100 à 75'000	3'922	19'559	81.40	14'452'682.90	27'917'823.90	44.69
75'100 à 100'000	1'995	21'554	89.70	11'582'455.80	39'500'279.70	63.23
100'100 à 200'000	1'439	22'993	95.69	14'025'040.15	53'525'319.85	85.68
200'100 à 300'000	124	23'117	96.21	2'827'650.60	56'352'970.45	90.21
300'100 à 400'000	35	23'152	96.35	1'212'864	57'565'834.45	92.15
400'100 à 500'000	16	23'168	96.42	737'874.55	58'303'709	93.33
500'100 et plus	30	23'198	96.55	2'738'886.15	61'042'595.15	97.72
Prestations Capital	830	24'028	100.00	1'426'885.40	62'469'480.55	100.00
TOTAUX	24'028			62'469'480.55		

	2007 (taxation 2006)	2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyen – évolution en CHF

44'171.65

44'351.50

44'219.90

43'186.80

44'100.00

Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF

2'599.85

2'606.50

3'739.10

3'662.70

3'731.95

7.4. Départs et arrivées 2007
(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2005		2006		2007		2005		2006		2007	
	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF
0	100	0	100	0	102	0	118	0	126	0	121	0
1 à 1'000	238	88'981	278	104'440	266	103'325	302	119'484	276	107'874	278	94'173
1001 à 10'000	212	521'727	229	598'735	217	577'779	258	630'909	275	671'885	249	596'792
10'001 à 20'000	7	84'269	7	77'851	2	31'202	2	24'940	5	67'524	0	0
20'001 à 50'000	1	30'187	4	103'272	2	66'910	2	62'576	1	23'687	1	35'750
50'001 à 75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75'001 à 100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100'001 à 150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200'001 à 500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	558	725'164	618	884'298	589	779'215	682	837'909	683	870'971	649	726'715

7.5. Départs et arrivées 2007
(Personnes physiques)

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2005		2006		2007		2005		2006		2007	
	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF
0	253	173'107	293	249'545	299	265'709	360	344'127	355	286'329	344	284'066
1 à 50'000	168	188'783	174	174'528	173	155'186	263	307'695	260	352'150	237	244'102
50'001 à 100'000	41	71'134	47	85'682	30	47'776	24	47'474	38	89'386	31	81'391
100'001 à 250'000	42	73'836	44	100'563	48	98'040	23	46'949	20	69'346	22	43'564
250'001 à 500'000	28	70'288	29	89'053	17	39'055	9	46'173	6	30'606	9	25'622
500'001 à 1'000'000	14	63'312	17	73'479	12	70'805	2	12'184	3	19'469	6	47'970
1'000'001 à 3'000'000	11	74'082	11	66'863	9	61'067	0	0	0	0	0	0
3'000'001 à etc.	1	10'623	3	44'584	1	41'577	1	33'308	1	23'687	0	0
TOTAUX	558	725'165	618	884'298	589	779'215	682	837'910	683	870'971	649	726'715

7.6. Départs et arrivées 2007
(Personnes physiques)

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2005		2006		2007		2005		2006		2007	
	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF
0	80	3'486	88	2'141	92	4'355	88	288	80	0	83	12
1 à 50'000	381	332'334	414	364'107	398	354'094	448	368'278	467	398'991	429	310'829
50'001 à 75'000	62	181'492	75	214'447	59	153'353	89	199'282	81	173'412	81	164'666
75'001 à 100'000	21	80'121	21	109'303	22	96'291	34	102'515	32	107'175	34	103'140
100'001 à 150'000	12	79'925	15	96'561	15	87'507	16	71'408	17	107'894	18	95'854
150'001 à 200'000	1	17'620	2	33'710	1	16'704	5	33'623	5	59'812	1	3'090
200'001 à 500'000	1	30'187	3	64'030	2	66'910	2	62'576	1	23'687	2	13'375
500'001 à etc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	35'750
TOTAUX	558	725'165	618	884'298	589	779'215	682	837'910	683	870'971	649	726'715

CONTRÔLE FINANCIER

Ce poste est occupé par une personne à 60%.

Le contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du service financier. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables, financiers et organisationnels
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels

En 2007, le contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2006 de plusieurs services communaux correspondant à 9 chapitres comptables, à savoir :

- Ecole enfantine (5 jours)
- Musée d'histoire naturelle (5 jours)
- Musée des Beaux-Arts (4 jours)
- Musée international d'horlogerie (11 jours)
- Musée d'histoire (2 jours)
- Service économique (2 jours)
- Transports (1 jour)
- SCAS – Office d'aide sociale, rapport finalisé en janvier 2008 (8 jours)
- Centre de rencontre, rapport finalisé en janvier 2008 (4 jours)

Le contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Rapport sur la situation des débiteurs au 31 décembre 2006 (8 jours)
- Contrôles de caisses (2 jours)
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public : Fondation prévention santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Binguely, Fondation Bonne-Fontaine, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, Fondation pour le patrimoine (4 jours)
- Révision des comptes de sociétés anonymes et société simple : Bloc 30 SA, Moderna SA, Nadermo SA, Hôtel Pierre-François SA, Complexe Espacité (6 jours)
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe (19 jours)
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents (5 jours)

Pour pouvoir effectuer des prestations en matière de révision au sens de la nouvelle loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs du 16 décembre 2005, le contrôle financier a dû s'inscrire au registre du commerce (sous la forme d'un institut de droit public), et au registre de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2007

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant* :

• Cheffe de service	90%
• Responsable du secteur salaires	100%
• Gestionnaire salaires & responsable assurances	90%
• Responsable du secteur administratif RH	100%
• Assistante administrative RH	100%
• Responsable du secteur SST-RH	poste vacant
• Apprenant	
•	
•	

*Les changements suivants ont eu lieu en 2007 : la gestionnaire salaires & responsable assurances a diminué son temps de travail de 100% à 90 % ; le poste de coordinatrice Sécurité au travail est vacant depuis le 1^{er} juillet 2007 ; l'effectif au 31.12.2007 est de 4.8 postes.

Projet de « Description, évaluation et classification des fonctions » (DECF) Introduction de la nouvelle politique de rémunération

Ce projet débuté en avril 2002 a vu sa première concrétisation avec l'acceptation des modifications réglementaires, le 29 août 2005 par le Conseil général, puis avec le changement d'échelle salariale, le 1^{er} décembre 2005.

Travaux 2007 :

- Gestion de la phase de transition et des contestations en 4 étapes ; 1^{ère} phase : réponse technique du service des ressources humaines aux questions ou aux demandes de réévaluations des fonctions ; 2^e phase : traitement des dossiers particuliers n'ayant pas été résolus lors de la 1^{ère} phase par un groupe consultatif composé d'un représentant syndical, d'un représentant du service juridique, du chef de service concerné et de la cheffe du service des ressources humaines ; 3^e phase : le Directeur du service des ressources humaines rend une décision sur préavis du groupe consultatif ; 4^e phase : droit de recours auprès du Conseil communal. La 2^e phase s'est terminée courant l'automne 2007. Les quelques dossiers restant (4%) seront transmis prochainement avec un préavis au Directeur du services des ressources humaines pour décision.
- Même si le passage au nouveau système de rémunération n'a pas supposé l'application de règles de progression tenant compte de l'ancienneté depuis l'engagement de chaque collaborateur, certaines situations salariales ont été analysées et jugées inadaptées et inégales. En conséquence et après étude, des adaptations salariales en lien avec l'ancienneté dans la fonction ont été faites. Environ 10 % du personnel a pu être mis au bénéfice d'une augmentation salariale ; pour certaines, elle a dû être faite en 3 temps (janvier et juillet 2007 et juillet 2008). L'objectif principal était d'atténuer les écarts les plus importants entre les collaborateurs les plus anciens et ceux engagés plus récemment selon les nouvelles règles.
- Suite du projet DECF : cf. projets RH ci-dessous.

Commission d'hygiène et de sécurité au travail (CHST) 2007

Formation continue : « Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité » Commission santé au travail, Groupement Romand de l'Hygiène et Médecine du Travail, SIST.

Divers : Propositions de cahier des charges pour la STEP avec les tâches en lien avec la sécurité ; Mise en place d'un cours de fitness-coaching dans le cadre d'un projet test en lien avec le programme de Gestion de l'âge et de la santé.

Compte tenu du départ de la titulaire dès le 1^{er} juillet 2007, des réflexions sont en cours avec l'Entité neuchâteloise pour trouver les synergies possibles. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude.

Toutefois, des actions liées à la santé et la sécurité au travail ont été menées dans le cadre des projets décrits ci-dessous comme la gestion de l'absentéisme, des heures supplémentaires et de l'annualisation du temps de travail.

Autres projets RH en 2007

- Politique de formation de l'administration communale :
 - o la formation des cadres au management/encadrement du personnel a débuté par 3 sessions en 2005, par 6 sessions de 2 jours chacune en 2006 et s'est poursuivie de la manière suivante en 2007 : 4 sessions de 3 jours chacune pour les chefs de service et 5 sessions de 2 jours chacune entre 2007 et 2008 pour les cadres intermédiaires. Les thèmes suivants ont été abordés : développement d'une culture d'entreprise ; rôle du cadre ; communication ; la notion de confiance ; la délégation ; la gestion de conflit ; la conduite d'entretiens ; la fixation d'objectifs ; le développement d'équipe et la motivation ; etc.
 - o des formations individualisées ciblées ont également été organisées à la demande des cadres (ex : gestion de projet, techniques de travail, coaching, etc.).
 - o une formation relative à la qualité de l'accueil a été mise en place en 2007 et a débuté par deux sessions de 1.5 jours ; cette formation se poursuivra en 2008 et sera élargie à l'ensemble de collaborateurs administratifs.
 - o poursuite de la formation en bureautique.

- Gestion de l'absentéisme :
 - o 1^e phase - 2006 : mise en place technique de la gestion de l'absentéisme, par l'installation de quelques timbreuses supplémentaires, l'introduction de nouveaux outils de mesure et la gestion centralisée des données au service des ressources humaines. Objectif à atteindre : établir des statistiques dès 2007 ;
 - o 2^e phase – 2007-08 :
 - Objectifs : analyse et établissement d'indicateurs RH ; définition et analyse des besoins ; mise en place d'actions de sensibilisation/prévention ; modifications réglementaires éventuelles ; collaborations accrues avec les divers interlocuteurs : médecin conseil, assurances, AI, etc. But à moyen terme : stabiliser le taux d'absentéisme dans un premier temps et le diminuer dans un second temps.
 - Actions menées en 2007 : formation à l'accueil (prévention liée au stress) ; formation au management (cf. ci-dessus) ; collaboration intensifiée avec les assureurs ; déclarations dès le 1^e mois d'absence ; prise de contact avec les absents dans les plus brefs délais ; prise en charge du vaccin contre la grippe pour les personnes de plus de 50 ans ; prise en charge de la moitié de l'abonnement du fitness pour un nombre limité de collaborateurs ; modification du règlement et introduction de l'annualisation du temps de travail pour des services pilotes en 2008 et introduction généralisée dès 2009 ; nouvelle gestion des heures supplémentaires ; modernisation du logiciel de gestion des temps (timbrage).
 - Actions en cours – 2008 : modification de la répartition de la prime maladie perte de gains (paritaire employé – employeur) ; campagnes de sensibilisation / prévention pour les cadres et les collaborateurs ; formation des cadres à la problématique liée à l'absentéisme et outils de gestion ; définition d'un nouveau médecin conseil ; engagement d'un-e responsable HST ; suivi systématique de tous les cas maladie en collaboration avec les chefs de service ; finaliser l'introduction du timbrage dans les services restants (MIH, SIS, espaces verts, CAR ; services particuliers pour la gestion des temps ou décentralisés) ; d'autres modifications réglementaires.

- Gestion des heures supplémentaires et annualisation du temps de travail. Le rapport DECF annonçait un 2^e volet dans la mise en place d'une politique complète et modernisée des ressources humaines, notamment à travers une gestion améliorée des heures supplémentaires, des mesures de prévention de l'absentéisme, des indemnités plus équitables, etc. Dans ce cadre, il est apparu comme indispensable d'apporter des modifications organisationnelles de fond. L'ancien système « fabriquait » des heures supplémentaires et était non seulement coûteux pour l'employeur, mais posait de problèmes majeurs pour la santé des collaborateurs. Les taux d'absentéisme ont été notamment le miroir de ce système par le nombre élevé de cas lourds de maladie longue durée. Par conséquent une gestion appropriée et maîtrisée des heures supplémentaires, ainsi qu'un changement organisationnel du temps de travail (assouplissement des horaires de travail et introduction de l'annualisation pour des services pilotes) permettront à moyen terme de diminuer l'absentéisme, d'accroître la qualité de vie des collaborateurs et l'équité de traitement et de répondre de manière plus adéquate aux possibilités et aux besoins de l'administration.
- Gestion des indemnités variables ; le traitement des indemnités variable s'inscrit également comme le 2^e volet du projet DECF ; leur gestion a été traitée dans le cadre général et organisationnel du travail, notamment comme suite logique d'une modification liée à la gestion des heures supplémentaires et du temps de travail. La gestion équitable de ces indemnités a également été motivée par le mécontentement des collaborateurs qui n'estimaient pas satisfaisante la manière dont les tâches particulières étaient reconnues. Ces modifications ont dues être analysées et amenées de manière cohérente et uniforme afin de répondre à une politique globale et équitable pour tous.
- Révision partielle du règlement général pour le personnel administratif ; les modifications apportées sont mieux adaptées à l'évolution de notre société et à la reconnaissance des investissements fournis par les collaborateurs (introduction de primes d'ancienneté ; augmentation du congé en cas de naissance d'un enfant ; introduction de jours de congé en cas de soins à prodiguer à des membres de la famille malades).
- Introduction d'outils d'évaluation et de développement. La mise en place de ce type d'outil a été la suite cohérente de la nouvelle politique de rémunération et de la formation à l'encadrement donnée aux cadres dès 2005. De plus, cela correspondait à une demande des collaborateurs et des cadres. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec un groupe de chefs de service ; une formation / information a ensuite été donnée à l'ensemble des chefs de service et les entretiens ont été facultatifs en 2007 et seront obligatoires dès 2008. Ces outils servent avant tout à favoriser le dialogue entre collaborateurs et responsables dans un but d'amélioration et de développement des compétences professionnelles, personnelles et relationnelles. Ce ne sont pas des outils salariaux, mais peuvent être utilisés comme outils d'aide à la décision pour les propositions de progressions salariales.
- Homogénéisation des procédures RH pour le personnel communal ; après environ 3 ans, la plupart des procédures ont été analysées et des solutions communes ont été trouvées. Nous estimons à une année encore le délai pour aboutir à l'objectif fixé en 2005.
- Participation du service RH aux réorganisations des services; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse d'une nouvelle structure, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux cahiers de charges, à la description des fonctions, au fait d'assurer la cohérence et l'application des droits acquis lors de transferts, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatif, aux contacts réguliers avec l'Etat et autres interlocuteurs externes, etc. Les principales collaborations ont été mises en œuvre avec Clinique dentaire ; le service informatique ; etc.
- Gestion des tableaux de bord RH – effectifs : la mise en place des indicateurs est terminée et un suivi accru et rigoureux des variations des effectifs a été effectué durant l'année 2007.
- Gestion des recrutements : la procédure de recrutement, modifiée fin d'année 2005, a davantage été gérée par le service des ressources humaines. La gestion administrative a été faite entièrement au service des ressources humaines pour la plupart des services communaux et la gestion globale du processus de recrutement (tri des dossiers, entretiens, etc.) a été effectuée en association avec les RH pour la majorité des services.

Evolution des salaires en 2007

Mesures salariales 2007 :

- Octroi du renchérissement équivalant à 0.5 % du salaire moyen au 1^{er} janvier 2007, soit un montant mensuel identique de fr. 29.05 en application de l'article 7 du RDECF ;
- Exceptionnellement octroi de la moitié de l'indexation, 0.25% du salaire moyen, soit un montant mensuel identique de fr. 14.55 pour les personnes dont le salaire se trouve en dessus du maximum de leur classe de traitement ;
- Diminution du taux de cotisation de l'employeur à la CPC de 145 % à 125 % de la cotisation des assurés ; cette diminution temporaire des cotisations de l'employeur n'a aucun effet sur les prestations assurées et versées par la Caisse de pensions ;
- Maintient d'une contribution sur les traitements de 2.5 % du salaire brut ;
- Une enveloppe d'environ 1 échelon qualitatif pour deux collaborateurs a été attribuée à chaque service avec principale consigne le rééquilibrage des différences salariales ;
- Adaptation à l'échelon immédiatement supérieur pour les personnes au bénéfice d'un forfait intitulé « supplément de traitement pour situation acquise » (fin d'une mesure transitoire);
- Octroi de 4 échelons supplémentaires pour les personnes dont le salaire se situait en dessous de la nouvelle classe de traitement au mois de janvier 2007 et jusqu'à 4 échelon pour la même catégorie de personnel au mois de juillet 2007, afin d'accélérer l'intégration des salaires inférieurs dans la grille des traitements ;
- Octroi du 80% d'un 14^e salaire pour le personnel atteignant 25 ans d'ancienneté durant l'année 2007, conformément à l'art.13 RDECF (compensation dégressive de la suppression de la prime de fidélité) ;
- Introduction d'un jour de vacances supplémentaire, fixé en principe au 2 mars pour l'année 2007 uniquement.

Statistiques

Evolution de l'effectif* en 2007.

	<u>31.01.2007</u>	<u>31.12.2007</u>
Personnes	668	651
Postes	549.75	535.57

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2007

	<u>Entrées</u>	<u>Sorties</u>
	<u>01.01-31.12</u>	<u>01.01-31.12</u>
Personnes	48	87
Postes à 100%	30.63	63.61

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2008 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2007 (19 personnes - 17.75 postes, notamment les transferts dans le cadre du Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise).

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires) en 2007

	<u>01.01.2007</u>	<u>31.12.2007</u>
Personnes	42	42
Postes à 100%	39.6	40.2

Gestion de l'âge et de la santé

Nb.pers 2007	Nb.heures hebdo.diminuées	Equivalent plein temps	Remplacements (équivalents postes à 100%)
135	358	8.95	0.4

Formation continue (nombre de personnes formées)

Management (janv07 - mars08)	Bureautique	Accueil
89	51	30

Augmentations / diminutions des taux d'activité 2004 - 2006 (durée de l'arrêté à l'encouragement au temps partiel)

	<u>AugmentationsTA</u>	<u>DiminutionsTA</u>
Personnes	26	40
Équivalents postes à 100%	5.10	8.32

Diminution TA 2004 - 2006 (détail)

	2004	2005	2006
Personnes	9	12	19
Postes	2.4	2.92	3

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2007 (sans incitation financière)

	<u>AugmentationsTA</u>	<u>DiminutionsTA</u>
Personnes	25	22
Équivalents postes à 100%	4.72	5.07

En janvier 2007, le Conseil communal a décidé d'abroger l'arrêté à l'encouragement au temps partiel. Ce dernier a estimé que l'incitation avait pleinement joué son rôle et que le principe d'une activité à temps partiel pouvait désormais être considéré comme chose courante au sein de l'administration. Le principe de l'encouragement au temps partiel n'est pas remis en cause.

Gestion administrative des recrutements 2007

	Mises au concours	Offres spontanées
Nombre	33	138
Courriers	2159	138

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2007 : 44 ans (2006 = 43 ans)

Personnel féminin au 31.12.2007 : 40.4 % (2006 = 39.2 %)

Personnel masculin au 31.12.2007 : 59.6 % (2006 = 60.8%)

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2007 : 10.7 ans (2006 = 10.5 ans)

Fluctuation du personnel en 2007 (taux de rotation)* : 13.24% (2006 = 18.5 % : transfert police locale)

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants. Le taux de rotation élevé s'explique par la privatisation de la Clinique dentaire au 31.03.2007 et le transfert du Service informatique communal au 31.12.2007.

**Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes
Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2007**

<u>Administration :</u>	Femmes	Hommes
Directeur des Institutions Zoologiques		1 (80%)
Directrices adjointes écoles enfantine	2 (50%)	
Conservatrice du Musée des Beaux-Arts	1 (80%)	
Urbaniste-aménagiste		1 (80%)
Directeur adjoint école secondaire		1 (100%)
Directrice des Institutions muséales	1 (100%)	
Responsable Repas d'Ecolier	1 (50%)	
Total Administration :	5 personnes (3.3 postes)	3 personnes (2.6 postes)

CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL (CPC)

Introduction

Les informations suivantes sont relativement succinctes dans la mesure où la CPC produit chaque année un rapport de gestion, approuvé en général en juin par le Comité de la CPC. Les rapports de gestion, ainsi que d'autres documents d'informations peuvent être consultés sur la page Internet de la CPC: <http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/>, cliquez ensuite sur "services" et choisissez "Caisse de pensions (CPC)".

Organisation

Le personnel de la CPC se présente comme suit :

	01.01.2007	01.01.2008
Administrateur/trice	100 %	100 %
Responsable des placements	-	30 % *
Gestionnaire	100 %	100 %
Gestionnaire immobilier	30 %	30 %**
Collaboratrice administrative	100 %	100 %
Collaboratrice administrative	100 %	100 %
Collaboratrice administrative	50 %*	50 %*
TOTAL	480 %	510%

* et ** Postes à 100 % à charge de la CPC selon le taux indiqué. Le solde de l'activité est effectué auprès du Service financier (*) et au service économique (**).

L'effectif de la CPC a été renforcé en 2006 d'un 30 % de poste compte tenu du projet de Caisse de pensions unique qu'il convient de mener en parallèle avec la gestion courante de la CPC. Il est à noter qu'au 01.01.2006, la gestion de cette dernière a été une nouvelle fois compliquée par l'entrée en vigueur du 3^{ème} paquet de la 1^{ère} révision LPP (mesures administratives fiscales notamment).

De plus, dès le 01.01.2008, le poste à 30 % du responsable des placements est pris en charge par la CPC. Précédemment, il ne figurait pas dans les comptes de la CPC étant donné que l'administrateur effectuait des travaux pour le service financier en tant qu'adjoint.

La CPC finance également d'autres emplois, à la Gérance communale pour la gestion de ses immeubles ainsi qu'à la Comptabilité de la Ville, par les honoraires dont elle s'acquitte.

Pour rappel, les postes ci-dessus sont intégralement financés par la CPC.

Principaux projets menés en 2007

Caisse unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel

Les différents groupes de travail ont poursuivi en 2007 leurs analyses au sujet des différents thèmes à aborder et les travaux devraient se poursuivre début 2008 pour aboutir à un rapport aux législatifs et à une mise en œuvre de la Caisse unique pour le 1^{er} janvier 2009.

Rapprochement entre collectivités publiques

De nombreux rapprochements entre collectivités publiques (villes et Etat) ont donné lieu à des transferts de personnel.

En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, le principe du maintien à la Caisse de pensions initiale des assurés concernés par un transfert a été retenu dans l'attente de la Caisse de pensions unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.

Révision du calcul des rappels de cotisation

Afin d'améliorer l'égalité de traitement entre assurés actifs affiliés par plusieurs employeurs différents et les pensionnés, un nouveau système de rappel des cotisations a été adopté par le Comité de la CPC. Il est entré en vigueur au 01.01.2007 et permettra de faciliter également la gestion courante de la CPC.

Procédure d'acquisition d'immeuble

L'administration de la CPC a proposé au Comité une nouvelle procédure relative à l'acquisition d'immeubles pour la CPC. Cette procédure a été examinée et acceptée par le Comité au début de l'année 2007.

Projets immobiliers

Deux grands projets immobiliers menés par l'administration de la CPC ont abouti dans le courant du dernier trimestre 2007 :

- un immeuble de 33 appartements dans le quartier du Paddock pour un montant d'environ CHF 9'500'000.-.
- un immeuble de 12 appartements à Chemin Perdu pour un montant d'environ CHF 5'300'000.-

A ce jour, le nombre de baux signés est de 20/33 pour le Paddock et de 9/12 pour Chemin Perdu. Il est à relever qu'un très bon travail a été effectué par la Gérance communale afin d'obtenir ce résultat au niveau des appartements loués.

La CPC a continué d'effectuer des travaux d'investissement dans ses propres immeubles en 2007 pour environ 1,5 millions de francs.

Sujets d'actualité/projets pour 2008

Les sujets d'actualité et projets pour 2008 pour l'administration de la CPC sont notamment les suivants :

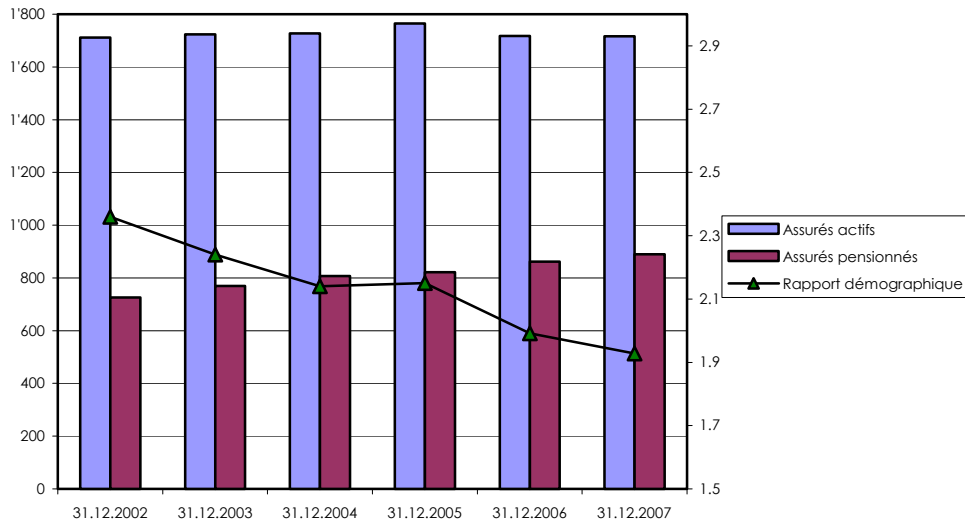
- poursuite de la participation aux groupes de travail au sujet de la création de la Caisse unique et rapprochement entre les trois caisses de pensions publiques du Canton de Neuchâtel
- suivi et mise à jour des procédures en fonction de l'évolution légale en matière de prévoyance professionnelle.
- maintien de la qualité du service aux partenaires.
- à l'horizon de plusieurs mois, adaptation des dispositions réglementaires afin de tenir compte, notamment, pour les assurés affiliés dès le 01.01.2006, du premier âge de retraite anticipée possible de 58 ans (57 ans pour les assurés présents au 31.12.2005, pour une période transitoire de 5 ans).

Indexation des rentes des pensionnés

Au 1^{er} janvier 2007, les rentes servies aux pensionnés ont été indexées de 0.5 %.

Statistique sur les effectifs de la CPC

	<u>31.12.2003</u>	<u>31.12.2004</u>	<u>31.12.2005</u>	<u>31.12.2006</u>	<u>31.12.2007</u>	<u>Variation</u>
Assurés actifs	1'724	1'727	1'765	1'717	1'716	- 1
Assurés pensionnés	770	807	822	862	890	+ 28
Total	2'494	2'534	2'587	2'579	2'606	27
Augm./Dim. du total en %	+ 2.3 %	+ 1.6 %	+ 2.1 %	- 0.3%	+ 1.05 %	
Rapport démographique	2.24	2.14	2.15	1.99	1.93	



La détérioration du rapport démographique s'explique par la diminution des effectifs des assurés actifs en période de restrictions budgétaires, d'autant plus marquée que l'effectif des pensionnés est proportionnellement important à la CPC et s'accroît régulièrement.

SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Introduction

La réorganisation du service d'urbanisme et l'intégration du service de l'hygiène et de l'environnement pour créer un seul et même service appelé : service d'urbanisme et de l'environnement a été un événement majeur de l'année 2007.

Placé sous la direction de l'architecte communal, secondé par un responsable administratif chargé de la gestion financière, le service regroupe dorénavant toutes les tâches en relation avec le domaine construit depuis l'aménagement du territoire qui fixe les affectations, les règles et les principes de construction jusqu'au contrôle de la salubrité des constructions.

Cette nouvelle organisation a donné lieu à de nombreuses réflexions et a permis de définir avec plus de précisions la répartition des tâches et des responsabilités dans les différents secteurs.

Le remplacement, au début de l'année 2007, de la secrétaire de la section des permis de construire et le départ anticipé de l'urbaniste communale à l'automne 2006, remplacée qu'au retour des vacances d'été 2007, a pas mal perturbé le service pendant cette période d'absence. Une répartition des dossiers importants et urgents parmi les collaborateurs a permis de pallier à cette situation ; néanmoins un certain nombre de dossiers n'ont pas pu être traités dans les délais souhaitables.

Avec le transfert du laboratoire à SIM SA, le service n'effectue plus de mandats et son action se limite aux tâches fixées par les dispositions légales.

Les chapitres suivants donnent une vision plus précise de toutes les tâches effectuées par le service. Il est réparti sur deux sites : Rocher 1 et Léopold-Robert 3 et compte au total 20 collaborateurs y compris le chef de service, l'administrateur, l'équipe chargée de la protection et de la promotion du patrimoine et un apprenant intégré au service depuis la rentrée de septembre.

Aménagement du territoire

Les deux projets les plus importants ont été le plan spécial Le Corbusier (secteur CFF de la gare aux marchandises) et le projet d'aménagement du Crêt du Locle.

Accepté à l'unanimité par le législatif le PS Le Corbusier a été mis à l'enquête publique à la fin de l'année. Ce projet de grande qualité est très important non seulement en terme de surface (40'000 m²) mais aussi en terme d'image pour la Ville. Il offre des possibilités de développement assez considérables au centre de la Ville et sera capable, à terme, de répondre aux demandes en logements et en infrastructures tertiaires ou artisanales.

Le concours organisé pour l'aménagement du territoire du Crêt-du-Loclc a permis de sélectionner et de retenir un projet très intéressant dont la caractéristique principale est de relier les deux villes par une bande de verdure capable de contenir des cheminements et des infrastructures publiques. Le développement bâti se fait selon le principe des « grappes » s'accrochant à cet « axe vert » par des liaisons perpendiculaires à l'axe de la vallée. Le projet est en phase de développement avec l'équipe lauréate.

D'autres projets ont aussi été suivis par le service au niveau de plans de quartier et de plans spéciaux ainsi que des travaux de recherches et de réflexions sur les futurs secteurs de développement pour de l'habitat à faible densité, zones commerciales, de tourisme, etc. La révision du PRAC fait aussi partie des préoccupations du service puisque l'ensemble de cette réglementation devra être corrigée et adaptée aux nouvelles exigences économiques et de sauvegarde (UNESCO).

Aménagements urbains

Le réaménagement de la place et de la rue du Marché ont été finalisés au niveau du projet et la première étape de réalisation a été conduite. Les infrastructures souterraines sont en grande partie en place ; manquent les revêtements ainsi que les aménagements de surface. L'inversion du sens de circulation du parking d'Espaceité a été faite dans la prévision des changements de sens futurs du secteur.

Au niveau des projets l'aménagement du secteur de l'avenue Léopold-Robert entre la grande fontaine et le carrefour du Casino a été étudié et les options définitives proposant la replantation des arbres a été acceptée par le Conseil communal.

L'aménagement de la rue du Collège-Industriel entre la rue Numa-Droz et Espaceité n'ayant pas été retenu, seule la liaison depuis la rue Numa-Droz a été supprimée. Le projet sera réétudié ultérieurement.

Toujours au niveau des études le réaménagement de la place de la gare a fait l'objet d'une demande de crédit d'étude qui a été acceptée ; le mandat n'a pas encore été formellement confirmé. D'autres secteurs de la Ville ont fait l'objet de réflexions et de pré-projets en collaboration avec les autres services de la Ville. Une étude conjointe avec les TRN sur la pose de distributeurs de billets et une nouvelle signalisation des arrêts a été conduite. Enfin l'affichage culturel est prêt à passer dans la phase d'exécution.

Parc naturel régional du Doubs :

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'investit activement dans l'association pour le Parc naturel régional du Doubs qui oeuvre pour la création d'un parc dans notre région en déléguant au sein du bureau du comité un de ses collaborateurs et en mettant à disposition de l'association un certain nombre de prestations (cotisation à l'association, mobilier de bureau notamment).

L'association a déjà reçu l'aval du SECO, sous la forme d'un subside de CHF 500'000.- pour poursuivre la mise en oeuvre du parc et attester de sa faisabilité.

La concrétisation du Parc naturel régional du Doubs est un outil de développement régional important qui tient compte des impératifs du développement durable et permettra de créer de nombreuses synergies avec des projets locaux (ISSKA, Musée d'histoire naturelle, etc.) et de mise en valeur du cadre naturel et paysager de la Ville.

Patrimoine

La préparation du dossier de candidature UNESCO a été l'élément majeur traité par la section du patrimoine, temporairement renforcée pour l'occasion et fonctionnant aussi bien pour Le Locle que pour La Chaux-de-Fonds. Conformément aux délais impartis, le dossier a été déposé en fin d'année à Paris.

Parallèlement à cette tâche très importante, un certain nombre de dossiers ont été examinés et préavisés pour la section des permis de construire.

La section s'est également occupée de la gestion de la Fondation pour le patrimoine qui a apporté un soutien financier non négligeable dans de nombreuses restaurations du patrimoine bâti.

Permis de construire

Le service a examiné, fait circuler les dossiers et préparé les autorisations concernant les 282 (229) demandes suivantes :

9	(24)	pré consultations
165	(109)	demandes de permis de construire
71	(65)	demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
37	(31)	demandes d'autorisations de pose d'enseignes.

Permis de construire délivrés :

191 (110) permis de construire, dont 1 (0) sanction préalable et 0 (2) autorisations à bien plaie, ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :		Exécutés ou en cours	Inexécutés
13 (18)	Maisons familiales, villas à 1 ou 2 logements ou contiguës dont	13 (12)	0 (6)
0 (0)	Maisons à plusieurs logements dont	0 (0)	0 (0)
8 (0)	Maisons à usage mixte, locatif et commercial, dont	5 (0)	3 (0)
<u>0 (0)</u>	Autres bâtiments avec logements, dont	0 (0)	0 (0)
21 (18)	Bâtiments au total, dont comportant 105 (18) logements.	18 (13)	3 (6)
Bâtiments d'utilisation publique :			
11 (2)	Constructions, rénovations, transformations, dont	6 (1)	5 (1)
Bâtiments industriels et commerciaux :			
20 (17)	Constructions de bureaux, magasins, y compris les transformations, dont	19 (15)	1 (2)
Constructions agricoles :			
8 (7)	Constructions, transformations, agrandissements, dont	6 (5)	2 (2)
1 (0)	Reconstruction après incendie, dont	1 (0)	0 (0)
62 (42)	Transformations des bâtiments anciens, dont	54 (35)	8 (7)
50 (23)	Permis divers (ex. changements d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)		
5 (4)	Antennes pour téléphonie mobile		
11 (9)	Poses de panneaux solaires, totalisant 112 m ² (53 m ²)		

2 (2)	Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments
1 (2)	Sanctions préalables
0 (5)	Autorisations à bien plaie
0 (0)	Décharges ou remblayages

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :

71 (65)	Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc.
37 (31)	Autorisation pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
17 (3)	Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
19 (9)	Modifications de sanction ont été octroyées
2 (1)	Prolongations de sanction ont été délivrées.

Procédures de mise à l'enquête publique :

124 (105) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées comprenant la pose des perches gabarits sur le terrain traduisant la volumétrie des constructions projetées.

Commission d'urbanisme :

La Commission d'urbanisme a tenu 9 (13) séances pour examiner 62 (73) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêts de plans d'archives :

122 (107) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site Internet du registre des bâtiments et logement (RegBL) de l'OFS. Dans le courant du mois de décembre 2007, 25 (48) formulaires d'enquêtes sur l'activité des constructions en 2007 ont été envoyées et réclamées aux architectes et maîtres d'œuvre.

Parallèlement, l'apurement des données du RegBL (Registre des bâtiments et logements, sous contrôle de l'OFS) est en cours par le secrétariat. Le système compte plus de 1500 bâtiments comportant des erreurs, soit un taux d'erreur de près de 34%, ce qui nous permet d'estimer au nombre de 9000 les erreurs effectives. Les modifications effectuées dans le courant de l'année 2007 ont permis d'abaisser légèrement le taux d'erreur en le faisant passer en-dessous de la barre des 30%. Les corrections à apporter concernent principalement les logements et nécessitent des recherches parmi les plans d'archives, des visions locales ou la collaboration des régies de la place.

Secrétariat :

Le secrétariat du service à Léopold-Robert 3 s'est vu confié la formation d'un apprenti depuis le mois d'octobre 2007, dans le cadre d'un groupe d'insertion visant à offrir une formation professionnelle aux jeunes gens présentant des difficultés.

Archivage informatique des plans d'archives :

Faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement sur ADOS) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Conclusions :

Le nombre de demandes de permis pour la construction de maisons familiales et d'immeubles locatifs (ou PPE) est en hausse.

Le nombre de transformations des immeubles existants est en hausse également.

Quant aux chantiers importants de l'année, nous notons la finalisation de la construction de la nouvelle usine Sellita Watch CO SA et de la halle de stockage alimentaire de ChocoDiffusion au Crêt-du-Loche ainsi que le début de la construction de la dernière étape du plan spécial "Carré Clair" abritant les locaux de Tag Heuer et Les Ateliers Horlogers.

Le quartier des Alérac est sur le point de se terminer, puisqu'en 2007 a été déposé le dossier de demande de permis de construire pour la dernière paire de villas mitoyennes.

Inspectorat des bâtiments

Visites de conformité :

Il a été procédé à la visite de conformité de 63 bâtiments comprenant tout type de constructions. Les bâtiments industriels ont été visités avec les sections de la prévention incendie, de l'environnement ainsi que le service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

Autorisations d'installation de chantier :

Une vingtaine d'installations de chantier ont été autorisées après le dépôt de plan d'installations de chantier.

Installations d'échafaudages :

Le contrôle d'échafaudage a été vérifié pour 92 installations. Certaines installations ont préalablement été examinées sur place avec le requérant et le Service du domaine public.

Occupation du domaine public :

6 occupations sur le domaine public ont été facturées pour un montant de CHF 30'936.-.

Immeubles-tours (immeuble de plus de 20 mètres) :

Les installations d'évacuation de personnes de 79 immeubles ont été visitées dans le cadre de la réglementation sur la police du feu .

Travaux sans autorisation – dénonciation :

29 interventions de travaux sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 4 ont été dénoncées au Ministère public.

Intervention concernant la sécurité :

Au niveau de la sécurité publique, 9 interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non-conformes.

Contrôle général des bâtiments :

Notre inspectorat a régulièrement contrôlé des bâtiments en cours de construction ou existants. Certains ont fait l'objet d'intervention. D'autres contrôles ont été effectués sur demande des services communaux. Ceux-ci sont estimés à ± 300 par année.

Prévention incendie

Autorisations pour l'installation de chauffages :

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les autorisations de permis de construire relatives aux installations de chauffages.

93 permis de construire pour installations de chauffages ont été octroyés par le Conseil communal:

- 3 chauffages généraux, brûleurs à pression, mazout
- 16 chauffages généraux de plus de 20 kW, gaz
- 10 chauffages généraux, à bois
- 12 chauffages généraux jusqu'à 20 kW, à bois, gaz
- 32 fourneaux à combustible solide
- 20 notifications de remplacement de production de chaleur

Installations de cheminées de salon :

26 autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Installations de citernes :

Il a été autorisé :	0	citerne aérienne à gaz
	0	citerne enterrée
	0	citerne, intérieur des bâtiments
	4	petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Il a été procédé à la mise hors service de :

2	citernes enterrées
22	citernes à mazout

Il a été envoyé :	102	avis pour révision de citernes à mazout
	0	ordre de réparations

Visites des bâtiments :

Comme pour l'année précédente, et toujours en rapport à la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), 27 usines ont été visitées, 14 ont fait l'objet d'un rapport afin de se mettre en conformité, les autres étant contrôlées du fait de leur équipement en détection incendie, fléchage, pose d'extincteurs, etc. La majorité des responsables de ces entreprises sont conscients des risques encourus et font le nécessaire en fonction de leurs disponibilités financières. Les directions suivent enfin le mouvement.

Feux d'artifices :

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente. Par contre, le service donne des préavis au Service du domaine public concernant les feux d'artifices en dehors de l'autorisation normale (par exemple 1^{er} Août).

Contrôles des établissements publics :

Le changement de patentes et les réouvertures d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 56 pour l'année 2007.

Contrôle des chantiers de révision de citernes :

169 chantiers de révision de citernes ont été contrôlés ou avisés. L'effort fourni en 2007 se poursuit et nous satisfait. Les retards des années précédentes sont pratiquement comblés ou en commande. 18 nouvelles installations de chauffage à distance ont été réalisées durant l'année 2007.

Rapport sur les collèges et les établissements communaux :

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

Commission du feu :

La Commission du feu a siégé 1 fois. La réunion annuelle des représentants des Commissions de Police du feu a eu lieu le 25 octobre à Brot-Dessus.

Assemblées – Associations :

Le groupement SIL (Surveillance des Installations et des Liquides polluants) poursuit son but. Les séances de travail avec le Service cantonal de la protection de l'environnement se poursuivent et tendent à uniformiser les interventions sur le terrain et ceci, d'autant plus que l'Ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL) a été abrogée. Toutefois, certains articles se trouvent dans la Loi sur la protection des eaux (LEaux) et l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux).

L'inspecteur a suivi un cours au sujet des mesures de sécurité à prendre lors de l'exécution de travaux de génie civil et de bâtiments à proximité d'installations ferroviaires.

Toutes ces séances et réunions permettent d'uniformiser les décisions prises sur le terrain et d'améliorer les connaissances dans un but constructif.

Energie

Cette section a pour mission principale de gérer la politique énergétique de la Ville. Ses tâches principales sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes nationaux et cantonaux.

Les activités du service ont été principalement consacrées à la mise à jour du rapport lié au ré-audit pour le nouvel octroi du label "Cité de l'énergie". La Commission du Label nous a communiqué la décision positive le 4 décembre par courrier, accompagnée des félicitations de Suisseénergie.

Dans le cadre du projet REVE Jura-Léman, nous avons participé avec 21 villes pilotes, au programme Display une campagne européenne conçue par des spécialistes de l'énergie qui réunit actuellement 228 collectivités européennes. Elle est destinée à encourager toute autorité locale à afficher volontairement les performances énergétiques et environnementales de ses bâtiments publics, en utilisant le modèle de l'étiquette des appareils électroménagers.

Pour notre Ville, plus de 70 bâtiments publics sont inscrits dans ce programme et nous avons mené une campagne d'information commune avec les villes du Locle et de Neuchâtel, en y incluant des images infrarouges des bâtiments, qui sera couronnée de succès par une fiche « bonne pratique » en cours de réalisation.

En échange du savoir européen en la matière, avec 8 communes romandes, nous avons apporté nos connaissances liées au Label Cité de l'énergie pour 8 villes françaises qui ont reçu à fin décembre, à Paris, les premiers labels français « Cité de l'énergie ». Ces actions ont séduit l'ADEME et cette démarche sera proposée aux 37'000 communes du territoire français.

Permis de construire :

Dans le cadre de l'application de la Loi cantonale sur l'énergie (LCEn) et de son Règlement d'application (RELCEn), 91 dossiers ont été examinés.

La nouvelle norme SIA 380/1 (L'énergie thermique dans les bâtiments) entre en vigueur dès le 1er janvier 2008 et de ce fait une formation complémentaire a été suivie.

Il est à noter que les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie ont été suivis dans la plupart des cas, et que les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque.

Informations, conseils :

Similairement aux années précédentes, nous avons fourni environ 400 prestations liées à l'information et aux conseils en matière d'énergie. Ces renseignements sont dispensés à toute personne qui s'adresse à notre service, que ce soit des professionnels (architectes, ingénieurs) ou des privés. Ces prestations vont du simple renseignement téléphonique sur divers sujets liés à l'énergie, aux conseils plus spécifiques (visites sur place, rendez-vous en nos bureaux). Nous avons également à disposition de la documentation sur divers sujets que nous prêtons/donnons, par exemple pour la réalisation de travaux de maturité/diplôme liés à l'énergie.

Prestations particulières :

- Avec le Service cantonal de l'énergie, participation à la promotion des subventions liées à la « Fondation du centime climatique ».
- Achat et mise à disposition du public de 6 compteurs d'énergie électrique.
- Pour le programme NEW RIDE, présentation des vélos électriques dans le cadre du Tour de Romandie.
- Le service est toujours activement lié aux activités menées dans le cadre du Réseau Franco-Suisse d'Éducation à l'Environnement.
- Il anime chaque année la campagne de sensibilisation à l'énergie dans toutes les classes de 5ème année primaire de la Ville. Suite à la transformation des camps de ski en activités hors cadre, nous avons accompagné 12 classes sur le terrain pour parler d'énergie et d'environnement in situ. Ces journées ont rencontré un très grand succès.
- Nous participons régulièrement aux séances de la Commission cantonale de l'énergie et de deux sous-commissions.
- Le service a organisé la première étape du programme de nettoyage des dolines ou des carrières avec la Protection Civile.

La caméra infrarouge donne entière satisfaction lors de nos nombreuses mesures et une première collaboration a été mise en place avec la Police Cantonale pour la recherche de personnes. Dès 2008, sur demande, les propriétaires de bâtiments

localisés sur le territoire communal peuvent bénéficier gratuitement d'une visite de leur bâtiment réalisée avec une caméra infrarouge. Comme le mentionne le Règlement sur les taxes et émoluments, hors du territoire communal, les frais de déplacement et la visite sont facturés. La remise de photos extraites de la caméra infrarouge est facturée Fr. 30.- l'unité. Deux collaborateurs ont également participé à un cours de thermographie d'une journée à Lausanne, suite à l'acquisition de la caméra infrarouge.

Environnement

Préavis en matière d'environnement au niveau des permis de construire :

Le préavis de la section environnement a été sollicité par la section permis de construire dans 167 dossiers. Ces préavis ont donné lieu à la délivrance de 161 autorisations définitives par le SUE. 21 autorisations ont été accordées sur la base d'un préavis antérieur à 2007. 281 demandes n'ont pas été classées, 219 d'entre elles étant antérieures à 2007. Ces 2 chiffres peuvent paraître élevés mais résultent du fait que en raison d'un manque de temps, les permis anciens n'ont pas pu être systématiquement enregistrés. 41 demandes ont été refusées ou retirées.

Visites de conformité :

Suite à la réorganisation du SUE, l'inspecteur en charge de l'environnement ne participe plus aux visites de conformité, à l'exception des constructions industrielles. Par conséquent, seul l'inspecteur des bâtiments se rend sur les lieux. En 2007, nous avons participé à la visite de 13 bâtiments industriels ou artisanaux.

Changement d'affectation et suppression de logements :

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2007.

Statistiques des dossiers traités et suivis :

Les préavis de la section Environnement se présentent comme suit :

- Au niveau de l'habitat traditionnel, 55 autorisations concernent des transformations (75 %), 18 des constructions neuves (25 %).
- Les sanctions concernent 34 habitations individuelles et 27 immeubles locatifs. 15 d'entre elles comportent des aménagements de combles.
-

L'affectation des permis de construire est par ailleurs la suivante :

Industrie/administration :	30
Commerces/établissements publics :	14
Exploitations agricoles :	5
Décharge :	0
Garages/parkings :	34
Habitations :	71
Installations d'antennes pour la radiotéléphonie :	3
Autres :	13

CRIDOR, STEP, CISA :

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères (Cridor), de la station d'épuration des eaux usées (STEP), de l'assainissement du site de CISA et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire de SIM SA sur mandat de prestations de la Ville. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur se référer au rapport de Cridor SA et au rapport de gestion, chapitre STEP. En ce qui concerne l'assainissement du site de CISA, le mandat du canton étant toujours en vigueur, nous continuons à effectuer les analyses de contrôle des eaux du gouffre, des piézomètres et des sources du Doubs. En 2007, nous n'avons pu réaliser qu'une seule campagne de prélèvement et d'analyses. Les résultats montrent encore que les teneurs en solvants dans ces eaux étaient du même ordre de grandeur que celles mesurées après la fin des travaux d'assainissements en mars 2004. La surveillance doit donc être poursuivie.

Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées :

Le service a effectué une dizaine d'interventions concernant des décharges sauvages ou autorisées, mais parfois mal contrôlées, ainsi que pour le dépôt inadéquat d'ordures ménagères ou déchets sur la voie publique.

Durant l'année, nous avons été sollicités à plusieurs reprises concernant des sites contaminés, principalement à l'occasion de réhabilitations d'anciennes usines en lofts. N'étant pas en possession du cadastre des sites pollués, nous avons dû renvoyer certaines de ces demandes au canton.

Les dolines et carrières sur le territoire communal ont fait l'objet d'un nettoyage effectué par la protection civile. Voir aussi chapitre Energie, prestations particulières.

Contrôle de la pollution de l'air :

En 2007, le service n'a pas effectué de contrôle de la pollution de l'air. Des mesures d'immissions à la station fixe du Parc de l'ouest sont effectuées par le Service cantonal de la protection de l'environnement. Ces mesures peuvent être consultées sur le site www.ne.ch sous la rubrique "Territoire et environnement".

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cercl'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

Assainissement des industries et contrôles des nuisances :

En 2007, le service est intervenu à 38 reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

Directives pour les garages et les parkings :

Le canton nous a délégué les compétences pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 4 inspections en 2007 pour les enquêtes confiées par le Service cantonal des automobiles et de la navigation dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles. Le service est également intervenu à 9 reprises pour le contrôle de mise en conformité. Une campagne de contrôles des effluents est prévue en 2008.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés.

Eau potable et zones de protection des captages :

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de gestion, chapitre Services industriels, Services des eaux.

Tunnel de dérivation des eaux claires vers le Doubs :

Le suivi analytique relatif au plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est effectué par le laboratoire de SIM SA. Se référer au rapport du service des Travaux publics de l'ingénieur communal.

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie :

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

Radioactivité en général :

Il n'y a pas eu en 2007 de mesures de tritium dans les eaux de lavage épurées de Cridor SA.

Nous collaborons toujours avec la Confédération (Office fédéral de la santé à Fribourg) qui exploite sa station frontière de mesure de la radioactivité, installée aux abattoirs.

Salubrité

Traitement de plaintes, inspections et constats :

Les interventions du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2007, le nombre de rapport internes s'élève à 128.

En outre les différents dossiers traités durant l'année sont au nombre de 188, dont 112 ont pu être classés. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après. Nous avons écrit 40 lettres à des personnes impliquées dans des dépôts d'ordures illicites.

Durant l'année, le service a suivi 36 cas lourds d'insalubrité, dont 16 ont pu être classés en fin d'exercice. Nombre de ces cas impliquent des interventions répétées, sur une durée atteignant plusieurs années. Le travail en réseau avec les divers intervenants, notamment dans les cas de syndrome de Diogène (pathologie du comportement en habitat), mais aussi dans des situations de misère affective ou matérielle et dans des cas d'addiction, ainsi que dans des pathologies relevant de la psychiatrie a fait la preuve de son efficacité. Des rencontres, qui permettent d'assurer un suivi minimal des cas, ont lieu régulièrement. Le groupe de travail qui se réunit 3-4 fois/an a été complété par une personne représentant le Service de l'action sociale.

Nous sommes régulièrement sollicités pour des interventions *extra muros*, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation. Dans de tels cas, nous n'exerçons pas une tâche de police, mais nous exécutons un mandat, qui est facturé. Au terme de notre intervention, les dossiers concernant les industries et/ou les établissements publics ne sont pas classés mais versés au dossier de l'entreprise et, le cas échéant, une copie est transmise à une autre instance.

Nous avons également été alertés par des particuliers incommodés par l'immissions de fumées dans leur immeuble provenant d'un établissement public sis dans l'immeuble contigu. Un traçage et des analyses ont été effectués par le laboratoire de SIM SA afin de démontrer la provenance de la nuisance. Ce dossier est toujours en cours et a demandé jusqu'à ce jour un nombre important d'heures de travail.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Nombre total de rapports / dossiers	128	112	76
Zone :			
urbaine	25	23	17
Rurale	5	5	9
Salubrité :			
bâtiments	19	31	27
appartements	53	54	41
Denrées alimentaires et établissements publics :	17	5	2
Poussières, odeurs, fumées :	25	47	21
Bruit :			
installations techniques et chantier	2	4	2
installations industrielles	2	3	3
Voisinage	13	5	4
établissements publics	22	1	0
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	56	19	23
Industries et garages :	21	3	6
Eaux :			
usées	9	4	4
Claires	13	8	12
Gouffres et dolines :	1	1	0
Radioactivité/radiations non ionisantes :	0	2	2
Attestations :	- ¹	31	6
Mesures thermo-hygrométriques :	4	17	10
Problèmes liés à la détention d'animaux :	15	18	12
Cas lourds :	-	16	20

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, désinfestations, désodorisations :

Dans un but de salubrité publique et à la demande de particuliers (propriétaires, gérances, locataires, etc.), le service est intervenu à 483 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations ainsi qu'à des désodorisations. Le service a effectué 154 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

¹ Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Le service en collaboration avec le laboratoire de SIM SA a effectué des analyses bactériologiques dans plusieurs établissements publics. Ces résultats ont été discutés avec les tenanciers dans le but d'améliorer l'hygiène de ces établissements.

Lutte contre le bruit :

En 2007, nous avons délivré 72 préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par le service du commerce et des patentes (SCP) et 16 préavis pour des autorisations de sonorisation annuelle. Le service a effectué 10 contrôles lors de manifestations occasionnelles (Braderie exclue) et 15 en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 12 reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

La Braderie 2007 s'est relativement bien déroulée. Un grand travail de prévention a été fait pendant la journée du vendredi 31 août avant le début de la manifestation. Soixante mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 31 août et le samedi 1er septembre.

Le dossier de l'entreprise refusant de mettre ses locaux en conformité avec l'OPB a été repris par le Service cantonal de la protection de l'environnement.

Deux collaborateurs ont participé au séminaire "Physique et acoustique" organisé par Energho à Ecublens, le 29 novembre 2007.

Lutte contre le radon :

1300 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata ont été posés ou envoyés pour la campagne de mesures hivernales 2007. 913 dosimètres ont été envoyés pour la campagne de mesure systématique des bâtiments de la Ville, dont 638 dosimètres nous ont été retournés (70% de participation de la part de la population, ce qui, selon l'Office fédéral de la santé publique, constitue un excellent résultat). Les 387 autres dosimètres ont été posés, soit sur demande des particuliers, soit pour des mesures de contrôle. L'appareil de mesure en continu AlphaGuard P2000 a également été utilisé régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement. Ces campagnes nécessitent un nombre très important d'interventions sur le terrain, correspondances et entretiens téléphoniques, qui démontrent que les citoyens restent préoccupés par le problème du radon.

Le service a fait l'acquisition d'un AlphaGuard supplémentaire pour pouvoir intensifier les mesures de contrôles suite aux assainissements.

Une de nos collaboratrice scientifique a présenté :

- Une conférence : "La problématique du radon à La Chaux-de-Fonds", sur invitation du Rotary-Club de La Chaux-de-Fonds, le 27 mars 2007.
- Une communication orale "Géologie et radon dans l'Arc jurassien", pour le cours "Construire et assainir en limitant le risque radon" organisé par l'Office fédéral de la santé publique à la HES SO de Saint-Imier, le 9 novembre 2007.

Deux de nos collaborateurs ont participé :

- à la 13^e journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 13 mars 2007.
- au cours "Construire et assainir en limitant le risque radon" organisé par l'Office fédéral de la santé publique à la HES SO de Saint-Imier, les 9, 16 et 23 novembre 2007.

Exhumation et mises en bière :

1 exhumation a été demandée en 2007 et le service a procédé à 6 mises en bière pour l'étranger.

Divers

Prime à la surface :

Le service a procédé au contrôle de 90 exploitations qui bénéficient de subventions écologiques. 1 demande de purinage hivernal nous est parvenue. Il est à relever que notre service, dès 2008, sera déchargé de la tâche de contrôles des cultures et des champs. Le Service d'agriculture cantonal et l'organisation des contrôles agricoles ont mis en place un nouveau système de préposés à la culture des champs afin de satisfaire aux exigences de l'Office fédéral de l'agriculture.

Lutte contre les campagnols :

Le paiement de queues de taupes et de campagnols s'élève en 2007 à CHF 2744.-. Le paiement des queues de taupes et de campagnols a diminué de 40 % en 2007 par rapport à l'année précédente. Cette participation à l'élimination des animaux nuisibles sera abolie en 2008. En effet, la faible portée et le peu d'impact sur leur population amène le service à ne pas reconduire cette participation, qui de surcroît ne constitue pas une obligation légale pour les collectivités publiques.

Location des jardins potagers :

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 35. La procédure concernant les contestations des résiliations a abouti et les locataires se sont engagés à adapter leur installation aux nouvelles normes. Cette décision a été respectée.

Lutte contre les épizooties :

Deux collaborateurs ont participé à une séance d'information relative à la grippe aviaire, lors de laquelle les personnes avaient la possibilité de se faire vacciner contre la grippe.

Marché :

Le service organise le marché sur la Place du Marché, ainsi que la vente de sapins de Noël sur la Place Carmagnole. Il encaisse la redevance pour les places qui leur sont dévolues. Il informe les marchands des recommandations d'usage en matière de protection des denrées alimentaires.

Le service a loué durant l'année 4320 emplacements payants de 3.5 m à divers marchands professionnels. S'y ajoutent 278 emplacements à diverses sociétés sportives, associations diverses, classes d'école, groupements religieux et groupements politiques. La vente de sapins de Noël s'est déroulée sur la place de la Carmagnole. 5 emplacements d'une surface totale de 400 m² ont été loués pour un montant de Fr. 1'000-. Le revenu total se monte à Fr. 45'590.

Depuis cette année, l'Office fédéral de l'agriculture ne sollicite plus la commune pour les relevés hebdomadaires des prix sur le marché.

En octobre 2007, des travaux d'aménagement ont débuté sur la Place du Marché lesquels se poursuivront au printemps. Durant la période des travaux, le marché a été déplacé à la Place Carmagnole.

Contrôle des champignons :

Cette année, le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes a été établie pour organiser cette tâche, garantir le nombre nécessaire de contrôleurs et diminuer le nombre de week-end de piquet.

Contrairement à l'année précédente, l'année 2007 a été peu favorable. Le nombre de cueillettes s'élève à 280, dont un nombre toujours élevé contenait des espèces présentant un danger sérieux pour la santé, voire mortel. Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre des sociétés mycologiques du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur leur temps libre.

Notre service a effectué le contrôle des champignons à Métropole-Centre dans le cadre de l'exposition "Une forêt aux mille visages". A relever qu'une espèce mortelle, l'amanite phalloïde (*Amanita phalloïdes*) a été trouvée dans une cueillette.

Un collaborateur a participé à un cours de formation de contrôleurs officiels de champignons (VAPKO).

Personnel

Le personnel des sections Environnement, Energie, Prévention incendie et Inspectorat des bâtiments sur le site de Rocher 1 a représenté 8.5 postes jusqu'au mois d'août et un poste d'apprenante de commerce. Ce dernier a été reconduit début août sur le site de Léopold-Robert 3. Fin septembre, une de nos secrétaire a pris sa retraite après 18 ans de service. Son poste n'a pas été repourvu. A la suite de la réorganisation du service et du départ du Laboratoire à SIM SA, un collaborateur de la STEP a intégré à temps partiel (40 %) le service au sein de la section Environnement. Dès septembre 2007, le personnel comptabilise 8.2 équivalents plein-temps pour 9 collaborateurs.

Quant au site de Léopold-Robert 3, il recense 7.1 équivalents plein temps pour 10 collaborateurs plus un apprenant. Les postes sont répartis entre les sections des Permis de construire, de l'Aménagement du territoire, des Aménagements urbains, du Patrimoine et le secrétariat. L'équipe pilotant le projet Unesco est intégrée à la section du Patrimoine, sous l'égide des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Au niveau de la direction, un chef de service et un collaborateur scientifique chargé de la gestion administrative assurent la bonne marche du SUE.

Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse

SECRETARIAT DES AFFAIRES CULTURELLES

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le service des Affaires culturelles est dirigé par Madame Daniela Agustoni-Steiner. Suite aux réflexions concernant la restructuration du service, les efforts consentis pour assainir les finances publiques ont impliqué la diminution du taux d'engagement de la cheffe de service à 60%.

Les principales activités de la déléguée aux Affaires culturelles lors de cette première année de service ont consisté à :

Prendre connaissance des divers aspects de la vie culturelle de la ville.

Assurer la gestion du service. Une part de l'administration est prise en charge par le secrétariat du dicastère.

Assurer le suivi de la billetterie de L'heure bleue (2 personnes engagées à mi-temps).

Gérer le budget attribué aux Affaires culturelles.

Analyser et suivre les dossiers de demandes de soutiens financiers déposés pour des projets artistiques et culturels. Ceux-ci émanent d'institutions, d'associations, de fondations ou d'indépendants ; ils ont forme de festivals, de manifestations populaires, d'événements ponctuels, de représentations, d'expositions, de concerts, etc.

Identifier des projets nouveaux, présentant un intérêt pour la vie culturelle et artistique de la ville et de ses publics.

Suivre des projets ponctuels en lien avec d'autres services (Grande Fontaine – recherche de fonds, Fête de Mai – programmation musicale par exemple).

Proposer une politique culturelle viable, à forte valeur ajoutée pour la ville, dans le respect du budget et des besoins des acteurs culturels ou artistiques de la cité, en lien avec les politiques culturelles cantonales ou fédérales.

Représenter la Ville auprès de diverses structures communales, cantonales ou fédérales :

Conférence des villes suisses en matière culturelle (groupement des délégués culturels des 17 principales villes de Suisse et représentation de celles-ci dans la conférence permanente de RESO projet danse, réunissant l'OFC, Pro Helvetia, les Cantons et les Villes).

Fondation Arc en Scènes: Comité de direction et Conseil de la création du TPR, commission de nomination du /de la prochain/e directeur/trice du TPR.

Commissions: commission culturelle, bibliothèque, jeunesse, communication externe, marketing, Fête de Mai, Les Ecolades et comité de pilotage des manifestations (Copil).

Commission cantonale de répartition des subsides aux arts de la scène, Fonds cantonal pour l'aide aux projets cinématographiques. La déléguée aux Affaires culturelles participe également à des séances régulières avec ses homologues du Canton et de la Ville de Neuchâtel. Ces rencontres visent à coordonner les soutiens et les politiques culturelles.

Encouragement à la culture – création indépendante

En 2007, hormis les subventions attribuées directement par le Conseil communal et les subventions attribuées aux institutions, le service a traité 218 demandes de subventions couvrant tous les arts de la scène, la littérature, les beaux-arts et le cinéma. La politique d'aide aux activités culturelles indépendantes est une politique dite de saupoudrage: elle permet une diversité culturelle et artistique fondamentale pour la ville et son rayonnement. Elle offre essentiellement la possibilité aux créateurs de trouver d'autres partenaires financiers. Pour toute demande de subvention émanant d'un groupe structuré juridiquement (association, fondation), le service demande une description et un budget détaillés du projet, ainsi que le compte de pertes et profits, le bilan, les remarques aux comptes et le rapport du réviseur de l'année précédente. Cette pratique est nouvelle pour certaines associations et la systématique n'est pas encore atteinte. Dans la mesure du possible, chaque projet soutenu est suivi par la déléguée, qui a assisté à 94 représentations dans le domaine des arts de la scène et participé à 29 manifestations, telles que vernissages, conférences, débats etc. (hors temps de travail officiel).

On constate que la majorité des créations et des activités culturelles ou artistiques à La Chaux-de-Fonds, créées ou gérées par des acteurs culturels locaux, existent grâce à l'investissement personnel des porteurs de ces projets (membres d'associations ou indépendants, amateurs ou professionnels). Leurs rétributions sont rares ou inexistantes – les subventions sont dédiées aux projets - et on peut affirmer que la vie culturelle de la ville, connue loin à la ronde, est maintenue essentiellement grâce à cet engagement bénévole. Le risque de voir disparaître certaines manifestations de grande qualité existe, le manque de moyens ou de relève bénévole étant réel. De nombreuses négociations sont en cours, en particulier avec le Canton, pour que la participation financière de ce dernier soit augmentée.

Afin de répondre concrètement aux difficultés rencontrées par les créateurs professionnels indépendants dans tous les domaines des arts de la scène, la Ville a attribué l'atelier Huguenin-Dumittan, situé dans le parc Gallet, à l'ensemble des professionnels de la branche et de la région, groupés en association. Ce lieu, destiné uniquement aux répétitions des spectacles en création, répondra à un problème récurrent, évoqué depuis de nombreuses années. La location demandée est symbolique et le lieu profitera à un nombre important de créateurs (estimation : entre 60 et 100 utilisateurs).

Festivals

Trois festivals sont porteurs d'une image culturelle forte pour la ville. Ils accueillent un public d'amateurs ou de professionnels nombreux, régional ou international, attiré par l'originalité et la qualité de la programmation. Leur concurrence en Suisse est faible. Leurs structures sont professionnelles, la forte participation bénévole permet la mise sur pied de ces manifestations d'envergure. Financièrement, ils bénéficient de l'appui conséquent et indispensable de partenaires privés. Pour la communication, certains médias locaux ou romands sont partenaires de ces festivals.

Festival des Arts de la Rue « la Plage des Six Pompes ». Populaire, familial, unique en Suisse par son importance et son lien avec le réseau européen des Festivals des arts de la rue, apprécié d'un large public qui répond présent même en cas de mauvais temps, La Plage mérite certainement, sinon plus, le soutien que lui accorde la Ville. Ce festival demande une attention et un soutien financier plus conséquent de la part du Canton et le service des Affaires culturelles, en collaboration avec le Conseil communal et les responsables de la manifestation, tentent d'obtenir un partenariat plus appuyé des autorités cantonales.

Biennale internationale de musique contemporaine « Les Amplitudes ». Dans un créneau pointu, il s'adresse tant à un public tout venant (voir le succès du dernier concert dans l'usine électrique) que spécialisé. Ce festival s'est hissé en quelques éditions – tout comme le NEC dans les orchestres reconnus de musique contemporaine – au sein des festivals de musique contemporaine les plus prisés de Suisse. Son succès lui vaut un partenariat réussi avec Espace 2 (les concerts sont retransmis en direct par la chaîne de la Radio Suisse Romande) ainsi que la présence assurée des plus grands compositeurs de notre temps. Le lien entre l'échec de la HEM et la présence de nos musiciens professionnels est à garder en mémoire et on peut espérer que ceux-ci continueront d'exceller sur nos terres sans devoir s'expatrier chez nos voisins !

Festival triennal des écoles romandes Les Ecolades, organisé tous les trois ans en collaboration avec Le Locle. L'originalité de cette triennale réside dans la mise à disposition de structures professionnelles pour les créations artistiques ou scientifiques des élèves des écoles professionnelles et du secondaire II de Suisse romande. L'invitation s'adresse également à quelques classes de Suisse alémanique, du Tessin et de France voisine. L'accueil de nos villes est estimé par ces jeunes qui, pour la plupart d'entre eux, n'auront pas d'autre occasion de découvrir les Montagnes neuchâteloises (ni d'ailleurs d'entamer une carrière artistique !). Les Villes peuvent s'enorgueillir d'être les organisatrices d'un événement unique: preuve en est l'excellente couverture médiatique de l'événement et le succès public.

Autres festivals à signaler également, dans des dimensions de temps et d'espace plus restreintes: le Festival Antilope dans le domaine de la danse contemporaine, le Festival des Digitales « représentant itinérant » des musiques électroniques, le Festival International de Marionnettes, dont La Chaux-de-Fonds accueille certaines représentations, le Festival des Etranges nuits du cinéma.

Institutions

En 2007, l'ABC a fêté son quarantième anniversaire. Les différents projets présentés à cette occasion ont bénéficié d'un soutien exceptionnel de CHF 10'000.-- de la Ville.

Signe positif, l'ABC est missionné, depuis 2007, pour accueillir des compagnies émergentes (lieu de répétition, soutien pour l'administration et la diffusion). Le Canton accorde une enveloppe de CHF 10'000.-- par projet déposé (max. 3 projets par année, accueillis et repartis entre le Centre culturel neuchâtelois et l'ABC). Ces projets sont aussi appuyés financièrement par le service des Affaires culturelles.

En l'espace de quelques mois, l'institution a connu deux changements de directeurs. Monsieur Robert Sandoz laissera son poste à Monsieur Yvan Cuhe dès le mois de juin 2008.

La Fondation Arc en Scènes a traversé une année particulièrement chargée avec l'échec, après deux ans de discussions, de la création d'un centre dramatique régional à Beau-Site. Des tenants et aboutissants trop peu clairs, des exigences changeantes et sans cesse renouvelées ou un net refus d'entrée en matière de la part d'un partenaire ont eu raison d'une tentative de fusion de la Compagnie du Passage (dir. Robert Bouvier) et du TPR (dir. Gino Zampieri) au mois de juin 2007. Le projet de création d'un centre dramatique régional à la Chaux-de-Fonds continue cependant d'être soutenu par l'ensemble des collectivités publiques, qui poursuivent leurs réflexions sans y intégrer la Compagnie du Passage.

Ce projet, aux perspectives passionnantes pour l'ensemble de la création théâtrale régionale, a soulevé les inquiétudes des membres de la commission culturelle ou des créateurs indépendants. Les enjeux, liés tant au choix d'une nouvelle direction, qu'à la possibilité de créer avec le TPR à Beau-Site, le centre de création régional, sont cependant si importants que le temps de réflexion supplémentaire est compréhensible et nécessaire. La succession de Gino Zampieri est en cours de négociation.

La saison de L'heure bleue, l'accueil ou la création au TPR n'ont pas souffert de la situation. La restauration du théâtre de la ville lui permet aujourd'hui d'être un instrument de grande qualité, offrant aux professionnels des conditions d'accueil idéales et au public des spectacles de grande qualité. Les avantages que l'on peut tirer de l'infrastructure offerte par le complexe – une salle de musique exceptionnelle et un théâtre à l'italienne presque unique en Suisse, sont exploités au maximum. (Pour tous les détails, se référer au rapport de gestion d'Arc en Scènes).

Au Club 44, Monsieur Thomas Sandoz, démissionnaire, sera remplacé par Madame Marie-Thérèse Bonadonna dès le mois de mars 2008. L'institution a fait part de ses inquiétudes quant à la diminution régulière de ses subventions.

Bikini Test a obtenu un soutien exceptionnel de CHF 10'000.-- à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire. L'activité bénévole dans cette institution est très élevée. Bikini accueille des passionnés de l'ensemble de la Suisse romande et de France voisine et a réussi à garder sa place dans le réseau des salles romandes de qualité pour l'accueil de concerts de musiques actuelles.

Manifestations populaires

On signalera les activités d' **Eté Tchaux**, déplacées sur la Place des Forains pour l'édition 2007, **Helvetissima** organisée par l'association « Vivre la Chaux-de-Fonds » en partenariat avec la Ville et ses services, le succès de la **Braderie** qui a bénéficié d'un temps plus clément que la **Fête de Mai**. Ces grandes manifestations sont traitées dans le cadre d'un comité de pilotage, auquel participent les services de la Ville concernés par ces événements.

Les dépenses sont réparties entre plusieurs services et les prestations sous forme de mise à disposition de matériel, personnel, lieux etc. représentent l'investissement le plus conséquent.

Musiques et fanfares

Le domaine des musiques actuelles a été marqué par les concerts organisés à Bikini Test pour son 15^{ème} anniversaire, par les activités développées à Ton sur Ton et par l'émergence de groupes locaux d'excellente qualité. L'édition de CD ou DVD n'est pas soutenue par le service. Le crédit accordé pour la rénovation de la salle du Progrès a été bouclé en 2007.

Répondant à un appel des musiques d'harmonie de la ville, la direction de l'école primaire et le service des Affaires culturelles ont contribué, dans la mesure de leurs moyens, à augmenter l'information concernant les activités des fanfares de la ville. Le résultat des présentations des formations dans certaines classes primaires de la ville n'est pas encore connu, mais l'effort de tous les partenaires est à saluer.

Dans le domaine de la musique contemporaine, on relève également une excellente saison. Les liens et les collaborations existants entre les responsables du festival Les Amplitudes, les Heures de musique, le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) et les Concerts de Musique Contemporaine (CMC) contribuent, depuis plusieurs années maintenant, à faire de La Chaux-de-Fonds un centre de compétences reconnu pour la recherche et le développement de la musique contemporaine. Le public accueilli est régional et supra-régional. Ces musiciens, compositeurs, organisateurs professionnels assurent un rayonnement important à notre cité et ont également réussi à mettre en place des collaborations régulières avec les médias romands, en particulier la RSR – Espace 2.

Les concerts de musique classique, de manière générale, souffrent d'une perte régulière de public (le constat est généralisé dans le canton). Les réflexions sont en cours pour retrouver une dynamique séduisant un public plus nombreux. L'opéra connaît un engouement populaire important et le public chaux-de-fonnier y participe : les créations offertes par Jeune Opéra Compagnie, en collaboration avec le TPR, ont connu un grand succès.

Conclusion

La Chaux-de-Fonds mérite amplement sa réputation de ville culturelle et de création. Le nombre et la qualité des événements qui s'y déroulent prouvent une vitalité et un attachement fort des acteurs artistiques et culturels pour leur ville et leur région.

Les soutiens financiers privés apportés par les PME, les grandes entreprises, la Loterie romande et bien sûr la présence du public confirment l'intérêt aux activités culturelles et artistiques développées en ville.

En collaboration avec tous, le service des Affaires culturelles s'attache à soutenir et à maintenir cette vie culturelle diversifiée. Les synergies à mettre en place, particulièrement dans le cadre du « dossier Unesco », promettent à notre ville et à la région une place de choix dans la vie culturelle de notre pays.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Introduction et résumé

La Bibliothèque de la Ville tient le cap. La comparaison avec les orientations stratégiques annoncées lors des précédents exercices montre en effet qu'elle tient le cap à tous les égards. Grâce à une infrastructure moderne, elle peut remplir ses deux missions principales - mettre à disposition les sources documentaires propres à la lecture publique ; conserver, faire connaître et mettre en valeur le patrimoine imprimé et audiovisuel sur tous les supports - tout en collaborant sur le plan national à des projets d'envergure. Ceci dit, jouer simultanément sur les deux tableaux, c'est à dire assurer le statut de première source écrite dans un certain nombre de domaines et audiovisuelle dans un certain nombre d'autres pour la connaissance et la compréhension de l'histoire du canton de Neuchâtel et les objectifs d'une institution de lecture publique et d'animation culturelle devient un exercice de plus en plus difficile à conjuguer. Pourquoi ? Pour trois raisons essentielles. Première raison. Les faibles ressources financières attribuées ne permettent ni d'établir les inventaires à la cadence des dépôts d'archives, ni d'accueillir les nouveaux fonds. C'est dire qu'un patrimoine non inventorié est un patrimoine inaccessible et un patrimoine non déposé est un patrimoine souvent perdu. Deuxième raison. L'ouverture actuelle du service public (4 secteurs disponibles simultanément) nécessite de faire appel au personnel scientifique ! Ce fonctionnement qui consiste à dédoubler en permanence les ressources humaines est commode sur le court terme, mais totalement inefficace sur le long terme. Cette situation tend à créer une distorsion, que l'on peut évaluer, entre les objectifs qui devraient être atteints et les objectifs atteints. Troisième raison. Les forces de travail susceptibles de collaborer au fonctionnement des activités spécialisées de l'institution, notamment en matière de numérisation, d'informatisation, de services en lignes, de médiation, de gestion des ressources électroniques, etc. manquent singulièrement. C'est dire que la polyvalence interne du personnel qui constituait il y a quelques années encore une alternative à peu de frais n'est plus possible. En effet, l'exploitation des collections spécialisées et le développement des systèmes d'information nécessaires à l'institution sont dorénavant tributaires de nouvelles compétences qui font défaut. La BV a certes réalisé un grand saut dans les nouvelles technologies à la force du poignet et elle compte bien poursuivre dans cette voie pour assurer l'accès au patrimoine écrit et audiovisuel d'intérêt national. Mais il faut en convenir, la volonté ne suffira plus à l'avenir. Le manque de personnel contraint déjà la BV à pondérer les véritables orientations qu'elle devra privilégier à terme entre le tout ouvert (les services publics) et le tout accessible (les archives). Il faut se rendre à l'évidence, l'environnement professionnel change. Ce qui était autrefois le privilège d'une bibliothèque de lecture publique, autrement dit documenter et informer, est aujourd'hui tout ou partie couvert par Internet. Si la lecture publique est encore une valeur sûre, avec le libre accès aux collections, nous nous acheminons à grand pas vers la bibliothèque du tout numérique et des prestations en ligne. Ce qui signifie que pour exister du point de vue des sources documentaires et patrimoniales, il faudra les rendre visibles. C'est dire que les fonds patrimoniaux seront vraisemblablement les atouts de demain de la BV si elle peut bénéficier des forces nécessaires pour les mettre en valeur.

C'est ce à quoi s'est engagée ces dernières années la direction de la BV qui a investi beaucoup de temps pour adapter et préparer autant que possible la nouvelle infrastructure aux défis de demain. Au premier abord, cette opération peut sembler relever uniquement de la technique, mais elle a une portée beaucoup plus large, car la nouvelle philosophie - qui accorde moins de temps pour trouver des solutions à des problèmes insolubles et qui exige un accès rapide à l'information - a un impact sur le contenu et la qualité du travail. Aujourd'hui, les fonctionnalités accrues montent à l'évidence qu'elles sont plus efficaces que par le passé.

Si la BV a trouvé les solutions pour assurer la mise à disposition des collections de la lecture publique et la conservation du patrimoine, elle a fait également des progrès très sensibles pour :

- préserver et mettre ses fonds en valeur dans une perspective d'avenir
- offrir des prestations de services optimales aux usagers
- se faire mieux connaître
- disposer d'une marge de manœuvre suffisante

Collections

Grâce à l'automatisation progressive de la gestion des collections, l'accès au fonds devient de plus en plus rapide. La procédure d'acquisition a pu être automatisée. Les usagers peuvent dorénavant identifier le statut du document en cours de traitement. D'autre part, toutes les collections de périodiques sont dorénavant accessibles. Le catalogage de l'ancien fonds dans RERO a été décidé et mis en œuvre de manière progressive. Dans le secteur archivistique, la question de l'archivage à long terme a été traitée concrètement avec le projet pilote de numérisation des archives Béguin. Les résultats seront disponibles en fin 2008. Quant à la Bibliothèque des Jeunes, elle a fait un bond considérable dans RERO, comme nous l'expliquerons dans ce rapport.

Prestations de services

La BV tient à la qualité de ses services. Les réactions des usagers à l'enquête réalisée par l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel montrent qu'ils sont satisfaits sur cette question. Il n'empêche qu'en terme de services, toute nouvelle création a un prix. Celui du bureau d'information par exemple se traduit par un taux de rotation supplémentaire du personnel de 27 heures hebdomadaires, ce qui signifie que ce service est assuré au détriment d'autres activités. Reste à savoir si nous devons confirmer cette orientation. Sont également contrôlés et assurés les services destinés aux usagers à distance : services de recherche, prestations en ligne, site Internet. Il se peut que de nouvelles prestations soient fournies dans le domaine des informations électroniques à partir de 2008. La nouvelle présentation sur le net sera opérationnel dans la première moitié de l'année prochaine.

Notoriété

Les archives imprimées et audiovisuelles sont devenues des notions familières pour les amateurs de culture. Pour la première fois, la BV a élaboré un plan de communication pour élucider comment elle pourrait mieux se faire connaître dans son ensemble. Le répertoire des fonds, le site Internet et RERO permettent d'affirmer publiquement que c'est bien chez elle que se trouvent également les collections d'archives imprimées, photographiques, filmiques, sonores liées au patrimoine et à l'histoire du canton de Neuchâtel ainsi que les connaissances correspondantes.

Marge de manoeuvre

La marge de manoeuvre de l'administration communale classique est très étroite pour une institution qui opère sur le marché dynamique de l'information, de la numérisation et du patrimoine. La « gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire » (Memoriav, etc.) a offert à la BV la possibilité d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration. Malheureusement, sur le plan structurel, les lenteurs associées aux domaines informatique, communication et équipement par exemple sont purement et simplement incompatibles avec ce type de gestion. D'autre part, eu égard à l'évolution de ses mandats, tout porte à croire que le statut de la BV devra évoluer, ne serait-ce que pour bénéficier des instruments correspondants aux missions qui lui ont été assignées et pour répondre aux attentes de ses correspondants.

Points forts de l'activité 2007

Profils, pratiques et attentes des usagers de la Bibliothèque de la Ville

Installée depuis février 2006 dans ses nouveaux locaux, la BV souhaitait donner la parole à ses usagers pour mieux connaître leurs attentes et leurs pratiques. Quelle image véhicule la BV auprès de la population ? En conclusion d'une recherche menée par l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, nous sommes en mesure de dire qu'elle jouit d'une image positive auprès de ses usagers.

En effet, ceux-ci se disent globalement satisfaits des prestations et des offres de l'institution. Les taux de satisfaction atteignent plus de 90%, parfois presque 100%, pour des prestations comme les prêts en libre accès, le bureau d'information, l'espace musique, l'offre de livres et de CD. D'autres aspects de la Bibliothèque ont des taux de satisfaction un peu inférieurs, mais toujours au-dessus de 85%, comme la compétence du personnel, l'accueil, la signalétique, les horaires d'ouverture et l'ambiance générale. En matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), il s'avère qu'Internet et la BV ne sont pas en concurrence, mais en complémentarité. L'offre TIC de la BV est suffisamment appréciée pour que plus de 80% des usagers ne désirent aucun changement. L'enquête a également mis en relief le profil des utilisateurs. Majoritairement ils sont plutôt jeunes (24% ont entre 15 et 24 ans), ce sont surtout des femmes (63%), ils ont une formation supérieure (37%) ou sont encore en formation, et ils ont plutôt une profession intellectuelle, scientifique et libérale. Ils sont 53% à se rendre à la BV de une à onze fois par an, et 36% une fois par mois et plus. Cette recherche recommande une valorisation et une meilleure information concernant les prestations, et une aide à la recherche pour les personnes peu familiarisées avec les technologies informatiques. Réalisée par les 41 étudiant-e-s du Séminaire d'introduction à la recherche sociologique 2006-2007 de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, sous la direction du professeur Hainard assisté de Patrick Ischer et Mihaela Nedelcu, cette étude est accessible sur le site internet de la BV (voir <http://www.chaux-de-fonds.ch/bibliotheques> > pour en savoir plus). Ses conclusions permettront de serrer au plus près les attentes de ses usagers et d'améliorer encore ses prestations.

Publication du répertoire des fonds archivistiques

Avec la publication de ce répertoire, la BV livre un véritable ouvrage de référence et s'offre par ailleurs une belle carte de visite. Plus de quatre-vingts fonds imprimés et audiovisuels présentés dans les domaines aussi variés que la littérature, la peinture, l'architecture, la musique, le théâtre, le sport, la politique et la vie ordinaire, sont désormais répertoriés et décrits selon la norme internationale en matière archivistique ISAD(G). Sa rédaction a nécessité de nombreuses recherches qui ont la plupart du temps abouti grâce en particulier à la collaboration directe des donateurs ou de leurs familles. Désormais, tous les fonds d'importance quantitative des institutions, des associations, des sociétés ou des personnalités qui ont déposé ou donné leurs archives avant 2006 bénéficient d'une notice descriptive, soit biographique, soit administrative incluant les modalités et les conditions d'accès aux contenus, notamment.

La migration de la base de données de la Bibliothèque des Jeunes dans le Réseau des bibliothèques de suisse occidentale (RERO)

La Bibliothèque des Jeunes a fait son entrée dans le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). Plus de 40'000 notices bibliographiques de romans, d'albums, de livres d'images, d'ouvrages documentaires, de livres en langues étrangères, d'articles de périodiques et de DVD sont désormais accessibles dans la base de données collective de RERO. Ce projet complexe d'intégration s'achève avec succès. Il est le fruit d'un travail collectif bien maîtrisé, facilité par le logiciel Easymigr de la société NGSCAN, et piloté conjointement par le personnel de RERO, le coordinateur ATC local, le chef de projet du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et les bibliothécaires. L'intégration de la BJ dans RERO s'inscrit dans la suite logique de l'opération amorcée en 1995 déjà par la Bibliothèque de la Ville. Rassemblées sous une seule direction, ces deux institutions peuvent désormais affronter leur avenir en matière informatique main dans la main avec leurs partenaires sur le plan romand et ainsi privilégier l'accessibilité et le développement de leurs collections en harmonie avec le réseau.

Les fonds spéciaux uniques, particulièrement intéressants pour les chercheurs, compte tenu de la rareté de ses collections, à savoir le Fonds de référence sur la littérature pour l'enfance et la jeunesse (Forelej), la réserve de livres d'images et celle de romans, soit environ 3'500 livres, viendront à terme enrichir la base de données centrale. C'est dire qu'avec les bibliothèques de ses principaux musées, celle de l'Ecole d'art appliquée, la Ville de La Chaux-de-Fonds vise une politique de cohérence et de valorisation de ses ressources documentaires et patrimoniales.

Colloque international « Les archives audiovisuelles font école »

Organisé conjointement par Memoriav, la BV et le Club44 dans le cadre de la Journée mondiale de l'audiovisuel, ce colloque qui a réuni les 26 et 27 octobre plusieurs dizaines de participants a été un succès total. Patronné par l'Unesco, ce colloque fut l'occasion de mettre en évidence les projets nationaux et internationaux d'utilisation des archives audiovisuelles à l'école (voir par exemple <http://www.ina.fr>) et de mesurer le crédit porté au DAV sur la question de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et d'ouvrir quelques perspectives de collaboration avec les partenaires de la coordination scolaire romande.

Les secteurs publics en bref

Plusieurs dossiers importants sont en travaux :

- La réflexion sur l'avenir de applications informatiques en matière archivistique

L'accès en ligne aux archives nécessite sans attendre une refonte des applications Archibase et Archidav. Développées il y a 10 ans par l'Ecole neuchâteloise d'informatique de gestion, celles-ci doivent être repensées pour répondre au besoin d'Internet et au système qui autorise les liens avec le catalogue collectif de RERO.

- La numérisation des archives sonores du Club 44

Ce projet financé par Memoriav et la Loterie romande se poursuit. Le traitement thématique plutôt que chronologique des conférences a été privilégié pour éviter de disperser les forces de travail. Sous la responsabilité d'une collaboratrice scientifique qui assure l'enregistrement et l'analyse des conférences, il conviendra de déterminer en 2008 la mise en valeur et la diffusion ciblées des produits numérisés, d'entente avec le Club 44 et en conformité avec les droits d'auteur.

- Le microfilmage des journaux dans le projet MIKO de la Bibliothèque nationale

Ce projet de collaboration avec la BN (2005-2008) a permis d'achever le microfilmage de *La Voix ouvrière* et *La Lutte syndicale*. Il conviendra d'étudier s'il y a lieu de poursuivre.

- La désacidification des archives manuscrites (Le Corbusier, Jules Humbert Droz, Albert Béguin)

Disposant de locaux bien adaptés à la conservation, la BV a pu engager l'opération de désacidification des archives manuscrites les plus menacées. Il s'agit en fait d'une opération de sauvetage de précieux documents conservés pendant de très nombreuses années dans de mauvaises conditions. L'opération de désacidification (processus chimique) consiste à stopper la lente dégradation du papier de moindre qualité.

- La Filmographie neuchâteloise

Sous l'égide du comité de rédaction qui s'est réuni à 3 reprises, 190 titres de films dûment répertoriés et commentés par la rédactrice scientifique, et appartenant au patrimoine audiovisuel cantonal, feront l'objet de la publication du premier tome lors du premier semestre 2008.

- Nouvelle version du site Internet

L'uniformisation des sites Internet des services de l'administration avec le système Direct2W oblige la BV à repenser la structure de son site. Elle profite de l'occasion pour proposer un nouveau menu pour l'accès simple et rapide aux informations, services et ressources en lignes. Cette nouvelle version sera accessible dans le premier semestre 2008.

- La dématérialisation des supports musicaux

Constatant que l'accès aux ressources électroniques entraîne des pratiques musicales différentes de la part des usagers, il a été convenu de réfléchir à l'avenir des prestations de la discothèque. Toute une panoplie de propositions sont à l'étude pour compléter les services actuels. Les atouts de la discothèque restent cependant intacts puisqu'elle a su en temps opportun alimenter le catalogue central de RERO de ses collections qui deviendront à moyen terme un référentiel en matière discographique.

- Le projet de numérisation des archives

L'entreprise Alfaset a entrepris la numérisation et le microfilmage de la correspondance Albert Béguin. 10'767 fichiers ont été réalisés en format TIFF 600 dpi, représentant 224.9 GO de place disque. La préparation et le contrôle des fichiers, puis leur inventaire dans notre base archivistique a été confiée à une personne en réinsertion professionnelle. 24 bobines de microfilms masters ont été réalisées.

- La conservation de nouveaux fonds d'archives

Trois fonds d'archives importants, celui de l'Association du Centre de Culture ABC, ceux de la Croix-Bleue et d'UNIA, ont été transférés à la BV.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Intitulé du fonds	Consultations sur place	Recherches par écrit**	Total des demandes par fonds	Dossiers communiqués
Ancienne section. Société de gymnastique	0	1	1	0
Béguin Albert	4	6	10	22
Bopp Léon	0	1	1	0
Buhler Jean	0	1	1	0
CENAC	1	3	4	3
Divers (Fonds courant*)	6	29	35	39
Dubois Jean-Pierre	1	1	2	115
Graber Pierre	1	0	1	7
Guyot Charly	1	1	2	7
Humbert Charles	1	0	1	0
Humbert-Droz Jules	1	1	2	2
Jeanneret Albert	1	1	2	33
L'Eplattenier Charles	1	1	2	30
Le Corbusier	6	22	28	127
Manuscrits	4	4	8	25
Martignoni-Donzé Jeanne et Aldo	2	0	2	3
Muller Philippe	0	1	1	0
Musique d'harmonie Les Armes réunies	0	1	1	0
Parti socialiste neuchâtelois	1	2	3	0
Pettavel Paul	1	1	2	2
Privat Edmond	2	0	2	22
Ritter William	1	1	2	7
Service civil international	3	1	4	43
Société d'agriculture	1	0	1	0
Union chrétienne de Jeunes Gens	1	0	1	0
Union féminine Coop	1	0	1	0
Zimmermann Jean-Paul	1	2	3	5
Total des recherches	42	81	123	492

*en particulier dans les journaux, Réserve Ne, vieux fonds / **3 réponses envoyées par poste ; 1 réponse par téléphone

Fonds audiovisuels

Chercheur/euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
Musée Paysan ; Diane Skartsounis	Films sur tourbe projetés en boucle dans exposition	Exploitation de la tourbe, Frédy Landry, 1941 ; Exploitation de la tourbe dans le Haut Jura, 1976
Centre Nature des Cerlatez	Extraits de film sur tourbe projeté en boucle dans exposition	Exploitation de la tourbe, Frédy Landry, 1941
Jérôme Heim, Association Interface	Concours Diswoir	Diverses archives sonores ; collection générale et Club 44
Svizzera Turismo ; Rome ; Laura Zancolò	Film présentant MIH pour télévision italienne (Rai 1)	Au cœur du temps, Musée International d'Horlogerie ; 1994
Marlène Métrailler ; RSR 2	Dossier spécial Club 44	Fonds Club 44
Claudine Michon ; Lycée Jean Piaget	Film sur Maurice Bavaud	Es ist kalt in Brandenburg (Hitler töten); 1980
Christian Rossé ; UniNE	Films période Deuxième Guerre Mondiale	Divers films de cinéastes amateurs (Fonds Landry; Guyot; Bernheim)
Michel Kellenberger; TSR	Images horlogerie pour Classe Eco	Divers films d'entreprises horlogères et publicitaires
Samuel Chalard ; ABC	Extraits pour film 40 ans ABC	Centre de culture ABC: "ça déménage" ; 2000
Alexandra Walther ; UniL	Films Henry Brandt	Notice ISAD(G) fonds Henry Brandt; film La Suisse s'interroge ; 1964
Christine Halapi ; HE-Arc	Conférences sur psychanalyse	Fonds Club 44
Sylviane Musy ; Musée Historique	Films sur Union Chrétienne des Jeunes Gens	Divers films collection générale
Anne-Lise Grobéty	Films années 40	Divers films de cinéastes amateurs

Activités extérieures

Rythmés par le traitement des multiples dossiers qui occupent les relations extérieures de la BV, ses engagements habituels se déclinent dans les commissions et groupes de travail sur les plans suisses, romands et neuchâtelois : Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, Commission de RERO (Préservation et conservation), Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique, Institut suisse pour la conservation de la photographie, Association suisse des institutions de la photographie, Institut suisse de spéléologie et de karstologie, Commission de formation BBS, etc.). Il s'agit de conserver les liens professionnels et de participer au développement des projets. La direction a été sollicitée pour conseiller le volet "centre de documentation" du projet Robot-Parc et s'est employée à renforcer voire à développer les collaborations avec différentes institutions et organismes nationaux et internationaux.

- La Fondation Le Corbusier à Paris pour les projets de publication et d'exposition
- RERO pour la participation à la rédaction de son plan stratégique 2008-2012
- L'Université de Neuchâtel dans le cadre du Séminaire de sociologie
- L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes
- La Presse régionale dans le cadre de ses projets de numérisation des journaux
- La Radio Suisse Romande et son projet Bergerac (accès Internet aux productions de la RSR)
- Le Musée de l'Elysée

Autres activités marquantes :

- L'exposition sur l'histoire de la fabrication du timbre à La Chaux-de-Fonds (Hélio Courvoisier)
- L'exposition « Vie et œuvre de Blaise Cendrars » dans le cadre de la 12^e Semaine de la langue française et de la Francophonie

Activités culturelles et visites

La BV a passé un contrat de prestation avec la Compagnie Marin pour assurer avec la Médiathèque Valais et les Bibliothèques municipales de Genève trois créations de lecture. *Kamikase Mozart* de Daniel de Roulet a inauguré le cycle en présence de l'auteur le 7 novembre, qui se poursuit en 2008. Hormis les expositions et les animations proposées dans

le cadre des services publics, la BV a participé à la Journée nationale des archives et à la 1^{er} Journée du patrimoine horloger La Chaux-de-Fonds/Le Locle. Elle a également accueilli les Concerts de musique contemporaine (CMC), la conférence de presse marquant la sortie de la plaquette pour le 30^e anniversaire d'Archives pour demain, le comité faïtier de l'Institut neuchâtelois ainsi que plusieurs groupes de visiteurs : Office fédéral de la statistique, les Gymnasiens de 1952, l'Association des bibliothécaires jurassiens, des délégations de différentes bibliothèques, etc.

La Bibliothèque des Jeunes

Occupée par les travaux préparatoires à la fusion de sa base de données dans RERO, la BJ n'en a pas pour autant abandonné son activité d'animation et de collaboration. Celles-ci ont été marquées par deux événements culturels:

L'accueil de la troupe Escarboucle : « Moi tit Jack », pièce écrite par Emmanuelle del Plane, s'inspirant de la tradition orale du conte « Jack et le haricot magique ». Une centaine de spectateurs et spectatrices en ont profité par grand beau temps.

La participation au 20 ans de « La Joie de lire », maison d'édition romande pour la jeunesse. L'animation portait sur les trois romans pour adolescent-e-s de Marie-Christophe Ruata-Arn, écrivaine genevoise. Le roman « Qui a volé la marionnette? » a donné lieu à l'installation d'un parcours lecture. Les chapitres du livre ont été déposés dans 14 lieux urbains et culturels de la Ville, tels la gare de bus, le MBA, la BV, le Théâtre, le CAR. Le bilan de cette animation s'est avéré très positif, tant pour les enseignant-e-s que pour les libraires, l'auteure et les enfants qui y ont participé.

Statistiques de prêt

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>Diff.</u>
BJ1	67'551	64'457	+ 3'094
BJ2	46'599	44'064	+ 2'535
Total	114'1150	108'521	+ 5'629
Moyenne journalière	424	397,8	+ 26,2

Visites de classes

	<u>BJ1</u>	<u>BJ2</u>	<u>Total 2007</u>	<u>Total 2006</u>
Visites du matin :				
commentées	36	35	71	83
classes des environs	10	6	16	16
classes de 6 OR*	0	0	0	5
centres de documentation *	0	0	0	16
Perce Neige **	0	4	4	0
Visites de l'après-midi :				
Classes de l'école primaire	128	127	255	236
Classes de l'école enfantine	3	0	3	2
Garderies	4	6	10	6
Perce-Neige	0	4	4	12
CERAS	2	4	6	8
Total	183	186	369	384

*La BJ n'accueille plus les classes de l'école secondaire pour des visites commentées, celles-ci se font dans les centres de documentation. Des bibliothécaires s'y sont rendues pour familiariser les élèves avec les recherches informatiques et faire le lien avec les BJ. Ces visites sont comptabilisées dans les statistiques des centres de documentation et ne figurent plus dans nos statistiques. Ceci explique la baisse de fréquentation par rapport à 2006.

**Suite aux demandes des enseignantes, la BJ a accueilli des classes du centre des Perce-Neige pour des visites commentées du matin.

Quelques données statistiques

Avec 214'560 documents empruntés, les statistiques de la BV sont en légère augmentation (0,5%) par rapport à 2007. A noter que la discothèque enregistre, elle, une baisse de 7.5% qui confirme la modification des pratiques d'écoute en matière musicale. Quant à la Bibliothèque des Jeunes, elle enregistre une augmentation de 5% de ses prêts.

L'Association des amis de la Bibliothèque

L'association a tenu son assemblée constitutive le 3 octobre en présence d'une quarantaine de personnes. Le comité, formé de 9 membres, Christian Geiser, président, Jean-Pierre Brügger, vice-président, Liliane Jaquet, Claude Bourquin, Thierry Béguin, Jean-Jacques Delémont, Nicolas Willemin, Jean Grédy, Marcelino Palomo, a tenu sa première séance de travail le 6 novembre.

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à trois reprises, le 19 mars, le 25 septembre et le 12 novembre. Elle a accepté les comptes, le budget, la modification du règlement de la Bibliothèque de la Ville et de sa commission et participé à la présentation sur le problème de la dématérialisation de la musique.

Personnel

Effectif au 31 décembre 2007

	Nombre de <u>personnes</u>	Nombre de <u>postes</u>
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	1
Personnel régulier	29	19,35
Total	30	20.35
Personnel d'entretien	2	1,25
Stagiaires, apprenti-e	3	
Personnel temporaire (civiliste)	3	
Bénévoles	1	
Personnel d'aide	3	
Total BV	42	21,60
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	12	6,55
Total	12	6.55
Personnel d'entretien	2	0,54
Stagiaires, apprenti-e	1	
Personnel d'aide	1	
Total BJ	16	7,09

Statistiques

Prêts	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Lecture publique et salle de lecture	168'480	163'659
Discothèque	46'080	49'794
Total BV	214'560	213'453
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Livres et documents	114'150	108'521
Total	328'710	321'974

COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Bureau

Président : M. André Chaboudez, Vice-président: M. François Ochsner, Secrétaire: M. Daniel Christen

Membres

Mmes Daniela de Biasi Favre, Miriam Lubin, Céline Varin ; MM. Gérard Bosshart, Jean-Claude Jodry et Daniel Mathez

Suite à la démission, en début d'année, de M. Jean-Claude Jodry, c'est M. Henri Oppliger qui l'a remplacé au sein de la commission. Peu de temps après, Mme Céline Varin démissionnait à son tour et était remplacée par M. Angelo Locorotondo.

Réunions

- 22 février : examen des rapports d'activités et des comptes relatifs à l'année 2006 pour les trois institutions. A la succession du directeur se sont présentées 31 personnes, dont 6 dossiers de qualité ont été retenus en vue d'auditionner leurs auteurs. La procédure débouchera sur la sélection de deux candidats qui seront départagés par le Conseil communal. La commission a désigné une délégation de trois personnes: MM. A. Chaboudez, président, D. Christen, secrétaire et G. Bosshart, qui sera chargée de cette audition en compagnie de MM. Jean-Pierre Veya et Jean-Daniel Jeanneret, ainsi que de Mme Ioana Niklaus, cheffe du service des ressources humaines.
- 18 juin : séance extraordinaire consacrée à la réactualisation du règlement de la commission des institutions zoologiques, remplaçant celui de la commission du musée d'histoire naturelle.
- 24 septembre : première séance en présence du nouveau directeur, M. Arnaud Maeder. Sont abordés les différents points suivants : le projet RIMus (Réorganisation des Institutions Muséales), la finalisation du nouvel enclos des lynx, le projet de nouvel enclos pour les chats forestiers, le projet d'assainissement du réseau d'eau du Bois du Petit-Château (BPC), la révision des systèmes électriques au BPC, le projet Naturama et la future exposition temporaire, consacrée aux lézards.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)

Personnel

Personnel fixe, vacataires, emplois temporaires, stagiaires

Le directeur, M. Marcel Jacquat, a fait valoir ses droits à la retraite dès le 16 août. Il est remplacé par M. Arnaud Maeder, Dr ès sciences, qui a pu travailler avec son prédécesseur du 1^{er} au 15 août. Mme Jennifer Iseli a remplacé Mme Sunila Sen-Gupta durant son congé sabbatique. Après un an d'absence, Mme Sen-Gupta a repris sa place en date du 1^{er} octobre. Mmes Jenny Leuba et Lucienne Tritten, après avoir passé respectivement 4 et 3 années au poste d'agent d'accueil et de surveillance, ont décidé d'arrêter cette activité au mois de novembre afin de mieux se consacrer à leurs études. Mme Jennifer Iseli a conservé son poste et a été rejointe en fin d'année par 3 nouveaux agents (étudiants en biologie ou en médecine à l'université de Neuchâtel) : Mmes Lucie Barbier et Youna Mutti, et M. Robin Arnoux. Madame Marie-Eve Scherer Dupraz, géologue diplômée, proposée par le Service des emplois temporaires, a poursuivi son mandat de 6 mois à 50% entamé à la mi-décembre 2006. Son mandat a ensuite été prolongé jusqu'au 15 août 2007.

Perfectionnement

M. Arnaud Maeder s'est inscrit au cours de muséologie 2007-2008 ICOM/AMS et a suivi cette année 7 journées de formation depuis le mois de septembre.

Visiteurs, visite, réunions, mandats

Visiteurs

David Vuillaume, secrétaire général de l'AMS et de l'ICOM-Suisse ; M. et Mme Dr Eric Beuret, directeur honoraire de la Station cantonale d'essais viticoles et du Service de la viticulture à Auvignier ; M. Marc-Olivier Gonseth, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel ; M. Alain Schwab ; M. Vincent Matthey, Tourisme neuchâtelois ; colloque de biologie de l'École secondaire de La Chaux-de-Fonds ; M. et Mme Jürg-Paul et Sibylla Müller, directeur du Bündner Naturmuseum ; les membres de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts (président : M. Prof. Gervais Chapuis) ; Monsieur Yves Coineau, professeur émérite du Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; chefs de service et membres de l'administration communale ; Mmes et MM. les représentants des corps constitués français et suisses concernés par l'inauguration officielle de la Ligne des horlogers, Besançon-Morteau-La Chaux-de-Fonds : M. Laurent Kurth, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ; M. Fernand Cuhe, président du Conseil d'état de la République et canton de Neuchâtel ; M. Bernard Thiery, directeur régional SNCF de Bourgogne et Franche-Comté ; M. Michel Loyat, vice-président de la région Franche-Comté, en charge des transports.

Visites à d'autres musées et institutions

Muséum d'histoire naturelle, Genève ; Musée d'histoire naturelle, Sion ; Musée d'histoire naturelle, Fribourg ; Musée d'histoire naturelle, Berne ; divers musées de suisse romande dans le cadre du cours en muséologie ICOM Suisse/AMS suivi par M. Arnaud Maeder.

Principales participations à des congrès, assemblées, séminaires et réunions de travail

La Chaux-de-Fonds (LCDF) : assemblée Pro Natura ; Colombier et Neuchâtel : commissions de la Faune ; Neuchâtel : réunion annuelle des conservateurs des collections scientifiques suisses ; Le Locle : réunion du Groupement des musées neuchâtelois (GMN) ; Neuchâtel : séance concernant l'organisation de l'ornithologie neuchâteloise ; LCDF : COCOMUSE des Montagnes neuchâteloises ; Bienne : assemblée générale de l'Association des Musées de l'Arc jurassien, section suisse ; LCDF : réunion consacrée à la première sélection sur dossier des candidats à la succession du directeur des institutions ; LCDF : réunion au MIH pour le bilan des quatre saisons de l'Art nouveau ; LCDF : AG du WWF Neuchâtel au MHNC ; Nancray FR : réunion des conservateurs des musées de l'arc jurassien franco-suisse ; Saint-Imier : séance de préparation, conférence de presse et inauguration de l'exposition *Fleurs du Jura* de Charles-Edouard Gogler ; LCDF : réunion des conservateurs des villes du RUN (organisation du Printemps des Musées et de la Journée internationale des musées) ; Valangin : conférence de presse pour la Nuit des musées du 19 mai et la Journée internationale des musées du dimanche 20 mai ; Neuchâtel : réunion des collaborateurs au projet PAONNE pour la sortie de presse de l'ouvrage ; Evolène : contact avec Mme Denyse Valade-Gogler, au sujet de peintures et d'objets créés par son père Charles-Edouard Gogler ; Bibliothèque de la ville : présentation du répertoire des fonds archivistiques de la BV ; Villars-sur-Ollon : rencontre avec M. Christian Jouanin, attaché au Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; LCDF, congrès annuel d'ICOM Suisse et de l'AMS, organisé par les musées de LCDF et du Locle, sous la responsabilité de Marcel S. Jacquat et Nicole Bosshart ; Cernier : inauguration du Mycorama ; Genève : assemblée générale du réseau romand science et cité ; Le Locle : inauguration des nouveaux locaux de la fondation pour la mycologie ; LCDF : rencontre des professeurs du

collège musical ; LCDF : divers vernissages d'expositions et diverses réunions en lien avec l'administration de la commune et des institutions zoologiques.

Pour les séances concernant les projets RIMus et Naturama, voir les chapitres correspondants.

Mandats

M. Marcel Jacquat a assuré des mandats auprès de la Commission cantonale neuchâtelaise de bibliographie et de la Commission cantonale consultative et de surveillance des expériences sur animaux vivants, dont il assume la présidence. Une réunion a eu lieu le lundi 9 juillet. Dans le cadre de son mandat au sein de la Fondation de Giacomi de l'Académie suisse des sciences naturelles, il a participé à la séance annuelle 2007 à Binningen. Le conservateur-adjoint, Jean-Daniel Blant, est membre de la Commission cantonale de la faune, laquelle a siégé à deux reprises (le 7 mai et le 10 septembre). Il a d'autre part été assermenté comme député-suppléant au Grand conseil de notre République au mois d'avril et nommé député en décembre.

Collections: entretien, achats et dons

Généralités

Comme pour l'année précédente, le musée a eu un crédit d'acquisition nul en 2007. Les achats, essentiellement des livres et des illustrations naturalistes, ainsi que les frais de taxidermie ont pu être possibles seulement grâce au Fonds Monard et à l'appui de la Société des amis du musée d'histoire naturelle. D'autres part, de nombreux dons sont venus enrichir les collections.

Collection de mammalogie

Dons : 39 mammifères entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés): 27 chauves-souris (1 Murin sp., 2 grand Murin, 5 Oreillards bruns, 2 Oreillards sp., 4 Pipistrelles communes, 2 Pipistrelles de Nathusius, 4 Pipistrelles sp., 3 Sérotines bicolores, 1 Sérotine boréale, 3 chauves-souris sp.) ; 10 micro-mammifères (2 Mulots à collier, 1 Mulot sylvestre, 2 Campagnols roussâtres, 1 Musaraigne sp., 1 Musaraigne alpine, 1 Musaraigne aquatique, 1 Musaraigne carrelet, 1 Musaraigne couronnée) ; 1 Hermine ; 1 Grand sphinx de la Vigne (papillon hétérocère). Divers : bois de Chevreuil, et éléments relatif au Castor (baguette écorcée, copeaux, éléments de hutte).

Taxidermie – Préparation : 18 mammifères, dont 6 entiers naturalisés (taxidermiste : Luc Savary, Sâles, Gruyère)

Collection d'ornithologie

Cette collection a été exploitée dans le cadre du projet d'Atlas des oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel (PAONNE), voir ci-après sous « Activités scientifiques ».

Dons : 34 oiseaux entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés): 1 Bergeronnette grise, 1 Buse variable, 1 Chouette hulotte, 1 Corneille noire, 4 Faucons crécerelle, 1 Faucon pèlerin, 1 Grive draine, 1 Grive litorne, 2 Hiboux moyen-duc, 2 Hirondelles de fenêtre, 1 Locustelle tachetée, 8 Martinets noirs, 2 Mésanges noires, 1 Moineau domestique, 1 Paradisier, 1 Pic épeiche, 1 Pintade commune, 1 Roitelet huppé, 1 Rufipenne morio, 1 Sittelle torchepot, 1 Tarin des Aulnes.

Taxidermie – Préparation : 29 oiseaux, dont 5 entiers naturalisés.

Collections de géologie, paléontologie, archéologie et minéralogie

Madame Marie-Eve Scherrer Dupraz s'est consacrée à l'achèvement du classement des collections géologiques, ainsi qu'aux sables récoltés depuis quelques années par Marcel S. Jacquat au profit du musée. Les roches des collections Bourquin, Margot et Stauffer ainsi que d'autres roches diverses et les fossiles de démonstration ont ainsi été déterminés, répertoriés et numérotés. La collection de fossiles de Raymond Boillat a également été contrôlée. D'autre part, la collection "Archéologie démonstration" a été déterminée, répertoriée et numérotée. Beaucoup de pièces reste indéterminées et la localisation des lieux n'est pas des plus certaine. Toutefois, tous les objets ont reçu un numéro et une tentative de détermination. Pour la minéralogie, voir sous « Activités scientifiques » le point « Amis du Caillou ».

Collection d'ethnographie

Depuis les travaux d'agrandissement réalisés au Musée des beaux-arts, la collection d'ethnographie, dont la responsabilité est du ressort du conservateur du Musée d'histoire naturelle, est conservée en caisses dans les sous-sols de l'École d'art de LCDF, sans aucun contrôle quant à sa conservation et à sa pérennité. Sur proposition du conservateur du MHNC et en accord avec le directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, des tractations ont été entreprises en vue de l'établissement d'une convention de dépôt de la collection dans l'institution spécialisée du chef-lieu. Les conseils communaux des deux cités et les conservateurs des deux musées ont paraphé la convention en date du 4 juillet, convention qui préserve les droits de propriété de la ville de LCDF et permettra une mise en valeur de ses collections

comprenant plus de 1'000 pièces ethnographiques. Les collections d'Angola ont déjà pris le chemin de Neuchâtel et ont été utilisées en partie pour une exposition « Retour d'Angola » inaugurée le 6 décembre en présence de l'ancien directeur, Marcel Jacquat.

Fonds d'illustrations naturalistes

Le Fonds Paul Barruel s'est enrichi d'un dessin original à l'encre de Chine représentant un oiseau himalayen, l'Enicure tacheté, dessin que nous a offert M. Raymond Lévêque, Sempach. Le WWF International, Gland, a cédé au MHNC les 105 aquarelles d'oiseaux vulnérables, en danger ou disparus que Paul Barruel avait réalisées à la demande de cette organisation. A cette occasion, les quelque 115 planches de mammifères dues au célèbre peintre-naturaliste allemand Helmut Diller (1911-1984), sculpteur et dessinateur allemand réputé, ont aussi rejoint les collections du musée. Ces achats ont été réalisés grâce à l'aide de la Société des Amis du musée d'histoire naturelle. Mme Marie-Eve Scherrer Dupraz a classé, conservé et répertorié les aquarelles Barruel du don Badin, celles de l'achat WWF et celles de W. Linsenmaier.

Fonds audiovisuel et iconographique

Plusieurs documentaires animaliers ont été acquis en format DVD pour le Ciné-Nature 2007-2008 et l'exposition temporaire « Hiboux et Chouettes ». Mme Marie-Eve Scherrer Dupraz a classé et corrigé le fonds G. Roessinger (dias originales 8.5 x 10 cm).

Fonds bibliographique (bibliothèque)

Cette année, 79 nouvelles acquisitions ont été reçues par dons, échanges ou achats. Le catalogage et l'indexation des nouvelles acquisitions, du fonds actuel et du fonds de documents anciens a été poursuivi par Florence Jaquet. En tout, 543 nouveaux documents ont été introduits dans la base du réseau romand des bibliothèques (RERO), avec 44 % de documents uniques. Il y a maintenant 5'850 notices MHNC dans RERO (<http://www.rero.ch>). Quatre nouveaux descripteurs ont été proposés. Un don de Lucien Louradour a été traité et le fonds de géologie du professeur Allemann a aussi été introduit dans RERO (plus de 400 documents). Les périodiques ont été en partie bulletinés. La liste des nouvelles acquisitions a été dressée.

Autres dons

Mme Martine Bassin et famille ont fait don de divers objets angolais (spatule en bois, cuiller en bois et 5 flèches) rapportés par le Dr Monard, ancien conservateur du MHNC et oncle de la mère de la donatrice. M. Charles Droz a fait don des 6 volumes de l'ouvrage *Minéralogie de la France* d'A. Lacroix (nouveau tirage de 1977). M. Jean-Philippe Monnier a fait don d'un cadre représentant un assemblage d'ailes de papillons. Mme Suzane Vuille a fait don d'une photo originale de « Robert des oiseaux » qui a été intégré à l'atlas des oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel. Mme Denyse Valade-Gogler a fait don d'un miroir à main à motif de cigale, d'épis de blé et d'abeilles, signé par M. Charles-Edouard Gogler.

Activités scientifiques

Projet d'Atlas des oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel (PAONNE)

Le 8 mai, plus de dix ans après avoir lancé les premières études suite à la proposition de Blaise Mulhauser, collègue du Muséum de Neuchâtel, l'important ouvrage « Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel » a pu être présenté à la presse. Les auteurs principaux en sont Blaise Mulhauser et Jean-Daniel Blant, aidés par Marcel S. Jacquat pour la recherche de fonds et l'administration, Rémy Wenger pour la mise en pages, Jean-Lou Zimmermann pour le choix des illustrations. Fruit du travail de terrain de plus de soixante ornithologues ayant parcouru le canton durant six ans (entre 1997 et 2002), l'ouvrage constitue un état actuel des connaissances en matière d'oiseaux nicheurs dans le canton. Il fait aussi la part belle à l'aspect historique et à l'évolution de l'avifaune depuis plus de 150 ans. Le financement a pu être assuré grâce à la part prise par de nombreux sponsors, dont la République et Canton de Neuchâtel, la délégation neuchâteloise à la Loterie romande, la Fondation Ellis Elliot et la Fondation Hans Wilsdorf sont les plus importants. Au format A4, l'ouvrage pèse 1'964 grammes, compte 432 pages et est illustré de plus de 650 documents. Le tirage est de 2'500 exemplaires, dont plus de 600 ont été souscrits, ce qui garantit financièrement l'opération ! Le 14 mai, une verrée amicale réunissait plus de 80 personnes liées au projet pour en fêter l'achèvement à la cafétéria du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, mais malheureusement en l'absence de Jean-Daniel Blant (au fond du lit !).

Activités sur le terrain : Martinets noirs

Grâce à un ensemble de collaborations au sein des services de la ville et auprès du SIS, 15 nichoirs à Martinets noirs ont pu être installés sous l'avant-toit du collège de l'Ouest, à plus de 20 m du sol ! Relayée par la presse, cette démarche a provoqué d'autres prises de conscience. La compréhension de la direction (M. Michel Engisch) a permis de faire poser 15 nichoirs sur les bâtiments en cours de réfection de l'Usine Singer SA. Une série de nichoirs à martinets noirs a pu être posée aussi en profitant des échafaudages posés autour du bâtiment de l'ESTER (ancien technicum) de LCDF.

Antenne cantonale Neuchâteloise du Centre de Coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris en Suisse (CCO-NE)

La responsabilité du CCO-NE est toujours partagée entre M. Jean-Daniel Blant, conservateur adjoint du musée, et M. Christophe Jaberg qui se charge, entre autres, de l'essentiel de la rédaction du rapport annuel. En 2007, le volume d'activités est comparable à 2006, avec toujours comme point fort la « Nuit des chauves-souris » qui a eu lieu le 24 août dans le village de St-Sulpice: conférence, théâtre, jeux, film et stands de démonstration et présentations diverses ; aménagements de toitures et de combles, observation au phare, bricolage, captures, ventes d'objets et restauration. Participation d'environ 150 à 200 personnes. Un enfant s'est fait légèrement mordre par une chauve-souris mais les parents n'ont pas donné suite, conseil leur avait été donné de contacter leur pédiatre. Points forts de l'année chiroptérologique : capture d'un Petit Rhinolophe fer-à-cheval dans la vallée du Doubs, ainsi que sur le même site d'un Murin à oreilles échanquées.

Organisation de l'ornithologie neuchâteloise

M. Jean-Daniel Blant a participé à la rédaction d'un document destiné aux concepteurs du site Internet « www.ornitho.ch » et de la Station ornithologique Suisse pour tenter de résoudre des problèmes conflictuels.

Laboratoire d'algologie

Le Dr François Straub est intervenu dans les activités listées ci-après. Etudes portant sur la qualité biologique des eaux : rivières du district de Neuchâtel ; suivi mensuel du phytoplancton du Lac de Neuchâtel ; eaux de la Sionne et de la Salentse ; estimation de l'auto-épuration d'un tronçon du Rhône ; qualification biologique des trois lacs de Sierre et conseils de gestion. Ont été formés et/ou accueillis au Musée : Arielle Cordonnier, Service de l'écologie des eaux, GE (supervision des identifications de diatomées des sources et des cours d'eau genevois) ; François Freléhoux, EPFL (lancement d'un projet de thèse sur les causes de la régression du Nénuphar nain, avec implication des algues). M. F. Straub a travaillé aux animations scientifiques suivantes : organisation des 7e journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique DI-CH (participation exceptionnelle du Prof. Horst Lange-Bertalot, Francfort) ; participation au comité de rédaction de l'ouvrage sur les « Flores neuchâteloises ».

Groupe de minéralogie : « Les amis du caillou »

Les membres des « Amis du caillou » ont continué le classement de la collection « Riccardo Crosilla », laquelle a été triée par familles minéralogiques. Le groupe se réunit toujours 2 fois par mois en moyenne. A ce jour, il a été classé 2'246 spécimens contenus dans 4 collections différentes.

Renseignements

Les biologistes du musée ont été, comme chaque année, sollicités pour fournir, à titre gracieux, des renseignements divers sur les animaux ou plus largement la nature et l'environnement auprès des médias, grand public, étudiants, élèves et institutions diverses.

Prêts

En 2007, les objets suivants ont été prêtés : divers animaux naturalisés, livres et CDs, à des particuliers ; divers crânes et peaux de *Cryptomys kubangensis*, à M. P. Van Daele de l'Université de Gent (BE) ; 3 *Vespertilio murinus* en alcool, à M. Michel Blant ; aquarelles de fleurs du Jura (Chs-Ed. Gogler) et divers objets, au Musée de Saint-Imier ; 4 oiseaux, à la Librairie Payot de LCDF ; 1 vitrine verticale, à Vincent Bérard – Compagnon du temps ; divers squelette, à l'école enfantine de Couvet ; 1 sanglier et 1 trophée de renne au TPR (ce dernier à malheureusement été involontairement endommagé, un défraiement a été perçu) ; divers animaux naturalisés ou en plastique, au Musée paysan et artisanal de LCDF ; 1 Loup, à La Maison de la Réserve du Lac de Remoray (Labergement-Ste-Marie, F) ; divers animaux naturalisés, au Mycorama, Cernier ; divers animaux naturalisés au service des forêts de Neuchâtel (une hermine a été très abîmée, le don d'un individu jugé équivalent est prévu en compensation) ; un cadre de timbres Courvasier et 3 oiseaux naturalisés ayant servi de modèles pour les dessins de timbres, à la Bibliothèque de LCDF ; 1 chimpanzé provenant d'un diorama, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Expositions temporaires

Toile de vie ! www.biodiversite.ch – dès le 26 octobre 2006

Réalisée par les musées d'histoire naturelle de Genève et Berne, en collaboration avec le Forum Biodiversité Suisse à Berne (Sc.nat = Académie suisse des sciences naturelles) et le Jardin botanique de Zurich, cette exposition a été inaugurée au MHNC le 26 octobre 2006. La présentation, qui occupe tout le podium, est un vaste laboratoire de sciences naturelles qui a été choisi comme fil rouge par les conceptrices, laboratoire qui a nécessité des efforts particulièrement

inhabituels pour son installation au 2^e étage du bâtiment de la poste principale de LCDF. Dans ce lieu de recherche, la diversité des gènes, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes ont été présentées sous une forme attrayante, ludique et interactive ; des consoles interactives invitaient le visiteur à jouer au scientifique en découvrant et en explorant différents aspects de la biodiversité. Mme Jennifer Iseli a accompagné les groupes et classes dans la première partie de l'exposition, ce qui a été fort apprécié et a permis de cadrer les visites de manière plus compréhensible. Initialement prévue jusqu'au 29 avril, l'exposition a été prolongée jusqu'au 20 mai. Elle a été vue par 5'928 visiteurs, dont 49% d'adultes. Le démontage de l'exposition précédait de peu la prise en charge, avec des moyens spectaculaires, de ce volumineux matériel par l'entreprise von Bergen de LCDF : une grue immense amenait une nacelle à la hauteur de la fenêtre sud du musée, ce qui a permis en quelques heures l'évacuation de tout le matériel.

Hiboux & Chouettes

Mise à disposition par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg et son directeur M. André Fasel, cette exposition était inaugurée le 12 juin. Elle permettait au MHNC de sortir de ses réserves quantité de rapaces nocturnes qui n'avaient plus été montrés depuis belle lurette ! En parallèle sortait de presse un cahier du MHNC portant le numéro 13, reprenant les textes de l'exposition, richement illustré (79 photos, aquarelles, tableaux, etc. répartis sur 118 pages) et complété des rapaces nocturnes de Paul Barruel. Le directeur du musée collègue André Fasel et le concepteur de l'exposition, le Dr Adrian Aebischer, ont fait l'amitié de leur présence et de leur intervention lors de l'inauguration. Une visite commentée a été mise sur pied à l'intention des enseignants le 14 juin, d'autres pour les Amis du MHNC le dimanche 1er juillet et le mardi 7 août. Cette dernière, annoncée par la presse locale comme étant la dernière de Marcel S. Jacquat, a connu une audience inaccoutumée puisque ce sont quelque 120 personnes qui l'ont suivie... à la grande surprise du guide ! Au 31 décembre 2007, ce sont 6'441 visiteurs qui avaient vu cette exposition. Elle a été prolongée jusqu'au 16 mars 2008.

Animations

Ciné-Nature

La 18^e saison de Ciné-Nature a permis de montrer les films suivants, tous présentés à trois reprises chaque fois à nos fidèles amis de cette animation gratuite : **Mercredi 6 décembre 2006, *Ushaka, territoire du grand blanc* (Exploration, LCDF), 163 spectateurs ; Mercredi 10 janvier 2007 : *Les sales bêtes* (Marie-Christine Brouard), 85 spectateurs ; Mercredi 7 février 2007 : *Magie des Alpes, 1er volet : Le grand réveil* (André Paratte, Chézard), 229 spectateurs ; Mercredi 7 mars 2007 : *Le Castor, les dents du fleuve* (Nicolas Gruaud), 284 spectateurs, avec la collaboration pour le MHNC de Patricia Huguenin, excellente connaissance des castors neuchâtelois. En tout, 761 spectateurs, dont 65.7% d'adultes, ont participé à l'une ou l'autre des 12 séances. La 19^e saison débutait le 5 décembre avec le film de Christian Bouchardy *La vie sauvage autour de la maison* (201 spectateurs).**

Visites commentées

Le 25 janvier : Jean-Daniel Blant et Jennifer Iseli commentent l'exposition *Toile de Vie* ; le 3 avril : Jennifer Iseli présente l'exposition *Toile de vie* aux membres du colloque de biologie de l'Ecole secondaire de LCDF, après un accueil et une introduction de Marcel S. Jacquat ; les 14 juin, 1^{er} juillet et 7 août : visites commentées de *Hiboux et Chouettes* par Marcel S. Jacquat ; le 25 octobre : Jennifer Iseli présente l'exposition *Hiboux et Chouettes* aux membres du colloque de biologie de l'Ecole secondaire de LCDF.

Conférences, présentations, cours

- Blant Jean-Daniel : conférence sur l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel pour l'association Sorbus, 8 février, LCDF ; résultats de l'enquête 1997-2002 de l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel, au 43^e Colloque interrégional d'ornithologie, 11 mars, Fribourg ; Nuit de la chauve-souris, 24 août, St-Sulpice.
- Jacquat Marcel S. : *Hommage à Paul Géroutet (1917-2006)*, au 43^e Colloque interrégional d'ornithologie, 11 mars, Fribourg ; 7 *microconférences* de 5 à 7 minutes, dans le cadre de la Journée internationale des musées, 20 mai, LCDF ; *Le Martinet noir*, 5 présentations de 45 minutes à 10 classes du Collège de l'Ouest, 2 et 3 juillet ; présentation des possibilités offertes par les institutions zoologiques aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance en formation à BEJUNE, 22 août et 5 septembre.
- Maeder Arnaud : exposé sur les chauves-souris lors de la Journée scientifique du Parc Jurassien Vaudois, 8 septembre, St-georges ; Représentation du CCO (groupe chauves-souris) lors du vernissage de l'Atlas spéléologique du Nord vaudois, 12 septembre, Baulmes ; Tenu du stand CCO et animation sur les chauves-souris lors du Congrès spéléologique Suisse, 15 et 16 septembre, Le Sentier ; *Ecologie et comportements des fourmis des bois*, conférence pour le COF (Cercle Ornithologique de Fribourg), 7 novembre.

La nuit de la chouette (31 mars 2007)

Pour cette 4^e édition en Suisse romande, le musée a une fois de plus assuré la coordination pour tous les postes de Suisse romande, au nombre de 13 cette année. Une couverture médiatique sans précédent a valu une avalanche d'inscriptions, dont plus de la moitié au moins ont dû être refusées par manque de place. Cinquante personnes étaient prévues pour le poste de LCDF et finalement seules 70 personnes ont été acceptées pour des questions d'intendance d'une part, mais aussi de nombre d'animateurs disponibles pour guider les gens sur le terrain. Une présentation des rapaces diurnes de la région, des extraits de film et un tout nouveau film consacré aux chouettes et aux hiboux, le décorticage de pelotes, les sorties sur le terrain ont constitué les éléments essentiels de cette soirée terminée aux alentours de minuit avec un thé à la cannelle accompagné d'un morceau de cake aux fruits.

Journée Ecole-Musée (27 avril 2007)

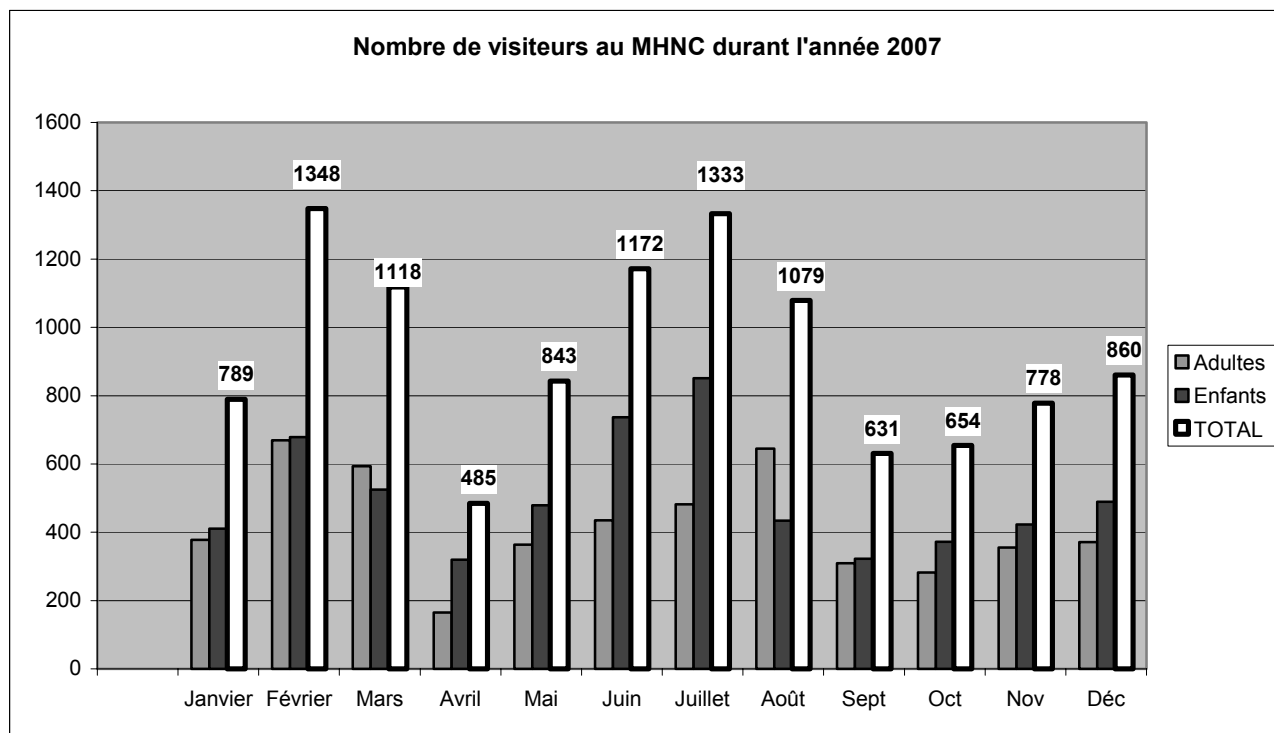
Visite commentée par Jennifer Iseli de l'exposition *Toile de vie* pour un groupe de 2^{ème} et 3^{ème} primaire du Locle (2 adultes + 15 enfants).

Journée internationale des musées (20 mai 2007)

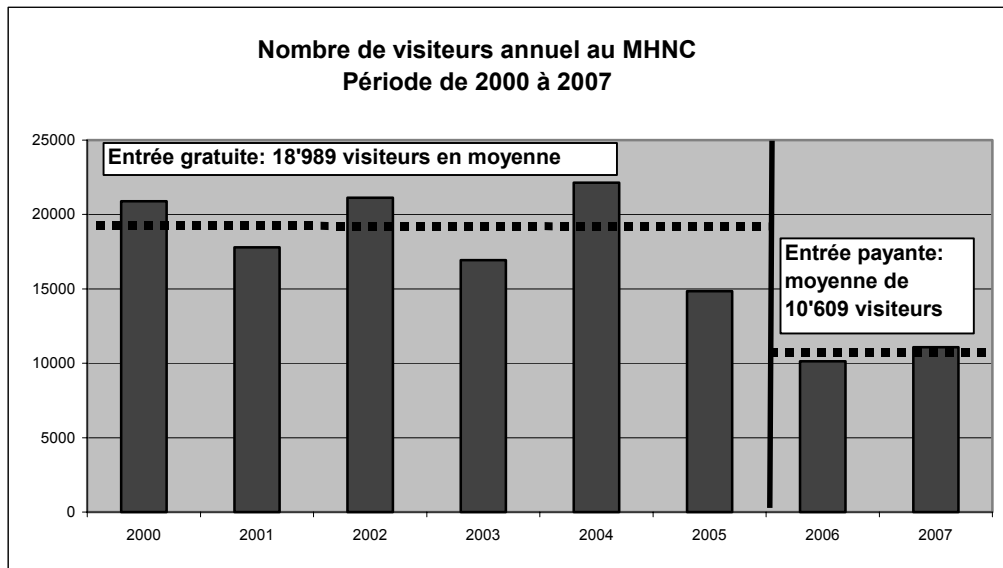
Un peu plus d'une centaine de personnes ont participé aux animations liées à cette journée et proposées sous forme d'une micro-conférence de 5 à 7 minutes aux heures + le même nombre de minutes, soit 10h10, 11h11, 12h12, etc. puisque le musée était ouvert en continu de 10h à 17h00. Chose étonnante, 51% des visiteurs à cette occasion-là n'avaient jamais visité le musée !

Fréquentation

Ce sont 11'090 visiteurs qui ont été reçus en 2007, soit 963 de plus par rapport à 2006. Il y a eu 5'048 adultes (45.52%) et 6'041 enfants et malheureusement encore plusieurs jours sans aucun visiteur. Cette année, environ 27% des personnes était issu des 256 groupes venus visiter le musée, soit 2'990 personnes dont 80% d'enfants. Seize groupes sont venus de France voisine et 96 groupes provenaient des crèches, écoles enfantines, écoles primaires, écoles secondaires, lycée, école d'art et autres institutions de LCDF. Deux pics de fréquentation sont notables en février-mars et en juin-juillet-août avec plus de 1'000 visiteurs par mois. Le score le plus bas, de 485 visiteurs, a été relevé en avril.



L'entrée payante est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006. Durant les 2 années précédentes (2004-2005), le musée a accueilli en moyenne 18'499 visiteurs contre une moyenne de 10'561 visiteurs sur les années 2006-2007. Même si l'année 2007 profite de près de 1'000 visiteurs de plus que 2006, l'entrée payante a eu un effet négatif significatif sur la fréquentation avec une baisse de 42% entre ces 2 périodes, soit environ 8'000 visiteurs de moins.



Etant donné ce cruel état de fait, le déménagement du musée dans le bâtiment de l'Ancien Stand (projet Naturama) serait une aubaine. Le musée pourrait alors attirer un nouveau public parmi les nombreux visiteurs du site gratuit du Bois du Petit-Château (Parc zoologique, Vivarium et place de jeux). Rappelons que le Vivarium est le premier site touristique des Montagnes neuchâteloises et le 2^{ème} du canton de Neuchâtel avec une fréquentation annuelle dépassant les 125'000 visiteurs. Le site du Bois du Petit-Château reçoit sans doute nettement plus de monde car de nombreuses personnes renoncent à entrer au Vivarium par phobie des serpents et des araignées !

Fonds Dr Albert Monard

Au 22 décembre, le produit de la tirelire-grenouille à l'entrée été de CHF 1'391.65, toujours en baisse du fait de l'entrée payante (2006 : CHF 1'625.80, entrée payante ; 2005 : CHF 7'500.-, entrée gratuite). Afin d'acquérir des livres naturalistes ce sont CHF 952.90 qui ont été prélevés sur ce fonds. Avant déduction pour ces achats, le solde du compte était de CHF 60'500.22 (au 31 décembre 2007).

Locaux

Mise à disposition des locaux

19 janvier : société jurassienne d'Emulation, conférence sur Evariste Gallois par J.-M. Moine ; 15 février : AG du Club jurassien, section Pouillerel ; 26 mars : société des amis du Musée d'histoire naturelle ; 27 mars : AG du WWF Neuchâtel ; 26 avril : AG de ProNatura Neuchâtel ; 29 mai : Xénia Geller et Loyse Tièche, étudiantes à Neuch'Mode, EAA, viennent faire des photos de mode dans la galerie de faune régionale, sur le thème de Heidi 2007 ; 25 octobre : colloque des professeurs de biologie de LCDF ; 29 novembre : classe de LCDF travaillant sur le thème de la représentation de l'animal en ville.

Locaux à la Poste

Suite à la demande des propriétaires, un espace de combles à proximité de la salle audio-visuelle a du être libéré en vue de l'installation, en septembre, d'une nouvelle antenne Swisscom et de ses annexes techniques. Voir aussi sous le point « Projet Naturama » ci-après.

Éditions

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises).

Trois bulletins ont paru, dont un numéro double en décembre. Les trois fascicules comportent 148 pages en tout. Cette publication fait partie de celles du Musée d'histoire naturelle et est financée totalement par les cotisations des membres du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises, association sans but lucratif animée par les ornithologues du musée aidés notamment par Valère Martin, Jacques Laesser, Alain et Janine Bauermeister, Patricia Huguenin et Jean-Lou Zimmerman.

Editions de la Girafe

Le Petit cahier du MHNC n°18, reprise de la brochure *Chouettes et hiboux de Suisse romande* parue déjà en 2001 et 2003 et réactualisée, a été édité à 350 ex. à l'occasion de la Nuit de la chouette du 31 mars. L'ouvrage *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*, pour des raisons de simplification, porte un numéro ISBN des Editions de la Girafe, bien qu'il soit le fruit d'une coédition entre le Muséum de Neuchâtel, le Musée d'histoire naturelle de LCDF et Nos Oiseaux, société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Un cahier du MHNC n°13 a vu le jour à l'occasion de l'exposition *Hiboux & Chouettes* mise à disposition par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Comprenant des textes d'André Fasel, de Marcel S. Jacquat et d'Adrian Aebischer, le cahier reprend en 118 pages l'essentiel des textes et photos de l'exposition et est enrichi d'un complément consacré aux rapaces nocturnes de Paul Barruel. Cela permet de mettre en évidence le très riche fonds Barruel du MHNC, vingt-cinq ans après le décès de cet artiste-naturaliste. Une aide bienvenue de la Société des Amis du MHNC a facilité la réalisation de cette très jolie brochure. Un tiré-à-part de 28 pages de la partie consacrée à Barruel a paru sous le titre « Les rapaces nocturnes de Paul Barruel ».

Publications

- Blant Jean-Daniel : *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*. Mulhauser, B. & J.-D. Blant (2007) Ouvrage collectif des ornithologues neuchâtelois. Editions Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel, Editions de la Girafe c/o Musée d'histoire naturelle, LCDF, et Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Montmollin. 432 pp. Préparation d'un article rédactionnel pour le Courrier du Val-de-Travers à propos de la sortie de l'ouvrage *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*.
- Jacquat Marcel S. : *L'Okapi de LCDF* in *Terre et Nature*, 1^{er} mars 2007, p. 15 ; *Le canton de Neuchâtel* in *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*, p. 8 – 14 ; *La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Nos Oiseaux, a été fondée à Neuchâtel* in *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*, p. 18 ; *Avant-propos* in *Hiboux & Chouettes*, cahier du MHNC n°13, p. 11-13 ; *Les rapaces nocturnes de Paul Barruel* in *Hiboux & Chouettes*, cahier du MHNC n°13, p. 81-107 ; *Les rapaces nocturnes de Paul Barruel*, cahier tiré à part de *Hiboux & Chouettes*, cahier du MHNC n°13, 28 pp.
- Maeder Arnaud : *Premier recensement des fourmis des bois (groupe Formica rufa) au Parc National Suisse*. D. Cherix, A. Devenoges, A. Freitag, C. Bernasconi & A. Maeder in *Faunistique et écologie des invertébrés au Parc National Suisse*. D. Cherix, Y. Gonseth & A. Pasche Eds (2007) Nationalpark-Forschung in der Schweiz Nr. 94, Zerne, p. 69-79 ; *Les chauves-souris dans le Nord vaudois – Inventaire et protection*. A. Maeder in *Inventaire spéléologique du Nord vaudois*. P. Deriaz et coll. (2007) Inventaire spéléologique de la Suisse – tome V. Commission de spéléologie de l'académie suisse des sciences naturelles, La Chaux-de-Fonds, p. 55-63 ; *La fourmière de fourmis des bois*. D. Cherix, A. Freitag, C. Bernasconi & A. Maeder (in press.) Bull. Murith. 125.
- Straub François : *Diatomées et autres microfossiles du fossé 36 : contribution aux études paléocéologiques des sédiments (hydrologie, qualité d'eau et milieux riverains)*. F. Straub In 2. *Histoire et préhistoire d'un paysage rural : le site des Pâquiers*. Bednarz, M., Kraese, J., Reynier, P. & Becze-Deak. J. Plateau de Bevaix, (2006) Neuchâtel, Service et musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise 36 (2), Annexe 13, 422-424.
- Madame Marie-Eve Scherrer Dupraz a rédigé un texte sur la géologie générale de la région pour Monsieur J-D. Jeanneret dans le cadre de la candidature de la ville au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Activités médiatiques

- Blant Jean-Daniel : 24 août, RTN: interview à propos de la Nuit des chauves-souris.
- Jacquat Marcel S. : 11 janvier, Canal Alpha : enregistrement au sujet des effets d'un hiver doux sur la faune et la flore, avec M. Thierry Siegfried ; 30 janvier, Canal Alpha : enregistrement au sujet du poste de directeur des institutions zoologiques mis au concours, avec M. Thierry Siegfried ; 15 février, L'Impartial: reçu Mme Sophie Bourquin pour un article consacré aux collections du musée ; 14 mars, RTSR : interview au Parc zoologique par Thierry Clémence, au sujet des animaux et de cet hiver particulièrement doux ; 9 mai, Télé-Bilingue, Saint-Imier : interview au sujet de l'exposition Gogler, en présence de sa fille Mme Denyse Valade-Gogler ; 11 et 12 juin, RTN et Canal Alpha: interview pour l'exposition Hiboux & Chouettes
- Maeder Arnaud : Le Matin : article à propos de la Nuit de la Chouette (Lausanne) ; L'Impartial, Canal alpha, RTN : articles et interviews à propos de la nomination du nouveau directeur des institutions zoologiques ; L'Impartial : reçu Mme Sylvie Balmer pour un portrait du nouveau directeur ; voir aussi sous ce point dans le rapport concernant le Parc zoologique du Bois du Petit-Château les références à propos de la loutre et des lynx.

Information et relations avec les médias

Quatre bulletins reprenant 27 thèmes ainsi que 2 communiqués de presse, par l'intermédiaire de M. Rémy Gogniat chargé de communication de la commune de LCDF, ont été envoyés aux médias écrits et audiovisuels romands. Comme chaque année un grand nombre de mentions, reportages et articles et interventions dans les médias audio-visuels en ont résulté. Citons par exemple : la nuit de la Chouette, les différentes expositions et le départ à la retraite de M. Marcel Jacquat.

Information et relations avec les écoles

Le 3 avril : le Colloque de biologie de l'Ecole secondaire de LCDF a siégé dans les locaux du MHNC avant d'être guidé dans l'exposition *Toile de vie* par Jennifer Iseli ; le 25 octobre : le Colloque de biologie de l'Ecole secondaire de LCDF a de nouveau siégé dans les locaux avant d'être guidé dans l'exposition *Hiboux et Chouettes* par Jennifer Iseli ; le 9 novembre : séance avec M. Didier Berberat et les directeurs des établissements scolaires de LCDF à propos des activités 2008 destinées aux scolaires de LCDF.

Site Internet : www.mhnc.ch

Après des mois de tergiversations multiples et nombreuses, le site MHNC.ch remodelé selon les schémas communaux a pu être mis en ligne en avril.

Projet RIMus (Réorganisation des institutions muséales)

Séances de travail relatives au projet RIMus :

Le 21 septembre : séance d'information avec le Copil ; le 1^{er} Novembre : séance avec Mme Evéquo ; le 8 Novembre : présentation du MHNC, du Parc zoologique et du Vivarium à Mme Evéquo ; le 26 novembre : 1^{ère} séance du groupe de projet RIMus, discussions et propositions pour la charte de projet ; le 4 décembre : 2^{ème} séance du groupe de projet RIMus, présentation du logiciel de gestion de l'inventaire du MIH, et propositions de modifications de la charte de projet en charte d'avant-projet.

Le projet RIMus a pour but la réorganisation des institutions muséales de la ville. Dans une première étape, il s'agit de mettre en place le concept du projet, pour cela Mme Francine Evéquo a été nommée cheffe du projet. A l'origine, cette réorganisation ne concernait que les musées du parc, à savoir MIH, MBA et MH. Le comité de pilotage a tout de même souhaité étudier l'opportunité d'intégrer les institutions zoologiques à cette réorganisation. Par conséquent, M. Arnaud Maeder fait parti du groupe de projet afin que le degré d'intégration possible des institutions zoologiques (Musée d'histoire naturelle, Parc zoologique, Vivarium) soit étudié puis défini. Les premières séances de travail ont principalement porté sur la charte d'avant-projet.

Projet Naturama

Séances de travail relatives au projet Naturama :

Le 20 août, LCDF : séance au MHNC avec Mme V. Garbani et MM. C. Dufour, J.-P. Veya et A. Maeder, concernant l'avenir coordonnées des deux musées d'histoire naturelle du canton ; le 6 septembre, LCDF : séance à l'ISSKA avec MM. Michel Blant, P.-Y. Jeannin, J.-D. Blant et A. Maeder à propos de l'utilisation d'un laboratoire commun et de l'avenir de la collection archéozoologique de M. Morel ; le 25 septembre, LCDF : séance au MHNC avec MM. M. Libereck, secrétaire du projet Parc Régional du Doubs, J.-D. Blant et A. Maeder, à propos d'une collaboration possible ; 28 septembre, LCDF : séance avec MM. S. Grard, architecte du projet Naturama, J. Frantzen, J.-D. Blant et A. Maeder, à propos de l'estimation du coût du projet ; le 21 novembre, Neuchâtel : séance au Laténium en présence de MM. B. Arnold, M.-A. Kaeser, J.-D. Blant et A. Maeder, à propos de la collection Morel (archéozoologie) ; le 12 décembre, LCDF : 69^{ème} séance Naturama en présence de MM. J.-P. Veya, S. Grard, D. Clerc, J.-D. Blant et A. Maeder ; le 30 décembre, LCDF : séance au MHNC avec Mme Monney, intendance de La Poste, et MM. J.-D. Blant et A. Maeder, à propos du bâtiment de la poste et du bail à loyer.

Le projet Naturama constitue le « cheval de bataille » principal du nouveau directeur. Les coûts du projet ont été réévalués en prévoyant notamment l'augmentation des coûts des matériaux de construction et une estimation grossière des frais de déménagement. L'effort financier demandé par le CG a été clairement effectué car le budget du projet, initialement prévu à 14 millions, n'est actuellement fixé plus qu'à 3 millions, frais de déménagement compris. Ce projet a été inscrit au budget des investissements 2008 par le CC et devra être soumis au CG. Même si l'esprit reste le même, à ce prix, il ne s'agit plus du même projet. Il faut plutôt parler de Naturama « light », à savoir la version la plus économique possible, prévoyant les rénovations et aménagements indispensables du bâtiment de l'Ancien Stand, le déménagement du musée et une partie muséologique restreinte. Etant donné que rien n'est réellement prévu pour les frais de muséographie, il sera nécessaire de faire appel à des fonds externes. La Société des Amis du musée d'histoire naturelle a déjà été contactée dans ce sens et d'autres mécènes seront contactés dans le futur. La volonté du directeur est de développer par étapes le projet tel qu'il était conçu à l'origine, car il est convaincu que seul ce projet permettra d'attirer un public nombreux et de proposer une structure véritablement unique en Suisse. Par exemple, la mise en place d'une salle audiovisuelle et pédagogique permettrait de développer des activités pour les classes ou encore l'installation d'une cafétéria, seule structure économiquement rentable dans les institutions muséologiques, permettrait de développer des offres variées pour les visiteurs. D'autre part, plusieurs partenaires scientifiques potentiels ont été approchés (ISSKA : Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie, Parc naturel régional du Doubs, OMANE : Office et Musée d'Archéologie de Neuchâtel). Ils ont tous exprimé leur intérêt pour profiter de la mise à disposition d'une partie des nouveaux locaux à l'Ancien Stand. Ils seraient de sérieux partenaires scientifiques (biospéléologie avec l'ISSKA, dépôt de la collection d'archéozoologie de l'OMANE), mais aussi touristiques et pédagogiques (PNR Doubs). L'intendance du bâtiment de La poste, dans lequel le musée est actuellement locataire, a été contactée pour discuter du bail et de l'état dans lequel les locaux devront être rendus. Enfin, toujours dans l'idée de renforcer les synergies entre les 3 institutions zoologiques, la

future exposition temporaire sera consacrée au lézard en collaboration avec Pro Natura et le Karch (organisme de protection des reptiles de Suisse). Les 3 équipes de salariés travaillent à la mise en place de cette exposition de manière coordonnée et le public sera invité à visiter le Musée d'histoire naturelle, le Parc zoologique et le Vivarium. Pour faciliter ce travail, M. Arnaud Maeder, nouveau directeur, mène désormais une séance d'équipe au Musée chaque mardi matin et une autre au Bois du Petit-Château le mercredi matin avec le personnel du Parc zoologique et du Vivarium dans l'optique de former, à terme, une seule et même équipe soudée au sein d'un projet commun : Naturama.

PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (BPC)

Marche générale de l'institution

Comme chaque année au Parc zoologique, 2007 aura été riche en émotions souvent heureuses : les naissances du printemps, la remise en liberté de nombreux animaux sauvages soignés à la station de soins, l'arrivée de nouveaux pensionnaires, ou le retour à la santé d'un animal malade. Cette année l'équipe, toujours aussi dévouée, a poursuivi les efforts pour améliorer le bien-être des pensionnaires que ce soit au niveau de l'hygiène de leurs habitats respectifs, de leur alimentation ou de l'enrichissement de leur comportement. Montrer des animaux en santé et « bien dans leurs poils ou leurs plumes », tel est l'objectif visé par tous les gardiens responsables des animaux du Bois du Petit-Château. 2007 aura aussi vu le Parc zoologique entrer dans l'ère informatique (mieux vaut tard que jamais !) avec l'installation d'un poste informatique et d'une timbreuse au chalet du personnel.

Un événement marquant de cette belle année aura été bien sûr le retour du couple de lynx, « Taj » et « Sita », après une année de « vacances » passée aux zoo-alpin des Marécottes en Valais. Ces mois auront permis de leur bâtir un tout nouveau chalet et un nouvel enclos, quatre fois plus grand que l'ancien qui menaçait de s'écrouler et plus respectueux des besoins des lynx en captivité (possibilités de grimper, de se cacher, de prendre le soleil). Les deux félins auront été les stars du Parc zoologique pendant plusieurs jours, tant la réponse médiatique à leur retour a été forte. Journaux, télévisions, radios, tous se sont déplacés pour retransmettre l'événement au public. Une inauguration officielle de leur enclos a eu lieu le 19 décembre à laquelle toute la population était conviée.

Comme dans tout zoo, il faut déplorer cette année la mort de plusieurs animaux, dont certains particulièrement emblématiques. Le décès de la loutre femelle « Ondine », à l'âge presque record de 15 et demi, a beaucoup marqué la population et les médias. Il faut également signaler la mort de « Tao », le raton laveur mâle, de « Morgane », la femelle harfang qui avait plus de vingt ans et de « Glöggli », le chat forestier (en pension depuis 2001 à Horgen, ZH). Malheureusement, malgré l'attention qui leur est portée au quotidien et les soins vétérinaires employés, il n'est pas toujours possible de sauver des animaux malades ou de rallonger les années des pensionnaires en fin de vie.

Les échanges d'animaux avec des zoos voisins ont été poursuivis, ce qui a permis de placer une partie des jeunes ou de remplacer ici ou là un animal disparu. Ces échanges et les rencontres qui en découlent, sont aussi autant d'occasions de partage de connaissances entre professionnels de la branche. Il est toujours intéressant et souvent enrichissant d'aller voir comment font les autres, d'où l'importance de renforcer et d'étendre ce réseau de relations.

Les buts poursuivis par l'équipe du Parc zoologique continuent de se développer : la station de soins qui recueille et soigne les animaux sauvages blessés ; le rôle pédagogique que le Parc zoologique doit jouer vis-à-vis des visiteurs notamment grâce à la multiplication des accueils de classes pour des visites commentées du site ; et l'amélioration des infrastructures qui hébergent les animaux. Dans les projets futurs, l'accent sera particulièrement mis sur d'éventuels participations à des programmes européens de sauvegarde et de réintroduction d'espèces en déclin (chat forestier, loutre) mais aussi sur le respect du code d'éthique de l'association européenne des zoos et aquariums (EAZA).

Une année bien remplie qui s'achève, mais la nouvelle trouvera une équipe de gardiens d'animaux toujours aussi motivée.

Personnel

Personnel régulier

Le personnel régulier du Parc zoologique est toujours composé de Mme Yasmine Ponnampalam, cheffe-gardiennne du site (Parc zoologique et Vivarium) à 85% ; des gardiens et gardienne suivants : MM. Daniel Chaperon (100%), Hervé Lara (20%, le reste du temps au Vivarium), Pierre Jornod (100%), Stéphanie Winkler (100%) ; et de M. Claude Saisselin, aide-gardien d'animaux à 55%. Les deux apprentis gardiens d'animaux poursuivent leur cursus avec assiduité. M. David Dürig a commencé sa troisième et dernière année d'apprentissage pendant le mois d'août et M. Sébastien Québatte sa deuxième année à la même période. Les deux effectuent des périodes de 6 mois environ entre le Parc et le Vivarium afin de parfaire leurs connaissances. C'est un grand plaisir pour l'équipe de salarié du Parc zoologique de pouvoir toujours compter sur l'aide bénévole de Mme Agnès Demairé, notamment dans le cadre de la station de soins. M. Stéphane Ponnampalam a été engagé pendant la période estivale pour une durée d'un mois. Il est par la suite revenu de façon bénévole pour certains petits travaux ponctuels. M. Caryl Fritsché a été engagé dans le cadre d'un contrat ISP à 100% à partir du 5 novembre, après un mois de stage non rémunéré durant le mois d'octobre. Son contrat est renouvelable de trois mois en trois mois. Il commencera la première année d'apprentissage de gardien d'animaux durant le mois d'août 2008. Enfin, toute l'équipe du Parc zoologique du Bois du Petit-Château souhaite une excellente et heureuse retraite à M. Marcel S. Jacquat, remplacé à la direction des institutions zoologiques par M. Arnaud Maeder depuis le 16 août.

Stages

Malgré les nombreuses demandes, très peu de personnes sont acceptées en stages, faute de temps et de personnel disponible pour accompagner ces stagiaires. La règle est donc, bien malheureusement, de refuser les stagiaires sauf dans de très rare cas particuliers. En 2007 ont été accueillis Mme Jenny Fahrkhar, du 5 au 9 mars ; trois étudiantes en

ostéopathie animale, le 9 mai pour une journée et M. Caryl Fritsché, en période d'essai pour un éventuel apprentissage, du 1 au 31 octobre. D'autre part, de nombreux élèves ont sollicités l'équipe du Parc zoologique pour des interviews dans le cadre d'exposés scolaires, sur le loup, le lynx ou le tétras ou encore le métier de gardien d'animaux.

Travaux d'intérêt général

Quelques jeunes ont été placés en « punition » au Parc zoologique par l'Office des Mineurs pour quelques heures ou quelques jours. Punition qui aurait enchanté certains gardiens d'animaux du BPC durant leur enfance ! Six jeunes ont été accueillis et encadrés aux dates suivantes : le 28 février pour une journée ; du 16 au 19 avril pour 4 demi-journées ; du 23 au 26 juillet pour 4 demi-journées ; le 15 octobre pour une demi-journée ; le 16 et le 17 octobre pour deux demi-journées ; le 18 et le 19 octobre pour deux demi-journées. Mlle X, devait effectuer 5 demi-journées mais a été renvoyée après la première journée, le 8 octobre, pour mauvais comportement ;

Perfectionnement-formation

M. Marcel Jacquat, ancien directeur des institutions zoologiques et Mme Yasmine Ponnampalam ont participé à la rencontre des zoos qui a eu lieu cette année le 19 avril au Plättli-Zoo à Frauenfeld. Le 29 décembre, Mme Stéphanie Winkler et M. Pierre Jornod ont participé au cours de l'ARFGA au Parc aux Oiseaux à Villars-les-Dombes. Début octobre : M. Antoine Guilhen, architecte, et Mme Yasmine Ponnampalam ont visité les zoos de Rapperswil et de Berne (Döhlhölzli) pour voir les nouveaux enclos construits avec grillage à mailles en inox en prévision de futurs aménagements au BPC.

Travaux effectués

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été effectués pour assurer la bonne marche des infrastructures. L'absence prolongée de Claude Saisselin, bricoleur attitré du BPC, pendant l'année pour cause d'opération de la jambe, puis d'accident, a malheureusement empêché d'effectuer tout ce qui été prévu. Certains travaux d'entretien se sont fait en collaboration avec d'autres services communaux, notamment les Travaux Publics et les Plantations, ou avec des entreprises privées (électricité de l'enclos des lynx par exemple). Hormis les milles et une petites réparations, nettoyages, graissages quotidiens à effectuer pour entretenir le matériel, les infrastructures, les machines, voici, en vrac, les travaux effectués durant l'année:

- Apport d'écorces de bois sur une partie du sol de l'enclos des ours, dans le but de leur cacher de la nourriture pour les occuper, et remplacement d'un arbre pourri.
- Désinfection totale (avec produit anti-coccidies) : enclos des chèvres naines, écurie des ânes et enclos du chevreuil.
- Mise en place de couenneaux (écorces) sur les volières des hulottes et des chevêches pour les isoler partiellement du bruit de la route et leur offrir une barrière visuelle avec les visiteurs.
- Nouvel enclos pour les lynx (construction d'une grotte en pierres par les gardiens eux-mêmes).
- Electricité : nombreux travaux effectués pour mettre les bâtiments aux normes (notamment changement du tableau électrique principal).
- Remise à neuf de l'électricité dans l'enclos des loutres.
- Désinfection totale du poulailler (2 fois).
- Construction d'une nouvelle cabane pour le lama et les moutons Nez noirs du Valais suite à leur changement d'enclos.
- Plusieurs enclos ont été aménagés avec des troncs d'arbres ou des vieilles souches offrant ainsi aux animaux de nouvelles possibilités pour grimper, se percher.
- Installation d'une volière pour animaux en soins au fond de l'enclos des rennes.
- Aménagement d'une volière d'apprentissage au vol pour petits oiseaux de la station de soins.
- Changement des écorces chez les sangliers.
- Installation par le Vivarium d'un parc extérieur pour les tortues terrestres (qui ont fait leur première sortie le 27 avril) dans la mare de l'enclos des chèvres. Ces dernières se font un plaisir de « passer la tondeuse » régulièrement pour permettre aux visiteurs de voir les tortues !
- La protection civile a effectuer deux cours au Parc zoologique du 12-15 juin et du 2-5 octobre, ce qui leur a permis de démolir une partie des murets en béton au futur emplacement de l'enclos des chats sauvages.

Animaux

Inventaire des animaux

Au 31 décembre 2007, l'inventaire des animaux du parc zoologique était, avec relativement peu de changement, tout à fait comparable à l'année précédente :

Année	Mammifères		Oiseaux		Total	
	Individus	Espèces	Individus	Espèces	Individus	Espèces
2007	80	18	154	25	234	42
2006	79	18	159	21	238	39

L'objectif du parc zoologique est de présenter, en premier lieu, des espèces appartenant à la faune sauvage Européenne. Les autres espèces appartiennent à la faune domestique ou d'ornement. Ces dernières sont présentées à des fins pédagogiques, ludiques ou sont issus de dons de particuliers ne pouvant plus assumer les soins (essentiellement des oiseaux).

Mammifères

67% des espèces de mammifères du Parc zoologique appartiennent à la faune sauvage Européenne

- Les espèces suivantes sont ou ont été présentes à l'état sauvage dans la région du massif Jurassien (le statut actuel de l'espèce est indiqué entre parenthèse) : Bouquetin des Alpes (réintroduit), Cerf élaphe (réintroduit), Chevreuil, Daim (réintroduit), Loutre d'Europe (disparu), Lynx (réintroduit), Ours brun (disparu), Raton laveur (introduit), Renard roux, Sanglier
- Suisse (hors Jura) : Mouflon de Corse (arrivé naturellement en Suisse à partir des populations introduites par les chasseurs en France)
- Europe (hors Suisse) : Renne

Espèces domestiques ou d'ornements

- Ane, Chèvre naine, Lama, Lapin Bélier français, Mouton Nez noir du Valais, Porc laineux

Oiseaux

36% des espèces d'oiseaux du Parc zoologique appartiennent à la faune sauvage Européenne

- Les espèces suivantes sont présentes à l'état sauvage en Suisse: Canard Colvert, Chouette Hulotte, Chevêche d'Athéna, Fuligule Morillon, Grand-Duc d'Europe, Grand Tétrás, Nette rousse, Oie cendrée
- Europe (hors Suisse) : Harfang des neiges

Espèces domestiques ou d'ornements

- Calopsitte élégante, Canard Mandarin, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparables à tête rouge, Inséparable masqué, Inséparable de Fischer, Oie cygnoïde, Paon, Perruche néophème, Perruche omnicolore, Pilet des Bahamas, Poule appenzelloise barbue, Poule appenzelloise huppée, Sarcelle à collier, Sarcelle élégante

Nouveaux pensionnaires

Le 5 juin : arrivée de « Taïga » et « Toundra », 2 jeunes femelles rennes d'Autriche. Il ne restait qu'une seule femelle, « Zélie ». Le 15 octobre : arrivée d'« Arwen » une Harfang des neiges femelle du zoo de Bienne. Le rapace est malheureusement atteint d'anisoscorie des pupilles. Le 15 novembre : arrivée de « Prospère », raton laveur mâle de 2 ans et demi, du zoo de la Garenne. Plusieurs oiseaux exotiques trouvent refuge au BPC si il est possible de les accueillir (perruche néophème, perruche omnicolore, inséparables, perruches ondulées, canaris, diamants mandarins...).

Naissances

Chaque printemps, de mars à juin, la période des naissances émerveille visiteurs et gardiens. En plus des petits cabris de chèvres naines et bouquetins, des faons de cerfs et de daim, des petits de porcs laineux et de mouflons, il faut citer comme naissances « spéciales » : le 23 mars et le 5 juin : un ânon femelle, « Coquille », et un ânon mâle, « Ozzy » ; le 2

mai : une petite femelle Renne, « Zia » ; le 19 mai : 4 petites Chevêches d'Athéna ; le 27 juin : naissance de 2 femelles de Grand Tétrás (œufs placés en couveuse).

Décès

Parmi les décès constatés tout au long de l'année les plus « emblématiques » sont : le 16 juillet : Harfang des neiges femelle ; le 15 octobre : Loutre femelle ; le 17 octobre : Raton laveur ; le 24 octobre : Chat forestier (en pension chez la spécialiste suisse de l'espèce, Mme Marianne Hartmann).

Echanges

Quatre bouquetins (2 mâles et 2 femelles de 2006), un renne mâle (2006) et un mouflon mâle (2005) sont partis vers l'Autriche, en échange le Parc zoologique du BPC a reçu deux femelles rennes (qui sont par ailleurs difficiles à obtenir). Un raton laveur mâle a été échangés par le zoo de la Garenne contre 2 jeunes Chevêches d'Athéna. Un sanglier femelle et 2 jeunes étagnes sont parties aux zoo-alpin des Marécottes.

Animations

En plus des visites guidées pour des classes ou des groupes tout au long de l'année, l'équipe de gardiens a eu le plaisir d'accueillir une trentaine d'enfants de 9 à 12 ans répartis sur deux semaines (du 8 au 19 octobre). Un anniversaire a été organisé le 15 décembre.

Station de soins

Mammifères

Au total 24 mammifères, dont 12 relâchés : 2 Chevreuil, 2 Ecureuil roux, 1 Fouine, 6 Hérisson, 12 chauves-souris (6 Pipistrelle commune, 1 Pipistrelle de Nathusius, 1 Pipistrelle sp., 1 grand Murin, 1 Oreillard sp., 1 Sérotine bicolore, 1 chauves-souris sp.).

Oiseaux

Au total 84 oiseaux, dont 39 ont pu être relâchés : 1 Bergeronnette grise, 2 Buses variable, 2 Chouettes hulotte, 2 Corneilles noire, 3 Etourneaux sansonnet, 5 Faucons crécerelle femelle, 2 Grives sp., 4 Grives litorne, 4 Hirondelles rustiques, 1 Hirondelle de fenêtre, 2 Hiboux moyen-duc, 28 Martinets noir, 3 Merles noir, 1 Mésange noire, 2 Mésanges bleues, 9 Moineaux domestique, 3 Pies bavarde, 2 Pinsons des arbres, 1 Pic épeiche, 2 Roitelet huppé, 3 Rouge-gorge, 1 Tourterelle turque, 1 Verdier.

Médias

La mort de la loutre femelle « Ondine » a fait l'objet de plusieurs articles de presse mais c'est surtout le retour du couple de lynx dans leur nouvel enclos qui aura été l'événement de la fin d'année. L'inauguration publique a eu lieu le 19 décembre et a été extrêmement bien relayé par les médias : articles dans L'Impartial (avec vidéo sur internet), L'express, Le Courrier neuchâtelois, Le Matin, Terre et Nature (reportage spécial), 20 Minutes et interviews pour RTN, RFJ (vidéo sur internet), Canal alpha et le journal de la TSR.

Projets

- Suite à la finalisation du nouvel enclos des lynx, un crédit a été prévu pour reconstruire un enclos pour les chats forestiers. Entre temps, le chat forestier appartenant au parc zoologique du BPC est décédé de maladie dans sa pension chez Mme Marianne Hartmann, spécialiste reconnue de l'espèce (station d'élevage de Bockengut, Horgen, ZH). Grâce à l'aide de Mme Hartmann, il est déjà prévu d'acquérir un couple de chat forestiers provenant d'un programme de réintroduction de l'espèce en Bavière (Allemagne). Mme Hartmann effectuera également une expertise de la nouvelle construction afin de garantir le bien être du futur couple de chat forestier. Afin de ne pas mettre prédateur et proie l'un à côté de l'autre, il est aussi prévu de déplacer le couple de Grand Tétrás ailleurs dans le Parc zoologique où ils pourront se reproduire dans la tranquillité.
- Pour des raison de coût l'assainissement complet du réseau d'eau du Parc zoologique a été une nouvelle fois repoussé. Ce projet reste cependant une priorité dans les aménagements futurs.
- Il est prévu d'agrandir l'enclos des loutres et d'acquérir des loutres pouvant être intégrées aux programmes européens de sauvegarde d'espèces menacées de disparition.

- Dans le cadre de l'exposition sur les lézards, un mur de pierres sèches sera construit près du l'enclos des sangliers. Cet aménagement, amené à être conservé après l'exposition, constituera un exemple d'aménagement favorisant les reptiles mais aussi de nombreux invertébrés comme les insectes.
- Dans la mesure du possible, la station de soins sera de plus en plus valorisée afin d'être mieux connue du public. De nouveaux aménagements devraient venir renforcer les conditions d'accueil des animaux sauvages blessés.

VIVARIUM

Marche générale de l'institution

Depuis que des comptages sont effectués (2004), le Vivarium connaît cette année son meilleur score avec 125'893 visiteurs, soit plus de 5'000 visiteurs de plus qu'en 2006. Il s'agit toujours d'un minimum car les comptages ne sont pas effectués en continu mais seulement sur des périodes déterminées durant la semaine. Il est fort probable que le Vivarium de La Chaux-de-Fonds (LCDF) conserve sa position de premier site touristique des Montagnes neuchâteloises en terme de fréquentation. Nul doute que la qualité de cette institution est connue au delà des frontières cantonale et nationale, en témoigne le nombre important de français fréquentant le site le week-end. Les scolaires sont également très souvent au rendez-vous. Le projet pédagogique du Vivarium sera d'ailleurs renforcé en 2008 dans le cadre d'une exposition temporaire associant Musée d'histoire naturelle, Parc zoologique et Vivarium autour du thème du lézard. L'année 2007 aura été marquée par le départ en retraite de Marcel S. Jacquat, directeur des institutions zoologiques, et comme à l'accoutumée, par de nombreux dossiers venus s'ajouter aux divers travaux nécessaires à la bonne marche du Vivarium.

Personnel

Personnel fixe

L'équipe de base du Vivarium est toujours composée de MM. Sébastien Guerne (100%) et Frédy Schnegg (100%), afin d'assurer les règles de sécurité et les soins spécifiques aux animaux du Vivarium. M. Hervé Lara travaille à 80% pour le Vivarium et 20% pour le Parc zoologique du Bois du Petit-Château (BPC). MM. David Dürig et Sébastien Québatte, tous deux en apprentissage, travaillent au Parc zoologique du BPC (50%) et au Vivarium (50%), 6 mois de suite dans chaque secteur. M. Caryl Fritsché a travaillé au Vivarium 10 jours en octobre durant une période d'essai/stage non rémunéré. Ayant donné toute satisfaction, il pourra commencer un apprentissage de gardien d'animaux dès l'été 2008. En collaboration avec ses collègues, M. Sébastien Guerne tient à jour le journal de l'institution.

M. Marcel S. Jacquat, directeur des institutions zoologiques, qui menait le navire du Vivarium depuis 1996 a pris sa retraite, remplacé par M. Arnaud Maeder depuis le 16 août. Toute l'équipe du Vivarium souhaite une belle et longue retraite à Monsieur Jacquat qui a toujours participé au développement du Vivarium ainsi qu'à sa marche générale.

Stagiaires

Dans le cadre du passeport vacances, 68 élèves Neuchâtelois et 70 Chaux-de-Fonniers ont visité le Vivarium. Les stagiaires qui travaillaient principalement au Parc zoologique sont venus passer quelques jours avec l'équipe du Vivarium.

Formation continue

M. Sébastien Guerne siège au sein du comité de l'ARFGA (Association Romande de Formation des Gardiens d'Animaux) en tant que président depuis le 1^{er} janvier 2006. A ce titre, il a participé aux 5 séances du comité. D'autre part, il a contribué à l'élaboration du cours de perfectionnement qui a eu lieu au parc aux oiseaux de Villars les Dombes (F). Il a également été présent au congrès annuel de la société herpétologique de France qui a eu lieu en octobre. Enfin, il a été expert pour les examens 2007 de gardiens d'animaux. M. Hervé Lara a été élu membre de la commission de formation de l'ARFGA pour l'organisation des cours du secteur zoo, cours qu'il a organisé le 12 novembre au Vivarium de LCDF.

Installations

La structure en bois du Vivarium est mise constamment à rude épreuve du fait qu'un milieu humide et chaud y est maintenu en permanence. Cependant, en réalisant un entretien quotidien et en pratiquant certaines retouches de temps à autre, le Vivarium n'a pas pris une ride après 18 ans de fonctionnement !

Le Vivarium marche très bien, de ce fait il est très important de poursuivre les améliorations constantes pour éviter une détérioration rapide des installations. De même, il est capital de progresser en permanence non seulement pour ne pas perdre l'excellente réputation de cette institution mais surtout pour assurer les meilleures conditions de vie possibles aux pensionnaires.

Travaux effectués

- Réfection du local d'élevage des jeunes animaux, pose d'un carrelage et modification de l'entrée afin de le rendre étanche.
- Déplacement de la porte des toilettes pour éviter le passage, à travers le local, des enfants qui se rendent aux toilettes.
- Mise en place d'un enclos extérieur pour l'élevage des tortues terrestres et remise en état de la filtration de la mare des chèvres (Parc zoologique du BPC) dans l'optique d'y abriter une colonie de tortues Cistude d'Europe. Cette espèce d'eau douce, gravement menacée d'extinction, est la seule tortue autochtone en Suisse.
- Remise en état des locaux techniques.
- Réfection de l'incubateur à reptile, l'ancien donnant des signes de fatigues évidents.

Projets 2008

- Révision complète des installations de fin janvier à mi-février 2008. La dernière remonte à 18 mois en arrière.
- Exposition sur le thème des lézards en collaboration avec le Parc zoologique du BPC et le MHNC. Il est notamment prévu la construction d'un mur en pierres sèches dans l'enclos à tortues, le long du mur des sangliers, et la mise en place de terrariums présentant les espèces locales de lézards.
- Grâce à un travail toujours aussi passionné, poursuivre les objectifs suivants: fournir un Vivarium de qualité et exemplaire ; garantir le bien-être des animaux ; sensibiliser et éduquer un public aussi large que possible.

Animaux

Inventaire au 31 décembre 2007

Hors élevage pour nourriture, le Vivarium abritait 614 animaux de 174 espèces différentes (2006 : 531 animaux de 144 espèces), sachant qu'il a été donné, échangé ou vendu 58 animaux à divers institutions et particuliers. Au sein des vivarium, 56% des animaux sont considérés comme venimeux. Les importantes fluctuations d'une année à l'autre ont trait essentiellement au nombre d'invertébrés. Par exemple certains insectes ont une durée de vie très courte et font beaucoup de petits, ce qui engendre beaucoup de renouvellement au sein des élevages. D'autre part, par exemple dans le cas de naissances d'araignées, les jeunes sont très petits et très nombreux. Ceci a pour effet de rendre les comptages très difficile. Pour les invertébrés il s'agit donc d'estimations.

67% des animaux du Vivarium sont des Vertébrés

- Soit 326 individus de 117 espèces (en 2005 : 290 spécimens de 96 espèces) = 236 reptiles (90 espèce)* + 67 poissons (20 espèces) + 21 amphibiens (6 espèces) + 2 mammifères (1 espèce).

* Les reptiles sont représentés par 144 ophidiens (67 espèces de serpents), 52 chéloniens (6 espèces de tortues), 37 sauriens (14 espèces : agames, caméléons, geckos, iguanes, varans, et autres lézards), et 3 crocodyliens (2 espèces). Concernant les sauriens, diverses espèces de lézards ont été reçues en don afin de préparer au mieux la future exposition temporaire des institutions zoologiques.

33% des animaux du Vivarium sont des Invertébrés

- Soit 288 spécimens de 57 espèces (en 2006 : 241 spécimens de 48 espèces) = environ 240 insectes (26 espèces) + 38 arachnides (30 espèces) + 10 gastéropodes (1 espèce).

Naissances

L'année 2007 a été marquée par 60 naissances. Les espèces les plus remarquables sont : Cobra nain du Cap, Cobra cracheur noir, Boa de Cook, Boa arc en ciel, Couleuvre de l'amour, Vipère à cornes, Caméléon du Yémen.

Acquisitions

Au total ce sont 103 nouvelles acquisitions pour l'année 2007. Comme chaque année, le Vivarium a reçu de nombreux dons de particuliers qui abandonnent leurs animaux. La remarque a été faite plusieurs fois au service vétérinaire cantonal. Dans ce cadre le vétérinaire cantonal, M. Pierre-François Gobat, a décidé que, dès à présent, toute personne qui désire élever des animaux dangereux ou soumis à autorisation devra venir passer une journée de stage au Vivarium (contribution = CHF 200.-). Diverses espèces sont arrivées dans le but de compléter des groupes de reproduction et de

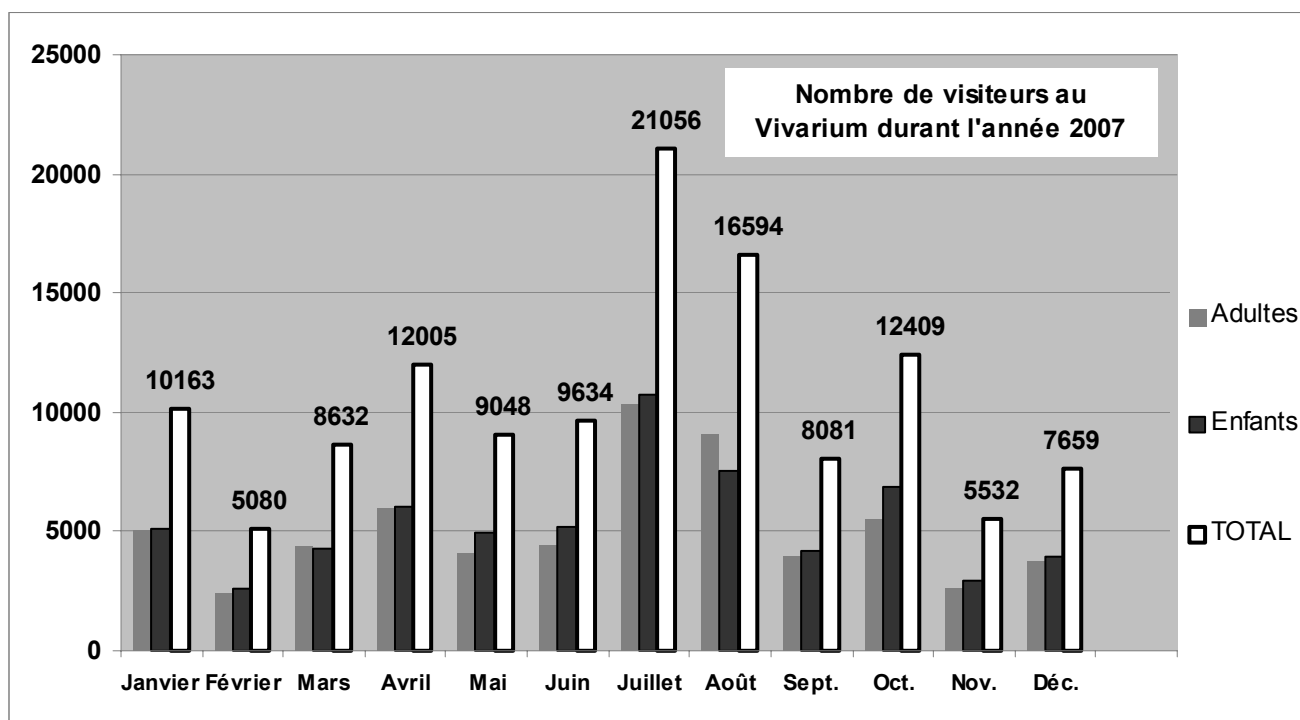
renouveler certains des reproducteurs. Il convient de signaler les apports suivants, particulièrement intéressants pour le Vivarium : Couleuvre des pins, Tortues d'Hermann, Tortue Grecque, Cobra cracheur rouge.

Station de soins pour animaux (sauvages et captifs)

A l'instar du Parc zoologique du BPC, qui s'occupe des mammifères et des oiseaux, le Vivarium prend en charge les reptiles et amphibiens de nos régions mais aussi certains jeunes mammifères. En 2007, un orvet a été soigné puis relâché à Biaufond. En fin d'année, un couple de caméléons a été saisi à l'aéroport de Genève. La personne pensait bien faire en les achetant sur un marché en Afrique du nord puis en les ramenant en Europe. Malheureusement, ces caméléons étaient en état de déshydratation avancé à leur arrivée au Vivarium. La femelle, atteinte d'une pneumonie bactérienne, a dû être euthanasiée un mois plus tard alors que le mâle, plus chanceux ou résistant, était toujours en soins fin décembre.

Fréquentation

Le Vivarium a accueilli 125'893 visiteurs, avec une augmentation de près de 5'000 visiteurs par rapport à 2006 ; il s'agit de la meilleure fréquentation depuis qu'un comptage, approximatif, est effectué sur le site (2004 : 125'061; 2005 : 118'438 ; 2006 : 120'981). Il y a eu 61'612 adultes (49%) et 64'281 enfants (51%). Le 50'000^{ème} visiteurs est venu le mercredi 13 juin, le 100'000^{ème} le dimanche 30 septembre. Le nombre de visiteurs a subi une légère fluctuation mensuelle, due principalement aux conditions météorologiques et à la saison, avec un pic notable durant les mois de juillet et août.



Visiteurs

Comme chaque année, le Vivarium a accueilli certains visiteurs de marque: M. Jean-Claude Villars du Vivarium d'Eschlikon (TG) ; M. Jean Garzoni du Vivarium de Lausanne ; M. Roland Buillard du zoo de Servion ; le comité de l'ARFGA.

Visite à d'autres institutions

Papillorama, Kerzers ; Zoo de Zurich ; Zoo de Bâle ; Zoo de Servion ; Vivarium de Lausanne ; Vivarium d'Eschlikon.

Interventions

Cette année les interventions ont été moins nombreuses qu'en 2006. Cependant, la détention de reptiles par des particuliers augmente toujours d'année en année. De plus en plus de personnes détiennent des animaux pouvant représenter un danger et, plus grave encore, acquièrent ces animaux via le marché noir, donc sans les autorisations légales pourtant obligatoires. Ainsi, un crapaud buffle a été apporté au Vivarium suite à une saisie de l'office vétérinaire cantonal.

- « Affaire Couvet » : A la demande du service vétérinaire cantonal, des opérations de contrôle d'une vingtaine de reptiles ont été effectuées chez un particulier à Couvet le 19 novembre puis le 12 décembre.
- « Affaire Lézard à Neuchâtel » : Madame X, complètement affolée après avoir aperçu un lézard dans la rue, a appelé le Vivarium le 15 décembre. M. Schnegg, n'écouterant que son courage, s'est mis en route immédiatement. Malheureusement ou heureusement, question de point de vue, un second appel de Madame X rassura l'équipe : le lézard était... en plastique !

Médias

Le Vivarium a été mis en exergue dans la presse à de nombreuses reprises tout au long de l'année. Il est toutefois regrettable de constater que l'intérêt est bien trop souvent lié au spectaculaire plutôt qu'aux informations réellement informatives ou éducatives. Citons pour exemple le cas du *Boa constrictor* retrouvé en liberté et en bien mauvais état dans les rues de Neuchâtel. C'était l'occasion rêvée de sensibiliser le grand public et de responsabiliser les propriétaires de serpents, mais une fois de plus c'est l'aspect sensationnel qui a malheureusement primé.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2007 en bref

Cette année a été placée sous le signe de la jeunesse grâce aux collaborations mises en place avec l'Université de Neuchâtel et l'École polytechnique fédérale de Zurich pour des expositions temporaires et par l'engagement de civilistes qui renforcent le personnel du musée. Nous avons également voulu marquer le lien entre passé et présent en consacrant une petite rétrospective à la Fontaine monumentale dans le cadre de sa restauration. Le regard s'est également tourné vers le futur avec l'achèvement de l'étude architecturale qui devrait permettre au musée de jouer pleinement son rôle culturel et touristique en tant que centre d'interprétation urbaine pour les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dont la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco vient d'être déposée. Dans la gestion quotidienne, le resserrement des moyens à disposition fait sentir ses effets. Conséquence de cette situation, nous avons dû solliciter la Société des amis du Musée pour la réalisation d'un nouveau prospectus et le tirage de cartes postales.

Commission

La composition de la commission n'a pas subi de modification. Cette instance a tenu quatre séances dont une inter musées dans le cadre de la restructuration en cours.

Personnel

L'effectif est resté stable en nombre de collaborateurs et en dotation horaire, soit six personnes représentant 2,1 postes. Au chapitre de la formation la secrétaire a suivi une formation en ligne sur le logiciel Power-Point. La conservatrice a bénéficié des trois journées de formation de gestion du personnel organisée à l'intention des cadres de la Commune. Elle a également suivi la journée de cours de marquage des objets organisée par le Groupement des musées neuchâtelois.

Le Musée d'histoire et les Archives communales ont été reconnus ensemble comme établissement d'affectation pour le Service civil. Nous avons accueilli deux civilistes cette année, l'un pour quatre semaines (durée minimale) et l'autre durant quatre mois. Les exigences de formation que nous avons posées nous permettent de compter sur des personnes compétentes auxquelles nous pouvons confier des tâches d'inventaire, de dépouillement, de traductions et d'aide à la préparation d'expositions temporaires.

Bâtiment

Le bâtiment n'a subi que des travaux d'entretien courant (p.ex. remplacement de deux radiateurs dans la salle sud-ouest du 1^{er} étage). L'immeuble n'a plus fait l'objet d'investissements depuis plus de trente ans. La situation est précaire dans certains domaines (électricité, indications des issues de secours, Perron d'entrée). Ces travaux seront inclus dans la transformation du musée dont la réalisation ne devrait pas être repoussée dans le temps.

Réaménagement du Musée d'histoire

L'étude architecturale a été achevée par M. Pierre Minder et les mandataires spécialisés à fin octobre. Pour tenir compte des capacités financières de la Ville, l'architecte a prévu deux variantes de réalisation, soit en une seule fois soit en trois étapes et calculé les différences de coût induites. Le bâtiment – dépourvu de liaison souterraine avec le MIH – bénéficierait d'une extension de sa surface d'exposition par l'aménagement de quatre caves. Il disposerait d'un accès handicapé situé en façade est et aménagé en tirant parti du petit terre herbeux actuel. Un petit ascenseur relierait les quatre niveaux d'activité. A part une extension de la surface d'exposition située au 2^{ème} étage (expositions temporaires), la disposition actuelle des salles serait maintenue. L'équipement technique de chacune des salles serait remis en conformité avec les règles actuelles de sécurité et les normes de conservation. Lorsqu'il est encore adéquat, l'équipement muséographique serait conservé. Il est prévu d'équiper les nouveaux espaces d'exposition avec du matériel de série. Des éléments de décor sous forme de faux marbre ont été dégagés dans le hall d'entrée et la montée d'escalier entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Leur restauration ou leur restitution permettrait de redonner à l'immeuble son caractère de villa bourgeoise du milieu du XIX^{ème} siècle et souligner encore les différences architecturales entre les trois musées. Le bâtiment manque également d'une mise en valeur nocturne par un éclairage adéquat aussi bien sur et autour du bâtiment que dans le cheminement qui relie celui-ci à la rue des Musées. Notre musée est probablement le seul service communal accueillant du public qui n'a pas fait l'objet d'investissements durant ces trente dernières années. Il devient urgent de songer à sa remise en état, à la réorientation de sa thématique et la réactualisation de sa muséographie. La Société des amis du musée s'est donné pour but de réunir des fonds privés pour contribuer à diminuer les coûts à charge de la Ville.

Restructuration des musées

Le processus de réorganisation, qui avait soulevé des craintes et réticences en début d'année, a connu une réorientation au premier trimestre avec un bref mandat de restructuration du projet confié à Itéral Management. Le Conseil communal a ensuite décidé de modifier son approche de la question en procédant à l'engagement d'une cheffe de projet appelée à prendre la direction des institutions muséales une fois le processus de restructuration achevé. La réflexion menée maintenant a été étendue aux Institutions zoologiques. Il s'agira de déterminer dans quelle mesure elles seront intégrées à la structure à créer. Rappelons que ce processus de rapprochement entre les musées a trouvé une première concrétisation sous la forme de la salle permanente consacrée à l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds ouverte en mars au Musée des beaux-arts

Bibliothèque du musée

Après avoir été remplacée durant le premier semestre, la bibliothécaire attitrée a repris son activité à 25 % dès le 1^{er} juillet. Elle a entrepris le catalogage dans Rero de l'important fonds de brochures du musée qui deviendra ainsi accessible aux lecteurs.

Equipement informatique et gestion des collections

Le choix d'un logiciel de gestion a été suspendu pour être repris dans le cadre de la restructuration des musées. Trois logiciels pourront entrer en ligne de compte. Mus-e développé par le Groupement des musées neuchâtelois et le CEG de la Ville de Neuchâtel, Micro-Musée qui équipe le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel et Museum Plus qui équipe de nombreux musées suisses et français d'histoire et de beaux-arts. Le choix s'effectuera en fonction des coûts d'acquisition et de maintenance, de l'adaptation du système à nos collections variées, des capacités évolutives du système et du nombre d'utilisateurs dans la région.

Signalons encore l'inventaire des objets scientifiques scolaires réalisé par une diplômante de la HE-Arc en conservation-restauration, Mme Heloïsa Munoz. Elle y inclura les objets de ce type contenus dans la collection de matériel didactique provenant de l'ancienne Ecole de commerce.

Expositions temporaires

Objets-passage (21 mars 2007 – 27 janvier 2008)

En collaborant avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, nous voulions renouveler le regard sur le rôle du Musée d'histoire et ses collections et réfléchir à la manière d'évoquer l'écoulement du temps et l'histoire de La Chaux-de-Fonds. Le professeur Pierre-Alain Mariaux, son assistant M. Claude-Alain Künzi et douze étudiants ont consacré leur séminaire de projet du semestre d'hiver 2006-2007 à préparer cette exposition. Ils en ont conçu tous les éléments : scénographie, publication (avec un soutien financier de l'Université), activités pour les jeunes visiteurs, affiche, carton d'invitation et relations avec les médias et visites commentées. Le résultat de ce travail a été à la hauteur de nos espérances. L'exposition centrée sur les objets était mise en scène de manière originale, facilement accessible à un public de tous âges ne disposant pas de connaissances historiques préalables. Les commentaires positifs recueillis nous ont incités à prolonger à deux reprises cette exposition qui devait initialement fermer ses portes en mai.

Paysages urbains (16 février – 30 juillet 2007)

Nous avons poursuivi notre collaboration avec les institutions universitaires en accueillant une exposition itinérante résultant d'un master en architecture du paysage organisé par l'EPFZ sous la direction du professeur Christophe Girot. Le thème retenu était celui du Crêt-du-Loche. Ce master de deux semestres a tout d'abord conduit les étudiants à séjourner dans la région puis à formuler des projets d'aménagement de cette zone sans contraintes de réalisation. La présentation de ces travaux très originaux a précédé de peu le lancement du concours pour l'aménagement du Crêt-du-Loche. M. Denis Clerc, architecte communal, a conduit deux visites commentées de l'exposition qui ont permis au public de mieux comprendre la démarche des étudiants. Pour faire un lien entre passé et présent, nous avons évoqué la brève histoire de la commune des Eplatures dans une salle voisine. Nous tenions à présenter « Paysages urbains » au musée car il s'agissait d'une première ouverture de nos activités vers l'actualité de la ville. Nous souhaitons, lorsque l'occasion se présentera, mettre à disposition nos locaux et nos collections pour constituer une sorte de centre citoyen en offrant un espace d'information et de réflexion à la population. Dans le même état d'esprit, nous avons préparé une petite exposition sur la Fontaine monumentale pour la remise des quarante petites tortues de bronze aux personnes qui en avaient fait l'acquisition et soutenu ainsi la restauration de l'original. M. Fernando Soria et Mme Aline Henchoz nous ont aidé grâce à leurs tirages photographiques.

Les botte-culs de l'ECAL (6 juin – 2 septembre 2007)

Organisée dans le cadre d'Helvetissima, avec le soutien de Vivre La Chaux-de-Fonds, cette exposition originale organisée par l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, réunissait une quarantaine de tabourets de vachers réinterprétés par des designers européens de façon ludique. La dispersion de ces objets contemporains dans les collections du musée créait un contraste intéressant et permettait aux visiteurs de découvrir l'ensemble de notre institution.

Le 150^{ème} anniversaire du Cercle du Sapin 1857-2007 (25 octobre 2007 – 2 mars 2008)

Ce cercle a été fondé un an après la tentative de soulèvement royaliste de 1856. Il s'est donné pour tâche tout d'abord d'être un lieu de défense du patois neuchâtelois avant de devenir le centre de gravité des partis nationaux à La Chaux-de-Fonds. Fonctionnant comme un centre de débat et de réflexion politique accueillant des conférenciers de haut niveau, il devint rapidement une véritable pépinière pour le recrutement des exécutifs et des législatifs communaux, cantonaux et fédéraux. Installé dans ses propres locaux entre 1885 et 1970, il fut aussi un centre de la vie sociale chaux-de-fonnière grâce aux activités culturelles qui s'y déroulaient. Sans oublier l'intense vie nocturne liée à son statut de cercle.

Beau-Site a 100 ans (21 novembre 2007 – 2 mars 2008)

Le centenaire de la construction de l'aile ouest de Beau-Site, inaugurée en juin 1907 nous a fourni l'occasion d'évoquer l'essor remarquable de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG) à la fin du XIX^{ème} et dans la première moitié du XX^{ème} siècle, notamment sous l'impulsion du pasteur Paul Pettavel. Ce mouvement chrétien-social offrit un cadre de formation et de loisirs à une large frange de la population locale. Racheté par la Commune en 1981, Beau-Site devint le siège du Théâtre Populaire Romand. Nous avons bénéficié de l'aide de M. Charles Thomann dans la préparation de cette exposition pour laquelle nous avons utilisé fonds Pettavel et de l'UCJG conservés à la Bibliothèque de la Ville.

Entretien des collections

Nous avons continué le travail de conservation préventive de notre collection de cartes postales et photographies en mettant cette année l'accent sur les grands formats qui ont été, eux aussi, placés dans des pochettes de protection en matériau stable afin de les protéger lors des fréquentes manipulations dues à l'absence de documents de substitution. M. Armand Studer, menuisier-ébéniste, a nettoyé et légèrement restauré le mobilier Art nouveau réalisé par Charles Gogler reçu en don (voir ci-dessous). Mme Isabelle Anex a restauré le Règlement de la Société patriotique de La Chaux-de-Fonds, 1792, en vue de son prêt pour l'exposition « Plus suisse tu meurs » au Musée des beaux-arts.

Société des Amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la Société est resté stable. Outre son rôle d'animatrice de l'institution, la SAMH est venue pour la première fois pallier au manque de moyens à disposition pour la promotion du musée en finançant la conception et l'édition d'un nouveau prospectus et en éditant six cartes postales représentant des objets représentatifs de la collection. La Société a également créé un fonds qui permettra de soutenir financièrement, de manière modeste, des publications d'histoire régionale. Le programme 2007 de la SAMH a été le suivant :

- le 22 janvier, dans le cadre de l'exposition « Heimatstil, simple & beau, Mme Claire Piguet, historienne de l'art à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites, a présenté un exposé intitulé « Renouveau et saveur locale en architecture, le Heimatstil dans le canton de Neuchâtel »,
- le 10 février, Mme Emmanuelle Houlmann, a évoqué « Edmond Privat et l'Esperanto » à la Bibliothèque de la Ville où nous avons visité le fonds Privat et le CDELI (Centre d'étude des langues internationales) sous la conduite de Mme Sylvie Béguelin et de M. Claude Gacond,
- le 26 mars, M. Raymond Perrenoud a présenté un exposé sur le thème « Electrification du chemin de fer du Jura Neuchâtelois (JN) des premiers projets (1904-1910) à la réalisation par les CFF en 1931 ». Avec l'aide du conférencier, le musée a édité un dossier de synthèse sur cet exposé,
- le 4 juin, M. Pierre-Alain Mariaux, professeur d'histoire de l'art et de muséologie a présenté les « dessous » de l'exposition « Objets-passage »,
- le 23 juin, M. Jacques Bujard, conservateur cantonal des monuments et des sites, nous a fait découvrir le bourg et le château de Valangin à la lumière des dernières études archéologiques et historiques (matin), Mme Corinne Nicaise Marcacci, guide interprète du patrimoine nous a fait découvrir le Moulin de Bayerel récemment restauré (après-midi),

La SAMH s'est aussi donné pour tâche, dans un avenir proche, de réunir les fonds privés qui contribueront à la transformation du musée.

Ouverture gratuite, journées thématiques

L'ouverture gratuite du dimanche de 10 h à 12 h est toujours appréciée. Elle a été mise en œuvre durant toute l'année. Nous avons également proposé la gratuité du musée le 1^{er} mars, le 1^{er} mai, lors de la Journée internationale des musées, le dimanche 20 mai, et à l'occasion de la première Journée du Patrimoine horloger, le 3 novembre, pendant laquelle nous avons projeté des spots publicitaires horlogers conservés au Département audio-visuel de la Bibliothèque de la Ville. Pour la Journée internationale des musées, nous avons bénéficié d'un large soutien du RUN qui a offert la gratuité des transports publics dans tout le canton. Le Groupement des musées neuchâtelois a également bénéficié de ce soutien pour éditer un programme des manifestations organisées à cette occasion. Celui-ci était encarté dans les deux quotidiens régionaux. Les musées du Locle et de La Chaux-de-Fonds n'ont pas participé à la Nuit des musées 2007 en raison du peu de moyens financiers à disposition pour son organisation et de la charge de travail représentée par la succession dans un même week-end de la Nuit et de la Journée des musées. La question sera réexaminée pour 2008. Signalons encore les assemblées générales de la section suisse du Conseil international des musées (ICOM) et de l'Association des musées suisses (AMS) tenues à La Chaux-de-Fonds et au Locle les 30 et 31 août et organisées par les musées des deux villes.

Horaire d'ouverture, fréquentation du musée

Avec 2'596 visiteurs, la fréquentation du musée est en retrait par rapport à 2006. Cela s'explique par l'absence de manifestations d'importances nationales comme ce fut le cas pour l'Année Art nouveau. Nous retrouvons un chiffre proche de ceux des années antérieures (2'754 visiteurs en 2005 et 2'482 en 2004). Nous ressentons le manque d'une collection permanente digne de ce nom et l'effet du manque de moyens dans le domaine de la promotion. Le changement de calendrier du mois thématique organisé par Vivre La Chaux-de-Fonds, passant d'octobre à juin, nous est moins favorable car il s'agit d'une période très chargée dans tous les domaines suivie de deux mois de vacances. La publication de l'agenda semestriel des musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle a été poursuivie cette année.

Relations avec les écoles

Nous avons ressenti un léger effet bénéfique sur les visites scolaires de l'exposition généraliste « Objets-passage » en accueillant 28 classes, représentant 406 élèves et 43 enseignants. Nous avons organisé deux visites destinées aux maîtres et préparé deux questionnaires. Cette tâche a également été prise en charge par les étudiants de l'Université. Nous avons aussi créé des liens avec le Centre Mosaïque qui dispense des cours de français aux immigrés. Tout d'abord par une visite qu'un groupe d'élèves a faite d'« Objets-passage », puis par une présentation aux enseignants du Centre de divers aspects de l'histoire religieuse et des migrations dans notre ville.

Dons et achats

Grâce à un compte de réserve pour acquisitions, le musée a acheté de petites séries de cartes postales de la région. Il a pu pallier à l'absence de budget ordinaire d'achat en recourant à un crédit spécial réservé aux musées et acquérir une aquarelle contemporaine de Maoro représentant l'immeuble rue du Nord 49 et un dessin de 1870 représentant le restaurant de la Maison-Monsieur dans un état antérieur à celui d'aujourd'hui.

Grâce à la générosité de donateurs, le musée a cependant pu enrichir ses collections. Il faut signaler tout d'abord le précieux don anonyme d'un mobilier Art nouveau réalisé par le marchand de meubles chaux-de-fonnier Charles Gogler comprenant un guéridon, deux chaises cannées, une armoire et une commode de chambre à coucher. Ce mobilier a été placé en exposition avec un vaisselier Art nouveau reçu également cette année. Nous avons aussi reçu anonymement un fragment d'un vitrail Art nouveau provenant du salon de musique de l'ingénieur Alfred Mathey-Doret réalisé en 1906 par Charles L'Eplattenier et ses élèves. Nous tenons à remercier Mmes et MM. Yolande Michel – Yodleur Club -, Dolly Fankhauser, Denise Ducommun, Isabelle Droz, Marie-Claude Liengme, Susanne Naine, Marianne Gautschi, Ruth-Hélène Gilgen, Renée Arlettaz, Liliane Boichat, Pierre-Alain Gyger, Marcel Jacquat, Ludwig Oechslin, Pierre Hainard, la succession de M. André Sandoz, Rémy Gogniat, le Conseil communal, Raoul Cop, Alain Tissot, Kurt Marzetta, Jean et Betty Reichenbach à La Chaux-de-Fonds, M. et Mme Michel et Françoise Pétremand Le Pâquier, Mmes et MM. Catherine Giauque à Pfeffingen, Denyse Valade-Gogler à Evolène, Mireille Louradour, Jean L. Martin à Lausanne, Michel Cattin à Delémont, Direction des CFF à Berne, M. et Mme François Jeanneret à Saint-Blaise.

Nous avons par contre pu continuer à enrichir la bibliothèque par des achats modestes mais concertés avec les autres bibliothèques de musées et la Bibliothèque de la Ville. Nous poursuivons également les échanges de publication, principalement avec les musées suisses.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Introduction

Le but de l'institution par ses trois centres d'excellence, le Musée international d'horlogerie proprement dit, le Centre d'études « Institut l'homme et le temps » et le Centre de restauration en horlogerie ancienne, est la sauvegarde d'un patrimoine horloger et la diffusion d'une culture liée à l'histoire locale au-delà de la ville et du canton.

Elle a pour mission de conserver des objets de collection, de les analyser, de les restaurer et d'en étudier l'histoire dans une perspective ethnologique et sociologique ; elle se soucie de faire connaître au-delà des frontières ses particularités propres à une région en plein devenir grâce à l'espoir d'un futur classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

Elle communique également le résultat de ses recherches au travers des expositions, des publications, des colloques, voire sous d'autres formes encore.

Organisation et administration

Commission

Elle est composée des membres suivants:

Mmes et MM. Jean-René Bannwart, président, Pascale Gazareth, Marie-Laurence Heinkel, Sylvie Rumo, Jean-Pierre Veya, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Claude Laesser, Corrado Lafranchi, François Matile, Mario Sessa, Antoine Simonin, Christian Viros, Roman Winiger.

M. Alfred Strohmeier, suite au changement intervenu dans sa carrière professionnelle, a manifesté son intention de quitter la commission à la fin de l'année 2007.

Mme Francine Evéquoz, nouvelle directrice des institutions muséales entrée en fonction au 1^{er} novembre, assiste désormais aux séances de la commission avec voie consultative.

Assistent également à la commission avec voix consultative :

Ludwig Oechslin	conservateur du MIH
Nicole Bosshart	directrice adjointe
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Michel Ditisheim	président de la Fondation Maurice Favre
Claude Laesser	président des amisMIH

deux membres du personnel

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin (suppléante Mme Sylvie Rumo) a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Yvan Teres (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission est composé de :

M. Jean-René Bannwart, président
M. François Matile, vice-président
Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

Direction du musée

Elle est assurée par le conservateur (poste à 60%), Ludwig Oechslin assisté de Nicole Bosshart, directrice adjointe (poste à 50%) et de Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint (poste à 100%). La répartition des tâches se fait d'entente commune. De façon plus précise, la direction générale du service est assurée par le conservateur, alors que le conservateur adjoint gère les collections et les expositions et la directrice adjointe s'occupe plus particulièrement de l'administration, du personnel et des publications.

Régulièrement des rencontres ont lieu avec le chef du dicastère, M. J.-P. Veya permettant une gestion plus dynamique de certains dossiers.

Personnel

La totalité du pourcentage du personnel émergeant au budget de la Ville représente 1370 % en décembre 2007, soit 13,70 postes pour 25 personnes, sans tenir compte des guides dont la présence varie selon la demande des visiteurs. Les tâches sont réparties selon la grille ci-dessous :

Conservation et Direction (3 personnes)	210 %
Secrétariat (3 personnes)	205 %
Stagiaires documentalistes (2 personnes)	20 %
Régie et technicien d'exposition (4 personnes)	280 %
Surveillance et entretien (6 personnes)	255 %
Accueil (3 personnes + 1 remplaçante)	170 %
Artisans restaurateurs (2 personnes + 1 stagiaire)	180 % + 1 stagiaire 50 %
Guides (12 personnes) (sur appel)	50 % (estimation)
Total	1370 % (sans compter les guides)

Il est intéressant de constater que l'introduction des mesures prises par le Service des ressources humaines concernant la gestion de l'âge du personnel de 50 ans et plus occasionne une diminution de 52,75 % du temps de travail (calculé sur un temps complet).

Mme Stefany Aubry a démissionné de son poste d'hôtesse d'accueil à fin juin 2007. Elle a été remplacée par Mme Sophie Rochat engagée à un taux de 50%.

Mme Edurne Rodriguez a démissionné de son poste de surveillante à fin août ; elle reste néanmoins à disposition comme vacataire payée à l'heure pour des manifestations spéciales.

Elle a été remplacée par Mme Stifani Romina, engagée à un taux d'environ 25%, comme vacataire payée à l'heure.

Trois nouveaux guides ont été engagés : Mme Daria Chiklo, comme guide français-allemand et russe, Mlle Florence Babando, pour le français et l'espagnol, et M. Rosario Fratapietro pour l'allemand et l'italien.

Depuis le 20 août, M. Marcel Jeanneret, au bénéfice d'une rente AI, est venu renforcer l'effectif du secrétariat.

A ces personnes s'ajoutent une bibliothécaire dépendant de la BV, engagée à 25% pour le MIH, ainsi qu'un civiliste, M. David Luther, qui a travaillé du 8 janvier au 22 juin au musée, notamment pour la préparation et la mise en place des expositions de l'année, où son expérience de designer-horloger a été fort appréciée.

Cette année encore plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de Mmes Françoise Beltrami, Virginie Rannou, David Sanchez, Grégory Gardinetti, ainsi que M. Peter Verhoeven. Ces personnes ont travaillé à divers pourcentages grâce à l'apport de différentes ressources : Loterie romande, Etat de Neuchâtel, sponsors du musée, association des amisMIH, Embassy Lucerne, etc.

Mlle Florence Babando a terminé son stage de maturité professionnelle commerciale au sein du secrétariat à fin juin 2007. Dès le 20 août, un nouveau stagiaire, M. Shakir Rahemtulla a débuté sa formation.

M. Sidam Hussen, dont le temps de travail était partagé avec l'Office des sports, a terminé son stage linguistique à temps partiel en février 2007.

Séances de travail

Une séance hebdomadaire réunissant l'ensemble des départements du musée et visant à régler son organisation se tient sous la présidence de Nicole Bosshart. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les deux secrétaires, Mmes Minnie Chatelain et Viviane Jungen, est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Une séance hebdomadaire de coordination de la régie est présidée par Jean-Michel Piguet.

Comptes et visiteurs

Comme les autres institutions de la ville, le budget a subi une nouvelle diminution en 2007. Les comptes se soldent par un excédent de dépenses de 42'690.45. Cet excédent s'explique notamment par la partie du salaire de Mme Evéquoz imputée au MIH (environ 24'000 francs), 10'000 francs qui représentent la part imputée au MIH du coût total du mandat confié à Itéral, ainsi que de 39'500 francs (art. 95) qui concernent un dégât occasionné par un tiers sur une pièce prêtée au musée, dommage non entièrement couvert par les RC respectives.

Le nombre total de visiteurs s'élève à 30'251, 342 groupes ont visité le musée dont 80 groupes scolaires (29 classes de la Ville). D'autre part, 342 familles ont bénéficié du billet qui leur est proposé.

Organes de soutien

Fondation Maurice Favre

La Fondation Maurice Favre a pour but de recevoir et gérer les dons en espèces de particuliers ou de l'association des amisMIH qui permettent au musée l'achat de pièces de collection, l'engagement pour des mandats précis de collaborateurs et la réception de dons en vue d'expositions ou de manifestations.

Le Conseil de la Fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'ANIM, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres: M. Michel Ditisheim, président, Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. N. Bosshart, R. Barbezat, P. Brandt, J. Favre, P. Gygax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, P. Huguenin, L. Oechslin, J.-P. Veya.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 25 juin.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2006.

Au 31 décembre 2007, sous réserve du bouclage définitif encore à venir, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie, pour un montant de CHF 414'762.35 se répartissent comme suit:

Achats objets de collection	CHF	113'988.15
Bibliothèque	CHF	16'901.50
Bourses et subventions	CHF	16'712.60
Distinctions Gaïa	CHF	17'948.38
Réserve publications	CHF	31'306.62
Réserve expositions et animations	CHF	64'499.60
Travaux Huygens	CHF	0.00
Don Ulysse Nardin, Musée en mutation	CHF	19'512.55
Mise en valeur du patrimoine	CHF	0.00
Don mémoire Chs Blum	CHF	0.00
Don Embassy (Montre MIH)	CHF	126'262.50
Don Ulysse Nardin, Modèle Galileo Galilei	CHF	10'041.84
Espace l'homme et le temps, don promis CS	CHF	-700.00
Frais d'administration	CHF	-1'711.47
Recettes diverses	CHF	0.08
	CHF	414'762.35

Association des amisMIH

Membres du comité : M. Claude Laesser, président, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. L. Berthet, C. Froidevaux, L. Pierbattisti, M.-Chr. Robert, P. Aubert, Fr. Habersaat, P. Jeannet, J.-M. Piguët, G. de Salis, L. Schmidlin, A. Tschumi.

M. Pierre Aubert a manifesté son désir de quitter le comité après plus de quinze ans de présence régulière.

M. Pierre Jeannet est décédé subitement le 16 mars 2007.

Mme Lise Berthet, ancienne conseillère communale, et M. Frédéric Kyburz, guide, ont accepté de faire partie du comité dès le mois de septembre.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès et l'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée.

Au 31 décembre 2007, les membres sponsors sont au nombre de 56.

Conseil scientifique de l'Institut

Membres: M. D. Schulthess, président; Mmes et MM. N. Bosshart, N. Ducatel, E. Herz, J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Mairot, J.-P. Musy, J. Neiryck, L. Oechslin, J.-M. Piguët, N.-F. de Rooij, E. Saluz, L. Tissot; MM. G. Gardinetti et D. Sanchez, stagiaires documentalistes, assistant aux séances et sont secrétaires de séances.

Poursuivant ses réflexions le Conseil scientifique s'est restructuré de façon à soutenir et appuyer au mieux la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Séances plénières et groupes de travail visent à apporter une dynamique nouvelle aboutissant à un soutien réel et constructif de l'institution.

Collection

Dons et achats

Le budget d'acquisition d'objets de collection étant encore cette année resté à CHF 0,00.-, le MIH a pu acquérir cette année les objets suivants, grâce à la générosité des amisMIH:

- Une horloge de tour signée Joachim Liechti, datée 1619
- Une montre de poche à répétition à quarts, Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds
- Une horloge de table à crémaillère
- Un sablier contemporain
- Une reproduction d'une sphère armillaire
- La 4^e partie d'une collection de réveils
- Une montre de poche à remontage par le couvercle, signée Humbert Ramuz à La Chaux-de-Fonds
- Une montre de poche avec cadran régulateur et dispositif de compensation signée Ahrens à Hanover
- Une montre de poche avec échappement de Debaufre
- Un chronomètre de bord signé John Arnold
- Un mouvement de montre de poche de l'Association ouvrière, Le Locle, vers 1900
- Une montre de poche avec échappement à force constante Theurillat
- Une montre de tir Ulysse Nardin
- Une montre de poche IWC avec échappement de Otto Ahrens

pour la somme de CHF 108'568.54.-

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- Une pendulette à grande sonnerie d'Henry Onésime Stauffer, Les Ponts-de-Martel
- Une montre de poche à répétition à cinq minutes
- Deux copies de montres Art Nouveau
- Six montres de poche à boîtier émaillé de marque Comor
- Une montre de poche Léon Gallet

Par ailleurs, lors d'une vente aux enchères à Francfort, un collectionneur américain ami du musée a acheté pour les collections du musée une horloge de précision et trois montres anciennes particulièrement intéressantes. La valeur de ce don exceptionnel se monte à près de CHF 70'000.-

La totalité des dons de l'année avoisine la somme de CHF 115'000.-

Plusieurs dons en espèces ont été versés cette année encore au MIH par divers privés ou associations. Embassy Lucerne-St.Moritz, la société Ulysse Nardin, la Loterie romande, le Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, la banque Julius Baer, la société Gübelin de Lucerne ont soutenu soit les travaux liés à Musée en mutation, l'édition d'ouvrages ou la restauration de la pendule Vachey et le Prix Gaïa.

Exposition permanente

Le groupe de travail composé des personnes suivantes : Mmes et MM. Ludwig Oechslin, Nicole Bosshart, Jean-Michel Piguet, Daniel Curtit, Serge Perrelet, Lydia Pierbattisti, Grégory Gardinetti et Cécile Froidevaux, et qui s'occupe du renouvellement de l'exposition permanente, a poursuivi ses séances durant l'année, dans la mesure des possibilités en fonction des autres activités du musée. Les espaces CIEL et TERRE sont terminés et la mise en place des autres sections de l'espace premier est en bonne voie de construction.

Expositions temporaires

- *Swiss Made*, du 7 juin au 25 novembre.
Présentée sur le promontoire du musée, cette exposition consacrée à la protection de l'identité des produits horlogers et à l'apparition des labels de qualité, dont la mise en scène reprend les clichés helvétiques, a été inaugurée dans le cadre de la manifestation Helvetissima.
- *Richard Daners, horloger d'exception*, du 20 septembre au 16 décembre 2007.
Inaugurée lors de la remise du Prix Gaïa, cette exposition a rencontré un vif succès grâce à sa présentation originale : des micro-caméras permettaient de voir sur des écrans intégrés aux vitrines les intérieurs animés d'une partie des mouvements présentés dans l'exposition. Un catalogue financé en partie par la société Gübelin de Lucerne a été édité à cette occasion.

- Présentation sur la passerelle des montres réalisées lors des travaux de diplôme de la filière HE-Arc Design industriel et de produits de La Chaux-de-Fonds, du 5 novembre au 16 décembre.

Exposition conjointe aux trois musées

Suite à l'année Art nouveau, les 3 musées du parc ont souhaité poursuivre l'expérience en préparant une salle consacrée à ce mouvement artistique au Musée des beaux-arts. Ainsi, un groupe de travail piloté par Nicole Bosshart réunissant les conservateurs des 3 musées et la bibliothécaire de l'Ecole d'Art ainsi que principalement des collaborateurs du MIH a permis de réaliser une salle qui réunit des objets Art nouveau de quatre collections (MBA – MIH – MH – Ecole d'Art). Cette salle a été inaugurée le 10 mars 2007 conjointement à la présentation du catalogue des collections du Musée des beaux-arts en présence d'un très nombreux public.

Expositions à l'extérieur

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- Musée Girard Perregaux, La Chaux-de-Fonds, prêt d'un mouvement à répétition à minutes qui a malheureusement été volé lors d'une exposition à l'étranger.
- *Dem Wecker auf den Grund gehen*. Prêt d'une collection de réveils anciens au MUMM (Museum für Uhren und Mechanische Musikinstrumente, Oberhofen)
- *Les montres polissonnes*, mai à septembre 2007, Musée d'horlogerie du Château des Monts, Le Locle. Prêt de 5 montres de poche
- *On Time*, 23 mai au 2 septembre. Prêt de 9 montres-bracelets au Museum für Gestaltung de Zürich
- *Ferdinand Berthoud, horloger du Roi*, septembre 2007, prêt de documents pour l'exposition commémorative du bicentenaire de sa mort célébré à Groslay dans la région parisienne.
- *Spanischbrötlibahn*, du 27 septembre 2007 au 3 février 2008. Prêt de deux montres à heures universelles au Historisches Museum Baden.
- *Le Grand Atelier, chemins de l'art en Europe*, du 5 octobre 2007 au 20 janvier 2008. Prêt de deux horloges de tables Renaissance au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.
- *Il cronografo, espressione dell'Epoca Moderna*, du 5 au 13 octobre 2007. Exposition de la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève dans le cadre de la manifestation Alta Orogeria a Roma. Prêt de 5 chronographes.
- *Le chronographe, expression des temps modernes*, du 7 au 9 décembre 2007. Exposition de la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève dans le cadre de la manifestation *Belles montres* au Carrousel du Louvre à Paris. Prêt de 7 chronographes.

Animations

- Durant les relâches de mars et les vacances d'été et d'automne ont été organisés des ateliers pour les passeports vacances : visites des clochers de la Ville avec les artisans, ateliers clepsydes, cadrans solaires et pile Volta.
- La vitrine *L'objet du mois*, après avoir accueilli des objets provenant de personnalités neuchâteloises, a présenté en 2007 divers objets appartenant au personnel du MIH.
- Le jeudi 25 janvier a été présentée au public *une horloge astronomique de style Renaissance*, offerte au Musée par le Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La Chaux-de-Fonds. Un ouvrage de Ludwig Oechslin, décrivant et analysant cette horloge, a été présenté à cette occasion.
- La traditionnelle cérémonie de présentation des *Dons et Achats* qui permet au musée de montrer les nouvelles acquisitions et les dons de l'année écoulée s'est déroulée le 15 mars.
- Le 14 juin, Sébastien Vivas, ancien documentaliste et actuellement responsable du Patrimoine chez Jaeger-LeCoultre, a présenté son ouvrage « L'ancre et la plume », premier volume de la collection scientifique des Editions de l'Institut l'homme et le temps.
- Le 21 juin, une table ronde publique sur le thème du Swiss Made, organisée par les amisMIH, a réuni diverses personnalités du monde de l'horlogerie.
- La sortie annuelle des sociétés des amis du MIH, du musée d'horlogerie du Locle et de celui de Villers-Le Lac, « *A Pas Contés* », a réuni le 25 août plus de 80 personnes en Franche-Comté, pour des visites et des balades permettant de découvrir les patrimoines naturel, industriel et culinaire de la région.
- Le prix Gaïa a été remis cette année à un horloger de Zurich, M. Paul Gerber, le jeudi 20 septembre. A l'issue de la cérémonie a été inaugurée l'exposition « Richard Daners, horloger d'exception ».
- La 31^{ème} édition de la Bourse horlogère suisse s'est déroulée le dimanche 7 octobre sous la présidence de M. Roman Winiger. Plus de 1000 visiteurs ont fréquenté cette bourse qui rencontre toujours beaucoup de succès.
- Les 2, 3 et 4 novembre, dans le cadre de la première journée du patrimoine horloger organisée par les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la présentation d'une douzaine de métiers liés à l'horlogerie par des artisans de la région a attiré plus de 1000 visiteurs et intéressés. Un concours permettait aussi aux jeunes visiteurs de découvrir le musée à travers les grands noms des horlogers des rues de la ville.

- Comme chaque année, plusieurs tournages et reportages de différentes chaînes de télévision et autres médias provenant de divers pays (Suisse, Allemagne, Angleterre, France, Italie, Russie, Japon, Chine, ...) ont eu lieu au musée.

Le 22 mai, une émission spéciale (la 100^e) de Classe Eco de la Télévision suisse romande a été diffusée en direct du MIH avec la participation de divers invités du monde horloger.

Centre d'études Institut l'homme et le temps

Documentation

MM. Grégory Gardinetti et David Sanchez occupent chacun un poste de documentaliste stagiaire à un taux de 40%. Ils s'occupent principalement de répondre à l'habituel millier de demandes annuelles qui proviennent principalement de chercheurs, collectionneurs, scientifiques et journalistes du monde entier. Une partie de leurs recherches est facturée aux différents clients. Par ailleurs, ils participent aux recherches de documentation pour le musée lui-même.

Outre le travail évoqué ci-dessus, les deux documentalistes sont responsables de certains travaux et recherches pour l'institution elle-même : suivi des séances et procès-verbaux de « Musée en mutation », du Conseil scientifique, retranscription des enregistrements des interventions pour les actes du colloque, classement des archives muséographiques, préparation iconographique pour des expositions, etc.

Par ailleurs, ils accueillent et guident les personnes qui viennent consulter la bibliothèque.

Publications

En 2007, les éditions « Institut l'homme et le temps » ont publié 4 nouveaux volumes, enrichissant les différentes collections qui les composent :

- Grâce au soutien du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, un ouvrage technique décrivant et analysant une horloge astronomique de style Renaissance a pu voir le jour, édité en 3 langues, français, allemand et anglais.
- Avec le soutien de la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève, le premier volume de la nouvelle collection scientifique des éditions IHT, *L'ancre et la plume*, de Sébastien Vivas, a pu sortir de presse.
- Une plaquette richement illustrée, bilingue français-allemand réunissant les textes des 12 personnalités neuchâtelaises ayant collaboré à la vitrine *L'objet du mois*, a été présentée lors de la soirée des dons et achats.
- A l'occasion de l'exposition, *Richard Daners, horloger d'exception*, un catalogue bilingue français-allemand, présentant l'œuvre de cet horloger, a pu être réalisé grâce au soutien de la Société Gubelin de Lucerne.

Bibliothèque

La bibliothèque du musée, spécialisée dans les domaines de l'horlogerie et de la mesure du temps, est une bibliothèque de consultation. Par conséquent, les chercheurs sont invités à venir consulter les ouvrages sur place. Le fonds s'est enrichi de 201 nouveaux documents par dons, achats ou échanges ainsi que de 51 catalogues de vente. Le catalogage et l'indexation de la collection ont été poursuivis. Les fonds spéciaux continuent par ailleurs à être inventoriés et indexés à la base de données Museion par Mme Françoise Beltrami.

Relations avec l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

M. Ludwig Oechslin, professeur associé et vice-président du Conseil et du Bureau, entretient des relations suivies avec l'Université de Neuchâtel. Il est également membre du Conseil consultatif de la HE arc.

Le lien avec la HEAA est également très privilégié. Régulièrement les travaux de fin d'études des étudiants de l'HEAA sont exposés au musée.

Par ailleurs, des étudiants de la filière Conservation-Restauration de l'HEAA ainsi que des étudiants de la formation en muséologie de l'Université de Neuchâtel peuvent être accueillis en qualité de stagiaires au musée.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne

Le centre de restauration est placé sous la responsabilité directe de la direction du MIH. Animé par MM. Daniel Curtit et Philippe Pellaton, il a connu une activité variée durant l'exercice. Les artisans ont travaillé pour une clientèle extérieure et sur des objets de la collection.

Par ailleurs, et ceci comme toujours grâce à l'engagement réduit de M. Ph. Pellaton (80% au lieu de 100%), des stagiaires peuvent être engagés par le Centre de restauration en horlogerie ancienne durant 6 mois à 100%. Mme Virginie Rannou a terminé son mandat pour la restauration de la pendule Detouche à fin mars.

M. Masaki Kanazawa à terminé son stage le 30 avril, commencé le 1^{er} novembre 2006. Mme Gabrielle Giacobino a commencé un stage à 80% le 2 mai et l'a terminé fin octobre. Mme Delphine Daucourt effectue un stage bénévole à 50% depuis le 5 novembre. Ces stagiaires sont élèves ou diplômés de la classe complications-restaurations de l'école technique (Cifom).

M. Peter Verhoeven, restaurateur engagé grâce à des ressources extérieures (financement d'Embassy), travaille sur l'étude scientifique et la conservation-restauration de la pendule astronomique de Vachey.

Deux élèves de la classe complications-restaurations du Cifom, Emilie Choulat et Johann Chirivi sont venus effectuer un stage du 4 juin au 22 juin à temps complet. M. Pascal Winkler, civiliste, a fait un stage de 15 jours (6 août – 17 août) pour une introduction à l'horlogerie.

En début d'année, le principal travail du centre de restauration a été de terminer la restauration-conservation de la pendule Detouche, pendule monumentale, avec complications astronomiques et horlogères, installée entre le 10 et le 13 avril chez le client.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restauration pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 74'542.30.-

Restauration, entretien, conservation

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- l'entretien des pièces fonctionnelles de la collection
- l'entretien des horloges installées dans les services communaux
- l'entretien et la mise à l'heure hebdomadaire des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente:

- IV-409 Régulateur à force constante, restauration complète.
- IV-692 Pendule neuchâteloise style Ls XVI, restauration complète.
- IV-522 Pendule 3 roues de Breguet, révision partielle.
- IV-765 Pendule sur colonnes, empire, restauration en cours.
- IV-476 Pendule de clocher, école de mécanique Neuchâtel, révision partielle.
- IV-130 Petit magicien, étude préparatoire, photos et devis de restauration.

Les pendules suivantes ont été restaurées par nos stagiaires, Gabrielle Giacobino et Masaki Kanazawa :

- IV-236 Régulateur David-Perret, restauration complète.
- IV-543 Pendule marqueterie Boulle Ls XIV, restauration complète.
- IV-140 Régulateur de précision Henri Koenig, Fleurier, restauration complète.
- IV-462 Pendulette de table Breitling, quantième perpétuel, travail partiel.
- non-inv. Pendule électrique de précision Zénith no. 196, restauration complète.
- I-1580 Montre de poche, boîte argent, à quantième, restauration complète.
- I-136 Montre de poche, souscription Breguet, restauration complète.
- IV-833 Pendulette murale, grande sonnerie, restauration complète.

Analyse et documents photographiques

Les artisans du CRH ont effectué des travaux photographiques destinés notamment à la présentation des dons et achats, pour l'objet du mois ainsi que réalisés diverses photos.

Travaux de restauration pour la clientèle

- Pendule astronomique Detouche, terminée en avril
- Cage à oiseaux chanteurs attribuée à Jaquet-Droz
- Petit cartel avec répétition à quarts, restaurée en 1996

Collaboration aux expositions

Divers

- Passeport vacances, visite des clochers et de l'atelier avec des élèves d'écoles primaires.
- Formation d'une nouvelle animatrice pour les ateliers pédagogiques
- L'outillage pour les 3 ateliers pédagogiques a été fait à double.
- Une partie du rapport « Detouche » est terminée. Il s'agit des chapitres remontage et échappement.

Conclusion et remerciements

L'année 2007 a donné lieu à une exposition dont le sujet choisi depuis 2 ans s'est trouvé être de pleine actualité, Swiss Made, et a rencontré un vif succès dans différents milieux, la presse en a par ailleurs fait un large écho. La remise du 13ème Prix Gaïa a été très suivie et a eu une large couverture médiatique; le Prix Gaïa a été généreusement soutenu pour la première fois par la banque Julius Baer qui souhaite poursuivre et intensifier cette collaboration. Il est à rappeler que ce Prix depuis sa création a toujours bénéficié d'importants soutiens financiers et n'a jamais élargé au budget de la ville.

Par ailleurs, la restructuration des 3 musées du parc souhaitée par les autorités de la Ville, a pris différents chemins ; après le mandat remis aux conservateurs et celui remis à un bureau de consulting, une directrice des institutions muséales a été nommée pour parachever le projet initial. Ces différents travaux de réflexion ont néanmoins largement occupé la direction du musée, l'éloignant parfois un peu trop du travail de conservation et direction de l'institution.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2007 aura été particulièrement riche pour le Musée des Beaux-arts. Plusieurs projets et collaborations au long cours ont trouvé une issue heureuse, au premier rang desquels le projet de catalogue des collections de peinture et de sculpture du musée, mené depuis plusieurs années en collaboration avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art et les départements d'histoires de l'art des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. La publication de ce formidable instrument de travail et de valorisation des collections a été accompagnée de l'exposition *De haut en bas la Collection*. L'inauguration d'une nouvelle salle permanente consacrée à *Une expérience Art nouveau – Le Style sapin à La Chaux-de-Fonds* a permis de pérenniser une partie du travail réalisé pour les quatre saisons Art nouveau en 2005-2006, qui avaient été célébrées avec succès le centenaire de l'ouverture du Cours supérieur de l'École d'Art. L'exposition d'été *Plus suisse tu meurs*, par laquelle le musée participait aux manifestations *Vivamitiés '07 Helvetissima*, a à son tour attiré beaucoup de visiteurs. Enfin l'exposition *Touché-coulé : Armleder – Mosset – Müller*, qui célébrait le long compagnonnage du musée avec le peintre suisse Olivier Mosset, a été couronnée par le don généreux d'œuvres importantes de la collection privée de l'artiste. Ce ensemble exceptionnel contient plus de 100 peintures, dessins, sculptures, objets, installations, photographies, vidéo, estampes et posters d'artistes majeurs de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, tant américains qu'europeens, au nombre desquels figurent notamment Yves Klein, Joseph Beuys, Carl André, Sol Lewitt, David Robbins ou John Tremblay. D'autres dons importants méritent aussi d'être mentionnés, comme celui de 21 peintures et 53 dessins de l'artiste neuchâtelois Jules Kilcher par Mme Pierrette Kilcher, ou le don par l'artiste d'une sculpture de Royden Robinowitch (valeur marchande 35'000.-CHF). Divers concerts organisés en collaboration avec le CMC (concerts de musique contemporaine), le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, l'École de Musique de Bienne, le Conservatoire neuchâtelois et le Conservatoire national de Metz ont complété ce riche programme d'exposition et rencontré un grand succès public. Enfin, des œuvres du musée ont été prêtées pour des expositions d'envergure dans des grands musées au Japon, en Belgique, en France et en Allemagne.

A la fin du mois de septembre le conservateur, M. Edmond Charrière, a pris sa retraite. Sa remplaçante Mme Lada Umstätter est entrée en fonction en octobre et a inauguré la 68^e Biennale de la Société des Amis du Musée. Elle s'est attelée à la mise sur pied du programme d'exposition de 2008, et s'attache en parallèle à améliorer la visibilité du musée (animations, relations avec la presse, site web), mettre sur pied un inventaire informatique de la collection et réorganiser les dépôts.

Expositions et nouveaux aménagements au musée

Le musée a présenté 5 expositions :

- **De haut en bas la Collection**, du 10 mars au 10 avril : 758 visiteurs, coût CHF 15'592.00
- **Plus suisse tu meurs**, du 9 juin au 5 août : 1581 visiteurs, coût CHF 10'199.00
- **Armleder – Mosset – Müller**, du 31 août au 21 octobre : 1457 visiteurs, coût CHF 38'284.00
- **Expositions et remise des travaux des diplômés de la Haute école d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds**, du 5 octobre au 4 novembre
- **68^e Biennale** de la Société des Amis du Musée des beaux-arts, du 8 décembre 2007 au 27 janvier 2008
- Inauguration de **la salle Art nouveau** le 10 mars, dédiée à « **Une expérience Art nouveau – Le Style sapin à La Chaux-de-Fonds** », 185 personnes ont été enregistrées pour le vernissage.

6798 visiteurs ont été comptabilisés pour l'année.

Animations, conférences et concerts

- 23 octobre – 10 novembre: **Qui a volé la marionnette ?**, l'animation autour des romans de l'auteure genevoise Marie-Christophe Ruata-Arn : parcours de lecture organisé en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes, la librairie La Méridienne et les centres de documentation de l'École secondaire à l'occasion des 20 ans des éditions "La Joie de Lire".
- Octobre : colloque médical professionnelle sur les maladies cardio-vasculaires organisé par Solvay-Pharma.
- **Prix Golay Büchel 2007** : concours entre bijoutiers joailliers en dernière année de formation professionnelle.
- 19 juin : conférence sur **l'Ostéoporose, état des lieux en 2007**, organisée par Roche Pharma (Suisse SA), conférencier Dr Pierre Quadri FMH rhumatologie.
- 20 mai : **Journée internationale des musées**
- 10 avril : conférence de presse : projet de publication d'un ouvrage « **Edouard Jeanmaire** », mené en partenariat avec le Musée des beaux-arts de Sion et les Editions Gilles Attinger.
- 3 avril : **Concert-sandwich**, organisé par CMC concerts de musique contemporaine, élèves des classes professionnelles du Conservatoire Neuchâtelois.
- 23-24-25 mars : **Ecolades**, festival des écoles romandes. Théâtre, danse, arts plastiques, musique, robotique, cinéma, performances... plus de 1200 participants, 53 prestations dans 14 lieux à La Chaux-de-Fonds et au Locle.
- 18 mars – 1^{er} avril et 29 avril : 3 tables rondes sur le thème de **l'Identité et le Paysage, les collections et la création** dans le cadre des manifestations *Neuchàtoi* en collaboration avec le Musée des beaux-arts du Locle.

- 17 mars : **When are we eating and what are we eating ?** Musiques et performances autour de John Cage, conception artistique : Mireille Bellenot et François Cattin.
- 11 mars : **Concert de percussion**, organisé par l'Ecole de Musique Bienne, le Conservatoire neuchâtelois et le Conservatoire national de Metz. Direction : Eric Chartier, Richard Lepetit et Pascal Pons.

Commission

La commission du musée s'est réunie 5 fois sous la présidence de Madame Catherine Corthésy, les 7 février, 30 avril, 26 juin, 24 septembre et 30 octobre. Elle a examiné le rapport d'activités et les comptes 2006 et entériné le budget 2007. Les sujets suivants ont été discutés : la mise au concours du conservateur et de sa succession (soumission des dossiers de candidature), du financement du catalogue des collections de peintures et sculptures, de sa parution et diffusion, des projets de règlements de la Commission des musées et de la Commission consultative de la culture, de la réorganisation des institutions muséales et de ses objectifs, du programme et budget des expositions 2007-2008 et projets 2009, de l'organisation de la 68^e Biennale, des différents dons, apéritif de départ à la retraite de M. Charrière.

Démission de Mme Voumard, Mme Gautschi la remplace en tant que secrétaire ad interim.

Démission de M. Jeanneret, membre observateur et porte-parole du Conseil communal.

Engagement et accueil de la nouvelle conservatrice Mme Lada Umstätter.

Engagement de la nouvelle directrice des institutions muséales Mme Francine Evéquoz.

Activités complémentaires du conservateur

Outre son travail habituel de conservation, de programmation et de réalisation des expositions, d'animation (visites commentées) et de gestion administrative du musée, le conservateur a également participé aux événements suivants :

- Tables rondes organisée par le Musée des beaux-arts du Locle sur les thèmes « Identité et paysage » et identité et institutions
- Cours sur la sémiotique du projet dans le cadre de la HEAA-Arc section design ; membre du jury des diplômes section design HEAA-Arc
- Membre du Comité de l'Association maison blanche; rédaction d'un texte pour la publication sur la Maison blanche parue chez Birkhäuser
- Membre du jury du prix de la Fondation Liechti
- Guide du voyage de la SaMba à Lyon
- Interview de Georges Haefeli pour les « Archives pour demain »
- Déplacements à Nozay (F) pour négocier le don Kilcher avec sa famille
- Divers émissions radio , notamment : » d'art, d'art » avec Florence Grivel.

Activités complémentaires de la nouvelle conservatrice

- Visite guidée pour la soirée de Noël du MIH le 13 décembre
- Conférence dans le cadre du colloque "Le retour des héros : la reconstitution des mythologies nationales à l'heure du postcommunisme", organisé par l'Institut européen de Genève à Coppet le 7 décembre

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le Comité de la SaMba s'est réuni 9 fois sous la présidence de Monsieur Claude-André Moser. Le comité et les délégués se sont impliqués dans la réorganisation des musées de La Chaux-de-Fonds ainsi que dans la procédure de nomination de la succession de M. Charrière dont le départ à la retraite a été fixé à fin septembre (2 délégués ont participé à l'audition et la sélection finale des candidats). Les membres du comité également ont participé à la préparation de la 68^e Biennale.

Le Comité de la SaMba a de plus organisé son traditionnel voyage organisé par M. Jean-Jacques Bise à Lyon et Grenoble et guidés par Evelyne et Edmond Charrière.

Dons

Don des œuvres de la collection privée de l'artiste **Olivier Mosset** :

Peintures

- **Allan Mc Collum (USA)**, Plaster Surrogate II-I, 1983, plâtre peint (2 pièces)
- **Ford Beckman (USA)**, sans titre, 1988 , diptyque, acryl sur toile marouflée et agrafée sur bois
- **Mark Dagley (USA)**, *Direct*, 1987, acryl métallisé et fluorescent et résine sur toile
- **Peter Halley (USA)**, sans titre, 1994 , technique mixte sur toile
- **Steven Parrino (USA)**, *Bazooka*, 1990, acryl sur toile détendue
- **Steven Parrino (USA)**, *Coffincheaters*, 1995, acryl sur toile découpée
- **Michael Scott (USA)**, sans titre, 1992, acryl sur panneau d'aluminium
- **Marcia Hafif (USA)**, sans titre (monochrome), 1987, huile sur toile
- **Lisa Beck (USA)**, sans titre, 1987 acryl sur toile (argent et turquoise)
- **Joan Waltham (USA)**, *Cold War*, 1987, technique mixte sur toile
- **David Robbins (USA)**, *The American Intellectual*, 1985 , technique mixte sur panneau
- **Stephen Westfall (USA)**, *Kiss*, 1990, huile sur panneau de bois

- **Steve di Benedetto (USA)**, sans titre, 1988, acryl sur toile
- **Jamie Dalglish (USA)**, sans titre, 1988, technique mixte sur toile
- **Walter Robinson (USA)**, *Skin Deep, Miss America*, 1979, huile sur panneau
- **Walter Robinson (USA)**, *Lenin in Ulyanovsk*, 1982, acryl sur toile
- **Michael Corris (USA)**, *Modern Art is one modernisation we don't need*, 1981, technique mixte sur toile
- **Tom Merrik (USA)**, *Road Works*, 1996, acryl sur toile (vert argenté) + vidéo
- **Michael Jenkins (USA)**, sans titre, non daté, cuir et caoutchouc (jaune et noir)
- **John Tremblay (USA)**, *The O.M. Painting*, 1992, acryl sur toile
- **Ricardo de Oliveira (BRA/USA)**, sans titre, 1990, acryl sur toile marouflée sur panneau
- **Li Trincere (USA)**, sans titre, non daté, acryl sur toile
- **Peter Schuyff (NL/USA)**, sans titre, 1987, acryl sur toile
- **Donald Alberti (USA)**, sans titre, non daté, acryl sur toile (orange et vert)
- **Donald Sheridan (USA)**, *Gas Masks*, 1991, sérigraphie et acryl sur toile
- **Kyle Jenkins (AUS)**, sans titre, 2005, acryl sur toile
- **John Nixon (AUS)**, *Pink + White Cross*, 1994, acryl sur toile
- **John Nixon (/AUS)**, monochrome noir, 1995, acryl sur toile / monochrome orange, 1995, acryl sur toile / monochrome jaune, 1994, acryl sur toile
- **Bill Gruner (AUS)**, sans titre, 2002, bandes adhésives et acryl sur toile
- **Neil Campbell (CDN)**, sans titre, 1987, dispersion sur panneau synthétique
- **Allan Uglow (GB)**, *Griffin Park*, 1994, acryl sur métal
- **Ben Vautier (F)**, *Une bâche qui se prend pour de l'art*, 1993, acryl sur toile et toile collée
- **Nicole Hassler (F/CH)**, sans titre (manganèse clair), 1993-94, pigment et liant sur fibre de verre
- **John Armleder (CH)**, *Incroyable mais vrai*, 1977, colle sur toile,
- **Collectif 1m³ (CH)**, *Burn-out painting 01*, 2006, gomme de pneu sur panneau stratifié
- **Stéphane Kropf (CH)**, *Ticket de caisse*, 1991, acryl sur toile
- **Adrian Schiess (CH)**, sans titre, 1989, laque de voiture sur panneau de bois aggloméré
- **Stefan à Wengen (CH)**, sans titre, 1988, technique mixte sur toile (orange bleu blanc)
- **Stéphane Huitmère (CH)**, sans titre, non daté, impression sur panneau
- **Christian Robert-Tissot (CH)**, *Courtesy*, non daté, acryl sur toile / *Dos au mur*, 2000, acryl sur toile
- **Christian Floquet (CH)**, sans titre, 1989, acryl sur toile
- **Gilles Porret (CH)**, sans titre, 1995, technique mixte sur toile (monochrome rose)
- **Christoph Gossweiler (CH)**, *Drei Quadrate geschnitten*, 1978, 2 monochromes métallisés sur toile (or/argent/cuivre) / sans titre, non daté, 3 plaques de tôle peinte en vert /), sans titre, non daté, 4 toiles non tendues vert c
- **Francis Baudevin (CH)**, *Well*, non daté, acryl sur toile
- **Philippe Bodenmann (CH)**, *Bleu III*, 1982, acryl sur toile (monochrome bleu)
- **John Armleder (CH)**, sans titre, 1986, acryl sur panneau d'isorel perforé
- **Jean Dupuis** (Ypudu Anagrammiste) (**F**), *Trouverge*, 1984, acryl sur toile non tendue
- **Walter Steding (USA)**, *portrait d'Olivier Mosset*, non daté, acryl sur toile non tendue

Dessins

- **Lili van der Stocker (USA)**, *Kissy, Kissy*, 1992, magic marker sur papier (esquisse pour un mural)
- **Sherrie Levine (USA)**, *D'après Mondrian*, 1980, aquarelle sur papier
- **Dike Blair (USA)**, sans titre, 1992, aquarelle sur papier
- **Vincent Fournier (CH)**, sans titre, gouache et pastel / pastel sur papier (2 dessins)
- **Christoph Gossweiler (CH)**, *C-Space-Colours Part I*, 16.IX.1980, pigment brique, 42 planches
- **Lang/Baumann (CH)**, *Sport Deluxe*, 2003, Edition 5, 2/5, survêtement vert et bleu
- **Roland Flexner (F/USA)**, sans titre (crâne), non daté, mine de plomb sur papier
- **Keith Sonnier (USA)**, *BA-O-BA*, 1972-77-88, marker sur papier (projet de sculpture)
- **Serge Kliaving (F)**, sans titre, 1999, lavis d'encre sur papier
- **Kim Jones (USA)**, sans titre, 190-91-92, crayon sur papier (3 feuilles)
- **Steven Parrino (USA)**, *Putting fire to it*, 1989, vernis sur photocopie
- **Marcia Hafif (USA)**, sans titre, February 26, 1973 I, crayon sur papier
- **Joan Walthemath (USA)**, sans titre, 1988, encre et gouache sur papier quadrillé
- **Blair Seagram (USA)**, *Lulu*, 1987, gouache sur papier

Sculptures, objets, installations

- **John Armleder (CH)**, *Diner Booth*, 1988, banquette en bois et skaï argenté
- **Sylvie Fleury (CH)**, *Egoïste*, 1991, shopping bags (10 bags contenant divers objets)
- **Sylvie Fleury (CH)**, *Slim fast*, 1994, impression sur bois, édition Art &Public Genève, 208/250
- **Alexandre Bianchini**, *Outrage*, 1977, tuyau d'arrosage
- **Not Vital (CH)**, *Bouse de vache*, 1990, bronze
- **John Dogg (USA)**, sans titre, non daté, pneu et housse en skaï
- **Louise Lawler (USA)**, *Once there was a little boy* (projet), 1993, texte+ échantillon de couleur
- **Gavin Brown (USA)**, sans titre, 1994, installation comprenant 1 fauteuil cuir/métal et livres d'occasion
- **IFP (J.-F Brun et D. Pasqualini) (F)**, sans titre, 1988, installation de 6 strapontins en skaï
- **Ange Leccia (F)**, *Arrangement*, 1988, boîtes de bobine de film superposées +t radio-cassette et cassette de la musique du film « Birdy »
- **Yves Klein (F)**, sans titre, non daté, pigment bleu (IKB) et mappemonde sous plexiglas
- **Joseph Beuys (D)**, *Rose for direct Democracy*, 1973, éprouvette graduée (cf poster)
- **Christian Marclay (CH)**, sans titre, non daté, boîte métallique explosée
- **Eric Oppenheim (USA)**, sans titre, 1990, 2 pinces entre 1 serre-joint

- **Philip J.Reilly (GB)**, sans titre, 1994, 2boîtes de peinture Pratt and Lambert (vert pomme)
- **Gerwald Rockenschaub (A)**, *The Flag Project*, 1988, drapeau en tissu 3 couleurs, édit. Gran Pavese, III/IV
- **Gretchen Faust (USA)**, sans titre, non daté, pelle laquée numérotée 55
- **Cady Noland (USA)**, *Basket of action*, 1988, panier et chaîne métalliques, câbles et pinces
- **Blair Thurman (USA)**, *Model Motoring*, 1992, forme circulaire, métal et plastique noir
- **Carl André (USA)**, *Minstar VII*, 1995, 120 mini-briques de céramique sur 2 couches 10/6
- **Jonathan Genkins (USA)**, sans titre, non daté, coussin sur carton à motif floral
- **Laurie Parson (USA)**, sans titre, non daté, boîte en carton, bande de cassette et billet de loterie
- **Matthew Mc Caslin (USA)**, *Bootleg News*, 1989, radio transistor
- **Janine Antoni (USA)**, *Post Human*, 1992, tube de rouge à lèvres
- **Alix Lambert (USA)**, *Needle Pin D. Neuberg*, non date, peinture sur tête d'épingle
- **Patrick Raynaud (F)**, sans titre, 1989, lampe de poche avec diapositive
- **The X-Art Foundation (USA)**, *Blast: The Spatial Drive*, 1992, boîte en bois avec divers matériaux
- **The X-Art Foundation (USA)**, *Blast 3 : remaking Civilization*, boîte en carton noir avec divers matériaux
- **Sol Lewitt (USA)**, tasse et soutasse noir/blanc
- Masque animalier en plastique blanc

Photographies, vidéos

- **Amy Granat (USA)**, sans titre, 2004, 6 photographies encadrées
- **Ben Kinmont (USA)**, *Kitchen video*, 1990
- **Michael Scott (USA)**, sans titre I, 1988, tirage n/b, (cercles concentriques)
- **Timothy Greefield-Sanders (USA)**, sans titre, 1987, tirage n/b + négatif (2/10)
- **Georges Dupin (F)**, Caracas Venezuela, 1996, photographie couleur sur métal, EA ½ (endommagée par la poste)
- *XN 99, La Compil*, vidéo-catalogue, Espace des Arts de Châlon-sur Saône, 2000
- **Kim Jones (USA)**, 4 photos: 3 n/b et 1 couleur, Furka 1991; 1photo couleur, New York subway.

Estampes, posters

- **Dan Graham (USA)**, affiche d'une exposition, 1975
- **David Row (USA)**, gaufrage, 1992
- **Daniel Buren (F)**, sans titre, non daté, papier imprimé rayé blanc et vert (Cf. Ben Vautier)
- **Donald Judd (USA)**, sans titre, non daté, aquatinte
- **Helmut Federle (CH)**, sans titre, 1984, impression sur papier
- **Joseph Kosuth (USA)**, *What you see*, 1982, texte imprimé en Karnak typeface
- *Manifesto* (travelling poster exhibition in a tube), Apil (NY) Castello di Rivara (To), 12 posters
- *Germes*, exposition 1994, Genève, atelier Mosset, commissaire: Robert Nickas, 1 poster
- **Christian Marclay (USA/CH)**, *Christan Marclay en concert*, Genève 1984, 5 posters
- *Peter Halley, paintings and projects*, Los Angeles 1996, 279/500, 1 poster
- **Christo (USA)**, *Valley Curtain*, 1972, 1 poster signé par l'artiste
- **Janine Anthony (USA)**, *Xoxo*, non daté, (official Thank You), impression sur papier noir
- **Fritz Glarner (CH)**, *Letze werke*, 1981/82, 3 sérigraphies, éditions media, Neuchâtel, 16/42
- **Camille Graeser (CH)**, sans titre, 4 sérigraphies 1977, éditions media, Neuchâtel, 23/100
- **Max Bill (CH)**, *8 (2 4/4) = 8*, 8 sérigraphies, 1974, éditions media, Neuchâtel, 17/50
- **Walter Steding (USA)**, *Olivier*, portrait avec cornes, lithographie

Autres dons :

Don de Mme Pierrette Kilcher, Paris, de 21 peintures (huile sur toile) et 53 dessins à la craie sur papier de **Jules Kilcher (1932-2006)** :

Don de Royden Rabinowitch, et des Editions Média, Neuchâtel d'une sculpture de **Royden Robinowitch**, *Barrel Construction*, Double Curvature at right angles, 25 x 180 x 180 cm, 1964-28.05.2003, chêne.

Succession de feu M. André Sandoz par l'intermédiaire de l'Etude d'Avocats Bauer Kramer Zender, La Chaux-de-Fonds :

- 1 gouache de **M. L. Goering**
- 1 affiche **Ung-No-lee**, 1978, Paris
- 1 gaufrage **Ung-No-Lee**
- 1 estampe en couleur de **Claude Loewer**
- 1 gravure **Diacon**
- 1 portefeuille lithographies de **Philippe Zysset**
- 1 eau-forte de **Mayer**
- 1 xylographie de **François Berthoud**
- 5 aligraphies de **Moscatelli**
- 4 estampes de Claudevard, Mumprecht, Moscatelli et Etienne

Don de Mme Claudine et M. Jean-Pierre Cocatrix, La Chaux-de-Fonds, de 2 tableaux d'**Albert Enz** :

- Paysage du Jura, huile sur carton, non daté, non signé
- Le lavoir d'Epinau, huile sur toile, signé en bas à droite

Succession M. René Jeanneret-Danner par Mme Jacqueline Chacon, La Chaux-de-Fonds, don d'œuvres de **Philippe Zysset** :

- La carrière par temps gris, huile sur toile, non daté
- Paysage, huile sur toile, non daté
- 5 estampes (Schwob, Cornu, Morgenthaler, Affolter, et signature non identifiée)

Don de la Société des artistes visuels et architectes (Fleurier) de l'exemplaire de l'estampe 2006 réalisée par **Claudine Grisel**.

Don de **2 photographies des plaques de propreté** de Style Art nouveau, de M. Conrad Stockar-Keller, Berne.

Don de Mme Denyse Valade-Gogler d'ouvrages sur les beaux-arts.

Don de J. H. Bischofberger, Nyon.

Don de l'artiste M. Pierre Raetz, Bâle, d'une huile sur toile, *Folklore urbain*, 1966.

Don de Mme Catherine Mercier, Lausanne, d'un dessin de **William Stauffer**, *Nu de jeune femme*, fusain et crayon rehaussé sur papier, non daté.

Achats

Pas de budget d'acquisition.

Dépôts au musée

Léon Perrin, dessin préparatoire pour papier peint, 1900/10, sans no d'inv., stylisation d'éléments végétaux / dessin, 1900/10, sans no d'inv., glycine / dessin, 1900/10, inv. EV53, Paysage printanier avec sapins stylisés et tâches de neige / dessin, 1900/1910, inv. DII38, Etude pour motif de sapins ; dépôt de la Fondation Léon Perrin, Couvet pour la salle permanente Art nouveau.

Succession André Miserez, par M. Pierre Bauer, Avocat, dépôt de :

Aimé Barraud, *Pêches et cerises*, huile sur toile, non daté, 29,5 x 39,5 cm / *La maison de Daumier*, Paris, non daté, eau-forte, 1/15 32 x 24,5 c

Aurèle Barraud, *Pierres du Doubs*, 1948, huile sur toile, 50 x 73,5 cm / *Bouteille, verre et citrons*, 1946, huile sur toile, 38,5 x 42,5 cm / *Nature morte aux tomates*, 1948, huile sur toile, 38,5 x 47cm / *Autoportrait*, non daté, huile sur carton, 38,5 x 29,5 cm / *Autoportrait*, 1945, pastel sur papier, 35 x 29 cm / *Nu féminin debout*, 1945, lavis d'encre sur papier, 102 x 72 cm / *Portrait de Madelon*, 1946, crayon et lavis sur papier, 47, x 36,5 cm / *Nu (de dos)*, non daté, eau-forte 9/10, 27 x 18,5 c / *Le Doubs*, 1947, eau-forte, 29,5 x 43,5 cm

Butti (?), *Portrait de femme*, non daté, pastel sur papier, 52 x 43 cm

J.-P. Châtelain, *Paysage avec maisonnette*, 1957, aquarelle sur papier, 22 x 32,5 c

Desaules, *Ferme neuchâteloise*, 1955, non daté, crayon sur papier, 30 x 48 cm

W. Geel, *Paysage du Jura*, non daté, aquarelle sur papier, 35 x 43 cm

Ed. Kaiser fils, *Femme épluchant des légumes*, non daté, huile sur carton, 27 x 35 cm

R. Metthez, *Paysage avec ferme*, non daté, huile sur toile, 27 x 39 cm

Monnat (?), *Barque sur le Doubs*, non daté, huile sur toile 22 x 33 cm

Max Theynet, *Port de Neuchâtel*, non daté, aquarelle sur papier, 30 x 43 cm

François Barraud, *La main blessée*, vers 1917-20, huile sur toile, 37 x 22 cm / *Nature morte aux oranges*, 1929, huile sur carton, 25 x 30 cm / *Chardons*, non daté, huile sur toile, 37 x 36 cm / *Rue de l'Hôtel de Ville*, non daté, huile sur toile, 50,5 x 55 cm et **Aimé Barraud**, *Les oignons*, 1921, huile sur carton, 55 x 54,5 cm ; dépôt du Lycée Blaise Cendrars à La Chaux-de-Fonds.

Prêts à l'extérieur

Albert Anker, *Le retour du soldat*, 1830 et *Les grands-parents*, 1873, huiles sur toile, pour l'exposition **Albert Anker au Japon**, Bunkamura Museum, Tokyo du 1^{er} décembre 2007 au 20 janvier 2008. Exposition itinérante : Koriyama Museum du 2 février au 23 mars 2008, Muatsumoto City Museum du 6 avril au 15 mai 2008, Eki Museum, Kyoto du 23 mai au 22 juin 2008.

Léopold Robert : *Brigand blessé*, 1823 / *Femme de Sonino veillant sur sa femme endormie*, 1822 / *Femme napolitaine pleurant sur les ruines de sa maison*, 1830 / *Brigand au fusil*, 1820, huiles sur toile pour l'exposition **Tous les chemins mènent à Rome** au Musée d'Ixelles, Belgique du 10 septembre 2007 au 25 février 2008.

Chaïm Soutine, *Vue de Cagnes*, 1922-23, huile sur toile, pour l'exposition **Chaïm Soutine Le Fou de Smilovitchi** à la Pinacothèque de Paris du 10 octobre 2007 au 2 mars 2008.

Meubles Le Corbusier, au Vitra Design Museum, Weil-am-Rhein, Allemagne du 26 avril 2007 au 31 décembre 2009.

Restauration

Mme Catherine Uhler Stähli, d'Auvergnier, a contrôlé et restauré les œuvres suivantes :

Henri Matisse, *Les jeunes filles au jardin* en retour d'un prêt.

Jacob Zelger, *La Vallée de Zermatt*, non daté / **Auguste Bachelin**, *Les Faucheurs*, 1863 / **Albert de Meuron**, *Vaches à l'abreuvoir* en vue de leur présentation au musée pour l'exposition « De haut en bas la Collection ».

Bibliothèque

Notices créées	136	Notices indexées	137
Notices tirées de RERO	338		
Total des notices	2369		
Achats livres	18	Dons livres	90

Bâtiment

Travaux d'entretien courants (système d'alarme, ascenseur et monte-charge, verrière de l'extension, chauffage à distance, protection incendie, etc.).

Personnel

Le conservateur a pris sa retraite au 30 septembre. La nouvelle conservatrice est entrée en fonction le 15 octobre.
1 surveillant – vacataire a été engagé en remplacement d'un départ.

SERVICE DES SPORTS

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 4 reprises durant cette année et son groupe de travail pour les subventions à 3 reprises. D'autre part, la commission a été reçue par une délégation du Conseil communal pour évoquer les perspectives de développement et d'entretien des infrastructures ainsi que la mise en œuvre d'une politique sportive dynamique répondant aux besoins d'une population tendant à se sédentariser.

Objets traités par la Commission

Les principaux objets traités ont été :

- Politique sportive / subventions
- Rapport de gestion et comptes 2006
- Halle Volta
- Projet stade de la Charrière
- Nouveaux vestiaires des Forges
- Budget 2008 et investissements

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 7 août 2006 au 31 mars 2007 et la piste extérieure du 15 octobre 2006 au 18 mars 2007.

La piste couverte a été mise à disposition des patineurs artistiques ainsi que de l'École internationale de hockey et des équipes du 30 juillet au 30 septembre ainsi que du 1^{er} au 29 avril.

La fréquentation a été légèrement inférieure à celle de l'année dernière puisque nous avons dénombré 37'898 visiteurs (40'195 en 2006) dont 10'191 élèves des écoles pour des leçons de patinage (10'575 en 2006). Moyenne journalière 211 personnes.

La première équipe du HCC a évolué en LNB durant la saison 2006-2007 et a participé aux play-off.

Piscine

La piscine a été ouverte du 19 mai au 17 septembre 2007, soit durant 122 jours (121 en 2006).

Le nombre des entrées, en raison du mauvais temps est largement inférieur à l'année dernière. Nous avons dénombré 98'060 visiteurs (143'068 en 2006), à savoir 50'529 enfants et 47'531 adultes (73'269 enfants et 69'799 adultes en 2006). Le record est toujours détenu par l'année 1994, avec 258'033 visiteurs.

Journées de grande affluence :	15 juillet	5'096 visiteurs
	5 août	4'924
	14 août	4'889

+ 2 jours à plus de 4'500 entrées.

La surveillance des bassins a été à nouveau organisée avec la collaboration de la société de sauvetage ainsi que le personnel de la piscine-patinoire. Ses membres ont été rémunérés pour 2230 heures de surveillance contre 2'212 en 2006. Aucun accident grave n'est à signaler.

Piscine des Arêtes

Nous avons dénombré pour 2007 74'994 visiteurs contre 78'702 en 2006 et la piscine a été ouverte durant 342 jours ce qui représente 219 visiteurs en moyenne par jour. Nous notons une bonne fréquentation, ceci malgré la concurrence des piscines aux alentours. Le nouvel horaire, qui a été introduit en 2007 après avoir consulté les usagers, donne entière satisfaction.

Bassin Numa-Droz

En 2007, le bassin a été ouvert durant 208 jours et 33'066 entrées ont été enregistrées. Pour 2006, 207 jours d'ouverture et 33'383 entrées.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre et différents travaux ont été exécutés durant ces périodes.

Salle d'escrime

Cette salle est occupée en soirée par la Société d'escrime. Les jardins d'enfants et les personnes du 3e âge l'utilisent durant la journée pour des cours de gymnastique de maintien.

Halles de sport

Depuis l'année dernière par mesure d'économie, le contrôle des halles par une maison spécialisée est effectué tous les 2 ans plutôt qu'annuellement. Pour l'instant cette procédure donne satisfaction et sera reconduite.

L'occupation des halles est complète durant le semestre d'hiver et certaines demandes n'ont pas pu être honorées. Pendant le semestre d'été, nous disposons de quelques heures libres.

Pavillon des sports

Celui-ci est toujours occupé de façon optimale durant les soirées et les week-ends par le basket, le handball ainsi que pour les tournois de football ou championnats divers. La buvette est unanimement appréciée par les clubs ainsi que par les organisateurs de manifestations diverses. Elle n'est louée qu'à des clubs organisant une manifestation au Pavillon ou sur le stade d'athlétisme.

Terrains de sport

Les terrains ont été entretenus et ont bien tenu le coup jusqu'à la fin du championnat. Le terrain principal de la Charrière a été remis en parfait état et le championnat de challenge league a pu se dérouler sans problèmes, ceci jusqu'au 2.12.2007. De plus, tous les matchs des juniors M15 et M16 ont pu se dérouler sur le terrain principal ou sur le terrain du stade d'athlétisme. Les anciens vestiaires du terrain des Forges ont été totalement rénovés et un étage supplémentaire avec deux nouveaux vestiaires, des douches et des locaux techniques ont été réalisés.

Terrain de street-hockey

Le Street-hockey Club s'est maintenu en LNB et se montre toujours satisfait du terrain mis à sa disposition. Le problème d'éblouissement du voisinage par l'éclairage du terrain subsiste; il faudra trouver une solution dans un proche avenir à ce problème, certainement en changeant le système d'éclairage. Le nombre d'équipes ayant augmenté, le terrain est occupé tous les soirs pour les entraînements. La Ville a participé au financement d'un tableau d'affichage électronique.

Piste d'athlétisme - Centre sportif

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées. L'entraînement des jeunes de l'Olympic est très fréquenté et se déroule quasiment tous les soirs de la semaine. Le meeting international a connu un très grand succès le 12 août 2007. De magnifiques performances y ont été chronométrées et le record de Suisse du saut en longueur a été égalé.

Piste Vita - Cappel - Sombaille

Les différents parcours ont été régulièrement entretenus par les employés des Travaux publics que nous tenons à remercier ici. La piste Vita est toujours très fréquentée, raison pour laquelle nous vouons un soin tout particulier à son entretien.

Pistes de ski

La saison 2006/2007 a été exceptionnellement faible au niveau de l'enneigement. Nous avons tracé les pistes de ski de fond lors de 24 sorties, du 9 décembre 2006 au 25 mars 2007, à raison de 50 heures pour les trois machines, soit 5 heures sur le secteur des Foulets, 5 heures sur le secteur des Arêtes et 40 heures sur le secteur de Pouillerel. 8 clédards traditionnels s'intégrant parfaitement dans le paysage ont été construits sur le secteur de Pouillerel, pour améliorer le passage de la machine.

Pistes de bicross, Skateboard et Skate-parc

La piste des Foulets a accueilli une manche des championnats romands. La rampe de skateboard est à nouveau bien fréquentée. Cette dernière est actuellement en cours de rénovation auprès des travaux publics pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. L'installation du skate-parc aux abattoirs donne satisfaction.

Camping du Bois-du-Couvent

Le camp du Bois-du-Couvent a reçu la visite de 980 personnes pour un total de 2'974 nuitées pour le camping traditionnel. En 2006, 1'126 personnes pour 3'647 nuitées.

Activités de promotion de l'activité physique

Cette année, l'Office des sports a mis en place ou a collaboré aux activités suivantes :

- Aide à l'organisation d'un tournoi scolaire de tennis de table
- Mise sur pied de 19 cours Midi Tonus (15 en 2006) qui ont vu la participation de 322 personnes (221 en 2006)
- Mise en place avec le délégué à la jeunesse du concept « Hors classe » en collaboration avec l'Office des sports
- Action « À vélo au boulot » avec la participation d'une centaine de personnes
- Play Football Switzerland – animation en vue de l'Euro 08

Projets de La Charrière

En 2007, M. Antonio Tacconi (investisseur italien et président du FCC), a continué de travailler à la mise en place du projet de La Charrière. En raison de problèmes liés à la direction de l'équipe du FC La Chaux-de-Fonds, la réalisation du projet a pris du retard et ne devrait voir le début de sa concrétisation qu'en 2008.

Principales manifestations sportives

En gras souligné, les manifestations organisées avec une forte participation de l'Office des sports

En gras, les manifestations ayant reçu un soutien à l'organisation par l'Office des sports

- Patinage artistique, Championnats Suisse Juniors et Seniors B : 5 – 6 – 7 janvier, Patinoire des Mélèzes
- Football, Tournois vétérans du FCC : 26 janvier, Pavillon des Sports
- Athlétisme, Kids-cup : 3 février, Pavillon des Sports
- **Hockey sur glace, Tournoi scolaire : 20 février, Patinoire des Mélèzes**
- **Marche révolutionnaire commémorative : 1er Mars, Le Locle - La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel**
- Hockey sur glace, Tournoi vétérans du HCC : 24 mars, Patinoire des Mélèzes
- **Hockey sur glace, Tournoi populaire : 30 - 31 mars - 1 avril, Patinoire des Mélèzes**
- Patinage artistique, Camp Jeunesse+Sport : 2 - 6 avril, Patinoire des Mélèzes
- Hockey sur glace, Tournoi international des Minis : 7 - 8 avril, Patinoire des Mélèzes
- **Hockey sur glace, Match international Suisse – Russie : 13 avril, Patinoire des Mélèzes**
- **Tennis de table, Stiga School Trophy : 18 avril, Collège de Bellevue**
- Patinage artistique, Gala de patinage : 28 avril, Patinoire des Mélèzes
- Tennis de table, Championnat régional : 29 avril, Pavillon des Sports
- Course automobile régionale, Slalom sur glace : 29 avril, Patinoire des Mélèzes
- **Divers, Cours des chefs de piste Romand : 25 - 26 avril, Patinoire des Mélèzes**
- **Cyclisme, Tour de Romandie : 2 – 3 mai, Place Le Corbusier - Av. Léopold-Robert**
- Basketball, Finale de la coupe Neuchâteloise : 6 mai, Pavillon des Sports
- Course à pied, Le long de la rivière du Doubs : 2 juin, Les Brenets – Biaufond
- **Les Vivamitiés, Helvétissima 8 - 30 juin : Football, Match international Suisse – Ukraine M18**
- **Les Vivamitiés, Helvétissima : 6 juin, Stade de La Charrière**
- **Raid Suisse série 2007, Jura Raid Aventure : 9 –10 juin, Lycée Blaise Cendrars**
- Cyclisme BMX, Championnats Romand : 17 – 18 juin, Piste de BMX des Foulets
- **VTT, étape de la Groupe E Trans : 20 juin, Patinoire des Mélèzes**
- Course à pied, Bicha : 23 juin, Stade de La Charrière
- Volleyball, Match International Suisse-Angleterre : 29 juin, Pavillon des Sports
- **La Fête des Sports, Démonstrations & activités de sport pour tous/ Les Vivamitiés, Helvétissima 30 Juin, centre ville (suite du cortège des promotions).**
- **Cyclisme VTT, Watch Valley Bike Marathon : 8 juillet, centre ville, La Chaux-de-Fonds - Saignelégier**
- **Course à pied, Swiss Jura Marathon : 11 – 12 juillet, Pavillon des Sports de La Charrière**
- **Athlétisme, Résisprint Meeting international : 12 Août, Centre sportif de La Charrière**
- Divers, Kid's games : 13 – 18 août, Pavillon des Sports
- Athlétisme, Championnats Suisse de relais : 8 – 9 septembre, Centre sportif de La Charrière
- Course à pied, Course contre la faim : 22 septembre, Lycée Blaise Cendrars
- BMX, Championnat Romand de bicross : 22 septembre, Piste des Foulets
- Athlétisme, 100^{ème} anniversaire du SEP-Olympic : 22 septembre, Centre sportif de La Charrière
- Rugby, Tournois jeunesse : 23 septembre, Centre sportif de La Charrière
- Divers, Journée sportive du Cifom : 4 octobre, Centre sportif de La Charrière

- Unihockey, Tournois nocturne : 20 octobre, Pavillon des Sports
- **Divers, Fête de la glace : 20 octobre, Patinoire des Mélèzes**
- **Tai-Chi Chuan, rencontre internationale de Taijiquan et Qigong : 26-28 octobre, Maison du Peuple et divers lieux**
- Course à pied, Marchethon : 27 octobre, Centre sportif de La Charrière
- Course automobile régionale, « Le Championnat du monde des 3 virages » : 14 octobre, Le Bas-Monsieur
- Course à pied, La côte hivernale : 3 - 4 novembre, Pavillon des Sports
- Tchoukball, Tournois : 17 - 18 novembre, Pavillon des Sports
- Course à pied, La côte hivernale : 11 novembre, Centre sportif de La Charrière
- Football, Tournois de futsal : 2 décembre, Pavillon des Sports
- Volleyball, Tournois : 9 décembre, Pavillon des Sports

Relations Villes - État

Depuis un peu plus d'une année, des séances régulières sont organisées entre les directions des services des sports de l'État et des Villes du Locle, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Ces rencontres ont permis de définir une stratégie générale du sport neuchâtelois dont les clefs principales sont, la coordination, la collaboration et la gestion efficiente des ressources.

Sociétés sportives

La 27^e réunion entre les sociétés sportives et le Directeur de l'Office des sports, accompagné du délégué aux sports et de son adjoint, a eu lieu le 22 novembre 2007. 62 personnes étaient présentes, représentant 42 sociétés sur les 116 qui avaient été invitées (6 excusées, 68 absentes). Un nouveau bus de 14 places a été mis à la disposition des sociétés sportives, qui peuvent le louer pour une modeste contribution.

Sportifs méritants

Le jeudi 10 janvier 2008, le Directeur de l'Office des sports, le délégué aux sports et son adjoint recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors des championnats suisses dans le courant de l'année 2007. 106 sportives et sportifs seront ainsi cités lors de cette 18^{ème} soirée des sportifs méritants.

Personnel

Afin de palier les manques d'effectifs saisonniers nous avons engagé plusieurs personnes en mesure de crises ainsi que plusieurs TIG (travail d'intérêt général). Nous avons également engagé un stagiaire du Cifom-Ester depuis le mois d'août 2006 pour préparer et palier au congé maternité de notre secrétaire qui est absente depuis début décembre 2007.

CENTRE D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

Les activités du Centre d'Animation et de Rencontre s'adressent aux enfants, aux jeunes et aux familles. Des adultes fréquentent l'institution, occasionnellement en tant qu'usagers, plus souvent comme partenaires d'un projet d'animation ou aides bénévoles. Les activités se sont déroulées en divers lieux: Serre 12, Charrière 2bis, Ferme Gallet, salles de gym et à l'extérieur.

Pour les enfants de 6 à 13 ans

A travers une offre constamment renouvelée, tous les enfants de 6 à 13 ans, scolarisés à La Chaux-de-Fonds, ont la possibilité de participer à des animations à caractère ludique, créatif, sportif, pédagogique, à des prix abordables.

Le but de ces activités est d'offrir aux enfants à travers des moments de loisir et de plaisir des expériences favorisant la construction de leur personnalité et leur socialisation.

Par le biais des activités proposées, les objectifs principaux visent à favoriser : la relation et la coopération, la découverte de l'autre, l'éveil de la curiosité face au monde qui nous entoure, l'expression de la créativité de l'enfant comme la découverte de ses potentiels et l'écoute active des besoins de l'enfant.

Les mercredis après-midi

Le CAR accueille entre 40 et 150 enfants de 6 à 13 ans chaque mercredi après-midi au travers de diverses activités proposées simultanément (trois à six activités différentes par mercredi). Cette année, ces animations ont accueilli 532 enfants. Au total, cela représente 1947 places d'activités réparties sur 99 activités. Tout au long de l'année, en collaboration avec un guide de montagne, le CAR offre aux enfants des stages d'initiation à l'escalade.

Les vacances scolaires

Le CAR chapeaute l'organisation des activités sportives et culturelles pour les enfants durant la semaine des vacances du 1er mars, en collaboration avec l'Office des sports, l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire. Durant cette semaine, 842 enfants ont pu se partager 1850 places d'activités organisées par 27 hôtes.

Durant les vacances pascales et la dernière semaine des vacances d'été, 254 enfants ont pu s'y inscrire pour occuper 454 places d'activités.

Durant l'été et l'automne, 163 enfants ont pu profiter des quatre camps de vacances d'une semaine organisées par le CAR au chalet d'Arveyes .

L'encadrement des activités

Le secteur enfants est animé par une équipe composée d'un animateur à 75 %, d'une douzaine de moniteurs/trices réguliers et d'autres engagés uniquement pour les camps de vacances. Les moniteurs/trices, âgés de 16 à 28 ans, viennent d'horizons variés (étudiants/tes de la HEP, du lycée, mères de familles, etc.) et bénéficient d'un suivi et d'une formation interne voire externe.

Pour les familles

Un à deux week-ends par mois, le CAR organise des activités en famille. Ce sont des moments interactifs organisés autour d'expériences scientifiques amusantes, de sorties « nature » ou de jeux. Ces journées connaissent un franc succès. Elles réunissent chaque fois une vingtaine de personnes (petits et grands) et sont pour l'animateur des moments privilégiés pour rencontrer les parents des enfants fréquentant le CAR. En 2007, le CAR a mis sur pied 24 activités réunissant 244 participants.

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Le CAR est un lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes. Cet espace est aussi animé par les usagers qui viennent avec divers projets que ce soit l'organisation de discos, de concerts, jeux de rôle. Toutes les animations se déroulent dans un lieu sans alcool, cigarettes ni drogue.

Les animateurs mettent également à disposition un espace d'expression. Le programme des ateliers évolue chaque année, en fonction des intérêts et des demandes des jeunes. Les ateliers recouvrent divers domaines: chant, flamenco, théâtre, break dance, capoeira, modern danc, slam. Ces ateliers rassemblent près de 80 participants de milieu et d'âge différents. Un thème en guise de fil rouge parcourt les ateliers durant l'année et sert de trame pour le spectacle final qui s'est donné à Notre Dame de la Paix, devant plus de 500 spectateurs.

Depuis six ans, le CAR s'associe aux diverses manifestations organisées par le Forum « Tous Différents – Tous Egaux » animé par le Bureau du Délégué aux Etrangers. C'est pour les jeunes l'occasion de s'investir dans une démarche participative pour la lutte contre le racisme, les discriminations et l'intolérance. Sur le thème de la liberté d'expression, les jeunes du CAR ont participé à un parcours en paroles en ville de Neuchâtel. Cette animation a retenu l'attention du Conseil de l'Europe et a été distinguée par un prix de consolation.

L'aspect social est un des éléments prioritaires de ces animations. Le CAR offre un accueil convivial, personnalisé et accessible financièrement. Ces espaces d'expression constituent un outil pour aller à la rencontre de l'autre, de partager un moment de son parcours personnel et de l'aider dans son évolution. Cet endroit permet aux jeunes et à leur entourage de bénéficier d'une écoute active et du soutien des animateurs qui travaillent en collaboration avec d'autres acteurs sociaux de la Ville.

Le car, c'est aussi ...

Le Cyberthé, atelier intergénérationnel

En collaboration avec Pro Senectute et le CIFOM, le Car offre aux seniors des Montagnes neuchâteloises une formation à la pratique de l'Internet dans le cadre de l'atelier Cyberthé.

L'originalité de ce projet réside dans sa dimension intergénérationnelle. Trois jeunes moniteurs soutiennent les aînés dans leur progression dans l'univers informatique. A travers l'échange des connaissances, se transforme aussi le regard d'une génération sur l'autre.

Face au succès rencontré auprès des usagers, il s'est avéré que l'infrastructure mise à disposition par le CAR puis par le Centre de Formation des Caisses Latines de Chômage n'était plus adaptée. D'un commun accord, les différents partenaires du projet ont enrichi l'offre avec la programmation de nouveaux cours d'informatique et ont déménagé le Cyberthé dans les locaux du CIFOM en novembre 2007. Une salle équipée de douze ordinateurs reliés à Internet par une ligne à haut débit accueille en moyenne 5 participants par après-midi d'ouverture. Près de 85 seniors sont venus à l'atelier en 2007. Le thé est offert et ce moment convivial permet aux personnes présentes de partager et de se rencontrer.

Ce projet répond bien à la demande des seniors en quête de connaissances informatiques.

L'animation dans les quartiers

Depuis trois ans, le CAR propose diverses animations dans des quartiers de la ville, afin de créer des liens avec les jeunes, collaborer avec les acteurs des quartiers (associations diverses, éducateurs de rue). Pour 2007 cela représente 17 mercredis d'animation et un jour de la fête du quartier de l'industrie. La fréquentation fluctue en fonction du lieu et des conditions météo mais se situe entre 25 et 70 participants.

En collaboration avec le Service d'Education de Rue, le CAR a proposé un espace-jeu lors de la semaine du Festival de la Plage des Six Pompes. Suite aux fortes précipitations durant la semaine, l'infrastructure abritant l'espace animé par le CAR a été entièrement détruite. Malgré cet accident, les animations ont été assurées tout au long du Festival.

Le CAR s'est installé à l'Esplanade, à la Place du Bois et pour la première fois sur la place des jeux du quartier des Forges. Les liens créés au fil du temps avec la population de ces quartiers se sont consolidés, renforçant l'image d'une institution allant à la rencontre de son public, hors de ses murs. Ces animations connaissent un succès et une affluence fluctuante selon le lieu, et le temps. Prétextes à la rencontre, cette forme d'animation est très appréciée par la population.

Pour 2008, le CAR souhaite étendre l'offre en proposant une structure et des temps d'animation différents adaptés aux enfants (mercredi après-midi) et aux adolescents (autres tranches horaires et lieux à déterminer encore). Par ailleurs, l'animateur responsable des animations de quartier a participé à l'ensemble de la démarche participative « Qualité de vie à Esplanade ».

Le Passeport-Vacances

L'édition 2007 du Passeport-Vacances, qui s'est déroulée durant les relâches scolaires d'automne, a confirmé le succès de cette formule. Sur une palette de 162 activités proposées, 513 enfants des deux districts du Haut ont trouvé leur bonheur. La réussite du Passeport-Vacances repose sur la coordination administrative du CAR ainsi que sur le travail bénévole d'un comité permanent de 8 personnes, relayé par une équipe de 240 adultes accueillant ou accompagnant les enfants à travers les activités.

Un lieu de rencontre

Les animateurs participent à des réflexions pluridisciplinaires avec d'autres acteurs sociaux (Direction des écoles, Centres de loisirs du canton, Plateforme romande de l'animation socioculturelle, Bureau Santé, Qualité de vie à Esplanade).

Le CAR sert aussi de lieu de rencontre pour d'autres jeunes et moins jeunes, à différentes occasions.

Le CAR met à disposition ses locaux ainsi que du matériel pour diverses organisations et sociétés locales comme le Parlement des jeunes, le Chariot magique, l'Association Ecole de Vie, l'Accueil des Réfugiés, les Ecoles primaires et secondaires sans oublier le Festival de la Plage des Six-Pompes.

Le repas de l'écolier

Depuis maintenant 6 ans, Le Repas de l'Ecolier accueille tous les jours d'école des enfants de 6 à 12 ans pour le repas de midi, de 11h30 à 13h30. Le Repas de l'Ecolier ouvre ses portes aux élèves des collèges primaires de La Charrière, de La Citadelle, de Numa-Droz et des Marronniers. Il accueille également quelques élèves du niveau secondaire. La capacité maximale d'accueil est de 25 enfants par jour.

Durant l'année 2007, Le Repas de l'Ecolier a accueilli 58 enfants différents. Au mois de janvier, 316 repas ont été servis, et 358 en novembre.

Pour sa septième année d'existence, Le Repas de l'Ecolier a vu son équipe changer en grande partie. Tout d'abord. La responsable a quitté son poste à la fin de l'année scolaire et a été remplacée au mois d'août 2007. L'animatrice responsable gère une équipe de quatre moniteurs, dont deux personnes nouvellement engagées. Les deux autres moniteurs sont fidèles au poste depuis plusieurs années.

L'équipe du Repas de l'Ecolier organise des activités ludiques et créatives, et veille à une bonne alimentation des enfants dans un lieu chaleureux et une ambiance sympathique. Le Repas de l'Ecolier bénéficie du label Fourchette Verte Junior depuis plusieurs années, attestant d'une diversité et d'un équilibre alimentaire.

La réorganisation de l'Hôpital neuchâtelois amène certaines questions quant à la continuation de la collaboration en 2008 pour la confection des repas.

Le Repas de l'Ecolier est toujours considéré comme un projet pilote bien que son intérêt et sa nécessité soient avérés depuis longtemps. Le souhait de l'équipe est que Le Repas de l'Ecolier puisse devenir une entité à part entière, reconnue en tant que lieu d'intérêt public, mais également augmenter les unités d'accueil dans d'autres quartiers de la ville.

Le CAR, c'est une équipe

L'équipe d'animation du CAR se compose de 4 personnes avec le responsable (à plein temps) et de trois autres (à temps partiel) se partageant 3,15 postes. Elle est complétée par une vingtaine de moniteurs-trices. Le secrétariat est partagé avec le Bureau du Délégué à la jeunesse et tenu par deux personnes pour 1,1 poste.

Le poste de stagiaire est occupé par une personne qui a terminé sa formation à la HES-SO, tandis qu'un jeune effectue son service civil au sein de l'institution depuis novembre.

La conciergerie de l'institution est assurée par trois personnes, à temps partiel, en trois lieux différents.

DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

2007 aura été une année très riche et aura permis de mener à bien un certain nombre de projets avec des partenaires aussi variés que par exemple les Ecoles, le Centre de santé scolaire, les acteurs de prévention ou des groupes de citoyens de notre Ville.

Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2006, nous avons accompagné un projet participatif intitulé **Qualité de Vie Esplanade** durant plusieurs mois. Un soutien fort de la confédération a été apporté à ce projet via **Promotion Santé Suisse** dans le cadre de ces projets adressés aux communes et visant la promotion d'une meilleure qualité de vie. Des groupes d'habitants et de professionnels ont été réunis et ont permis l'émergence de la création de différentes actions au sein du quartier, la création d'une association de quartier cette fin d'année étant le prolongement naturel de la volonté des habitants de vouloir rester des acteurs de la qualité de vie au sein d'Esplanade. Nous continuerons de suivre avec attention ce projet étant donné que notre service fera partie du comité de l'association et qu'un coordinateur travaillant sur le quartier sera détaché du futur service de la jeunesse.

Signée également en fin d'année 2006, la convention nous liant avec nos collègues Loclois à **Radix Promotion de la Santé** dans le cadre du projet **Les Communes bougent** nous a permis de proposer un certain nombre d'action pour la population. Une collaboration très étroite avec le Centre Neuchâtelois d'alcoologie (**CENEA**), avec la **Balise** et avec le **Centre de santé scolaire** a abouti à la mise sur pied d'une semaine de sensibilisation à la consommation notamment d'alcool auprès des jeunes de huitième année. Pour ce faire, nous avons utilisé du matériel didactique de très bonne qualité nous venant de la région marseillaise sous la forme d'un DVD interactif qui reprend sous forme de dessins animés des situations que les jeunes de cet âge peuvent rencontrer. Nous avons également invité les parents d'élèves lors d'une soirée, des réponses concrètes ont pu leur être donnée et les contacts ont été très enrichissants.

Toujours dans ce cadre, notre présence a été rendue visible par notre participation active à la **Fête des Sports**. En plus de proposer une activité ludique aux enfants lors de cette journée sous la forme d'une structure artificielle d'escalade, nous avons mis sur pied un stand avec l'aide de **Swiss Olympic** sous la forme d'une tente mettant en lumière le programme **«Cool and Clean»** qui sert de base de travail pour la prévention auprès des clubs sportifs. Dans un autre registre mais toujours en lien avec nos partenaires de la fondation neuchâteloise pour la prévention et le traitement des addictions, nous avons élaboré un début de collaboration avec les organisateurs de la Braderie en incluant un message de prévention auprès de détenteurs de buvette et en installant une équipe **«Be my angel tonight»** sur le périmètre de la fête. Un message a été également remis aux détenteurs de stands durant la Fête de Mai. Un lien fort a été créé avec les acteurs de la prévention, le projet **Les Communes bougent** et la **FOPS** ou un travail important a été réalisé sur le thème de l'alcool. Nous avons également rencontré tous les cadres de la **Police de proximité** pour mieux encore coordonner nos actions, notamment en matière de respect des cadres légaux en matière de vente d'alcool aux mineurs. Nos actions à venir dans ce domaine seront toutes coordonnées dans le cadre de Communes bougent avec les partenaires cités en amont, mais également avec les différents acteurs de la vente de boissons alcoolisées.

Nous avons également participé à la quatrième édition de l'**«Espace en Forme»**, mis en place par l'Ecole secondaire et le Centre santé scolaire. A cette occasion nous avons pu rencontrer tous les élèves de 9^e année et échanger avec bon nombre d'entre eux sur des thèmes aussi variés que la santé et l'insertion socioprofessionnelle. Cette mini exposition nous a permis de proposer également les avantages de la **Carte Vacances** qui a cette année reçu un accueil très favorable des jeunes 13-17 ans, malgré un certain nombre de difficultés de diffusion, notamment au Locle. La Carte a profité d'apports en matière de loisirs et nous allons la reconduire en l'enrichissant encore plus dès l'été prochain.

Elaboré en 2006 mais mis en place en collaboration avec les directions des écoles dès le premier trimestre 2007, les activités **«Hors Classe»** auront permis de répondre de façon bien évidemment très partielle aux demandes d'activités extra-scolaire directement en marge de l'horaire scolaire. En trouvant des partenaires pouvant répondre favorablement aux impératifs notamment d'horaires, nous avons pu toucher près de 250 enfants qui ont découvert des activités aussi variées que la danse Hip Hop ou le cirque sur une durée de 10 semaines. Ce programme qui ne demande qu'à s'étendre permet également de toucher des enfants qui ne pratiquent pas d'activités et qui parfois souffrent de surcharge pondérale. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires, notamment dans les domaines culturels et sportifs, pour étendre l'offre à un nombre plus élevé d'enfants et de jeunes.

La thématique de la violence juvénile aura été très présente cette année et nous avons voulu travailler avec divers partenaires sur ce sujet avec tout le recul qui parfois manque aux acteurs de l'information. Dans le cadre de l'école primaire, nous avons permis la venue de l'exposition **«Hérisson, paillasse et compagnie»** du Centre pour l'action non-violente de Lausanne et cette exposition aura reçu la visite de 33 classes des niveaux troisième à cinquième ainsi que d'une équipe de jeunes de Sombailles jeunesse. Nous avons également profité de la collaboration avec le **Club 44** pour faire venir le chef de la police de sûreté M. Olivier Guéniat lors d'une conférence publique sur la soi-disant augmentation de la violence chez les jeunes. Son discours a permis de faire plus de clarté sur le traitement de ce thème qui semble occuper jusqu'à l'Office fédéral des assurances sociales (**OFAS**). Cet office a mis sur pied une table ronde sur ce thème et sur les moyens mis en œuvre pour la prévention, notamment en matière de violence sexuelle. Nous avons également été invités par **Pro Juventute** à une table ronde sur ce thème en présence de différents acteurs en suisse romande, tant au niveau politique que de la société civile et force est de constater qu'une sur-représentation au niveau des médias existe sur ce thème qui, il faut le rappeler ne touche qu'une part infime des jeunes.

Nous continuons de collaborer étroitement avec le groupe «**surendettement des jeunes**» qui comme ces dernières années a œuvré dans différentes écoles des Montagnes neuchâteloises. Le «**Coup de pouce pour majeur**» a cette année encore été remis aux élèves comme support de cours.

Egalement évoqué lors du précédent rapport, la mise en place d'un poste de responsable des actions jeunesse en Ville de Neuchâtel nous a permis de réaliser une nouvelle version cantonale de l'ouvrage «**Coup de pouce pour majeur**». Sorti de presse à la rentrée scolaire de septembre, il est aujourd'hui distribué par la quasi-totalité des communes du canton aux jeunes atteignant leur majorité et sert également d'ouvrage de référence lors des cours de culture générale pour les classes d'apprentis, qu'ils soient situés au bord du lac ou dans nos montagnes. Vu le succès de cette offre auprès des jeunes adultes, une version réactualisée pourra être proposée tous les 2 ans.

Accompagné d'un groupe de professionnels travaillant au sein de l'administration mais également avec le soutien de **Tourisme Neuchâtelois**, nous avons pour la première fois rencontré les nouveaux étudiants arrivant à la Chaux-de-Fonds dans les écoles du **Secondaire 2** et dans les **Hautes écoles**. Un exposé des différentes particularités de notre ville, historique, culturelle et sportive et la mise en avant de ses atouts pour ce public spécifique nous permet notamment de montrer à quel point notre cité peut se positionner comme un campus élargi avec des centres de formations très proches les uns par rapport aux autres. Cette action a été évaluée comme positive et sera reconduite dès l'année prochaine en tenant plus compte des différences, notamment en matière d'âge, des différents publics cibles.

Dès sa création nous avons été intégrés à la **Commission cantonale de sécurité publique** pour y représenter dans la mesure du possible la voix des jeunes. A cette fin nous continuons d'entretenir des relations étroites avec les différents **Parlements de jeunes** du canton.

Cette année nous avons largement participé à l'organisation de la réception des nouveaux citoyens mise en place par la **Chancellerie**. Un aspect festif a été apporté à cette manifestation avec la collaboration des bénévoles de **Bikini Test**. Nous avons été également sensibles à la volonté de recevoir les jeunes dans un lieu qui leur est plus proche.

Nous avons bien évidemment maintenus nos contacts avec l'**Institut National Âge et Génération** et avec les différents réseaux en lien avec la politique de la jeunesse, que ce soit auprès de la **Conférence romande des délégués à la jeunesse** ou auprès de l'**OFAS** et de la **Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse** et sommes régulièrement sollicités pour amener notre vision spécifique de «spécialistes» des domaines liés à la jeunesse. Ces différents liens nous permettent également de bénéficier d'expériences positives en matière de politique de la jeunesse.

Nous quittons 2007 en mettant une fin au service proprement dit, les actions de celui-ci se retrouveront dans le cadre du futur Service de la Jeunesse qui verra le jour dès février 2008. Nous sommes persuadés que la mise en place de la nouvelle structure permettra d'être encore plus efficaces et nous nous réjouissons d'y œuvrer avec optimisme et entrain.

PARLEMENT DES JEUNES

Une année dynamique pour le Parlement des jeunes de La Chaux-de-Fonds et cela malgré un comité qui aura du travailler avec moins de forces que d'habitude, les séjours à l'étranger, les études à l'extérieur et les voyages humanitaires n'étant pas forcément compatibles avec les séances mensuelles au local de la rue de la Serre.

Bien qu'il ait travaillé en comité réduit (rapidement avec 10 personnes pour finir l'année à 7), il a su mener à bien les projets et les séances.

Comme chaque année, une grande variété de projets ont été réalisés et soutenus en 2007 (voir la liste ci-dessous). La presque totalité du budget alloué cette année a été dépensée, grâce aux divers projets intéressants proposés.

Le Parlement des jeunes s'est rendu à plusieurs rencontres réunissant la jeunesse suisse, par exemple lors de conférence suisse des parlements de jeunes (CPJ), lors de l'assemblée des délégués de la fédération suisse des parlements de jeunes et un membre du PJCDF travaille avec le groupe lié aux institutions politique au sein de cette même fédération.

Le PJCDF a participé activement à ID Région, notamment par le biais d'une séance extraordinaire organisée au Club 44 sur le thème de la jeunesse dans notre région et par la remise d'un texte figurant dans l'ouvrage «Ville réelle - Ville rêvée» diffusé lors des Rencontres de Décembre.

Le comité de cette année n'a, une fois de plus, pas eu à faire usage de son droit de veto.

Projets réalisés

S.A.P.I.N. C'est une association de jeux de rôles grandeur nature qui est venue à plusieurs reprises présenter leurs activités et qui ont fait une demande de fonds pour réaliser entre autre des déguisements pour les jeux. Leurs projets ont attiré beaucoup de joueur, notamment lors de la « chasse aux zombies » qui s'est déroulée dans les hauteurs de la ville.

AD . Deux délégués du Parlement des jeunes se sont rendus à Spiez lors de l'assemblée des délégués. Pendant ce week-end nous avons pu partager des expériences et des idées avec d'autres parlementaires suisses.

Beyond groove records. Cette association est venue nous présenter à plusieurs reprises l'avancée de leur projet de studio d'enregistrement musical. Lors de la dernière séance de l'année, ils sont venus nous présenter un film, réalisé par l'association, qui a été très apprécié par sa qualité d'exécution et par le compte rendu des projets soutenus par ce studio d'enregistrement. Le comité a été enchanté par la qualité et le sérieux de leur travail.

Snowpark. L'association Amplitude qui œuvre principalement au téléski du Chapeau Râblé est venue faire une demande de budget pour l'achat de matériel électrique. En raison du bon enneigement de cette fin d'année, l'association pourra mettre à la disposition du public un snowpark toujours plus performant.

23^{ème} frontière. Association musicale qui est en train de créer un studio d'enregistrement spécialisé dans le Hip Hop et qui organise également des concerts. En ce moment, elle construit un local se trouvant à l'extérieur de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Elle nous a demandé des fonds pour la construction et l'aménagement du studio.

Action «Dessine-moi un mouton». Suite aux affiches de campagne mettant en scène les moutons, le Parlement des jeunes a réagi en créant un mouton grandeur nature, dans le but de montrer son désaccord face à cette propagande qu'il juge non-éthique. Tous les citoyens étaient invités à couvrir le mouton de laine blanche et noire. Ce projet a été financé par les membres du comité et non par le budget du parlement des jeunes.

CPJ. Trois membres du Parlement des jeunes se sont rendus à Genève pour assister à la Conférence suisse des parlements des jeunes. Durant ce week-end, ils ont pu se rendre à plusieurs ateliers de discussion sur le thème des étrangers et de la Suisse.

Week-end à ski. Durant ce week-end d'échange entre l'ancien et le nouveau comité, les personnes présentes ont décidé de mettre sur pied le projet du parc public en plus de profiter des excellentes conditions de ski.

Parc public. Le comité du Parlement des jeunes souhaite aménager un parc public pour les citoyens, il devrait être composé de bancs, d'un terrain de pétanque, de foyers et il sera éclairé. Celui-ci se situera en haut du lycée Blaise-Cendrars. Un budget a déjà été alloué pour l'achat de matériel. Il faut souligner l'excellent accueil des responsables des services concernés, urbanisme, espaces verts et travaux publics.

ID région et travail de maturité. Lors des rencontres de Décembre, Gaspard Matile, ancien lycéen, a présenté ses photos, dans le cadre de son travail de maturité, mettant en scène ses représentations de la ville (financées l'année précédente par le PJCDF). Celles-ci ont été publiées dans un livre « Ville réelle ville Rêvée ».

Skate park. Le skate park est venu faire une demande de fonds pour créer de nouvelles plates-formes répondant plus aux normes de sécurité et assurant une plus longue longévité au projet actuel.

Comité et conseiller

Le comité élu en décembre 2006 a fonctionné sur l'ensemble de l'année civile. La composition du comité du PJCDF pour l'année 2007 a été la suivante M. Ghislain Butscher (président), Mlle. Sophie Wobmann (vice-présidente), M. Julien Morand (archivage), Mlle. Sophie Obrist (Suivi des projets), Mlle. Marion Houriet Relations avec les médias), M. Rodrigue Ambarra (Affichage et logistique), M.Damien Grünig (logistique), M. Nicolas Jodry (Graphisme), Mlle. Ilonka Aibda Secrétaire), M. Valentin Stücki (Contacts extérieurs).

Le nouveau comité qui effectuera son mandat à partir du premier janvier 2008 est composé de : Marion Houriet (présidente), Sophie Obrist, Léa Wobmann, Léa Schumacher, Fantine Brusa, Lauraine Stauffer, Caroline Morand, Sarah Ramos, Ilonka Aibda, Nicolas Jodry, Valentin Baertschi

Les postes seront définis lors de la première séance du comité 2008.

Le poste de Conseiller du Parlement des jeunes de la Chaux-de-Fonds est occupé par M. Alexandre Bédât.

ARCHIVES COMMUNALES

Cette année a été marquée par des travaux de gestion courante des fonds et une activité régulière dans le domaine de la consultation, de la part de services communaux comme de privés.

Nous avons accueilli nos deux premiers civilistes qui travaillent à 50 % pour le Musée d'histoire et 50 % pour les archives durant leur période d'affectation. Au total, ils accompli cinq mois d'engagement. Ce renfort en personnel est bienvenu même s'il nécessite une bonne organisation pour assurer le suivi de leur travail avec une archiviste occupée à 10 % !

Au plan des locaux, nous avons relancé en fin d'année l'étude pour le réaménagement de deux dépôts situés au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Nous souhaitons y entreposer l'année prochaine les archives stockées dans l'abri de protection civile du collège des Endroits et celles du Contrôle de l'habitant et des Contributions conservées à la rue de la Serre 23. Nous ne renoncerions cependant pas à utiliser la partie la moins humide de l'abri de protection civile des Endroits. Nous pourrions y transférer les archives que les services ne pourraient plus conserver « chez eux » faute de place.

Les activités du groupe Infocom sur l'archivage électronique ont été ralenties cette année. Elles devraient reprendre sur un rythme plus soutenu en 2008. Nous pourrions alors voir fonctionner le logiciel de gestion mis en place aux Archives cantonales. Nous pourrions aussi tirer parti des résultats d'un groupe de travail mis en place cette année. Celui-ci réunit, sous la direction de l'archiviste de l'Etat, les archivistes des trois villes et le secrétaire communal de Cressier. Il s'est donné pour tâche d'établir un plan de classement pour les archives anciennes et modernes, ainsi qu'une liste des documents à conserver dans toutes les communes quel que soit leur support.

Le 17 novembre, se déroulait la 2^{ème} édition de la Journée suisse des archives. Les archives communales y participaient pour la première fois. Cette expérience a été positive car elle nous a permis de sensibiliser les Chaux-de-Fonniers à la conservation de ce patrimoine historique et de présenter une sélection de documents représentatifs d'une ville industrielle dans une salle du Musée d'histoire. Nous avons laissé cette présentation en place jusqu'à la fin de l'année. Vu le caractère éclaté de nos dépôts, nous avons renoncé à une visite in-situ au profit de trois visites commentées qui ont réuni une quarantaine personnes très intéressées, dont plusieurs ignoraient jusque-là l'existence des archives communales.

Instruction publique et affaires sociales

SERVICE JURIDIQUE

L'équipe en place n'a pas changé depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter ponctuellement sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la Chancellerie et de la Présidence.

En 2007, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité sur la plupart des grands projets menés par le Conseil communal. A titre non exhaustif, on retiendra le dossier relatif à l'inscription des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco, le plan spécial Le Corbusier, l'autonomisation de la Clinique dentaire scolaire et le dossier relatif à l'avenir du Stade de la Charrière.

Le service a assumé ou continué d'assumer quelques procédures civiles nouvelles ou en cours (SIS mur de soutènement). Il a achevé sur un succès la procédure opposant le Conseil communal à l'architecte chargé à l'époque de la réfection du collège de la Charrière.

Il a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, levées d'opposition, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). D'un point de vue réglementaire, le service a prêté son concours aux modifications du PRAC, du Règlement pour le personnel de l'administration communale et en collaboration avec la Chancellerie communale, au toilettage du Recueil systématique de la réglementation communale.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

Guichet social régional

Office communal de l'aide sociale

Office communal de l'AVS/AI

Office communal du logement

Office communal du travail, de la main-d'œuvre étrangère, des placements ISP et de l'inscription des chômeurs.

Autres secteurs du service

Planning familial et Centre de consultation en matière de grossesse

Maisons de retraite du Châtelot

Maison de retraite de la Bonne-Fontaine

Crèche Beau-Temps

Accueil de la petite enfance

Aide et soins à domicile des Montagnes, présidence comité de direction

Aide et soins à domicile cantonal, présidence de la Fédération cantonale (bureau, comité, ass. générale)

Fondation cantonale Alfaset (présidence)

Environ une quarantaine de délégations et représentation de la Ville dans différents domaines sociaux

Office communal de l'aide sociale

La part communale aux dépenses de la communauté neuchâteloise d'aide sociale, figurant dans les comptes 2007, se rapporte aux comptes des interventions 2006. Elle a été calculée comme suit:

	<u>Comptes 2006 (2005)</u>		<u>Comptes 2007 (2006)</u>	
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (Cas gérés par les communes)	CHF	61'316'316.14	CHF	68'102'165.48
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF	<u>810'175.75</u>	CHF	<u>1'059'473.84</u>
Total	CHF	62'126'491.89	CHF	69'161'639.32
Dont:				
Part de l'Etat de Neuchâtel:	40%	CHF 24'850'596.76	CHF	27'664'655.73
Part de l'ensemble des communes	60%	CHF <u>37'275'895.13</u>	CHF	<u>41'496'983.59</u>
Total		CHF 62'126'491'89	CHF	69'161'639.32

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60% : (Nb d'habitants au 31.12.2006): $\frac{\text{CHF } 41'496'983.59}{169'022} =$ CHF 245.512321

(2006: 220'59333)

La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée

selon le chiffre communiqué par l'Etat à

est en réalité de

CHF 8'720'000.00

CHF 9'093'285.40

CHF 373'285.40

L'augmentation par rapport au budget est donc de

La contribution de la commune aux charges de la Communauté neuchâteloise

d'aide sociale ayant été en 2006 (comptes 2005) de

CHF 8'208'505.95

est en 2007 (comptes 2006) de

CHF 9'093'285.40

L'augmentation par rapport aux comptes 2006 de la Ville est de

CHF 884'779.45

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2006

Aide matérielle versée par la commune en 2006		CHF	22'767'506.66
A ajouter			
Les encaissements auprès des autorités non neuchâtelaises	+	CHF	858'971.55
		CHF	23'626'478.21
A déduire			
Quote-part à charge de la commune			
37'038 habitants x CHF 245.512321	-	CHF	9'093'285.40
Total		CHF	14'533'192.81
Avance de trésorerie accordée par l'Etat		CHF	14'000'000.00
Solde à recevoir de l'Etat:		CHF	533'192.81

Remarque

Suite aux démarches de la Ville, nous avons obtenu des avances de trésorerie, pour la somme de CHF 14'000'000.00, en cours d'année 2007. La différence de **CHF 533'192.81** (CHF 14'533'192.81 moins CHF 14'000'000.00) nous sera versé prochainement.

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)		Ville
1990 60% Etat 40% comm.	5.5 millions	CHF	1'115'397.95
1991 " "	8.3 millions	CHF	1'563'205.65
1992 " "	11.2 millions	CHF	2'261'106.40
1993 " "	14.1 millions	CHF	3'459'303.60
1994 50% Etat 50% comm.	18.1 millions	CHF	5'014'560.95
1995 " "	17.4 millions	CHF	6'092'389.60
1996 " "	19.7 millions	CHF	7'705'979.10
1997 " "	22.4 millions	CHF	8'254'621.80
1998 " "	26.8 millions	CHF	9'967'342.10
1999 " "	35.9 millions	CHF	13'048'329.90
2000 40% Etat 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005 " "	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006 " "	69'1 millions (+11.32%)	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2007 de la Ville représente l'aide matérielle accordée en 2006.

Malgré les efforts fournis par les professionnels qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour que l'aide matérielle soit distribuée avec justesse, équité et fermeté et surtout dans le strict respect des normes cantonales, force est de constater qu'en 2006 (comptes 2007 de la Ville) l'aide sociale a augmenté, sur le plan cantonal, de 11,32% (15% en 2002, 21.2% en 2003, 21.78% en 2004, 7,59% en 2005).

Malgré une conjoncture économique favorable et un taux de chômage bas, les dépenses d'aide sociale ont continué d'augmenter. Ce constat ne fait que refléter une réalité connue de longue date, à savoir que la population émergeant à

l'aide sociale est en grande partie composée de personnes fragilisées qui ne sont pas en mesure de profiter pleinement de l'embellie que connaît le marché de l'emploi.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'entrée en vigueur du nouvel article 64a LAMal, au 1^{er} janvier 2006, permettant aux caisses-maladie de suspendre leurs prestations en faveur des assurés, en cas d'arriérés de primes ou de participations, a produit des effets sensibles sur les charges d'aide matérielle, puisque quantité de frais supplémentaires liés à la santé (prestataires de soins, médicaments) ont dû être assumés par l'aide sociale.

S'agissant du nombre de nouveaux dossiers d'aide sociale ouverts dans le canton durant l'année 2006, nous constatons que leur nombre a de nouveau augmenté par rapport à l'année précédente. En effet, par moins de 1'938 dossiers ont été ouverts en 2006, contre 1'761 en 2005 (+10.0%). Concernant les causes d'indigence, il faut relever que 1'436 dossiers ont été ouverts en 2006 pour des raisons économiques (chômage et défaut de gain), soit plus de 74% des nouveaux dossiers (71% en 2005).

Selon nos informations, l'aide sociale versée en 2007 (comptes 2008 de la Ville) serait légèrement inférieure à celle de 2006. Malgré les nombreux reports sur lesquels nous n'avons aucune maîtrise, mais qui sont, par l'aide sociale, répercutées à raison de 60% sur les communes.

Extension de l'activité à deux communes supplémentaires

Les communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel, suite à leurs demandes, sont desservies par le «GSR» depuis le 1^{er} janvier 2007 pour l'aide sociale. Une convention a été signée avec ces communes. Le rattachement, en ce qui concerne les autres secteurs du «GSR», est en cours d'analyse pour une application 2008-2009. (AVS/AI, Office du travail/ISP, Office du logement).

Office communal AVS

Notre Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires, des décomptes de cotisations pour le personnel de maison et de l'agriculture ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2007, nous avons reçu une somme de **CHF 74'782.80. (diminuée par décision de l'Etat).**

En effet, selon le nouvel arrêté du 16 août 2006 qui prévoit un montant de **CHF 250'000.00** à répartir entre l'ensemble des communes au prorata de la population, en fonction du recensement cantonal au 31 décembre de l'année précédente. (CHF 250'000.00 divisé par 169'022 ha/canton puis multiplié par 37'038 ha/ville donne la somme **de CHF 54'782.80**. A cela s'ajoute le montant de CHF 50'000.00 à répartir entre les communes de Neuchâtel à raison de CHF 20'000.00, de La Chaux-de-Fonds, à raison de **CHF 20'000.00** et du Locle à raison de CHF 10'000.00.

Bien que la subvention ait été diminuée, la «CCNC» nous impose un travail supplémentaire important consistant à réviser annuellement les dossiers d'octroi des «PC». (Précédemment environ tous les quatre ans).

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2007, **371** demandes de prestations complémentaires.

Demandes de frais médicaux

4'948 demandes de remboursements concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (**2006: 4'639**).

Formation professionnelle – Apprentis de commerce

Pour l'année 2007-2008, nous avons accueilli une apprentie de première année. Il s'agit de notre troisième apprentie intégrée dans le système de la réforme des apprentis employés de commerce. Notre tâche s'est vue ainsi passablement étoffée par le soutien qu'il s'agit d'apporter quant à la réalisation des Unités de formation ainsi que la tâche particulièrement complexe de lui attribuer des notes.

Office communal du logement

Remise (vente) de documents

21 baux à loyers à loyer pour habitation, **8** baux pour des locaux commerciaux, **4** baux pour garage/place de parc, **3** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **2** avis officiels de résiliation de bail et **30** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise pour un montant total de **CHF 224.00**.

Actions sur le droit du bail

Aides écrites	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisses de loyers	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat du bail	Total
Aux locataires	9	5	0	6	1	21
Aux bailleurs	0	4	7	1	2	14
Requêtes - Autorité de conciliation	0	1	0	1	1	3
Total	9	10	7	8	4	38

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **384** objets sur le parc total estimé à **19'318** unités – soit **1.99%**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **60** de une pièce, **73** de deux pièces, **146** de trois, **79** de quatre, **22** de cinq et **4** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels

111 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **33'772 m²**, dont **34** bureaux et cabinets médicaux (**5'740 m²**), **22** magasins ou locaux de vente (**4'696 m²**), **17** ateliers et usines (**9'345 m²**), **18** dépôts, entrepôts et hangars (**3'426 m²**) ainsi que **20** locaux divers (**10'565 m²**).

Surveillance de loyer H.L.M - Suppléments mensuels de loyer

Pour l'année civile 2007, le total des suppléments HLM encaissés s'est élevé à **CHF 34'850.00**. Après prélèvement par la gérance pour ses frais administratifs d'un montant de **CHF 697.00** correspondant au 2% des suppléments, la moitié de la somme restante de **CHF 34'153.00** est revenue à la commune, le solde étant versé à l'Etat.

Attestations

Sur les **23** attestations délivrées, **2** l'ont été pour un appartement de quatre pièces, **13** pour des appartements de trois pièces, **8** pour des appartements de deux pièces. Sur les **6** contrats conclus, **5** l'ont été pour des appartements de deux pièces et **1** pour des appartements de trois pièces.

Analyse et préavis au Conseil communal sur l'application légale en matière de vente d'appartements

13 demandes ont été déposées dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 13.12.2006 déterminant le champ d'application annuel. Les **13** demandes ont été préavisées positivement.

Analyse et préavis au Conseil communal sur l'application légale en matière de vent d'appartements

L'unique demande a été préavisée favorablement.

Office du travail

Le mois de décembre 2007 s'est, à l'instar des autres années, caractérisé par une hausse du nombre de chômeurs dans le canton de Neuchâtel et également dans notre ville sans pour autant atteindre les chiffres 2006. Il s'agit principalement d'une hausse du nombre de demandeurs d'emploi issus des professions de la construction. La fermeture de chantiers pendant cette période provoque cette augmentation. Quant aux autres secteurs, ils enregistrent des augmentations ou même dans certains secteurs des diminutions minimales. Un élément réjouissant est à relever quant aux travailleurs peu ou pas qualifiés. Ces derniers, cette année, ont également profité du net recul du chômage. L'embellie devrait s'arrêter insensiblement en 2008. Il est à prévoir une moyenne annuelle nationale de 2.5% de chômage pour 2008 et 2009.

Aperçu de l'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi sur 5 ans

Années	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
2003	1102	1096	1105	1068	1015	1050	1082	1060	1080	1116	1171	1205
2004	1235	1217	1189	1099	1014	996	1025	1046	1020	983	1016	1064
2005	1121	1086	1081	1025	987	961	996	1039	1061	1044	1013	1078
2006	1067	1046	1028	996	962	892	896	891	866	889	840	891
2007	903	878	843	804	765	701	725	748	733	704	717	786

Par ailleurs, au 31 décembre 2007, il a été dénombré **3'848 frontaliers** dans les entreprises de la ville. (Chiffre fourni par la Police des Habitants).

Travailleurs étrangers soumis au contrôle (Permis B, F, G, K4, L et N) au 31 décembre 2007 par professions

En raison de l'application de la libre circulation des personnes au 1^{er} juin 2004 pour les ressortissants des 15 premiers Etats membres de l'UE et de l'AELE et de la procédure simplifiée qui s'ensuit, notre Office n'a plus la maîtrise de ces dossiers qui transitent directement à la Police des habitants.

En conséquence, le tableau suivant indique uniquement les dossiers traités par notre Office pour les ressortissants extra-européens (pour autant qu'ils n'aient pas transité directement au Service des Etrangers à Neuchâtel) et non une réalité précise du nombre de travailleurs issus des secteurs et des pays présentés.

	H	F	Total
Divers	1	0	1
Agriculture et horticulture	1	0	1
Alimentation	1	1	2
Bâtiment et génie civil	19	2	21
Bureau et administration	1	2	3
Chauffeurs et transport	2	0	2
Enseignement et éducation	0	4	4
Garages et carrosseries	0	1	1
Horlogerie et branches annexes	36	30	66
Hôtellerie et restaurants	33	20	53
Industries diverses	24	11	35
Machines et métallurgie	5	0	5
Menuiserie et charpenterie	1	0	1
Peinture et artisanat	5	6	11
Soins médicaux	1	20	21
Sports et loisirs	4	0	4
Vente	1	8	9
Totaux	135	105	240

Mesures d'insertion socio-professionnelle (I S P) en collaboration entre l'Office d'aide sociale et l'Office du travail

Placements

Durant l'année 2007, **107** contrats ont été signés dans le cadre de la commune, représentant **70** personnes, dont **66** renouvellements, représentant **32** personnes.

Ruptures de contrats

Sur les **107** contrats signés, **16** se sont soldés par une rupture.

Causes des ruptures:

7 personnes ont retrouvé un emploi;

1 personne a bénéficié d'une deuxième évaluation;

1 personne en raison de sa santé;

7 personnes ont eu des problèmes personnels.

17 personnes sont actuellement concernées par des dossiers en cours d'élaboration, en attente d'un premier entretien ou d'un placement.

Personnes sous contrat ISP fin 2007

33 personnes sont au bénéfice d'un contrat ISP en fin d'année 2007, essentiellement en collaboration avec les services communaux.

Personnes ayant retrouvé un emploi

19 personnes

12 personnes sont au bénéfice d'un CDI; (plein temps ou temps partiel);

2 personnes ont bénéficié d'un CDD ;

3 personnes ont réintégré le marché de l'emploi grâce au projet «Esperanza»;

1 personne a réintégré le marché de l'emploi grâce à Job-Service;

1 personne a retrouvé un emploi par les mesures mises en place par le Conseil d'Etat.

Personnes ayant pu bénéficier des «MIP»

8 personnes, à la suite des contrats «ISP».

Personnes ayant repris une formation

4 jeunes gens

- **1** jeune est formé à l'interne dans le cadre de la commune;
- **2** jeunes en apprentissage;
- **1** jeune en formation au «CNIP» par les mesures cantonales.

AI- Reconversion

2 personnes de plus de 50 ans ont bénéficié d'une reconversion dans le cadre AI.

Autres tâches administratives de l'office du travail

Dans l'esprit de la réelle fusion des activités entre les différents offices du service communal de l'action sociale, l'office du travail continue de prendre part à diverses tâches administratives de l'office communal de l'aide sociale.

Centre d'information et de planning familial (CIPF)

Conseillères :	Mme C. Coste, responsable	70 % jusqu'au 28.2.07, départ à la retraite dès le 1.3.07
	Mme S. Guyot-Robert	30% jusqu'au 28.2.07, responsable à 50 % dès le 1.3.07
	Mme A. Béguin	30 % jusqu'au 28.2.07, 50 % dès le 1.3.07
	Mme A. Pétremand-Berger	30 % dès le 1.3.07

Chef de service : M. Yves Scheurer

Equipe médicale : Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, sous la responsabilité du Dr P. Tolck.

Les activités du Centre se répartissent en 3 secteurs :

1. Les consultations au Centre
2. Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital
3. Les animations de groupes et interventions diverses (au Centre ou à l'extérieur).

Pour l'avenir du «CIPF», nous nous sommes inquiétés des conséquences liées aux changements opérés par Hôpital Neuchâtelois. Des contacts sont en cours, notamment avec la Ville de Neuchâtel et la Présidence d'«EHM», pour assurer la pérennité de l'action du service.

Activités au Centre

	2007	2006	2005
Premiers entretiens	131	166	183
Entretiens complémentaires (anciens et nouveaux cas)	278	270	336
Entretiens précédents la visite gynécologique	58	52	67
Entretiens de suivi de grossesse	37		
Total des entretiens	504	488	586
Nombre de personnes rencontrées lors des entretiens	652		
Première consultation gynécologique	58	52	67
Consultations gynécologiques périodiques ou supplémentaires	134	114	133
Total des consultations gynécologiques	192	166	200
Nombre d'appels téléphoniques	1140	1508	

La diminution du nombre d'appels téléphoniques est due à la reprise des tests vih par le Groupe Sida Neuchâtel dans d'autres locaux que ceux du planning et cela dès le 1^{er} mars 2007.

Activités à l'hôpital

Entretien de conseil au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant.

Accouchées	489	465	442
Entretien de conseil au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse.			
Interruptions de grossesse	87	88	91
Total des entretiens à l'Hôpital	576	553	533

Animations de groupes et interventions (au Centre et à l'extérieur)

Nous avons consacré 73h à diverses animations-interventions autres telles que:

Salon prévention, école secondaire la Chaux-de-Fonds;
Ateliers santé, école secondaire du Locle;
Journées santé de l'ESTER;
Journée santé du GIS aux Ponts-de-Martel;
Rencontres avec des jeunes des Billodes et de la Sombaille;
Accueil de jeunes étudiants pour un travail d'étude en lien avec le planning familial;
Accueil d'une étudiante sage-femme en stage d'observation.

Nous avons rencontré diverses personnes:

Médecins et infirmière scolaires;
GSN;
Mme Kaufmann de la ligue neuchâteloise contre le cancer;
Le planning de Neuchâtel à plusieurs reprises;
Le groupe de travail «prévention du vih dans le haut du canton»;
Lycée Blaise-Cendrars, avec le GSN et la Balise;
Délégués médicaux.
Comme chaque année, nous avons participé aux séminaires de formation continue, aux supervisions et à divers autres colloques ou formations en lien avec notre activité.

Crèche Beau-Temps

Comme prévu, la cuisinière n'a pas été remplacée. Les repas ont été fournis à notre entière satisfaction par la Maison des jeunes. L'économie y relative prévue a été réalisée.

La réorganisation de la crèche et l'application d'un nouveau concept éducatif ont été retardées, d'une part, en fonction de l'absence pour cause de maladie de la nouvelle directrice et, d'autre part, par le fait que les modifications des règles cantonales régissant l'accueil des enfants ne nous sont parvenues que début décembre 2007. Le principe de facturation et le nouveau barème cantonal que nous avons reçus, à cette même date, nous contraignent de reprendre chaque situation individuellement. La décision de l'état nous ayant été communiquée qu'en décembre, avec une application au 1^{er} janvier 2008, nous oblige d'appliquer un mode de facturation transitoire qui pourra faire l'objet d'un rétroactif positif ou négatif. A l'instar, des autres communes et en particulier Neuchâtel, nous mettons tout en œuvre pour que la situation normale soit rétablie au plus tard jusqu'à fin mars 2008.

Au surplus, nous envisageons de soumettre début 2008, au Conseil général un rapport visant à doter la crèche de nouveaux locaux propriété de la Commune plutôt qu'en location et mieux adaptés aux nouveaux besoins régissant l'accueil des enfants. Ceux-ci devraient se situer dans le même quartier et se réaliser par la création d'un étage supplémentaire aux Maisons de retraite du Châtelot. Cette option présenterait notamment l'avantage de pouvoir proposer un concept de collaboration intergénérationnelle profitable tant aux enfants qu'aux personnes âgées.

Maisons de retraite du Châtelot

Les appartements de deux pièces issus des transformations terminées en 2006 sont reloués sans difficulté. Une liste d'attente importante est constituée. Par contre, les studios restent difficiles à relouer au moment du départ d'un résident. Face à cette situation, nous analysons la possibilité de transformer encore d'autres studios. D'autre part, une étude est en cours pour envisager d'augmenter d'un étage l'immeuble Châtelot 5-7 afin d'y loger une nouvelle «Crèche Beau-Temps». Ce point fera l'objet d'un rapport au Conseil général début 2008.

Participation aux institutions sociales

Subvention accordée aux crèches et garderies - Compte 321.365.1000

Pour 2007, grâce à la poursuite de notre combat énergique, nous avons obtenu le remboursement des bénéfices 2006 de plusieurs crèches. Il se monte à **CHF 110'342.00** (compte 321.439.1200).

Quant aux remboursements des autres communes, le montant s'élève à **CHF 116'639.00**.

Pour connaître le coût réel consacré à la subvention des crèches, il s'agit de déduire du compte (321 365 1000) le remboursement des autres communes (321 452 1000).

Allocation communale en matière sociale - Compte 321.366.1700

Allocation destinée aux personnes âgées ou AI ne bénéficiant pas des prestations complémentaires

Conformément à la décision du Conseil Général, la somme versée en 2007 a été de **CHF 295'000.00** contre **CHF 295'500.00** en 2006.

Allocation destinée aux familles

Le montant total que la ville a consacré à cette catégorie de citoyen représente la somme de **CHF 25'600.00** en 2007 contre **CHF 31'000.00** en 2006.

Allocation accordée pour le Noël des enfants dont les parents bénéficient de l'aide sociale

Cette allocation représente pour 2007 la somme de **CHF 18'480.00** contre **CHF 16'890.00** en 2006.

Remarque

La somme totale versée en 2006 pour toutes les catégories groupées dans l'allocation communale en matière sociale est de **CHF 342'490.00**. Elle est conforme et même un peu inférieure à la prévision budgétaire.

Chœur à Cœur

Suite à la défection d'une partie des précédents organisateurs de Chœur à cœur, notre service a été chargé d'assurer l'organisation, pour cette année, à titre exceptionnel, de la 21^e édition de cette importante manifestation.

Comme on a pu le lire dans le journal local, l'édition 2007 a fort bien passé le cap, sans aucun incident. Ce grand partage de Noël fut un magnifique succès.

Il s'agit bien entendu de continuer l'organisation de cette fête qui remplit pleinement son rôle et fait en quelque sorte tomber les catégories sociales C'est pourquoi, dès janvier, il s'agira de trouver de nouvelles forces qui s'engageront dans un comité reconstitué. Nous mettrons tout en œuvre afin d'aider à assurer la pérennité de cette manifestation par notre soutien quant à la création d'un nouveau Comité. En effet, l'aide administrative et de coordination de la commune était ponctuelle et se doit de le rester. **Chœur à Cœur ne pourra exister que si ses organisateurs émanent de la population dans le cadre privilégié d'un mouvement citoyen.**

SOMBAILLE JEUNESSE

Durant l'année 2007, Sombaille Jeunesse a pris en charge 102 enfants et adolescents pour un total de 11'976.5 journées de présence reconnues par le Canton pour Sombaille Jeunesse et 1287 journées pour nos unités de Préformation et Job-coaching. Les groupes sont souvent pleins et le tournus reste toujours assez conséquent puisque l'on constate 57 admissions pour 53 départs de l'institution. Le groupe d'accueil et d'urgences représente, à lui seul, 36 admissions et 33 départs pour l'année ; 4 des enfants qui ont quitté le groupe d'accueil et d'urgences ont été intégrés à d'autres groupes de Sombaille Jeunesse, 5 ont poursuivi leur placement dans une autre institution, 24 sont retournés dans leur milieu familial.

Comme annoncé l'année précédente le projet du DSAS intitulé "RENARD" nous a énormément occupé. Vous trouverez ci-après quelques extraits du rapport du 21 août 2007 adressé au DSAS par l'ANMEA. Ce rapport est le résultat de nombreuses et fructueuses réflexions et discussions entre les instances de Jeanne-Antide, la Maison des Jeunes et Sombaille Jeunesse :

« Sens et conséquences d'une collaboration Sombaille-Jeunesse-Maison des Jeunes et Foyer Jeanne-Antide »

Le Foyer Jeanne-Antide (FJA) et Sombaille Jeunesse (SJ) font partie d'un sous-groupe intitulé "Renard4"; ensemble, c'est-à-dire les institutions pour enfants et adolescents non-OFAS, nous avons pris l'option d'examiner toutes les solutions virtuelles possibles pour diminuer nos coûts sans se soucier, dans un premier temps, de leur applicabilité.

C'est dans ce cadre qu'un regroupement SJ - FJA a été envisagé. Simultanément, SJ acceptait l'idée d'un mandat de prestation jusqu'en décembre 2007 pour gérer la Maison des Jeunes (MDJ) suite au départ en retraite du couple directeur. Dans un deuxième temps, le comité de SJ et le comité de la MDJ envisagent d'étudier l'opportunité d'une fondation nouvelle regroupant dès 2008 leurs deux entités.

Très vite, les directions de SJ et FJA s'aperçoivent qu'un regroupement SJ-MDJ/FJA, s'il était possible, aurait du sens et, dans cette **hypothèse de travail**, permettrait une économie salariale significative.

Sombaille Jeunesse garde ses missions et son offre de prestations en quantité et qualité, mais, et c'est d'ores et déjà en étude, transfère son groupe d'accueil et d'urgence à la MDJ.

Le FJA garde ses missions et son offre de prestations en quantité et qualité, mais la prestation « Point Rencontre et Point d'Echange » est transférée à la MDJ.

La MDJ garde ses missions et son offre de prestations en quantité et qualité.

La nouvelle entité met en œuvre progressivement des placements à domicile.

En fonction des résultats obtenus par les placements à domicile une diminution des places en internat pourra être envisagée.

Il n'y a aucune incidence sur la dotation en personnel éducatif des institutions.

Par ailleurs,

La mission de chaque institution est sauvegardée

Les relations SJ-FJA sont très bonnes, dégagées de toute compétition et non-confliktuelles.

Synergie possible au niveau du parc de véhicules

Synergie possible au niveau des services généraux, lingerie, cuisine pendant les vacances

Synergie possible au niveau des délégations

Synergie possible au niveau de la prise en charge des stagiaires (Praticien formateur)

Synergie possible au niveau des remplaçants

La retraite annoncée du directeur du FJA est de nature à permettre ce processus avec le minimum d'effets collatéraux

Tout ceci en économisant jusqu'à 1,75 poste de cadre sans toucher ni aux prestations ni au personnel.

Pour atteindre cet objectif il faudra encore vérifier jusqu'où la réorganisation étudiée actuellement par les équipes pédagogiques de SJ et JA est réalisable.... »

« Nous aimerions insister sur le fait que nos institutions pratiquent d'ores et déjà une gestion très économe. Nous prétendons que même si nos ambitieux objectifs d'économie ne pouvaient être que partiellement atteints, nous serions malgré tout, à même d'offrir des prestations de qualité pour un prix de journée défiant toute concurrence !... »

... « Dans notre hypothèse, l'organisation prévue permettra une grande flexibilité et favorisera une adaptation de la structure aux nouvelles demandes et aux besoins de nos clients et partenaires.

Nous n'envisageons pas de faire d'autres sacrifices tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas démontré que les prestations que nous offrons et souhaitons offrir par la suite, peuvent l'être à moindre coût.

Les comités respectifs de Sombaille Jeunesse et du FJA ont donné leur accord de principe

- pour mener plus avant l'étude de ce projet
- pour informer le personnel
- pour officialiser le projet auprès de "Renard 4" et du "Comité de pilotage" »

Nous aimerions relever que malgré des enjeux extrêmement importants pour la pérennité des institutions et surtout des prestations fournies auprès des usagers, l'ensemble du personnel de Sombaille Jeunesse continue de fournir un travail de grande qualité et participe de manière dynamique à l'élaboration de nouveaux projets. Toutefois, nous osons espérer que cette situation relativement incertaine ne durera pas afin que chacun puisse à nouveau consacrer toute son énergie aux missions confiées.

Une fois de plus, nous tenons à relever la très bonne qualité de collaboration avec les différentes écoles de notre ville et du canton ainsi qu'avec le Service des mineurs et des tutelles, l'Autorité tutélaire, le Service médico-psychologique pour enfants et adolescents, le Service d'aide sociale et l'Unité pour adolescents de Préfargier.

Au printemps un camp créatif à la Loge de Sombaille 24 nous a permis de découvrir des œuvres superbes réalisées par les enfants. Durant l'été un camp cinéma a eu lieu dans les Franches-Montagnes, la « Première » est annoncée début 2008...juste après Cannes ! Les jeunes, accompagnés des éducatrices et éducateurs de la Maison d'apprenti (MAP), se sont donnés les moyens d'organiser un extraordinaire voyage itinérant jusqu'au Nord du Danemark (avec deux "caravanes dortoirs", misent gracieusement à disposition par "Cirqu'Alors"). Ce voyage culturel à été possible grâce aux travaux effectués par les jeunes et l'équipe éducative lors de « Mai en Ville », la fête annuelle de Sombaille Jeunesse et de nombreuses autres actions de moindre envergure, mais dont les magnifiques résultats financiers ont récompensé ces voyageurs en herbes... L'équipe éducative a rendu ce projet réalisable grâce à une très grande motivation et mobilisation de tous les instants. Merci à tous et bravo !

Comme annoncé en 2006 l'agriculteur exploitant le domaine de Sombaille Jeunesse a, durant 2007, construit un nouveau rural ainsi qu'une maison d'habitation où il s'y est installé définitivement fin décembre. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre collaboration et tous nos vœux accompagnent cette jeune famille dans cette nouvelle aventure.

2008 sera à n'en pas douter une année charnière dans la vie de Sombaille Jeunesse, à suivre donc...

Commission de Sombaille Jeunesse

Président :	M.	Didier BERBERAT	Conseiller communal
Membres :	Mmes	Francine HOURIET	R
		Muriel BARRELET	PS
		Monique GAGANBIN DE PIETRO	PS
		Emilie L'EPLATTENIER	UDC
		André SCHREYER	UDC
		Monique ERARD	VERTS
		Carine PICA	L/PPN
		Fabienne GIRARDIN	POP
	M.	Cyril PIPOZ	PS

Représentant du Service des Etablissements Spécialisés pour enfants, adolescents, adultes, handicapés et toxicomanes :

Mme Rachel MONTANDON

Représentant de l'équipe éducative :

M. Pierre-Alain MATTHEY

Représentant du personnel des services généraux :

M. Raymond PERRET

Direction de Sombaille Jeunesse :

Directeur : M. Claude BUTSCHER

Adjoint de Direction : M. Pascal BARRETTA

Effectif des enfants au 31 décembre 2007**SOMBAILLE-JEUNESSE****Effectif des enfants au 31 décembre 2007 :**

Groupes :	Filles :	Garçons :	Total :
Primaires	4	8	12
Secondaires	5	6	11
Apprentis	8	9	17
Accueil et urgence - Internat -	5	4	9
Accueil et urgence - Externat -			
Accueil mère-enfant			
Totaux	22	27	49

Provenance par canton :

Neuchâtel	45
Berne.....	2
Jura	2

Journées effectives de présence :

Année 2007	Pensionnaires neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Internat	10758.00	803	11561.00
Externat	400.00		400.00
P.C.E.	15.50		15.50
Totaux	11173.50	803	11976.50

P.C.E : Une intervention est comptée comme ½ journée effective (ici interventions). Elle n'est pas facturée aux répondants légaux.

Situation scolaire et professionnelle :

Ecole / Activité	Filles	Garçons	
Jardin d'enfants :	0	0	
Ecole primaire :	6	11	
Ecole secondaire :	8	7	Soit: 1 centre CERAS 4 en section pré-professionnelle 4 en section terminale 4 en section moderne 2 en classe orientation-transition
Ecole supérieure et Préformation :	4	3	Soit: 1 Préformation en Job-coaching, Sombaille Jeunesse 2 CIFOM, Ecole technique (informatique) 1 Ecole d'Art, 1 créatrice de vêtements 1 Ester/Pierre-Coullery IASSC 1 Lycée Blaise-Cendrars 1 Préparation HES Lausanne

Apprentissage :	3	6	Soit :
			1 apprenant aide gestionnaire en intendance
			1 apprenante assistante en soins communautaires
			1 apprenant maçon
			2 apprenants dessinateur en bâtiments
			1 apprenant agent d'exploitation
			1 pré-apprentissage mécatronicien
			1 apprenant mécatronicien
			1 apprenante cadranographe
	1	0	Soit :
			1 sans occupation momentanée
TOTAL :	22	27	

Mouvement des enfants et des adolescents en 2007 par groupe :

Groupes :	Primaires	Secondaires	Apprentis	Acc.&Urg.	Mère-enfant(s)
Arrivées :	4	9	7	37	0
Départs :	2	9	8	34	0

Effectif des élèves au 31 décembre 2007

PREFORMATION

Effectif des élèves au 31 décembre 2007 :

	Filles	Garçons	Total	
	2	5	7	Soit :
				1 élèves de Sombaille Jeunesse
				6 élèves habitant chez leurs parents
Totaux	2	5	7	

Provenance par canton :

Neuchâtel 7
 Autres..... 0

Journées effectives de présence :

Année 2007	Pensionnaires Neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	297	16	313
Elèves chez leurs parents	805		805
Totaux	1102	16	1118

Effectif des élèves au 31 décembre 2007**JOB-COACHING****Effectif des élèves au 31 décembre 2007 :**

	Filles	GARÇONS	Total	
	4	5	9	Soit :
				2 apprenants gestionnaire de commerce de détail
				1 apprenant ferblantier
				1 apprenante cadranographe
				1 apprenant monteur-électricien
				1 pré-apprentissage assistante socio-éducative
				1 apprenante assistante en soins communautaire
				1 pré-apprentissage mécatronicien
				1 apprenant mécapratricien
Totaux	4	5	9	

Provenance par canton :

Neuchâtel 9
Autres..... 0

Journées effectives de présence :

Année 2007	Pensionnaires Neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	64		64
Elèves chez leurs parents	105		105
Totaux	169		169

COMMISSION SCOLAIRE

Activité de la commission

Au cours de l'année scolaire 2006 – 2007, la commission s'est réunie à douze reprises, soit les 24 août, 24 octobre, 12 décembre, 11 janvier, 12 février, 15 mars, 24 mars, 26 avril, 10 mai, 31 mai, 1er juin et 29 juin.

Composition de la commission

Président	M.	Didier Berberat
Vice-président	M.	Frédéric Hainard
Secrétaire	M.	Alain Rufener
Assesseurs	Mme	Ursula Hess
	M.	François Robert
Membres	Mmes	Sylvie Humberset (jusqu'au 12 décembre)
		Silvia Locatelli
		Marie-Claire Pétremand Genzoni
		Evelyne Sester (dès le 12 décembre)
		Céline Varin
		Valérie Wyser
	MM.	René Curty
		Werner Gautschi
		Antonino Marguccio
		Claude-François Monnat
		Bülent Temel

Commission de discipline

M. Didier Berberat, Mmes Sylvie Humberset (Evelyne Sester dès le 26 avril) et Céline Varin

Représentants du corps enseignant

École infantine : Mme M. Prétôt-Tièche et M. D. Stampbach

École primaire : Mmes N. Jeanneret et M. Blum

École secondaire : Mme C. Molla et M. M. Eichenberger

Rentrée scolaire 2006 – 2007

La rentrée scolaire s'est déroulée sans incident aussi bien à l'école infantine, à l'école primaire qu'à l'école secondaire. La plupart des demandes d'attribution que présentent les parents et qui sont nombreuses sont satisfaites par les directions des écoles infantine et primaire. A l'école infantine, le taux de scolarisation est stable. A l'école primaire, les classes d'accueil ont été réorganisées, à savoir deux classes par secteur. A l'école secondaire, on constate une pénurie d'enseignants pour les branches allemand et sciences. Après une tendance à la baisse jusqu'en 2010, les effectifs d'élèves devraient se stabiliser. Un recours a été présenté contre une décision d'orientation (refus du passage 8MO à 9MA). Il a été rejeté.

École infantine

On dénombre 37.5 classes, pour 748 élèves, dont 372 en 1^{ère} et 376 en 2^{ème} (moyenne de 19.95).

En comparaison avec la rentrée scolaire 2005-2006, on constate que le nombre de classes est inférieur d'une demi-classe pour 743 d'élèves.

École primaire

On dénombre 117.5 classes, dont 107 classes régulières, pour 2168 élèves, dont 2006 en classes régulières (moyenne de 18.75). La classe d'accueil compte 32 élèves et les 6 classes d'appui 54 élèves. Quant aux classes des environs, elles représentent 3.5 classes comptant 76 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2005-2006, on constate qu'il y a 16 élèves en moins en classes régulières et 2 classes en moins (moyenne classes régulières 2005-2006 = 18.55).

École secondaire

On dénombre 97 classes, dont 82 classes régulières, pour 1816 élèves, dont 1662 en classes régulières (moyenne 20.27 ; 19.44 en OR ; 22.17 en MA ; 19.89 en MO et 19.14 en PP). Les 7 classes de transition comptent 66 élèves, les 7 classes terminales 69 élèves et la classe d'accueil 19 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2005-2006, on constate qu'il y a 64 élèves en moins et 4 classes en moins (moyenne classes régulières 2005-2006 = 20.0).

Budget 2007

Remarques générales

Il est utile de rappeler que la commission a décidé au budget 2004 la suppression de 5 classes à l'école primaire et 4 (ramené à 2) à l'école secondaire; au budget 2005 la suppression pour l'école enfantine d'une demi-classe, la diminution du nombre de spectacles pour l'école primaire et la diminution du nombre de spectacles également, la suppression pour un tiers des ACO facultatives et la diminution des périodes d'appui en classe d'orientation pour l'école secondaire; au budget 2006 la suppression d'une classe à l'école enfantine, trois classes à l'école primaire et trois classes à l'école secondaire, ainsi que la suppression tant à l'école primaire qu'à l'école secondaire des camps pour les remplacer par des activités hors cadre à organiser par les enseignants, avec une aide financière de CHF 50.- par élève.

Pour 2007, la commission a décidé de supprimer une classe à l'école enfantine, deux classes à l'école primaire et deux classes à l'école secondaire. Elle a également décidé de réduire d'environ de 10 % les postes de « Biens, services et marchandises ».

On précisera que les suppressions de classes précitées ne sont pas seulement dues à des mesures de restriction budgétaire, mais également à une baisse des effectifs. On relève à cet égard que ceux-ci représentaient pour les trois écoles 4870 élèves à la rentrée d'août 2002 contre 4732 à celle d'août 2006, une baisse supplémentaire étant prévue pour la rentrée 2007.

École enfantine

Le budget 2007 présente des charges de CHF 5'029'730.- et des revenus de CHF 1'859'600.-. D'où un excédent de charges de CHF 3'170'130.- (comptes 2005 : CHF 3'049'142.-).

École primaire

Le budget 2007 présente des charges de CHF 21'956'965.- et des revenus de CHF 7'606'800.-. D'où un excédent de charges de CHF 14'350'165.- (comptes 2005 : CHF 14'345'161.-).

École secondaire

Le budget 2007 présente des charges de CHF 25'159'300.- et des revenus de CHF 9'499'900.-. D'où un excédent de charges de CHF 15'659'400.- (comptes 2005 : CHF 16'464'528.-).

Comptes 2006

Les comptes de l'école enfantine présentent un excédent de charges de CHF 3'260'713.- (CHF 3'286'320.- au budget 2006), ceux de l'école primaire présentent un excédent de charges de CHF 14'505'459.- (CHF 14'781'965.- au budget 2006) et ceux de l'école secondaire de CHF 15'899'248.- (CHF 16'535'345.- au budget 2006).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Réorganisation des écoles

Ce dossier a occupé la commission scolaire durant une grande partie de ses travaux.

Il est utile de rappeler qu'à l'origine est née l'idée d'une intégration des trois écoles dans une unité administrative unique de façon à éviter des tâches à double, à rechercher une efficacité plus grande et à décharger les membres des directions de certains travaux administratifs. Cette démarche a cependant une vision nettement plus globale dont le but est de repenser l'organisation des écoles au regard du plan d'étude romand (PECARO) qui prévoit une division en trois des niveaux scolaires, soit -2 à +2 ; +3 à +6 et +7 à +9. L'idée serait de créer, en profitant du fait qu'à La Chaux-de-Fonds les 3 écoles actuelles dépendent de la même autorité scolaire, trois cercles d'enseignement de -2 à +9, dans le but notamment de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à une école qui serait la même du début à la fin de la scolarité (+1 à +11).

L'objectif d'une intégration des écoles viserait ainsi au plan pédagogique une diminution de l'échec scolaire, une favorisation de l'insertion socioprofessionnelle, la mise en place d'une pratique commune en matière d'évaluation des élèves et une favorisation du suivi du cursus des élèves; au plan relationnel, le développement d'un sentiment d'appartenance, la réduction de la violence et le renforcement du lien école – famille; au plan organisationnel, l'amélioration du suivi des enseignants, la stabilisation de la charge administrative et le développement d'une politique commune de communication.

La création d'une seule école permettrait aux élèves d'avoir le sentiment de rester tout au long de leur scolarité dans un système scolaire cohérent et d'être suivis de façon optimale dans un climat propice aux apprentissages. Cette école serait probablement divisée en secteurs géographiques, au sein desquels une nouvelle culture pourrait se développer propre à la cohésion de l'équipe pédagogique et à la proximité avec les élèves et leurs parents.

Du point de vue chronologique, les jalons suivants doivent être mentionnés. Le 29 novembre 2005, la commission scolaire a décidé, sans attendre que le dossier lié à la réorganisation n'aboutisse, de renforcer la direction de l'école primaire en créant un poste à mi-temps de directeur/trice adjoint/e. La commission a ainsi répondu aux difficultés récurrentes du manque de forces humaines pour assumer au mieux les tâches de la direction. En comparaison, l'école primaire de La Chaux-de-Fonds possédait un poste de direction pour 1100 élèves contre 720 à Neuchâtel et 580 au Locle. Le 23 février 2006, la commission a approuvé le rapport qui lui était présenté et qui prévoit d'abandonner l'organisation actuelle de la direction pour viser à moyen terme une intégration des écoles au sens décrit ci-dessus (système des cercles d'enseignement ou des secteurs) avec une étape intermédiaire dite de pilotage impliquant que la structure de direction de l'école secondaire soit composée d'un directeur général, d'un directeur adjoint à la direction générale et de trois directeurs adjoints, directeurs de centres. Ce projet dit "*Direction 06*" se profile au regard des modifications qu'induiront PECARO et HarmoS, mais conserve une séparation claire entre la direction des trois écoles. Il a suscité l'inquiétude d'une majorité du corps enseignant qui craint que la présence d'un seul membre de la direction dans chaque centre soit insuffisante. Le 25 avril 2006, l'autorité scolaire cantonale a donné son accord à cette nouvelle organisation des directions, de sorte que, le 31 mai 2006, la commission a modifié la réglementation existante.

Le 24 octobre 2006, la commission scolaire a mis en place une organisation visant à mener à bien ce projet d'intégration pour la rentrée 2008 – 2009 (*Direction 08*). Ainsi, si la commission a conservé la responsabilité des options stratégiques, elle a constitué un groupe de pilotage comprenant 6 de ses membres, un groupe de projet comprenant les membres des directions et 6 groupes de travail (cycles scolaires, enseignement spécialisé, encadrement socio-éducatif, organigramme des écoles, communication et participation des enseignants). Si, dans un premier temps, il avait été décidé de n'impliquer qu'à la fin du processus l'école enfantine, cette option a été revue à la suite du départ de Mme Francine Liechti, directrice de l'école enfantine à 75%. De la sorte, pour tenir compte du nouveau cycle envisagé (- 2 / + 2), et de l'intégration visée, la commission a souhaité anticiper ce changement en regroupant les directions des écoles enfantine et primaire, tout en veillant à ne pas assimiler l'une à l'autre. Le 11 janvier 2007, elle a ainsi décidé d'engager un/e directeur/trice adjoint/e des écoles enfantine et primaire à 100%.

Ce choix a provoqué l'inquiétude du corps enseignant de l'école enfantine qui craint que ce regroupement conduise à ne plus tenir compte de la spécificité de cette école, que ce soit au niveau des apprentissages, mais aussi au niveau organisationnel (structure décentralisée sur 28 sites dont la plupart ne sont pas intégrés dans des collèges). De façon plus générale, le corps enseignant a également regretté de ne pas être davantage associé à ce processus en soulignant que celui-ci a avant tout été initié par les directions et en nourrissant certains doutes sur la réalisation des objectifs visés (proximité difficilement réalisable dans les collèges où la direction n'est pas présente ; sentiment d'appartenance des élèves à une seule école remis en cause en cas de déménagement vu le système des secteurs).

La commission a indiqué à ce sujet que le regroupement des directions des écoles enfantine et primaire ne préjugait en rien du résultat du projet *Direction 08* et a rappelé d'une part que la commission n'a aucune prérogative en matière de programmes scolaires (dans l'hypothèse de l'apprentissage de la lecture de façon anticipée par rapport à ce qui prévaut aujourd'hui) et d'autre part que des changements sont inévitables en raison de la disparition attendue des cycles d'enseignements actuels.

Directions

Comme mentionné ci-dessus, Mme Francine Liechti, directrice de l'école enfantine, a souhaité, après douze ans d'activité, se retirer de son poste pour la fin de l'année scolaire. Le président de la commission lui a dit sa reconnaissance pour son engagement au service de l'école. En lien avec la réorganisation prédécrite, la commission a, lors de sa séance du 10 mai

2007, nommé Mme Sabine Cattin-Clémence et Mme Mélanie Robert Voirol, au poste de directrice adjointe à la direction des écoles infantine et primaire, chacune à 50%.

Entré en fonction en août 2004, M. Pierre-Yves Gerber, directeur adjoint à la direction de l'école secondaire, a présenté sa démission pour la fin de l'année scolaire. Lors de sa séance du 31 mai 2007, la commission a nommé à cette fonction M. Jean-Philippe Favre.

Communications aux parents d'élèves

Lors de sa séance du 12 décembre 2006, la commission scolaire a approuvé la circulaire destinée au corps enseignant et élaborée par les directions en matière de communications écrites aux parents des élèves. Cette circulaire prévoit en particulier que les enseignants qui distribuent aux parents par l'intermédiaire des élèves des informations qui ne concernent ni l'organisation de l'école, ni l'activité de leur classe, sont tenus de les soumettre pour approbation à la direction. La commission avait souhaité l'élaboration de cette directive à la suite d'informations de nature syndicale transmises aux parents par des enseignants.

Vers une suppression des commissions scolaires ?

Lors de sa séance du 29 juin 2007, la commission a été informée de l'existence d'un projet commun à plusieurs groupes politiques du Grand Conseil et visant à une redéfinition du rôle des commissions scolaires, voire à leur suppression. Ce projet prévoirait aussi le transfert à l'autorité cantonale de la compétence de nommer le corps enseignant. La commission législative du Grand Conseil mettra prochainement ces propositions en consultation.

ÉCOLE ENFANTINE

Répartition des classes

1EE	10
2EE	12
Niveaux	15
Total	37

Fermeture

L'Est de la ville se dépeuple et nous avons dû fermer une ½ classe de 1EE au collège de la Charrière ainsi qu'une ½ classe de 1EE à Doubs 34.

Par contre, les effectifs augmentent à l'ouest de la ville. 2 demi-classes de 1EE ont été ouvertes, l'une au collège des Endroits, l'autre au collège de l'Ouest. Les classes sont situées dans des salles EP.

Par mesure d'économie, la classe située à Monique St-Héliér 12 a été fermée.

Effectifs (rentrée scolaire)

	1EE	2EE	Total	Nb de classes
1999-2000	309	428	737	36.5
2000-2001	350	420	770	38.5
2001-2002	341	438	779	38.5
2002-2003	314	440	754	38.5
2003-2004	340	391	731	38.5
2004-2005	372	372	744	38.5
2005-2006	330	413	743	38
2006-2007	372	376	748	37

Dépistages - Santé

Service socio-éducatif

Le SSE est fortement sollicité par l'EE. En effet, plus les situations sont dépistées précocement et plus les suivis seront efficaces. Les demandes sont signalées par les enseignant-e-s.

Centre de santé scolaire

Comme chaque année, tous les dépistages ont été effectués : dépistage oculaire, poids, mesure, dépistage et prophylaxie dentaire.

Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS)

Deux soirées d'informations s'adressant aux parents des élèves de 2EE ont eu lieu les 20 février et 14 mars 2007 à la maison du Peuple. Les séances, animées par deux éducatrices en santé sexuelle, ont pour objectif d'instaurer un dialogue autour de différents thèmes en lien avec le développement psycho-affectif, sexuel de l'enfant.

Appuis

Appui langagier

Quatre appuis langagiers ont été organisés dès la rentrée des vacances d'automne pour venir en aide aux enfants non-francophones. Durée : 2 périodes par semaine, pendant 4 à 6 mois.

Appui à l'école enfantine

La maîtresse d'appui intervient dans les classes à la demande des titulaires. Ensemble, elles déterminent les modalités de l'appui, à raison d'une matinée par semaine. Le rôle de la maîtresse d'appui est d'être à la disposition des enseignantes afin de gérer conjointement des situations difficiles. Elle travaille à 50% mais il y a de nombreuses demandes en attente !

Appui en ergothérapie

A titre d'essai, le collège d'Esplanade a été choisi pour bénéficier des compétences d'une ergothérapeute qui, pendant 5 mois (1 a-midi hebdomadaire), a collaboré avec les titulaires en leur donnant des pistes de travail afin d'améliorer les habiletés motrices des élèves (habillage, posture, coordination des mouvements, tenue du crayon, etc...)

Education par le mouvement

Toujours plus d'enfants sont signalés par les titulaires et sont suivis par l'éducatrice par le mouvement à raison d'une période par semaine.

Education routière

Le responsable de la brigade d'éducation routière ainsi son adjointe ont donné les leçons habituelles dans toutes les classes, en janvier et en septembre 2007. Seul changement : pour des raisons d'économie, les leçons ne sont plus dispensées aux élèves de 1EE !

Animation sur le thème des déchets

Après une pause d'une année, les animations relatives au tri des déchets ont pu reprendre. Ainsi, Mme Géraldine Pugin (animatrice à la Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets/ Yverdon) s'est rendue dans toutes les classes enfantines pour une animation de 60 à 90 minutes.

Activités pédagogiques

Entrée dans l'écrit à l'école enfantine

Un groupe de travail a élaboré un cours de recyclage relatif à l'entrée dans l'écrit à l'école enfantine et aux moyens d'enseignement de la lecture en 1^{ère} primaire. Ce cours a été rendu obligatoire pour toutes et tous les titulaires d'EE du canton. Pour La Chaux-de-Fonds, cette séance a eu lieu le 24 avril 2007.

Perlune, des contes à la carte

Les moments de contes « à la carte » se poursuivent cette année encore et rencontrent un très vif succès auprès des élèves et des enseignant-e-s. Ainsi, plusieurs conteuses de « Perlune » (Association des conteurs en pays neuchâtelois), se sont rendues dans les classes inscrites, ceci dans le but de promouvoir la lecture. Un grand merci à Mme M. Gautschi qui organise ces moments.

Littérature enfantine

Le chargé de mission pour la promotion de la lecture à l'école a présenté des albums illustrés et ses « coups de cœur » aux titulaires EE, le 15 janvier 2007.

Prévention et Ethique

Les enseignant-e-s ont été invité-e-s à une conférence : « Blogs, chats, Internet... quand le virtuel atteint le réel ». Les intervenants, Mme Francine Ulmer, responsable du domaine « Prévention et Ethique » et M. Olivier Guéniat, chef de la police de sûreté, ont donné des éléments nouveaux sur le sujet qui se complexifie.

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)

De nombreuses classes ont bénéficié des animations relatives à la prévention des accidents par morsures de chiens. Ces animations sont proposées par le service vétérinaire cantonal et ont lieu dans les classes enfantines inscrites.

La Ribambelle, véritable promotion à la lecture

Toutes les classes enfantines peuvent désormais bénéficier de « La Ribambelle ». Les livres séjournent un mois dans la classe avant que les élèves les accompagnent dans une autre classe.

Déléguées de quartier

Les déléguées de quartier ont siégé les 14 novembre 2006 et 7 mai 2007. Nous les remercions de leur engagement bénévole car un travail d'information et d'animation leur est demandé.

Activités sportives

Le manque de salle d'éducation physique est tellement important à l'EE que les enseignantes doivent trouver d'autres solutions, telles que des sorties dans la nature, la piscine des Mélèzes, la patinoire, du bob, ...

Raquettes à neige

Après une saison-test, il s'avère que cette nouvelle activité sportive rencontre du succès auprès des élèves d'EE. Ainsi, nous avons fait l'acquisition de raquettes à neige qui sont à disposition des classes EE, au secrétariat de Serre 14 et au collège des Endroits.

Patinoire

De nombreuses classes EE se rendent à la patinoire. Les premières leçons ne sont pas simples pour l'enseignante : trajet en bus TC, avec changement à la gare ; mise des patins; premiers contacts avec la glace. Il faut dire que peu d'élèves tiennent debout !

Mais les progrès sont fulgurants. Après quelques séances, les élèves trouvent leur équilibre et ont du plaisir.

Natation

Toutes les classes EE ont bénéficié de périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz (2 périodes pour les 1EE et 4 périodes pour les 2EE).

Divers

Colloque Direction 08

Les titulaires EE ont été convoquées le 8 janvier 2007 pour recevoir une information relative à l'état des travaux du projet Direction 08 ainsi que les renseignements nécessaires concernant la démission de la directrice EE et au profil du poste à pourvoir.

Passage de l'Ecole enfantine à l'Ecole primaire

Les parents des élèves qui vont entrer à l'école obligatoire ont été conviés en mai 2007 à une séance d'information animée par la directrice-adjointe de l'EP, la directrice de l'EE, un membre du SSE et le médecin scolaire.

Spectacle

En février 2007, toutes les classes de 1^{ère} et 2^{ème} enfantines ont assisté à une création du « Théâtre des Lunes », spectacle de marionnettes intitulé « Les souliers usés » d'après un conte des Frères Grimm. Marionnettiste : Mme Frédérique Nardin.

Fête de la jeunesse

Le cortège des Promotions s'est déroulé le samedi 30 juin 2007 avec pour thème : « La Suisse et ses clichés ».

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan cantonal

- Groupe de pilotage Ecole enfantine
- AIDEP
- Commission de l'intégration scolaire des élèves handicapés mentaux

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan communal

- Commission scolaire
- Association « Aide à l'enfance »
- Groupes de travail :
 - Direction 08 : GT1, GT4, GT6
 - Bureau-santé
 - Interservice de sécurité
 - Délégué à la Jeunesse
 - Esplanade
 - Enfants immigrés
 - Matériel scolaire
 - Déléguées de quartier
 - Informatique : pédagogique
 - Site des écoles

Conclusion

Permettez-moi une conclusion personnelle à ce dernier rapport annuel.

Engagée en novembre 1994, j'ai accompli mon métier de directrice avec une réelle passion, ayant la chance de pouvoir faire évoluer l'Ecole enfantine comme je l'ai souhaité.

Pour moi, dans ce métier à la fois complexe et captivant, seuls comptent la conscience professionnelle, la coopération avec l'ensemble des intervenants, la complicité avec nos collègues directs, le respect mutuel et la complémentarité de chaque fonction, et enfin, la volonté d'apporter le maximum que nous pouvons aux enfants qui sont confiés à l'institution que nous dirigeons.

Tous ces éléments doivent être en lien avec des personnes engagées, qui ne calculent ni leur temps ni leur énergie, et j'ai eu le privilège de vivre tout cela en dirigeant un personnel d'une grande qualité.

Je tiens donc à exprimer ma très grande gratitude envers toutes et tous les enseignants dont j'ai eu la responsabilité, envers mes collègues directrices et directeurs, envers le personnel administratif de Serre 14 et tous les collaborateurs de l'école.

Mes vifs remerciements également à la Commission scolaire qui a toujours soutenu notre école. Merci à tous de m'avoir fait une telle confiance.

Bienvenue à mes successeuses à qui je souhaite plein succès dans ce métier certes prenant mais passionnant.

ECOLE PRIMAIRE

Introduction

L'année 2006-2007 est marquée par la nouvelle structure de direction, concrétisée, à l'Ecole primaire, par l'engagement d'une nouvelle directrice adjointe à 50% que nous avons accueillie au sein de notre équipe en lui attribuant la direction pédagogique du secteur sud de notre ville. La directrice adjointe déjà en place a repris le secteur nord-est et les collèges des environs et le directeur s'occupe du secteur ouest. Les deux derniers gèrent les tâches de direction générale.

L'intégration de notre nouvelle collègue s'est faite en douceur mais de façon extrêmement rapide et efficace. Elle a fait montre d'une grande compréhension de nos attentes et d'une belle autonomie. Bien accueillie par le corps enseignant, elle a pris à cœur les charges de sa nouvelle fonction et un bilan positif de cette première année a pu être tiré, tant à la direction qu'au sein du corps enseignant.

Les objectifs de proximité, notamment par la présence plus fréquente de la direction dans les écoles et dans les classes, a eu un effet bénéfique sur les relations avec les enseignants. Les problèmes soulevés, les demandes d'intervention, ont trouvé des réponses rapides et claires. Les visites pédagogiques nous ont fait passer au moins une fois dans chaque classe de la ville, ce qui ne s'était jamais produit auparavant faute de temps. Ces visites ont permis de prendre la mesure des forces et des faiblesses des méthodologies de l'expression et de la lecture et d'avoir des échanges constructifs avec le corps enseignant.

Cette qualité de relation est de bon augure en vue des changements qui nous attendent sous la poussée des réformes constituées par le Concordat HarmoS et la Convention romande. L'Ecole neuchâteloise est au seuil d'une évolution fondamentale et, soutenus par nos Autorités communales, nous tenons à la préparer plutôt que de la subir. Pour ce faire, nous devons pouvoir nous parler avec confiance et c'est bien ce que nous avons consolidé.

Une bonne part de l'énergie développée par la direction a donc été consacrée à cette politique des secteurs et nous en ressortons enrichis, avec une école qui a renforcé le climat de travail dans lequel elle évolue.

En parallèle à ce gros investissement, à la lecture de ce rapport, on s'apercevra que la vie de l'école reste dense et variée, que les projets ne manquent pas pour assumer nos missions d'instruction et d'éducation auprès de nos élèves. En conséquence, il faut dire notre reconnaissance au corps enseignant, au personnel administratif, aux assistant-e-s scolaires, aux préparateurs et aux concierges pour leur engagement au sein d'une école dynamique.

Perfectionnement et information

Conférences générales du corps enseignant primaire

Dans le but de favoriser la communication interne, la direction présente à tout le corps enseignant, lors d'une conférence de rentrée, les lignes politiques que suit l'école et les projets qui vont se développer lors de l'année qui commence. Le directeur de l'Instruction publique et président de la Commission scolaire nous honore de sa présence et fait un survol des principaux dossiers qui l'occupent en lien avec l'école.

Rencontres de collègue

L'automne est traditionnellement consacré par la direction à des rencontres avec le corps enseignant de chaque collègue. Cette année, outre les questions et propositions des collèges, les thèmes abordés en ont été la réorganisation de l'école et l'évaluation.

Informatique

Tous les collèges de la ville sont maintenant équipés en informatique. Tous les enseignants ont reçu l'information de base (technique et pédagogique) leur permettant une utilisation correcte de l'ordinateur en classe. Le principe de la formation continue doit permettre à chacun d'améliorer sa connaissance de l'outil et de ses fonctionnalités, mais aussi de ses implications dans la gestion de la classe et des apprentissages.

Le corps enseignant a reçu une information sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet (vois plus bas sous « santé, prévention, sécurité »)

Introduction aux nouveaux moyens d'enseignement

Les diverses formations faisant suite à l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement ont maintenant rejoint le programme régulier offert par la Haute Ecole Pédagogique / formation continue.

Cours de sauvetage

Afin d'améliorer la sécurité aux abords des bassins, notamment lors des leçons de natation données à Numa-Droz, il a été mis sur pied un cours de sauvetage destiné à tous les enseignants ne bénéficiant pas d'un brevet de natation valide et dont le contenu est adapté à la situation d'enseignement locale. L'attestation remise à l'issue de ce cours ne remplace pas le brevet mais elle reconnaît l'opération comme étant un cours de répétition pour les détenteurs dudit brevet. Pour les autres, le cours constitue une bonne sensibilisation à la problématique, notamment en permettant la pratique des gestes qui sauvent.

En parallèle avec l'ensemble des mesures prises pour assurer la sécurité dans et autour du bassin de Numa-Droz, les conditions d'enseignement de la natation dans notre école sont considérées comme sûres par l'Office cantonal des sports.

Formation complémentaire au degré préscolaire et durant les deux premières années de l'école primaire

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE a offert une nouvelle formation visant l'obtention d'un titre pour l'enseignement du degré préscolaire et durant les deux premières années de l'école primaire. Une enseignante de notre école a obtenu son titre d'enseignement. Ainsi, elle enseigne aujourd'hui aux élèves de l'Ecole enfantine qui sont intégrés dans les classes du Crêt-du-Loche. Ce collège accueille les enfants de la 1^{ère} enfantine à la 5^e primaire.

Appui en éducation physique

L'appui en éducation physique est donné à raison de 6 périodes hebdomadaires. Cette activité s'adresse aux titulaires qui enseignent eux-mêmes l'éducation physique. Des leçons pratiques sont proposées avec les classes, en halle de gymnastique, à l'extérieur, à la patinoire ou en bassin. Des cours facultatifs, pratiques ou théoriques, sont également proposés ou mis sur pied à la demande des enseignants.

Appui en éducation musicale

Un enseignant d'éducation musicale est intervenu dans plusieurs classes de tous les degrés (aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, ...). Cette aide, est financée par le DECS.

Réseau franco-suisse d'éducation à l'environnement

Développé dans le cadre de la Communauté de travail du Jura, ce réseau est animé du côté suisse par la Fondation suisse d'éducation à l'environnement. Il propose des journées de formation aux enseignants des deux côtés du Doubs, permettant d'intéressants échanges. Ce type de formation se développe petit à petit et conduit à des contacts au niveau des classes. Cette année, 7 classes de la ville ont pris part d'une façon ou d'une autre une campagne du réseau. A l'enseigne de « Paysage et Patrimoine », trois classes du collège de Numa-Droz ont découvert Damprichard et étudié notre patrimoine commun jurassien franco-suisse. Les classes de La Chaux-de-Fonds ont traité et présenté les thèmes suivants : les murs de pierres sèches, les fromages jurassiens et l'Art nouveau. Une classe du collège de l'Ouest a participé à 2 semaines d'échanges avec une classe de Montbéliard, l'une à Vaumarcus et l'autre à Charquemont.

Stages

Plusieurs maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leurs classes les étudiant-e-s de l'Institut pédagogique neuchâtelois pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation aux degrés primaires. Idem avec des étudiants du Lycée.

Cette année, un événement notoire s'est déroulé dans notre école : nous avons accueilli pendant 3 mois une jeune enseignante suisse-alsacienne en stage de premier emploi du Canton de Thurgovie. Elle a collaboré avec une dizaine d'enseignant-e-s de 4^e et de 5^e volontaires, avec comme objectifs de travailler en équipe pédagogique, non seulement lors de l'enseignement de l'allemand mais aussi enseignant d'autres disciplines en allemand (chant, activités créatrices, mathématiques, gymnastique). Le bilan de ce stage a été en tous points positif et il a connu un écho national.

Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « connaissance de l'environnement, 1P à 3P », « expression orale et écrite » et « informatique », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

Effectifs des classes

Clas. Régul. Ville	Effectif août 2005			Effectif août 2006		
	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne
1e	388	23.5	16.51	398	22.2	17.95
2e	392	22.0	17.82	384	21.7	17.72
3e	436	22.5	19.38	390	21.2	18.43
4e	409	21.0	19.48	418	21.0	19.90
5e	397	20.0	19.85	416	21.0	19.81
TOTAL	2'022	109.0	18.55	2'006	107.0	18.75
Environs	75	4.0		76	4.0	
Appuis	48	6.0		54	6.0	
Accueil	27	1.0		32	1.0	
TOTAL	2'172	120.0	18.10	2'168	118.0	18.37

Evolution du nombre des classes et des élèves (Ville et Environs)

Année scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
1993 - 1994	113	1'954
1994 - 1995	115	2'042
1995 - 1996	120	2'124
1996 - 1997	126	2'186
1997 - 1998	129	2'251
1998 - 1999	131	2'271
1999 - 2000	127	2'306
2000 - 2001	128	2'287
2001 - 2002	126	2'270
2002 - 2003	127	2'272
2003 - 2004	125	2'217
2004 - 2005	120	2'175
2005 - 2006	120	2'172
2006 - 2007	118	2'168

Nationalité	Nombre d'élèves	%
Suisses	1'388	64.0%
Etrangers	780	36.0%
Total	2'168	100.0%

Prix coûtant par élève

Prix coûtant de l'élève (base comptes 2005)	fr.	7'556.--
Prix coûtant de l'élève (base comptes 2006)	fr.	7'705.--
Différence	fr.	149.--

Service socio-éducatif

Le SSE joue le rôle important d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves au niveau social, éducatif, comportemental et relationnel.

Activités courantes

- Observation des élèves en classe
- suivi des enfants placés
- accueil des enfants réfugiés
- intégration d'enfants en difficultés ou présentant des problématiques particulières
- relations avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics
- collaboration avec les communautés étrangères et les centres d'accueil pour requérants
- contacts avec les écoles infantine et secondaire : travail sur la verticalité des problématiques
- clarification de situations familiales perturbées
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif
- participation à l'organisation des classes d'appui et d'accueil
- gestion du soutien pédagogique
- participation à la formation des classes

L'Unité de promotion éducative

Engagée à 50%, la responsable de l'UPE assure les tâches suivantes :

- Prévention : propositions d'interventions ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves.
- Suivi : assurer un suivi auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un enseignant-e, du SSE ou de la direction.
- Urgences : Assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, ...).

Ce mandat s'adresse à l'ensemble des collègues de l'Ecole primaire et est fort apprécié des titulaires de classe (qualité des observations et des échanges, regard croisé et proximité).

Pour mémoire, la Commission cantonale, présidée par un inspecteur de l'enseignement spécialisé a conclu à l'utilité de l'action de l'UPE. Malheureusement, la cheffe du DECS, malgré les qualités du projet, n'a pu accepter de le pérenniser, dans un souci d'équité vis-à-vis des autres communes. Les Autorités de la ville sont toujours en discussion avec le canton pour faire évoluer cette situation, dans la mesure où le DECS offre certaines prestations socio-éducatives aux communes des campagnes alors que les villes financent elles-mêmes leur propre structure.

Poste d'enseignement à l'hôpital

Les enfants hospitalisés sont accompagnés scolairement par une de nos enseignantes. En convalescence, ils sont suivis à la maison. L'enseignante conduit aussi son action pour des enfants atteints de maladies de longue durée et gardés à la maison. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leur inquiétude et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Depuis quelques années, en raison de la politique hospitalière, le nombre d'enfants hospitalisés est en baisse, par contre les accompagnements à domicile sont plus nombreux et de plus longue durée.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. Ce poste concerne aussi bien les enfants de l'Ecole primaire que ceux de l'Ecole secondaire. Il apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Enseignement général

Passage à l'Ecole secondaire

En janvier, les parents des élèves destinés à l'Ecole secondaire ont été conviés à des séances d'information animées conjointement par les directions EP et ES.

L'accueil des classes de 5e par leurs aînés de 6e est entré dans les mœurs. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

La communication entre enseignants de 5^e et de 6^e a été renforcée par une séance d'échanges sur les difficultés ou interrogations liées à l'accueil des nouveaux élèves de 6^e. Cette rencontre a eu lieu à la rentrée d'octobre, après sept semaines de travail avec les nouvelles classes.

Lecture

L'enseignement de la lecture a fait l'objet d'une attention particulière de la direction au cours de cette année scolaire, notamment à la suite de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement en première année. L'analyse qui en a été faite montre un bilan positif : d'une grande richesse d'utilisation, ces moyens tirent les classes vers le haut et, après une nécessaire phase d'appropriation, apportent de belles satisfactions aux titulaires. C'est l'enseignement du français en général qui en est favorisé.

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture. Certaines activités sont proposées par le délégué cantonal à la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture. Et d'autre part, trois Virus lecture circulent activement en ville.

Les enseignants ont eu l'occasion de profiter de trois séances d'information sur les ouvrages pour la jeunesse acquis par la médiathèque de la HEP.

Aux collèges d'Esplanade, de Bellevue et des Marronniers, les enfants de 1^e et de 2^e années ont à nouveau répondu avec enthousiasme à la mise en place de l'action « Lire et faire lire ». Neuf groupes d'enfants se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnel. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants. Un nombre important d'enfants sont sur la liste d'attente car il nous manque de nombreux aînés disponibles pour cette activité qui demande beaucoup d'engagement et de temps.

Expression orale et écrite

Comme pour la lecture, une nouvelle collection de moyens d'enseignement a été introduite récemment. Les visites de la direction en 2^e et 4^e ont porté sur ces « séquences didactiques ». En expression également, le bilan est ainsi positif au niveau de l'impact sur les compétences des élèves ; cependant le travail est parfois ressenti comme long et fastidieux. A ce titre, le moyen mérite une sélection dans le choix des activités qui s'imposera avec une meilleure connaissance du document.

Les classes ont été nombreuses à participer à la semaine des médias, découvrant à travers cette action divers aspects de la communication.

Plusieurs classes se sont muées en critique de cinéma lors d'une très riche action conduite en collaboration avec la Lanterne magique.

Classes multiâges

Les 3 classes multiâges de Numa-Droz fonctionnent à satisfaction. Quelques enseignants des classes du collège de la Promenade ont souhaité réorienter leur engagement pédagogique et de ce fait, nous n'avons plus que 2 classes multiâges dans ce collège.

Même si l'enseignement dans ces classes est exigeant, les objectifs éducatifs et pédagogiques encouragent enseignant-e-s et direction à poursuivre dans cette voie, malgré les difficultés d'organisation. Les signes de reconnaissance des parents sont nombreux.

Notons aussi que nous avons 3 autres classes multiâges 2P-3P, l'une au collège de Cernil-Antoine et les deux autres au collège des Gentianes et de l'Ouest, ainsi qu'une autre classe multiâge 1P-2P au collège de Bellevue. Leur existence est provisoire et due à des questions d'effectifs.

Classe d'accueil

L'effectif de la classe d'accueil a oscillé entre 20 et 36 élèves, permettant un encadrement de 1,5 poste. En début d'année la surcharge pour les enseignants fut très conséquente. Au total, environ 50 élèves auront passé par cette classe.

Un appui linguistique est apporté à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines aux élèves allophones intégrés en classes régulières. Une quarantaine d'élèves ont pu en bénéficier sur l'ensemble de l'année. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves.

Intégration

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des PN passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution. Cela ne remet pas en question leur existence car il y aura toujours des élèves pour qui elles constitueront le meilleur encadrement.

Soutien pédagogique

La qualité de l'engagement des enseignant-e-s du soutien pédagogique auprès des élèves est conséquente et reconnue. Leur action constitue une part importante des mesures d'aide apportées aux élèves en difficultés.

En matière de formation, les enseignant-e-s ont pu bénéficier de la présence, lors d'un colloque, de Mme Gubser Mercati qui est venue parler des enfants hyperactifs avec déficit d'attention. M Jürg Bichsel a animé un autre colloque sur le thème de l'analyse de pratiques par les pairs.

Horaires 2006-2007

Pour faciliter la vie des familles et leur organisation pratique, l'école remet aux parents, au début du mois de juillet, l'horaire des futures classes. D'autre part, en réponse aux directives prises par le SEO, l'horaire des classes est harmonisé au sein des collèges, soit en début de matinée, soit en fin de matinée.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amenés à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, le vade-mecum mis au point depuis quelques années se révèle un outil adéquat. Il permet une distribution claire des tâches. Nous exprimons ici toute notre gratitude aux personnes qui remplacent dans notre école et nous les remercions pour leur disponibilité et de leur savoir-faire.

Plan d'études romand (PER)

Le projet de mise sur pied d'un nouveau plan d'études destiné à la scolarité obligatoire a été lancé par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin en l'an 2000. Le Canton de Neuchâtel s'est engagé avec d'autres (BEJUNEFRIVALGE) dans la rédaction d'un plan d'études commun auquel le canton de Vaud, dernier arrivé, permettra de donner le qualificatif de romand. En décembre 06, le projet a été présenté dans son état provisoire à un groupe de référence formé notamment d'enseignants et de cadres scolaires.

Evaluation

L'adoption d'un nouvel arrêté sur l'évaluation du travail de l'élève, l'entrée en vigueur de recommandations cantonales et de directives locales sur les pratiques en matière d'évaluation auront apporté un éclaircissement bienvenu en matière de communication avec les parents. L'analyse qui en a suivi fait état d'une satisfaction générale au sein du corps enseignant. Les impressions recueillies chez les parents sont aussi positives. Le Canton de Neuchâtel confirme ainsi qu'il a su gérer ce dossier avec succès tout en apportant à chaque fois les améliorations opportunes. Cette impression a été renforcée au cours de cette année scolaire par le fait que le Grand Conseil a repoussé le projet du groupe radical de revenir à l'usage des notes. Notre école est fière d'avoir contribué activement à l'élaboration d'un rapport convaincant.

Apports extérieurs

Bibliothèque et ludothèque

Les élèves de 1^e, 3^e et 5^e années, de classes AP et AC, ont été accueillis à la Bibliothèque des jeunes. Objectifs : donner l'envie de lire, faire connaître la bibliothèque et ses prestations, se familiariser avec son fonctionnement.

Les visites à la ludothèque sont réservées aux élèves de 2^e année. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques à la mode.

Educación routière

Tout au long de l'année, la brigade d'éducation routière a donné des cours aux élèves :

Pour les 1^e-2^e : cours pratiques de circulation des piétons en ville ; prévention des accidents (campagne « Merle Blanc »)

Pour les 3^e-4^e-5^e : apprentissage théorique et exercices concrets au jardin de la circulation.

La semaine de la mobilité a permis à un certain nombre de classes de manifester l'attachement de l'école au concept d'« à pied c'est mieux ». C'était une bonne occasion de remettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leur enfant à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. Cependant l'impact de cette manifestation en ville est faible et l'école devra se concentrer sur des actions plus durables en matière de sécurité, comme celle du renforcement des mesures de sécurité instaurées sur le chemin des écoliers, notamment concernant les trottoirs continus et les zones 30.

Sécurité

Les classes de 2^e ont pu s'inscrire à une animation de prévention contre les morsures de chien, « Ami ou ennemi », proposée par le Service vétérinaire cantonal.

Les classes de 5^e ont bénéficié d'une campagne éducative des TRN visant à sensibiliser les élèves aux problèmes provoqués par certains comportements irrespectueux dont peuvent se rendre coupable les jeunes lors de l'utilisation des transports publics.

Les classes de 4^e ont profité d'une information sur les premiers secours donnée par le SIS dans sa caserne.

Connaissance de l'environnement

Les divers musées de la ville ont permis d'étoffer l'enseignement dispensé par les titulaires dans les branches de connaissance de l'environnement.

Les classes de 3^e ont participé à la « Journées des musées », au mois d'avril.

Les classes de 2^e et de 4^e ont participé à une animation sur le tri des déchets présentée par la STRID. (Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets).

Foyer de l'écolier

Le nombre de Foyers de l'écolier intégrés dans un collège se monte à 7 (CH, ND, O, E, F, PR, MA) et 2 sont voisins de l'école à Esplanade. C'est grâce à l'excellente collaboration existant depuis toujours entre l'école et le Foyer que ces liens sont possibles et qu'ils vont encore se renforcer.

Transports

Des cartes multijours des TC sont fournies aux classes primaires pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

Santé, prévention, sécurité

Ecole, santé et éducation

En lien avec la campagne « Relation sans violence », et avec la notion de qualité de vie au travail, la démarche d'établissement d'une charte de l'Ecole primaire se poursuit. Cette démarche met en œuvre différents niveaux d'intervention : un groupe de réflexion, les collègues de chaque collège ou le corps enseignant dans son ensemble, de façon à pouvoir communiquer, participer, synthétiser et consulter. C'est le thème central de la communication qui a été retenu, en passant par une analyse des valeurs, des besoins et des pratiques. Le projet arrive dans sa phase terminale et sera présenté au corps enseignant dans son ensemble et à la Commission scolaire en automne 07.

La direction a relancé la campagne « pommes de la récré » avec un modeste succès (335 élèves inscrits). Mieux répartie lors du premier semestre, la distribution des fruits n'a pas engendré de lassitude, comme c'était le cas lorsqu'elle durait 6 semaines de suite. De plus la qualité et la variété des pommes ont été des atouts supplémentaires. Précisons que cette action est organisée par la direction en collaboration avec une maraîchère de Chabrey (VD).

Une vaste campagne de prévention en matière d'utilisation d'Internet a été conduite en collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire et la Police cantonale entre mars et mai. Destinée à tous les enseignant-e-s d'une part, et aux familles d'autre part, elle a touché près de 1000 parents.

Afin de pallier certaines déficiences en matière d'habilité motrice observées chez de jeunes enfants, une expérience a été lancée au collège d'Esplanade en collaboration avec une ergothérapeute qui est venue observer les élèves et donner des pistes de travail aux enseignant-e-s.

Sécurité

Le groupe interdisciplinaire de sécurité sur le chemin de l'école a poursuivi ses travaux, aboutissant au dépôt d'un rapport présentant un concept de sécurisation ambitieux. Acceptée par le Conseil général, la 1^{ère} étape de ce projet a été mise en œuvre en été 2006 et devrait sensiblement améliorer la sécurité des élèves, répondant ainsi aux attentes exprimées par les parents lors de l'enquête de février 2004. La suite du travail fait l'objet d'un autre rapport et s'achèvera en été 2007.

Centre de santé scolaire

Selon une conception large de la notion de santé, la collaboration entre le médecin scolaire et tous les partenaires de l'école (enseignants, service socio-éducatif, direction, voire services parascolaires), s'est poursuivie de façon intense et constructive.

Les actions de prophylaxie dentaire et de dépistage et d'éducation à la santé se sont poursuivies selon les principes habituels. Notons que la clinique dentaire est passée en mains privées dans le courant de l'année scolaire, mais qu'un mandat de prestations lie toujours la clinique et l'école.

Bureau santé

Le Bureau santé a défini les contours de son site Internet FOPS.CH. Cet outil doit maintenant entrer dans les mœurs des membres et vivre avec régularité. Il donnera une meilleure visibilité à notre travail.

Le Bureau Santé a consacré une bonne part de ses réflexions à la problématique de l'alcoolisme, en lien avec le projet national « Les communes bougent ». Ce projet est conduit avec Santé Suisse (RADIX) et le CENEA. Le Bureau santé s'est engagé dans une réflexion sur ce thème en lien avec la vie scolaire. L'idée est de doter les directions d'outils de gestion de situations scolaires difficiles. Les domaines concernés sont les suivants :

- *les fêtes organisées dans le cadre scolaire*
- *les camps, courses et voyages*
- *les élèves alcoolisés*
- *les enseignants alcoolisés*
- *les parents alcooliques*
- *alcool et école : bases légales*

Conférences publiques:

Une seule conférence cette année :

- *La consommation d'alcool chez les jeunes : c'est quoi le problème – et la solution ?* organisation en relation avec l'ISPA, le SMPea et le CENEA

La table ronde prévue sur la problématique liée à la cyberdépendance a dû être repoussée pour raisons d'indisponibilité d'une participante. Elle est reportée à l'automne 2007.

Activités culturelles

Spectacles et animations proposés aux classes

Notre déléguée culturelle, en collaboration avec la Commission culturelle, a organisé 9 spectacles au cours de cette année scolaire.

- « Le petit Tailleur » spectacle musical présenté par l'Ensemble instrumental du Conservatoire, Théâtre de l'Heure Bleue, 2^e et 3^e, 8 septembre.
- « Ushaka Territoire du Grand Blanc », reportage proposé par 4 jeunes Chaux-de-Fonniers, aula du collège de l'Ouest, 4^e et 5^e, 27, 28 et 29 novembre.
- « Une saison dans la vallée des Moumines » spectacle de marionnettes présenté par le Théâtre de la Poudrière, aula des Forges, 1^e et 2^e, 16 et 17 janvier.
- « Le Roman de Renart » contes mis en musique par Corinne Müller et Olivier Richard, Conservatoire, 5^e, 12 et 19 mars.

- « Conteries » par le MDA, dans les classes, 1^e et Environs, du 28 mars au 4 avril.
- « Sur les traces d'une goutte d'eau » spectacle musical et de marionnettes présenté par le théâtre Baobab, aula du collège de l'Ouest, 2^e et 3^e, les 2, 3 et 4 avril.
- « L'homme noir viendra te chercher » spectacle présenté par le Théâtre Rumeur, TPR salle de Beau-Site, 4^e et 5^e, AP, les 21 et 22 mai.
- « Constellacirque » spectacle présenté par les enfants du Cirqu'alors, sous la tente, 1^e, 3^e et AP, le 18 juin.

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes, des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente tenue. Le collège des Endroits a organisé un concert à la salle de musique. Plusieurs classes ont participé à un grand concert de Noël en collaboration avec d'autres écoles du canton, le délégué cantonal à la musique et l'orchestre de chambre neuchâtelois.

Quelques classes ont animé des soirées dans des homes pour personnes âgées.

La plupart des classes qui ont participé au carnaval l'ont fait par collège, dans leur quartier, laissant à l'initiative des familles la participation au cortège officiel des enfants. La participation au carnaval est facultative.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Activités sportives

Grâce à son expérience et à son grand engagement, la déléguée aux sports nouvellement engagée a rapidement pris en mains les différents dossiers liés aux sports. Elle a su les valoriser et apporter un nouveau dynamisme au sein de l'Ecole primaire; son action est très appréciée tant du point de vue de la direction que de celui des enseignants et de l'administration.

Activités hors cadre

Pour des raisons d'économie, les camps de ski de 5^e année ont été encore supprimés cette année scolaire encore. Ils ont été remplacés par des activités hors cadre.

Chaque classe a eu droit à 5 journées d'activités. Un camp vert obligatoire de trois jours ou plus, fixe ou itinérant, avec des journées séparées en complément était préconisé.

Au cours de cette année, une étroite collaboration a été établie avec le Centre sportif du Val-de-Travers. Les classes ont découvert avec plaisir les nombreuses possibilités offertes par le vallon et la belle infrastructure du Centre. La direction et le personnel du Centre nous ont réservé un accueil attentif et chaleureux.

D'autres classes ont eu la joie de se rendre durant une semaine au Centre national de la jeunesse à Tenero au bord du lac Majeur, qui offre la possibilité de découvrir la pratique de divers sports par la mise à disposition de nombreux terrains, piscines et halles de sports.

Toutes les classes ont réalisé leur projet et sont satisfaites de cette nouvelle organisation même si certains conservent quelques regrets pour les camps de ski.

La participation financière de l'école a été fixée à CHF 50.- par élève et celle des parents à Fr. 75.-.

Natation

Toutes les classes ont bénéficié de quatre périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz. Les titulaires peu à l'aise dans l'eau confient leurs élèves à un maître d'éducation physique durant ces quelques périodes.

En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Ski de fond

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignants. L'Ecole primaire met à disposition du matériel aux Arêtes, aux Endroits, à la Sombaille et aux Foulets.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse. Cette nouvelle activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignants.

Patinage

La Patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. 7500 entrées d'élèves de l'Ecole primaire et de l'Ecole enfantine ont été recensées. 175 paires de patins sont à disposition et partagées avec l'Ecole secondaire, le CIFOM, les Perce-Neige et le Centre IMC.

Un professeur du Club des patineurs dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'inscrire.

Orientation

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

Education physique et nouvelles halles

Pour pallier le manque de halles de gymnastique dans la partie ouest de la ville, un projet de construction d'une halle double est en préparation. Sa réalisation permettra d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique pour les classes des collèges de l'Ouest et de Cernil-Antoine. Précisons que cette salle double sera partagée entre le CIFOM et les Ecoles enfantine et primaire, tant au niveau des coûts que de l'utilisation. Le dépôt d'un rapport au Conseil général est prévu pour la fin de l'année 2007.

Activités de fin d'année

Activités de la dernière semaine pour les élèves du 1^{er} cycle

Différentes activités documentaires culturelles et sportives sont traditionnellement organisées par les enseignants.

Le jeudi après-midi ont lieu sur 3 sites (Forges, Numa-Droz et Gentianes) des jeux variés pour les petits de l'Ecole primaire. L'évaluation de ces moments de détente et d'amusement est très positive. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied cette manifestation.

Activités de la dernière semaine pour les élèves du 2^e cycle

La dernière semaine de l'année scolaire voit toujours les classes de 4^e et 5^e années s'adonner aux différentes activités proposées depuis plusieurs dizaines d'années : athlétisme, orientation, jeux d'équipes avec et sans compétition, natation, bicyclette et danse. La satisfaction des élèves et des enseignants au sujet de ces joutes interclasses est grande.

Cortège du samedi matin

Le cortège s'est déroulé par un temps superbe, le samedi de l'avant-dernière semaine d'école. Cette manifestation est toujours un événement très apprécié de la population chaux-de-fonnière. Cette année, le cortège était placé sous les couleurs d'Helvetissima. La direction remercie chaleureusement le corps enseignant de son engagement et de sa force créative.

Soirée du corps enseignant

Cette soirée, qui réunit les enseignants de l'EE et de l'EP, s'est déroulée à la salle de Notre-Dame de la Paix. Organisée par les enseignants de Bellevue, des Marronniers, d'Esplanade et des Environs, elle a permis des échanges conviviaux et un brin de défoulement bienvenu. Merci aux collègues organisateurs de leur engagement.

Communautés étrangères

Groupe « Enfants immigrés »

Le groupe sert de plate-forme de dialogue entre les écoles et les communautés étrangères durant l'année scolaire.

Pour viser à une meilleure efficacité, il a été décidé de fonctionner par groupes de réflexion sur les thèmes ci-dessous, avec trois ou quatre rencontres plénières par année :

- relations administratives
- enseignement
- information des parents
- politique d'intégration

Entraide

Participation aux ventes recommandées

Pro Juventute (part de l'Ecole primaire)	Fr. 92'669.85
Secours suisse d'hiver	Fr. 12'509.50

Autres ventes proposées

En faveur de : Terre des Hommes, Croix-Rouge, Heimatschutz, Pro Patria, Swissaid, Perce-Neige.

Rappelons que ces ventes sont facultatives, autant au niveau des classes qu'à celui des élèves. Si leur principe est contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Conclusions et perspectives

Nous abordons une phase importante de l'évolution de l'école à travers le projet Direction 08. Lancé sur des bases relationnelles favorables, grâce en outre à la mise en application toute proche de notre nouvelle charte, le projet accorde une large part à la participation des enseignants. Une des clés de son succès sera de faire comprendre les bénéfices que l'élèves, les classes et l'ensemble des professionnels de l'école auront à tirer de son application.

Centré sur les notions de directions pédagogiques intégrées, de proximité, de cohérence verticale, de collaboration entre enseignants des différents cycles et d'encadrement des élèves en difficultés, le projet définit les contours d'une école en marche et il constitue un défi passionnant.

Dans la perspective de ce programme motivant, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur la collaboration de tous les acteurs de notre école, notamment de nos Autorités communales, et nous les en remercions par avance.

ÉCOLE SECONDAIRE

L'année en bref

L'année scolaire 2006-2007 a été marquée par les travaux suivants :

- Poursuite de la réflexion sur Communic'ation, et mise en œuvre de ce concept aux degrés 6 à 9. Il vise dans un premier temps (6^{ème} et 7^{ème}) à améliorer la communication entre les élèves, entre les élèves et leurs enseignants, en vue d'un mieux-être à l'école, par une meilleure connaissance de ses propres émotions. Dans un second temps (8^{ème} et 9^{ème}), les interventions de personnes externes ou internes sont plus ciblées sur des problématiques particulières à la demande des enseignants ou des directions.
- Poursuite de la réflexion autour du climat d'école dans le cadre des établissements. Chaque établissement a pris sa voie dans l'approfondissement de l'une ou l'autre des variables qui influencent le climat. Le Centre de Numa-Droz et le Centre des Forges ont travaillé sur les relations humaines alors que le Centre Crêtets-Bellevue a mené un travail de fond sur le cadre et les règles de l'établissement.

Divers événements ont marqué l'année scolaire :

- Suite au départ en fin d'année scolaire 2005-2006 de deux directeurs à l'Ecole Secondaire de La Chaux-de-Fonds, le Conseil Général a validé une structure transitoire de deux ans, appelée « Direction 06 », avec à sa tête une direction susceptible de piloter le changement dans la perspective de « Direction 08 ». Cette structure est en fonction depuis la rentrée 2006 et force est de constater que cette année s'est imposée comme une période de stabilisation durant laquelle la direction a du faire preuve de modestie dans le domaine des innovations. Il s'est agi de peaufiner les collaborations au sein de la direction, de faire un gros travail d'information auprès du corps enseignant et surtout de penser déjà au fait que cette structure était provisoire et que la réflexion sur une structure à long terme était d'ores et déjà prioritaire ;
- Pour la troisième fois, une cérémonie de fin d'année a été organisée au Grand Temple, à l'intention de tous les élèves de 9^e année. A cette occasion, pour la deuxième fois aussi, un certificat de fin de scolarité a été remis à chaque élève promu. Cette cérémonie a été suivie du Bal des 9^{ème}, désormais devenu un véritable moment symbolique marquant la fin de la scolarité obligatoire.

Innovations et projets

Durant l'année scolaire 2006-2007, la direction a poursuivi la mise en place de la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui est, dès la rentrée 2007, une nouvelle entité qui vise essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement.

Les objectifs que la direction s'est fixés avec le soutien de la commission scolaire consistent essentiellement à combler les manques de certains élèves dans leur socialisation et à leur permettre la consolidation des connaissances des règles fondamentales de la vie en collectivité. Il s'agit de donner la possibilité aux professionnels de cette structure de faire un véritable travail de remédiation sur une période plus longue, en confrontant plusieurs jeunes en difficulté aux apprentissages des exigences de la vie en collectivité, en les testant dans la pratique et en basant toute la démarche sur la notion de l'apprentissage des règles et de l'effort. L'idée est, en fin de stage, de tester les capacités de l'élève à vivre en groupe avant qu'il ne retourne dans sa classe officielle ou qu'il ne soit orienté vers une institution spécialisée plus adaptée à ses besoins pour lui permettre de terminer sa scolarité. La classe accueille 8 élèves au maximum provenant de tous les collèges de l'Ecole Secondaire. La durée de prise en charge est de huit semaines au minimum et peut être renouvelable au besoin. La classe est implantée dans des locaux distincts. L'élève bénéficie d'un enseignement correspondant à son niveau et à sa section de manière à ne pas prendre de retard sur le programme normal. Au début de la démarche un bilan individualisé est réalisé et un réseau des personnes s'occupant de l'élève est mis en place. L'emploi du temps de l'élève est adapté à sa situation, ses capacités et sa progression scolaire. A la fin de leur séjour une évaluation est effectuée pour décider de son aptitude à retourner dans sa classe d'origine.

De plus, l'annonce du départ d'une de nos assistantes scolaires pour la fin de l'année scolaire a poussé la direction à imaginer un remplacement qui réponde encore plus aux besoins actuels. Dans cette perspective, la direction a engagé une psychologue en milieu scolaire dont le spectre d'action se situe sur l'ensemble des centres de la ville. L'entrée en fonction de la psychologue en milieu scolaire s'est faite à la rentrée 2007 et ce poste devra trouver une insertion dans le projet de restructuration des écoles appelé *Direction 08*, tout comme les deux postes d'assistants scolaires restants.

Au niveau des innovations, L'Ecole Secondaire a effectué un très important travail au niveau de la prévention en matière informatique. En étroite collaboration avec la Police Cantonale, une animation « Blogs, Chat, Internet... Quand le virtuel atteint le réel » a été présentée sur deux heures à toutes les classes de 8^{ème} année. Conjointement, nous avons trouvé le moyen d'atteindre nos objectifs de prévention sur un terrain qui devait être investigué. Nous avons aussi donné une information y relative aux parents (invitation) et aux enseignants (convocation).

Gestion du flux des élèves

Effectif des classes

	Effectif août 2005			Effectif août 2006		
	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne
6e	437	25	17.5	416	25	16.6
7e	470	25	18.8	414	23	18.0
8e	490	25	19.6	486	24	20.3
9 ^e	467	25	18.7	481	24	20.0
Accueil	16	1	16.0	19	1	19.0
TOTAL	1'880	101	18.6	1'816	97	18.7
Classes d'orientation	368	19	19.4	350	18	19.4
Section maturités	559	24	23.3	532	24	22.2
Section moderne	375	19	19.7	378	19	19.9
Section préprofess.	418	24	17.4	402	21	19.1
<u>Classes régulières</u>	1'720	86	20.0	1'662	82	20.0
Classes de transition ²	69	6	11.5	66	7	9.4
Classes terminales	75	8	9.4	69	7	9.9
Accueil ³	16	1	16.0	19	1	19.0
Autres classes	160	15	10.7	154	15	10.3

Intégration

Pour la rentrée scolaire 06-07, 41 élèves venant de l'extérieur ont été inscrits dans notre école. Pour la plupart, ces élèves ont été intégrés en 6e orientation :

Provenance	Nombre
Les Planchettes	5
La Sagne	2
Les Ponts-de-Martel	3
Le Locle	4
Autres communes du canton	3
Autres cantons	2
La Ferrière	2
Portugal	9
Autres pays (France, Belgique, Italie)	8
Ecoles privées	1

D'autre part, 38 élèves ont été intégrés en cours d'année dans notre école :

Provenance	Nombre
Autre canton (BE, VD, JU, GE)	8
Interne au canton	6
France	2
Portugal	11
Afrique	2
Autres pays	6

² La procédure mise en place depuis quelques années entre l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire donne satisfaction. Les rencontres entre les directions, l'OROSP, les maîtres de 5e, voire les parents permettent de faire le meilleur choix pour les élèves de 5e qui pourraient rencontrer des difficultés à l'Ecole secondaire.

³ La classe d'accueil a vu transiter 24 élèves. Elle en a compté en moyenne une quinzaine. Ceux-ci provenaient des pays suivants : Angola (2), Espagne, Italie, Portugal (15), Thaïlande, Turquie (4). En cours d'année, 11 élèves ont quitté la classe d'accueil ; destination : 6TR (3), 7PP (3), 7MO, 8MO, 8PP, 8TE (2). En fin d'année, 5 élèves poursuivent leur scolarité en classe d'accueil, les autres sont orientés en : 6TR (2), 7MO, 7TE, 8PP et 4 élèves quittent l'école. Pour rappel, les frais d'enseignement dans la classe d'accueil sont subventionnés par l'Etat en ce qui concerne les enfants de requérants d'asile ou en situation particulière.

Parmi les élèves venant de l'étranger, 17 ont été intégrés en classe d'accueil. Pour les élèves venant du canton ou d'un canton limitrophe, 5 ont été intégrés suite à un placement à Sombaille-Jeunesse. Par ailleurs 2 élèves venant de l'enseignement privé ont rejoint l'école publique. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'école secondaire a enregistré 35 départs, dont 14 à l'étranger, 3 placements en institution, et 18 vers d'autres communes du canton.

L'arrivée importante d'élèves venant du Portugal a posé quelques problèmes en classe d'accueil. Tout d'abord, par rapport à un problème d'effectif important en début d'année, un essai de collaboration avec l'école secondaire du Locle pour résoudre ce problème s'est révélé infructueux. Le fait d'avoir en classe d'accueil une très grande majorité d'élèves parlant la même langue pose un problème d'apprentissage du français.

Réorientation

Au semestre :

115 demandes de passage ont été déposées. 42 élèves remplissaient les conditions pour être admis au cours de rattrapage.

En fin d'année :

39 élèves ont réussi le passage sans redoublement (7MO-8MA : 4 / 7PP-8MO : 24 / 8MO-9MA : 8 / 8PP-9MO : 3).

20 élèves ont fait une demande de passage avec redoublement, 6 ont été acceptées dont 5 pour des élèves issus de la section moderne, parmi ces 5 élèves 2 ont finalement renoncé préférant continuer leurs études dans la filière du CIFOM.

Aide Pédagogique

L'Etat permet une aide pédagogique qui se monte à 2% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de quatre types :

- Le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classe de transition.
- Les heures d'appui inscrites à l'horaire en 6OR/TR
- Les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières.
- Les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

• Elèves en phase d'intégration :	20 élèves, 130 périodes
• Passages/Réorientations :	42 élèves, 170 périodes

Encadrement Socio-Educatif

Service Socio-éducatif

Par le biais de son Service Socio-éducatif (SSE), l'école se donne les moyens de concilier à la fois vie scolaire et personnelle des élèves. Au SSE, l'élève peut :

- Etre écouté, et déposer des émotions lourdes, parfois difficiles à gérer
- Apprendre de nouvelles manières d'agir ou de réagir, notamment développer ses compétences sociales
- Trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre et ainsi augmenter son autonomie
- Etablir un lien privilégié avec un adulte qui n'est ni son enseignant ni son parent et échanger avec lui sur ce qu'il vit au quotidien, que cela soit dans son milieu scolaire ou familial

L'expérience nous montre qu'il vaut souvent la peine d'intervenir tôt, afin d'éviter que les difficultés ne se cristallisent. Grâce notamment à sa présence dans les centres, le Service Socio-éducatif joue aussi ce rôle de prévention.

Nombre d'élèves suivis

	OR	TR	MA	MO	PP	TE	ACC	<u>TOTAL</u>
6^{ème}	56	36						92
7^{ème}			10	27	50	11		98
8^{ème}			17	12	21	12		62
9^{ème}			17	12	17	11		57
ACC							---	---
Total	56	36	44	51	88	34		309

Sexe	
Filles	147
Garçons	162

Type de suivi	
Régulier	196
Episodique	113

Durant cette année scolaire, nous sommes intervenus pour environ **17% de l'effectif global**, ce qui représente une stabilisation des situations par rapport à l'an passé.

Dans les entretiens individuels, avec les parents ou avec d'autres professionnels, il faut constater de plus en plus d'élèves souffrant de situations de vie familiale voire économiques difficiles, rendant précaires leurs apprentissages, leur investissement dans un projet scolaire et/ou professionnel. D'autres se sentent seuls, rejetés par leurs camarades ou alors menacés. D'autres encore ont à apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'autre et des règles de vie. Pour la plupart, il s'agit de prendre conscience de leurs émotions et de les gérer.

Le CRIC (Classe de Remédiation Intensive du Comportement)

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faut envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu et préserver ainsi la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plus vite avec que contre le réseau.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et de les impliquer dans un processus réparateur, d'en faire des alliés, d'être en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents, les enseignants et au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année 60 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

Les Activités Culturelles

La Commission s'est réunie à quatre reprises : les 12 septembre et 5 décembre 2006, ainsi que les 20 février et 7 juin 2007. Son travail a consisté à programmer les spectacles et les films de l'année 06-07 ainsi qu'à mettre sur pied le programme de l'année 07-08. 8 spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 9 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de « La Société de Musique » à la Salle de Musique (48 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (84 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

Spectacles, animations et films proposés

8 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 3 pour le degré scolaire 6, 2 pour le degré 8 et 3 pour le degré 9.

Titre	Degré(s) concerné(s)	Date et lieu	Commentaire
Sarah	9	20-22 septembre Aula des Forges	L'histoire de cette fille a touché les élèves, mais la mise en spectacle n'a pas tenu le coup. Trop long et difficile à comprendre.
Voyages de rêves	6,7 et 8	25-26 septembre 2-3 octobre 2006, TPR	Un détour par l'imaginaire. La richesse des idées réalisées avec peu de moyens ont été maintes fois relevées et appréciées. Spectacle original qui laisse beaucoup de place à l'imagination personnelle.
Adovision (courts-métrages)	9	2 novembre 2006, Ancien Stand	Quelques lacunes dans la préparation de ce spectacle, qui ont entraîné une gêne dans la compréhension de la démarche. Bonne appréciation des histoires et des paysages chaux-de-fonniers filmés par des jeunes.
Taïkoza, tambours japonais	8	29-30 janvier 2007 Lycée Blaise Cendrars	Ces musiciens ont réussi à toucher les élèves, en leur présentant un aspect de la culture musicale nipponne, impressionnante par l'alliance de la musique, de la puissance sonore et physique et d'une ambiance familiale dans le groupe.
Cirqu'alors	6	23 mars 2007 TPR	Bon mélange entre théâtre, cirque et musique. Des acrobaties impressionnantes, attirantes ou terrifiantes. Cette prestation a été très appréciée.
La Môme (film)	9	3-4 mai 2007 Cinéma Plaza	Cette femme reste marquante à travers les âges, par son intensité de vie, sa voix unique et les chansons qu'elle a faites siennes. Un film très bien réalisé, une performance d'actrice remarquable ; peu sont ceux qui y sont restés insensibles.
Conteries (animation)	6	Entre le 7 et 24 mai 2007 En classe	Un moment de rêve, d'écoute, de partage entre 3 générations. Une prestation toujours appréciée par petits et grands !
Vitus (film)	7	4-5 juin 2007 Cinéma Plaza	Film d'une grande sensibilité, subtil, intelligent, bien adapté, que peu d'élèves avaient vu. L'attente des parents, leur relation conflictuelle sont autant d'éléments auxquels les élèves sont confrontés quotidiennement ; ils ont pu s'y retrouver.

Ce fut une année particulièrement heureuse au niveau due choix des spectacles et des concerts. Mis à part « Sarah », la plupart ont connu un beau succès !

Les Activités Extra-Scolaires

Camps 2006-2007

Suite aux décisions prises par le conseil général de diminuer la subvention accordée aux activités hors cadre, un groupe de travail a été constitué et a établi un rapport concernant l'organisation des camps à partir du budget alloué de fr. 125.- en essayant de répondre aux objectifs fixés pour cette activité.

Dans ces conditions financières, les camps ne pouvaient plus se dérouler sur une semaine complète, ni dans une région éloignée.

Il a donc été décidé de rester dans la région et pour répondre aux objectifs de socialisation et de cohésion de la classe de fixer la durée à un minimum de trois jours, c'est à dire deux nuits hors du domicile. De plus le groupe de travail a réfléchi aux moyens de limiter les perturbations, dues à l'absence des maîtres participant à ces activités dans la vie scolaire des autres classes, étant donné qu'il n'est pas possible pour des raisons essentiellement financières de remplacer les périodes d'enseignement laissées vacantes. Donc afin de concentrer ces perturbations sur une durée limitée, il a été décidé que toutes les classes du degré 6 d'un centre partirait la même semaine.

Ces nouvelles directives ont suscité quelques réactions assez vives dans un premier temps, cependant les enseignants se sont mobilisés pour trouver des solutions très satisfaisantes au niveau des élèves, mais souvent coûteuses en organisation préalable.

Ainsi toutes les classes du degré 6 ont pu participer à trois jours d'activités hors cadre dans la région. Plusieurs classes ont opté pour un camp itinérant dans la région.

La participation des élèves a été positive, on a relevé très peu d'absences à ces activités, et on a enregistré moins de demandes de dispense. Par contre au niveau de l'organisation, la préparation d'une telle activité demande beaucoup d'investissement pour une durée d'activité assez courte.

Degré 6 :

Toutes les classes ont effectué une activité hors cadre de trois jours dans la région, trois classes ont choisi l'option hivernale, malheureusement sans neige.

Degré 8 :

Les classes de 8MO et 8PP ont participé à des activités organisées sur le même principe que celui mis en place pour le degré 6. plusieurs ont choisi de partir en hiver ou au printemps. Une classe a pu partir quatre jours en France, bénéficiant de fonds récoltés suite à la vente d'un journal.

Echanges

Deux échanges linguistiques ont eu lieu dans des conditions financières difficiles :

- Camp d'une semaine au Locle avec une classe d'Allemagne (9MO)
- Echange de deux fois deux semaines de familles à familles avec une classe d'Allemagne (9MA)

Fête de la Jeunesse, 43^e édition (du 4 au 6 juillet 2007)

La commission de la Fête de la Jeunesse a travaillé à un nouveau projet d'organisation de la Fête de la jeunesse avec pour but une meilleure occupation des élèves, un contrôle facilité de la présence des élèves et un meilleur suivi du comportement des élèves. Un projet a été soumis aux enseignants d'éducation physique qui sont les acteurs principaux de cette manifestation, il a été refusé par la majorité de ces enseignants. Les objectifs du projet ont été admis, par contre l'organisation prévue est apparue trop ambitieuse en terme de ressources humaines. La commission devra donc repenser son projet à la lueur des remarques formulées.

La Fête de la jeunesse 43^{ème} édition s'est donc déroulée selon l'organisation habituelle avec quelques aménagements qui ont permis d'améliorer la durée de participation des élèves. Une nouvelle fois, l'organisation a tenu compte de la planification des journées de classes, proposées aux degrés 6 et 7 le lundi et le mardi. Se basant à nouveau sur des objectifs définis par une charte spécifique, les responsables ont proposé des activités sportives et non sportives aux participants. Un contrôle plus strict des absences a été mis en place à satisfaction des enseignants. A la lecture des évaluations faites par les enseignants responsables des diverses animations, nous constatons avec satisfaction le bon déroulement de la semaine, malgré une météo des plus défavorables.

Comme les années précédentes :

- Participation de 460 élèves à l'épreuve « Courir pour une bonne cause », parrainée par la commission cantonale de prévention santé en faveur des élèves diabétiques
- Le relais inter-centre a du malheureusement être annulé pour cause de météo exécrable, à relever que c'est la seule activité qui ait subi ce sort.

Les élèves terminant leur scolarité obligatoire se sont vus remettre un diplôme de fin de scolarité obligatoire lors d'une cérémonie, durant laquelle le chef du service de l'enseignement obligatoire leur a adressé un discours. A la suite de cette cérémonie le « bal des 9^{ème} », devenu tradition a rencontré un vif succès. Quel plaisir de voir évoluer nos élèves sur la piste de danse avec élégance, respect et courtoisie.

Les Chorales et l'Orchestre de l'Ecole Secondaire

Chacun de trois centres scolaires permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire.

Au surplus, l'Orchestre de l'Ecole Secondaire regroupe des élèves musiciens des trois centres et qui se produit avec la Chorale des Forges.

Que le travail de nos trois directeurs de chorales trouve ici toute la gratitude de la Direction dans la mesure où cette activité permet de créer une dynamique culturelle dans les centres et permet à des élèves de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au publique un spectacle qui est toujours de qualité.

Les Structures d'Accueil

Le Foyer d'accueil

Le rôle du foyer d'accueil se renforce dans l'appui aux devoirs. Son rôle a dû être redéfini et précisé, les attentes des parents et des enseignants étant parfois en décalage avec les objectifs du foyer. En effet, il s'agit d'une aide aux devoirs, et non de leçons d'appui.

Un peu plus de 120 élèves se sont inscrits au cours de l'année, une cinquantaine pour le collège des Forges, une quarantaine pour le collège Crêtets-Bellevue et une trentaine pour Numa-Droz. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation ou de transition et de la section préprofessionnelle.

Grâce à cet accueil, certains élèves ont pu poursuivre leur scolarité dans des classes dites régulières. L'aide qu'ils reçoivent leur permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Elle apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Pour encadrer ces enfants, le foyer des Forges est géré par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois personnes. Pour les foyers de Bellevue et de Numa-Droz, deux personnes se partagent la responsabilité de chaque foyer, elles sont également secondées par deux à trois personnes.

Les élèves qui fréquentent le foyer disent apprécier l'accueil (goûter), l'ambiance propice au travail tant au niveau de l'environnement que de l'encadrement. Ils apprécient en particulier de recevoir des explications et ils disent ainsi connaître moins de problèmes en classe.

Certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Il est donc important que les personnes travaillant dans ces foyers soient externes à l'école pour permettre aux enfants de se confier sans enjeu scolaire. Cependant ce type d'élèves, qui viennent au foyer pour y trouver un endroit d'accueil, posent parfois des problèmes par leur comportement. On atteint là les limites de la structure. Le foyer ne peut pas offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps assurer un suivi des devoirs, ce d'autant plus que ce genre d'élèves a souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et aurait besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou que de « traîner » en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle un manque d'un accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents, l'école avec les services para scolaires, même une réflexion à ce sujet.

Cette année encore, une partie de l'encadrement a été assurée par des étudiants toujours appréciés par leurs connaissances et leur contact privilégié avec les enfants. Cependant la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles. Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité autant des responsables que des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Activités Complémentaires à Option facultatives (ACO facultatives)

Ces activités qui ont lieu le mercredi après-midi, sont proposées à tous nos élèves, à l'exception des classes 6OR, 7e Moderne et 8e Préprofessionnelle (ces dernières étant concernées par les cours obligatoires).

Initialement, 3 cycles de 8 mercredis après-midi avaient été prévus, mais les restrictions budgétaires n'ont permis de mettre sur pied que les deux cycles.

Les 350 élèves inscrits pour l'ensemble des deux cycles, ont pu s'épanouir dans le cadre des activités suivantes : (en gras les cours qui se sont déployés sur les deux sessions).

Les élèves du degré 7 sont ceux qui semblent le plus intéressés par ces activités, de même les élèves de 8eme Terminale pour qui ces activités sont presque une nécessité.

Bijouterie	Peinture sur porcelaine
Création à l'aide de l'ordinateur	Photographie
Découverte de la pêche	Soutien en Natation
Escrime	Sports collectifs
Echecs et jeux de stratégie	Tennis de table
Judo	Sculpture sur bois
Activité nature	VTT, Ski de fond
Modern'Jazz	Sophrologie . yoga
Découverte d'un PC	Montage d'un système électronique

Les nouveaux cours proposés, découverte d'un PC et Montage d'un système électronique, ont été organisés en collaboration avec l'école technique du Locle et se sont déroulés dans les locaux de cette école.

Les Centres de Documentation

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, et de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Durant l'année scolaire 2006-2007, la Direction de l'Ecole secondaire a donc continué de développer et d'équiper les centres de documentation en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes et a mis sur place une formation de base à l'intention des enseignants intéressés afin que ces derniers puissent assumer l'ouverture des Centres de Documentation et une formation plus complète pour deux enseignants qui ont acquis des compétences dans la gestion même des Centres. Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation du Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que Le Centre de documentation de Bellevue a mis sur pied un club de lecture qui a retenu l'attention de beaucoup d'élèves et éveillé à coup sûr une émulation chez les participants.

Les Actions d'entraide

Afin de diminuer les différentes perturbations il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble de la scolarité secondaire.

- Pour les degrés 6 et 7, la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années, est une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent les cartes de remerciement adressées à l'école.
- Pour les degrés 8 et 9, la vente de timbres Pro Juventute permet d'alimenter un fonds grâce auquel il est possible au comité de district de venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

Conclusion

Courant février 2006, la Commission Scolaire a donné pour mandat à la Direction des Ecoles de démarrer les travaux relatifs au projet « Direction 08 » afin de présenter un premier rapport en février 2007. *De facto*, ce projet devient prioritaire dans la conduite de l'école et l'année scolaire 2006-2007 s'est inscrite dans une phase de stabilisation au niveau de la conduite d'autres projets.

Le projet « Direction 08 » s'inscrit donc directement dans ces évolutions du monde scolaire et il serait inopportun de priver une école chaud-fonnière, dont la structure s'y prête parfaitement, d'une réflexion de fond sur la notion de cycle notamment. Le projet « Direction 08 » est en outre porteur d'objectifs pédagogiques qui devront guider notre réflexion durant cette phase des travaux.

Pour conclure, la direction adresse des remerciements particuliers à la Commission scolaire avec laquelle elle peut entretenir un dialogue fructueux et auprès de laquelle elle trouve un appui précieux pour la réalisation de ces projets, en vue de maintenir une école de qualité.

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

Introduction

L'unité administrative, suite au regroupement des secrétariats des Ecoles enfantine, primaire et secondaire début 2005, a poursuivi durant l'année scolaire 2006-2007 les efforts de rationalisation des activités administratives et de développement des synergies entre les écoles.

Les différentes actions menées au cours de l'année ont abouti au renforcement de certaines activités, comme par exemple :

- la gestion des commandes et de la distribution du matériel scolaire ;
- la gestion administrative du personnel enseignant ;
- la comptabilisation des dépenses, la facturation et la gestion des débiteurs.

Par ailleurs, certains processus de travail ont été redéfinis, dans le but d'en améliorer l'efficacité, par exemple :

- la gestion des remplacements d'urgence des enseignants ;
- la gestion des paiements internes ;
- la planification et le suivi des projets de réfection ou restructuration des bâtiments scolaires.

Une réforme globale du système de communication entre l'administration et les enseignants a été progressivement réalisée : la gestion et la distribution des informations et des circulaires aux enseignants se font désormais essentiellement par le biais de la messagerie électronique (via le réseau RPN).

En outre, divers outils informatiques adaptés aux besoins, permettant d'accomplir certaines tâches de manière plus rapide, par exemple pour la planification des activités des classes, pour les attributions des maîtres, pour les prévisions d'effectifs, pour les statistiques des élèves, etc., ont été mis en place.

Parmi les autres points marquants, il faut signaler la participation active de la direction administrative au projet Direction 08 visant l'intégration des directions des trois Ecoles dans le but de favoriser le suivi pédagogique des élèves tout au long du cursus scolaire obligatoire.

Domaines de compétence

L'administration centrale basée à Serre 14, ainsi que les secrétariats des Centres scolaires de l'École secondaire, assurent une multitude de prestations dont les principales sont listées ci-après.

- **Réception** : accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions, ...).
- **Secrétariat des directions** : travaux de secrétariat pour les directions (courriers, convocations,...).
- **Gestion des élèves** : gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans le logiciel cantonal (CLOEE).
- **Organisation des classes** : projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination-suivi modifications des classes.
- **Circulaires** : confection et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur.
- **Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires** : organisation administrative des ACO et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi administratif des épreuves cantonales 6^e/9^e, organisation administrative des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, coordination administrative des spectacles, plannings divers (visites médicales, sécurité routière, visites bibliothèque, etc.).
- **Courrier** : réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges.
- **Informatique / téléphonie** : gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques en étroite collaboration avec les Services informatiques.
- **Documents officiels** : coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques.
- **Gestion administrative du personnel enseignant** : procédures d'engagements, gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration étroite avec les RH de la Ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données enseignants dans CLOEE.
- **Gestion du personnel administratif et technique** : coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH.
- **Mobilier** : analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien).
- **Matériel scolaire** : préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks.

- **Bâtiments scolaires** : planification des projets de rénovation des bâtiments, gestion des travaux d'entretien, mise en œuvre et suivi financier des travaux, collaboration étroite avec les Travaux publics de la Ville, gestion des locaux et des déménagements.
- **Transports** : organisation des transports des élèves des environs, gestion des demandes de transports particulières (CAR,...), gestion des véhicules.
- **Gestion budgétaire** : construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements.
- **Comptabilité** : affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration étroite avec le Service financier de la Ville.

Extraits des comptes de l'année civile 2006

Libellé	Ecole enfantine	Ecole primaire	Ecole secondaire
Charges de personnel	4'407'005.39	18'168'361.61	21'390'779.26
<i>Trait. personnel enseignant</i>	3'289'084.25	13'432'274.85	15'435'867.25
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	229'780.45	768'585.55	1'207'596.50
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	116'565.75	869'385.75	983'617.20
<i>Remplacements et autres</i>	27'605.60	140'918.70	231'848.95
<i>Charges sociales</i>	742'196.69	2'917'365.26	3'513'195.26
Bâtiments scolaires (entretien, chauffage, électricité, locations,...)	371'280.75	1'260'356.65	1'087'199.08
Camps et excursions élèves	-	41'417.55	107'733.55
Amortissement patrimoine administratif	25'700.00	1'457'783.75	1'580'640.00
Autres charges	96'031.07	537'984.33	888'235.31
Total charges	4'898'244.56	21'426'072.39	25'035'933.10
Remboursements de traitements	-8'277.55	-76'005.70	-475'357.45
Participation des parents aux camps	-	-1'520.00	-39'490.00
Contributions des communes (écolages)	-17'955.75	-60'763.00	-779'521.50
Subventions cantonales	-1'574'278.30	-6'245'971.25	-7'271'870.00
Autres revenus	-37'019.20	-536'352.85	-570'445.91
Total revenus	-1'637'530.80	-6'920'612.80	-9'136'684.86
Excédent de charges	3'260'713.76	14'505'459.59	15'899'248.24

Transports scolaires

Statistique des d'élèves transportés en 2006-07

Ecole	Collège	Secteur Boinod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
Enfantine	Dr. De Quervain			4	4
	Fritz-Courvoisier	6			6
Primaire	Bas-Monsieur		15		15
	Bellevue		1		1
	Promenade	11	1		12
	Valanvron			26	26
Secondaire	Bellevue	6	10		16
	Crêtets	5	18		23
	Numa-Droz			18	18
Autres			1	2	3
Total		28	46	50	124

Travaux d'entretien ou d'amélioration des bâtiments

Ecole primaire :

Bas-Monsieur	Réfection du crépis du mur extérieur des WC
Bas-Monsieur	Réfection du cadre de porte de la grille en fer forgé
Bellevue-Ouest	Peinture murs et plafonds + changement luminaires d'une classe
Cernil-Antoine	Réparation cour - pose de grilles d'écoulement des eaux
Charrière	Pose de panneaux d'évacuation "Incendie"
Charrière	Elimination des trous dans le sol de certaines classes
Charrière	Réparation carrelage "mosaïque" dans corridors
Charrière	Réparation du mur de la salle de gym (à la suite d'inondations) + changement du revêtement de sol abîmé
Citadelle	Pose de boutons-presseurs « Incendie » pour les 2 bâtiments
Citadelle	Peinture des paliers des corridors du collège du haut
Citadelle	Pose d'anti-dérapant sur le sol à l'entrée du collège nord
CMND 1	Peinture des WC
CMND 1	Changement de certains verres "Profilit" (verrière des entrées et couloirs) très usagés
CMND 1	Changement de 10 robinets dans les WC
CMND 1	Changement des serrures des portes de WC (étage école sec.) de CMND1)
CMND 1	Changement des pavés de verre cassés
Crêt-Du-Loche	Changement des fenêtres façade ouest + rép. façade sud
Crêt-du-Loche	Pose d'un éclairage dans les vestiaires du bas et vers les lavabos + peinture du local
Crêt-du-Loche	Réparation du treillis entourant la cour
Crêt-du-Loche	Changement des fenêtres
Crêt-du-Loche	Changement des volets
Crêt-du-Loche	Réfection du revêtement de la cour (goudronnage)
Crêt-du-Loche	Fixation des grillages de la cour au sol
Crêt-du-Loche	Changement du radiateur dans le couloir du 1er étage
Endroits	Remplacement luminaires de classes et peinture plafond (2 salles)
Endroits	Rénovation de l'appartement du concierge (suite au départ à la retraite du titulaire)
Endroits	Création d'un abri pour la fraiseuse à neige
Endroits	Isolation des murs extérieurs de la halle (infiltrations dans vestiaires garçons)
Endroits	Changement de disjoncteurs électriques
Endroits	Installation d'un filtre dans la tuyauterie d'alimentation en eau
Endroits	Changement du « pneumatex » de la chaufferie
Foulets	Réparation des jeux dans la cour (cordes sectionnées = vandalisme)
Gentianes	Réparation des stores (bâtiment nord)
Gentianes	Pose d'un store dans le local du matériel (bâtiment central)
Gentianes	Changement fenêtres du hall d'entrée bâtiment sud
Gentianes	Changement des vannes du totem (chauffage)
Gentianes	Mise hors-service de la citerne à mazout
Gentianes	Réparation des plaques en granit des murs entourant la cour sud entre Gentianes centre et sud
Marronniers	Changement de la chaudière suite à arrêt définitif de l'ancienne (crédit spécial urgent)
Ouest	Changement des fenêtres du 3ème étage nord (12 pcs) : classe ouest, cage d'escalier et WC
Ouest	Peinture salles : N° 3, 4, 7, 23, 24, 26.
Ouest	Réparation du sol de la salle de gym. "Est"
Ouest	Imprégnation des fenêtres (1er étage sud et est) - suite des travaux d'entretien planifiés annuellement

Ouest	Pose d'indicateurs de chemins de fuite - sécurité
Ouest	Pose de lampes de secours - sécurité
Promenade	Peinture et changement de luminaires - salle de classe (2 classes)
Serre 14	Install. système de commande dans le monte-charge
Valanvron	Sécurité : pose de gendarmes couchés aux abords du collège
Entr. gén.	Pose de panneaux "Interdit aux chiens" dans cours, préaux, etc (dossier toujours en cours, se prolongeant l'année prochaine également)

Ecole secondaire :

Bellevue	Rhabillage du mur extérieur ouest du nouveau bâtiment
Bellevue	Ajout de poubelles dans la cour nord
Bellevue	Réparation des stores jaunes et oranges de la façade sud (partiellement)
Bellevue	Réfection complète des joints de fenêtres de la halle de gym. ouest
Bellevue	Création rampe entre niveau aula et corridor devant appartement du concierge (accès handicapé)
Bellevue	Réparation grillage de la piste hockey (partie ouest)
Bellevue	Pose d'une barrière fixe sur accès escalier sud
CMND 2	Réfection peinture de la salle 326 - Ouverture classe OASIS
CMND 2	Surfaçage grossier (gros gravier) dans une partie de la cour pour éviter l'accès aux planches à roulettes
CMND 2	Peinture des classes du 1er étage (2 classes)
CMND 3	Peinture salle OASIS N° 326
CMND 3	Vérification du débit des ventilations des chapelles - salles physique et chimie
CMND 6	Rénovation 1 étage (peinture couloirs)
CMND 6	Réparation plafonds au 3ème
CMND 6	Rénovation d'une salle de classe par année
CMND 6	Peinture de l'escalier d'accès à l'aula
Crêtets	Rénovation (peinture) par étapes (1/4) salles de classes
Crêtets	Limitation des débits d'eau : douches, lavabos, brise-jet
Crêtets	Réfection des fenêtres des classes, (ouest + sud)
Crêtets	Salle 209 - refaire sol + parquet + peinture
Crêtets	Salle 231 Ecole ménagère : pose d'un lino
Crêtets	Remplacement des chasses d'eau, WC filles
Crêtets	Isolation tuyaux du sous-sol et des petites tribunes de la halle de gym.
Crêtets	Réparation d'une marche d'escalier fendue dans la longueur (entrée Beau-Site)
Crêtets	Réparation des trous dans les escaliers du côté cour
Crêtets	Remplacement des colonnes de douches dans les vestiaires de la halle de gym.
Crêtets	Peinture du plafond du grand vestiaire garçons de la halle de gym.
Crêtets	Changer l'éclairage de la salle de dessin (éclairage mixte) néons vers la porte
Forges-B-F.	Peinture du plafond, entrée est
Forges-B-F.	Sécurisation du passage de sortie de secours à côté de l'aula (barrière, couverture)
Forges-B-F.	Changement des robinets dans WC sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2 ^e , (WC garçons)
Forges-B-F.	Peinture et changement des luminaires des classes 431 et 436
Forges-B-F.	Réparation fenêtres dans buanderie EFA (infiltration)
Forges-B-F.	Pose minuterie dans les WC
Forges-B-F.	Changement fenêtres du local de chauffage
Forges-B-F.	Contrôle des extincteurs (manque goupilles etc.) - Sécurité
Forges-B-F.	Salle EFA : Fourniture de couverture anti-feu - Sécurité
Forges-Centre	Changement des robinets des WC filles et garçons - 1er et 2ème étages
Forges-Centre	Pose minuterie WC filles et garçons 2x 4 pièces
Forges-Centre	Changement des robinets des salles de classe (12x)

Forges-Centre	Aula : Ajouter une contremarche
Forges-Centre	Changer luminaires salles : 221 à 226 et 231 à 235
Forges-Est	Pose minuterie WC (Ecoswitsch) - Fr. 150.- pièce
Forges-Est	Changer robinets WC au rez-de-chaussée et 1er étage
Forges-Est	Pose d'un éclairage automatique dans les corridors
Forges-Halles	Pose ventilation mécanique sur vestiaires garçons
Forges-Halles	Amélioration de l'aération et réparation douches des vestiaires garçons halle
Forges-Sciences	Pose d'un portail sortie de secours ouest
Forges-Sciences	Pose minuterie dans les WC

Principaux textes légaux (2006 – 2007)

- 06.11.2006 Arrêté modifiant l'Arrêté sur les écolages dans les écoles publiques du canton (secondaire 2 et généralités)
- 15.12.2006 Loi sur l'encouragement (temporaire) à la retraite anticipée dans la fonction publique
- 15.12.2006 Loi fixant l'évolution du traitement du personnel soumis à la loi sur le statut de la fonction publique - de 2007 à 2009
- 13.12.2006 Annexe à l'Arrêté concernant la réduction de certaines subventions de l'Etat en 2007
- 13.12.2006 Arrêté concernant le versement d'une allocation de renchérissement unique en 2007
- 13.12.2006 Arrêté fixant le taux de l'allocation de renchérissement, concernant la CPC de l'Etat
- 13.12.2006 Arrêt fixant le taux de la cotisation à la caisse de remplacement du personnel de l'Etat
-
- 06.11.2006 Arrêté modifiant l'Arrêté sur les écolages dans les écoles publiques du canton (secondaire 2 et généralités)
- 15.12.2006 Loi sur l'encouragement (temporaire) à la retraite anticipée dans la fonction publique
- 15.12.2006 Loi fixant l'évolution du traitement du personnel soumis à la loi sur le statut de la fonction publique - de 2007 à 2009
- 13.12.2006 Annexe à l'Arrêté concernant la réduction de certaines subventions de l'Etat en 2007
- 13.12.2006 Arrêté concernant le versement d'une allocation de renchérissement unique en 2007
- 13.12.2006 Arrêté fixant le taux de l'allocation de renchérissement, concernant la CPC de l'Etat
- 13.12.2006 Arrêt fixant le taux de la cotisation à la caisse de remplacement du personnel de l'Etat
-
- 06.11.2006 Arrêté modifiant l'Arrêté sur les écolages dans les écoles publiques du canton (secondaire 2 et généralités)
- 15.12.2006 Loi sur l'encouragement (temporaire) à la retraite anticipée dans la fonction publique

* * *

CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE

Etat du personnel

Le personnel du Centre a connu des changements dès le 05 mars 2007, dus principalement au changement de statut de la clinique dentaire scolaire. En effet, le Centre de santé scolaire compte seulement le personnel médical et dans la foulée, il a hérité de la prophylaxiste dentaire à 30%.

L'équipe dentaire a regagné la nouvelle entité dite « Clinique de la Serre » et dépend d'une direction qui n'a pas de lien avec les ressources humaines de notre Ville.

L'effectif total du personnel du Centre de santé scolaire est de 587.5% (y compris l'apprentie à 100%)

Secteur dentaire

Depuis le 05 mars 2007, la Clinique de la Serre a pris en main les activités dentaires. Elle reste liée à la Ville en terme de contrat sur les points suivants :

Le dépistage dentaire est effectué par le dentiste de la Clinique de la Serre et pris en charge financièrement par la Ville.

La prophylaxie dentaire est effectuée par la prophylaxiste qui désormais fait partie de l'équipe du Centre de santé scolaire.

La participation communale pour les soins conservateurs reste en vigueur pour toutes les familles à faibles et à moyens revenus.

Secteur médical

Développement staturo-pondéral

Durant cette année 2007, tous les élèves de la scolarité obligatoire ont été pesés et mesurés et le rôle du Centre de santé scolaire est aussi de rendre attentives certaines familles à la surcharge pondérale de leurs enfants.

En marge du dépistage, le projet éq'kilo se poursuit avec succès. Il s'articule en différents axes de prévention et d'action auprès, soit des familles entières, soit des enfants seuls. Nous citons :

Le projet multidisciplinaire.

Le sport facultatif.

Le camp polysportif et diététique pour enfants en surpoids.

Le concept du projet éq'kilo s'étale et fait profiter d'autres projets de son expérience et de sa longévité. En effet, il a participé à la réflexion sur les activités de *Jeunesse & Sport 5-10 ans*, de *l'école en mouvement* et surtout à la mise en place d'une collaboration avec les clubs sportifs de la Ville pour l'intégration des enfants en surpoids dans leurs activités.

Par ailleurs, le nombre d'enfants inscrits a largement dépassé nos espérances. Des demandes parviennent des quatre coins du canton. Nous relevons la sensibilité des familles au problème de surpoids de leurs enfants et leur envie d'entreprendre des démarches là où elles existent.

Mouvement et alimentation à l'école

Le Centre de santé scolaire collabore activement avec les directions d'écoles pour la mise en place d'activités intra-scolaires de promotion du mouvement et de l'alimentation saine. A titre d'exemple :

Animation du temps de la récréation en terme de mouvements avec les maîtres de sport de l'Ecole primaire.

Proposition d'une salade de fruits par les boulangers durant la récré des 10 heures des collèves de l'Ecole secondaire.

Proposition de fiches d'informations sur les petit-déjeuners, les goûters, les pique-niques et les anniversaires aux enseignants des Ecoles enfantine, primaire et secondaire.

Aménagement des cours d'école afin de favoriser l'activité physique et sportive pendant les récrés en dehors des heures d'école.

Vaccinations

Les campagnes de vaccinations auprès des élèves de 1^e, 6^e et 9^e se portent bien. Nous vaccinons de plus en plus d'enfants et ceci se ressent dans les recettes prévues pour cette prestation.

Espace en Forme

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'École secondaire et le Centre de Santé scolaire ont reconduit cette expérience avec la collaboration des services para-scolaires qui oeuvrent pour la prévention au sens large, auprès de tous les élèves de 9^e année.

Prévention des dépendances (alcool) en 8^{ème} année

Un outil de prévention a été mis en place par le Centre de santé scolaire en collaboration avec le Délégué à la jeunesse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, le CENEA et le CPTT. Cet outil concerne une exposition interactive pour toutes les classes de 8^{ème} année sur la prévention de l'alcool dans toutes ses facettes. Les parents étaient invités à visiter cette exposition.

Education pour la santé

Le concept d'éducation pour la santé prévu pour toutes les classes de 1^e et de 9^e n'a pas changé. Durant cette année, le canton a souhaité réviser les directives de la médecine scolaire. Un groupe de travail a été constitué afin de définir les grandes lignes de ce projet dès la prochaine rentrée scolaire 2008/2009.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Effectif stable. Une orthophoniste a diminué son taux d'emploi de 50% à 40%. Le 10% n'a pas été remplacé, vu l'évolution actuelle de la liste d'attente.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Le perfectionnement cantonal a porté cette année sur les troubles du langage chez les jeunes enfants avec M. Laurent Danon-Boileau.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations, en particulier dans le domaine de la dysphasie, des activités logico-mathématiques et du langage écrit.

Les orthophonistes ont également effectué de nombreuses supervisions sur des cas pratiques et aussi pour l'interprétation des tests de QI.

Les secrétaires ont démarré un cours de progression pour Excel.

Les responsables ont continué de suivre la formation au management organisée par le service des ressources humaines.

Colloques hebdomadaires

Lors de nos colloques mensuels nous avons visité la Bibliothèque des Jeunes et eu l'occasion d'entendre les bibliothécaires nous parler de leur fonctionnement, nous avons également visité le Centre d'ergothérapie de la Comète et pu parler de notre collaboration. Nous avons invité M. L. Feuz qui nous a présenté la structure de classe CRIC ainsi que la nouvelle structure OASIS. Nous avons également rencontré des personnes de Haut-Récif qui nous ont parlé de l'intégration des femmes réfugiées. Enfin nous avons eu une conférence sur la méthode Feldenkreis et son application en orthophonie par Mme G. Mühlemann.

Plusieurs colloques ont été consacrés à la suite concrète de la réorganisation administrative à venir en 2008 pour respecter les nouvelles exigences cantonales en matière de formation scolaire spéciale (cf. Divers).

Université

Comme chaque année, nous avons accueilli une stagiaire de l'Université de Neuchâtel. En 2008, la formation va passer au régime Bachelor/Master. Ces changements auront des influences sur l'accueil des stagiaires, notamment par rapport à la durée des stages. Deux orthophonistes ont participé à plusieurs rencontres mises sur pied par l'Université sur la future organisation des stages qui entrera en vigueur en 2009.

Groupes de travail

Le centre d'orthophonie continue de collaborer avec l'Unité de langage du CERAS. Une des co-responsables participe toujours au groupe de pilotage.

Deux orthophonistes spécialisées en surdité continuent de participer à un groupe de travail qui se réunit régulièrement.

Une des co-responsables a participé au groupe de travail mandaté par l'Etat (GT-ES II) pour mettre sur pied la réorganisation de la formation scolaire spéciale suite aux changements induits par la RPT. Ce groupe a rendu un rapport en janvier 2007 puis élaboré un projet de règlement transitoire (REFOSCOS) qui va définir les modalités d'application des mesures pédaogothérapeutiques.

Un groupe de travail réunissant des orthophonistes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel a élaboré des nouveaux protocoles d'examen en rapport avec les exigences de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

Statistiques

Pas de changements notables à signaler par rapport à l'année précédente.

Divers

Le gros dossier de l'année (et des années à venir) est celui de la RPT. Pour rappel, au 1^{er} janvier 2008, l'Assurance Invalidité (AI) se retire du financement de l'enseignement spécialisé. Dès cette date, les cantons devront se substituer à la Confédération. Cependant, jusqu'à fin 2010, les critères AI donnant droit aux mesures scolaires spéciales resteront en vigueur. Afin d'assurer la gestion de cette période de trois ans, le Conseil d'Etat a pris des mesures qui font l'objet d'un règlement d'application (REFOSCOS). Une nouvelle convention tarifaire entre les orthophonistes et l'Etat a été signée en fin d'année, elle maintient le tarif actuel.

Un nouvel office, l'Office de l'enseignement spécialisé a été créé, il est rattaché au Service de l'enseignement obligatoire (SEO). Cet office aura pour tâches principales d'assumer les compétences exercées sous l'ancien droit par l'Office de l'AI en matière de formation scolaire spéciale.

Nous espérons que ces changements se passeront le mieux possible pour les usagers du centre d'orthophonie, cependant il n'est pas impossible que pendant une période d'adaptation, les délais d'attente pour les prises en charge soient plus longs vu les nouvelles procédures à appliquer.

Enfin, ces modifications vont avoir des conséquences sur les collaborations avec nos différents partenaires, en particulier avec les écoles obligatoires qui vont être à la source de tous les signalements.

Pour plus d'informations, on peut consulter le site www.ne.ch/OES.

Sécurité publique

SERVICE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Préambule

Ce nouveau service de la Ville réunit les différents intervenants de prestations sécuritaires que sont :

La Police

Le Service du Domaine Public (SDP)

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SIS)

L'Organisation de la Protection Civile (OPC)

Pool administratif

La recherche d'efficacité administrative a mis rapidement en lumière la nécessité d'un regroupement de forces des éléments de secrétariat. Avec quelques mesures complémentaires dans les services, l'effectif a pu être allégé d'une unité, le portant ainsi à 3,5.

Contrat de prestations avec la Police neuchâteloise

Depuis le 1 janvier 2007 et consécutivement à l'intégration du Corps de police de la ville dans celui de la police neuchâteloise, les prestations sécuritaires de police sont fournies par cette dernière dans le cadre d'un contrat de prestations portant sur un montant de CHF 5'407'500.00.

Un changement aussi radical de fonctionnement ne s'effectue pas sans difficultés. Grâce à la volonté de chacun, les solutions et les ajustements ont remplacé les éléments, sources de dysfonctionnement. La nécessité de quantifier les actions ou les prestations en nombres ou en heures provoque un changement important dans les habitudes des policiers. Cette modification des techniques d'engagement a dans un premier temps créé un doute dans l'esprit des policiers qui se gomme au fil du temps.

D'une manière générale et dans le contexte précité, les prestations demandées à la police neuchâteloise ont été réalisées. Un effort est encore attendu de la part de la police de proximité dans le cadre de sa reconnaissance par la population dans les quatre quartiers définis ainsi que dans ses interventions ponctuelles sur le trajet entre son stationnement et sa mission primaire. Dans sa nouvelle configuration et avec encore un peu d'expérience, cette police sera plus performante que l'ancienne.

Les décisions politiques ayant amené à ce changement sont confortées par le fait que dans une phase de rodage, la sécurité en ville ne s'est pas dégradée et les économies financières se situent largement au-delà des 10 % souhaités. C'est donc une économie des moyens et une amélioration de la performance qui est confirmée par cette démarche.

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC (SDP)

Préambule

Ce nouveau service de la Ville, composé de 18,5 ETP, a vu le jour le 1^{er} janvier 2007 suite à l'intégration de la Police locale au sein de la gendarmerie neuchâteloise.

Il s'occupe de toutes les tâches relatives aux contrôles du trafic au repos et en mouvement au moyen d'appareils « radar fixe », des chantiers, de la signalisation et du marquage routier, de la régulation du trafic, de l'organisation de la circulation en ville, de la gestion des services d'ordre de parcage, des préavis de construction et d'autorisations de patente, de la gestion de l'usage du domaine public, de la salubrité publique, des permissions tardives, de la géomatique interne au service, en relation avec le service concerné. Il participe également à l'élaboration des projets d'urbanisation.

Le Personnel

Le service est composé du personnel souhaitant rester à la Ville ou ne pouvant pas rejoindre la Police cantonale en regard de sa fonction ou de son statut dans l'ancienne Police locale. Il a été fort sollicité et a fait preuve d'un engagement et d'un professionnalisme qui ont permis de mener à bien toutes les tâches qui lui ont été confiées.

Le Service

Il est composé de trois groupes.

Le groupe « Guichet » est formé de 2,5 collaborateurs dont les tâches sont les suivantes :

- Accueil téléphonique (SDP – Police de Proximité);
- Réception du public (SDP – Police de Proximité);
- Encaissement de diverses taxes ;
- Gestion de la taxe des chiens ;
- Enregistrement de plaintes simples ;
- Suivi des infractions à la vitesse ;
- Etablissement de procès-verbaux.

Le groupe « Mobilité - Stationnement – Domaine public » est formé d'une responsable, de six assistants en uniforme et d'une collaboratrice administrative. Cette section est la plus importante dont les activités sont les suivantes :

- Surveillance du trafic au repos ;
- Contrôle et gestion des modes de stationnement ;
- Traitement des plaintes pour parcage sur fonds privé ;
- Intervention sur appel pour parcage gênant ;
- PV pour dégâts suite à la chute d'un signal sur un véhicule parké ;
- Vidange des horodateurs (gare CFF) ;
- Régulation du trafic ;
- Services d'ordre de parcage ;
- Gestion des cortèges ou défilés sur la voie publique ;
- Surveillance et contrôle du parcage aux abords des collèges ;
- PV vitesse, caméras de surveillances + information aux contrevenants ;
- Gestion des patrouilleurs scolaires ;
- Ordre et salubrité dans les parcs publics ;
- Ordre public (poubelles – cassons – élagage des haies/arbres – bennes-chantier) ;
- Délivrance d'autorisations pour manifestations ;
- Délivrance d'autorisations pour feux d'artifice ;
- Délivrance de permissions tardives ;
- Gestion et contrôle de l'occupation du domaine public ;
- Gestion et contrôle des terrasses des établissements publics ;
- Encaissement des étalages auprès des commerçants ;
- Gestion administrative des établissements publics ;
- Gestion des métiers forains sur la ville ;
- Gestion des autorisations et contrôle des matchs au loto ;
- Gestion et contrôle des bâches publicitaires ;
- Gestion du port de « La Maison-Monsieur ».

Le groupe « Technique » est formé 4,5 ETP. Les occupations sont les suivantes :

- Surveillance des chantiers ;
- Entretien de la signalisation lumineuse ;
- Gestion, entretien et contrôle de la signalisation routière ;
- Gestion des fonds privés ;
- Contrôle et entretien des appareils audio-visuel ;
- Saisie et suivi géomatique de toute la signalisation ;
- Saisie des amendes d'ordre ;
- Gestion administrative des concessions et des chauffeurs de taxis ;
- Gestion électronique des documents (GED) ;
- Gestion de l'économat du service.

Activités des Assistants de sécurité

Durant l'année, le service a accompli les tâches suivantes :

- 8'812 Amendes d'ordre de parcage délivrées
- 22'914 Amendes d'ordre pour la vitesse envoyées (radar fixe)
- 303 Plaintes sur fonds privé
- 393 Procès-verbaux pour dépassement de la vitesse
- 38 Procès-verbaux pour non-paiement de la taxe des chiens
- 11 Procès-verbaux pour diverses infractions
- 91 Services d'ordre de parcage dont 21 matches de hockey et 7 grands services représentant 2'700 heures
- 286 Amendes d'ordre délivrées pour les mesures hivernales
- 61 Voitures mises en fourrière

Lors des grandes manifestations organisées dans l'avenue Léopold-Robert, un contact est pris avec les commerçants riverains, y compris ceux de la place du Marché.

En outre, grâce à une collaboration étroite avec la Police locale de Neuchâtel, notre service a bénéficié de ses collaborateurs le vendredi 31 août lors de la Braderie et dans un esprit de réciprocité, nos assistants ont également collaboré dans le service d'ordre de la Fête des vendanges le vendredi 28 septembre 2007.

Engagement de la section Police-route du SIS

L'importance de la section Police-route du SIS est démontrée par son engagement constant dans toutes les manifestations organisées sur le territoire communal. En effet, sans ce groupe de sapeurs-pompiers, la 6^{ème} Brigade de la Police cantonale serait sollicitée en permanence ce qui aurait vraisemblablement pour conséquence une augmentation des prestations et par conséquent du coût du mandat de prestations.

Par leur engagement et leur professionnalisme, ils contribuent grandement à la réussite des tâches qui sont confiées au SDP.

Circulation et parcage

Malheureusement et comme déjà relevé, le manque d'effectif opérationnel nous a conduits à mettre la priorité sur les manifestations qui conditionnent nos activités et dont les échéances sont incontournables.

Aussi, nous avons perdu une partie du terrain conquis les années précédentes et la baisse du nombre d'amendes d'ordre le démontre.

La saison hivernale a été très clémente en début d'année alors que nous avons déjà été alarmés à trois reprises durant les mois de novembre et décembre.

Gestion administrative

Etablissements publics : Situation au 31.12.2007 : 291 dossiers

Mutations : Dossiers traités durant l'année : 74

Matches au loto : 49 organisés et 3 annulés

Maison-Monsieur

Bateaux amarrés	51
Bateaux hors zone aménagée	3

En conformité avec le règlement et en accord avec le Service de l'aménagement du territoire et les pêcheurs, le dépôt de plan pour une installation permettant de mettre des bateaux en cale sèche durant la saison hivernale, sera entrepris dans le courant du 1^{er} semestre 2008.

Aménagements routiers

L'aménagement des zones 30km/h arrive à son terme et il est permis de dire que la sécurité aux abords des collèges s'est sensiblement améliorée. Cela dit, les efforts ne seront pas relâchés et de nouveaux projets sont en cours d'élaboration pour 2008.

Récapitulation des fouilles par catégorie:

Chauffage à distance	: 10
Cablecom	: 125
Eau	: 65
Gaz	: 67
Electricité	: 116
Collecteur	: 24
Télécommunication	: 181
Regards	: 83
Trottoirs annoncés	: 20
Divers	<u>: 32</u>
TOTAL	: 723

Gestion administrative des taxis

Etat au 31 décembre 2007 : 4 concessions de type « A » ;
 3 concessions de type « B » avec place de parcage sur fonds privé ;
 53 chauffeurs dont 31 auxiliaires ;
 24 véhicules dont 4 immatriculés en plaques interchangeable.

Admission-démission-retraite

Durant l'année, 10 demandes d'autorisation d'exercer ont été retenues et ont obtenu l'approbation du Conseil communal.
Aucune démission n'a été enregistrée. Un chauffeur a pris sa retraite.

Contrôles

8 contrôles OTR2 ont été effectués par la police de la circulation, résultats :
3 infractions à l'OTR 2 (ordonnance sur la durée du temps de travail et de repos)
3 infractions à la LCR (Loi fédérale sur la circulation routière)
3 infractions au Règlement communal

Formation et instruction

Le chef du service du domaine public, ancien lieutenant de la Brigade de circulation de la Police locale, dispense, dans le cadre des écoles d'aspirants de police et d'assistants de sécurité publique, des leçons de régulation de trafic. Ainsi, tant les aspirants gendarmes que les assistants découvrent notre service ainsi que la Ville.

Deux assistants ont suivi avec succès l'école-pilote d'Assistant de sécurité publique à Colombier.

Deux modules y sont proposés. Le premier est composé des branches générales telles que l'éthique et les droits de l'homme, l'introduction au droit pénal, la sécurité personnelle, la rédaction de rapports, les compétences en psychologie policière, etc. Le second est axé sur les problèmes législatifs et administratifs liés au trafic en mouvement et au repos.

Cette nouvelle formation légitime et valorise sans nul doute la profession d'assistant de sécurité publique.

Mutations – recrutement

Un collaborateur administratif, employé au guichet, nous a quittés le 31 octobre 2007 pour rejoindre le secrétariat des Ecoles infantine et primaire. .

Une procédure de recrutement a été réalisée dès la rentrée d'août pour compléter l'effectif en uniforme du service. Trois collaborateurs respectivement deux femmes et un homme seront engagés dès le 7 janvier 2008 pour les dames et le 3 mars pour ce dernier.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

L'année 2007 a été la première année complète selon la nouvelle organisation du service de la sécurité publique. La mise en place d'un service administratif commun aux trois services (Domaine public – Protection civile - SIS) fonctionne à la satisfaction des membres de l'Etat-major.

2007 est aussi une année spéciale pour nos collaborateurs. En effet, à fin novembre 2007, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie a reconnu la profession de sapeur-pompier professionnel avec brevet fédéral. Cette reconnaissance apporte une légitimité à notre profession, mais aussi des contraintes quant à l'engagement et à la formation de nos futurs collaborateurs.

Les collaborations avec le SIS de Neuchâtel et le SSCM continuent d'augmenter, en particulier dans le domaine de l'instruction. Mais, si celles-ci permettent certaines économies, elles sont surtout appréciables en cas d'intervention. Toutes ces synergies exigent aussi de nos cadres une présence dans les cours et les formations externes au service.

Le SIS a participé à Modhac en tant qu'invité d'honneur. Le stand entièrement conçu par le personnel a récolté un franc succès auprès des visiteurs. Il nous a permis de présenter toutes les activités des ambulanciers sapeurs-pompiers professionnels ainsi que celles des sapeurs-pompiers volontaires.

Rapport du chef de caserne

Les points suivants sont traités :

- Horaire / indemnités
- Absentéisme
- Heures supplémentaires

Horaire / indemnités

Un groupe de travail a été créé afin de travailler sur ces différents points.

Ce groupe était constitué du chef de service, du chef de caserne, d'un cadre et d'un sapeur par section soit au total huit personnes.

Les objectifs fixés à ce groupe étaient de redéfinir la pondération des heures passées en caserne, les indemnités, dont l'indemnité variable provisoire (ACC 54.12 bis) et une optimisation des services d'astreinte, ceci dans le cadre budgétaire actuel et en respectant l'effectif minimum nécessaire à l'accomplissement de nos missions.

Les modifications proposées ont été validées par le Conseil Communal et le nouvel horaire est entré en fonction au 1^{er} janvier 2008 avec à la clé un nouvel arrêté (ACC 54.121).

Les principaux changements sont les suivants :

- Pour 24 heures passées en caserne, 17 heures de travail sont reconnues, contre 14 heures précédemment
- Remplacement de l'astreinte par un service de piquet indemnisé
- Financement du piquet par une redéfinition des indemnités
- Amélioration de la faculté de récupération du personnel par une diminution des services de piquet ~ 66 contre 104 en 2007

Absentéisme

Le taux d'absentéisme a augmenté en 2007. Il s'est élevé pour cette année à 4.6%, ce qui représente 3266 heures.

Cet accroissement s'explique en partie par le vieillissement du personnel, par la fatigue accumulée, mais surtout par l'augmentation des personnes accidentées, avec pour conséquence des absences de longue durée (1509 heures).

L'Etat-major espère que l'introduction du nouvel horaire, qui permet de meilleurs temps de récupération aura des effets bénéfiques sur cette situation.

Heures supplémentaires

En comparant les chiffres de l'exercice 2007 avec le précédent, nous constatons que les heures restituées en congés sont en diminution (-1474 heures) et qu'au contraire les heures supplémentaires sont en augmentation (+1358 heures). L'origine de cette situation se trouve elle aussi dans l'augmentation de l'absentéisme. Elle s'explique également par le fait que les heures supplémentaires ne sont plus payées en fin d'année, mais reportées sur l'année suivante.

C'est donc avec un solde de 3137 HS à restituer que 2008 est été entamée. Cette situation est pour le moins préoccupante et sera réévaluée à la lumière des premiers enseignements du nouvel horaire.

Report 2006	965	
Heures supplémentaires 2007	6014	+ 1358
Compensation services T	513	
Heures restituées en 2007	4355	-1474
Solde à reporter en 2008	3137	+ 2172

Rapport du responsable du service sanitaire

Le service ambulancier compte aujourd'hui 43 collaborateurs, sous la responsabilité du capitaine Billieux Thierry, ambulancier CRS et sous la responsabilité médicale du Dr Sénéchaud, médecin d'urgence, responsable de la tête de pont SMUR des Montagnes neuchâteloises.

Trois personnes ont obtenu le certificat de technicien ambulancier. Si nous parvenons à maintenir ce rythme de formation, nous pourrions reprendre la formation d'ambulancier diplômé en 2009-2010.

La formation théorique et pratique cantonale organisée par la FNSUS prend son rythme de croisière. Elle a bien été suivie par notre personnel.

La formation interne au niveau ambulancier n'a pas atteint le nombre d'heures espéré et des mesures incitatives seront mises en place.

Huit membres du service ont pu suivre une formation "journalière" sur des sujets particuliers auprès de la structure de formation continue de l'école d'ambulancier de Lausanne.

Nous avons accueilli sept stagiaires en provenance des écoles de formation pour des stages de longue durée et un pour finir son stage commencé au SIS de Neuchâtel et mettant le stagiaire en situation d'échec. Nous avons d'autre part reçu en stage d'observation 12 personnes intéressées par cette profession ou oeuvrant dans un service de premiers-secours (samaritains- SSS), un ambulancier de la province de Québec, lui dans le cadre d'une relation d'échange avec l'école Bois-Cerf-CESU de Lausanne.

Dans le cadre de la collaboration communale, nous avons participé conjointement avec les membres de la SSS de La Chaux-de-Fonds à une formation de premiers-secours en piscine pour les enseignants des écoles primaires soit environ 180 enseignants.

Une formation identique sera organisée en 2008 pour les enseignants de la petite enfance avec la collaboration supplémentaire d'une monitrice samaritaine, également enseignante de la petite enfance.

Avec l'accord de l'Autorité, nous avons poursuivi la formation dispensée aux élèves des classes de l'école enfantine (5 ans) 34 classes, aux 4^{ème} années 36 classes et 9^{ème} années 36 classes avec toujours le même succès grandissant. Ces cours sont très appréciés et sans aucun doute, nécessaires.

Nous avons également participé à "l'espace en forme", salon de la prévention au niveau scolaire.

La centrale 144 ne gérant toujours pas la réponse sanitaire de manière professionnelle, nous remarquons une sur-alarme du SMUR sans répondre réellement à un besoin médical. Plus du 47 % des interventions dites "urgentes" occasionnent une alarme du SMUR et seuls 30 % de ces dernières débouchent sur un geste médical du médecin. Cette surmédicalisation entame de façon importante l'autonomie des ambulanciers.

La reconnaissance de notre service par l'inter-association suisse de sauvetage fera l'objet d'une étude approfondie en 2008.

En 2007 certains sujets ont occasionné de nombreuses séances et rapports sans, malheureusement, trouver de solution, entre autres: le poste médical avancé, la gestion de l'O2 médical.

Rapport du responsable du service feu

- Formation continue
- Formations particulières
- Matériel et équipement
- Sapeurs volontaires
- Conclusion

Formation continue

Durant l'année 2007 le SISMN a consolidé ses connaissances techniques dans les domaines suivants :

- Machinerie et conduite des véhicules d'urgence du service du feu
- Connaissances techniques et tactiques de lutte contre le feu
- Protection respiratoire
- Sauvetage
- Levage et déplacement de charges
- Fermentation des tas de fourrage
- Grimp

Formations particulières

- Exercice combiné avec le SIS NE
- Technique d'intervention sur feux d'aéronefs
- Machinerie du véhicule d'intervention de l'aéroport PLUTON
- Découpe au moyen de la lance à oxygène
- Désincarcération

Matériel et équipements

Les véhicules et les équipement sont entretenus de manière satisfaisante.

Sapeurs volontaires

L'organisation de renfort du poste permanent a participé à neuf samedis matin d'instruction dans les domaines suivants :

- Protection de la respiration
- Sanitaire (BLS)
- Hydraulique
- Pionnier
- Sauvetage
- Chimique
- Intervention dans un cinéma

L'école de recrue se déroule selon la planification et se terminera au mois de juin 2008. Elle aboutira à l'incorporation de 26 sapeurs volontaires dans les sections du SISMN.

Conclusion

Grâce à l'engagement et la compétence de son personnel professionnel et volontaire, de ses équipements, le SISMN a pu accomplir à satisfaction les missions d'extinction et de sauvetage qui lui sont dévolues.

Rapport du responsable technique

Les points suivants sont traités :

- Dossiers d'intervention et dessinateur
- Matériel radio
- Centrale et Système d'aide à l'engagement (SAE)

Dossiers d'intervention et dessinateur

En début d'année, une demi-douzaine de dossiers d'intervention brute ont été transmis au bureau technique du SIS de Neuchâtel pour y être établis contre rémunérations. Ce travail a été parfaitement réalisé selon la charte graphique établie et ces dossiers sont terminés.

En trouvant une économie d'un demi-poste administratif, nous avons pu nous assurer les services à 50 % d'un dessinateur employé par le SDP. La réalisation des plans d'interventions lui a été confiée sous la supervision du responsable technique.

Actuellement le SISMN compte 266 bâtiments reliés par un système de transmission d'alarme. Ce chiffre est assez stable depuis quelques années. Plusieurs nouveaux sites industriels sont actuellement en cours de construction dans la région et seront installés en début d'année 2008.

Nous constatons que bon nombre d'entreprises ne nous transmettent pas les différentes mises à jour de documents provoquant une perte de temps en intervention soit pour trouver un responsable, soit pour accéder à l'intérieur du site. Pour remédier à cette situation, un questionnaire complet sera envoyé à tous les propriétaires d'installation de détection en début d'année 2008 afin que nous puissions effectuer une mise à jour globale de toutes les données que nous possédons. Cette mesure sera reconduite chaque début d'année et sera assortie d'un suivi par le pool administratif.

Matériel radio Polycom

Les appareils de radiocommunication du système Polycom acquis par le Canton de Neuchâtel nous posent passablement de problèmes au niveau technique. En effet, outre le fait que les appareils dont nous sommes équipés ne sont pas assez résistants au niveau de l'étanchéité et de la solidité, le plus gros problème actuellement provient des batteries fournies avec ce matériel.

Nous faisons régulièrement part de notre mécontentement aux différents fournisseurs de ce matériel, mais nous ne semblons pas être pris très au sérieux. A noter également que nous ne sommes pas les seuls à avoir ce genre de problèmes, mais qu'il semble que cela soit propre aux appareils Polycom !

Le réseau quant à lui fonctionne à satisfaction et nous permet de bonnes communications où que nous nous trouvions sur notre territoire.

Centrale et Système d'Aide à l'engagement

Durant cette année, nous avons effectué un test avec une section du poste permanent. Trois personnes volontaires se sont réparti le tournus en centrale durant plusieurs mois. Le but était de contrôler la faisabilité d'avoir un certain nombre de personnes spécialisées dans la fonction de centraliste (opérateur de centrale) par section. Actuellement, tout le personnel de la section est susceptible d'occuper la centrale, mis à part le chef de section et son remplaçant. Une synthèse de ce test sera réalisée début 2008.

Suite au décès du concepteur de notre système de gestion des moyens, nous nous retrouvons dans l'obligation de rechercher un système de remplacement. Une grande partie de cette année a été consacrée à la recherche de quelques systèmes, puis à leurs évaluations. Plusieurs visites ont été effectuées afin de voir fonctionner ces systèmes in situ. Actuellement, deux systèmes ont été retenus sur les cinq évalués. Nous allons poursuivre l'étude plus poussée de ces deux systèmes afin de pouvoir être certains de choisir celui qui nous conviendra le mieux dans l'accomplissement de notre travail journalier.

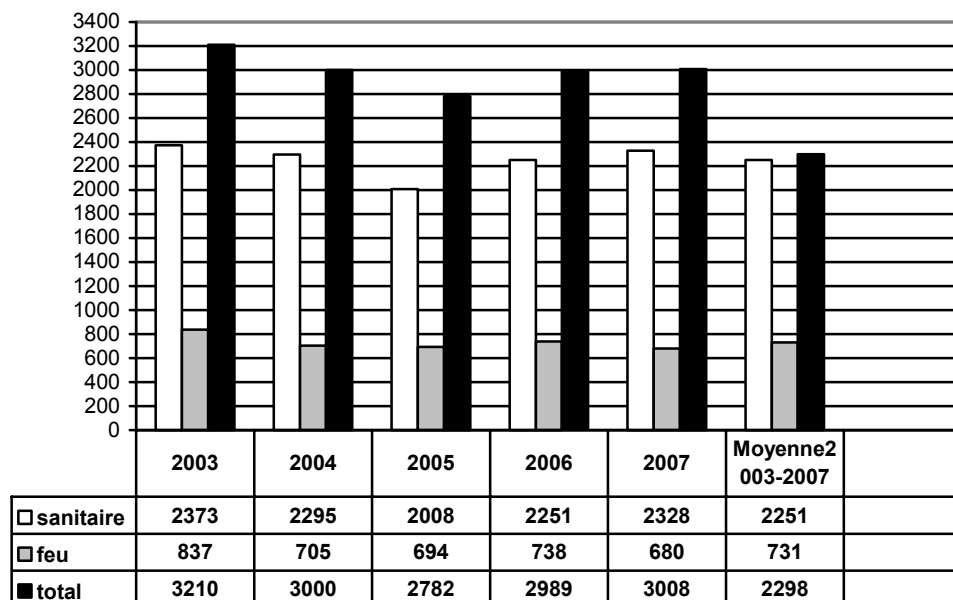
Nous allons également réfléchir sur la possibilité d'avoir des opérateurs de centrale attirés. En effet, au vu de l'évolution technologique des différents systèmes composant la centrale d'engagement, il devient utopique de penser que tout le personnel des sections puisse occuper le poste de centraliste, et ce de manière performante.

Interventions

Nombre d'interventions durant l'année 2007 :

GENRE D'INTERVENTIONS	2006	2007	Différence	
Feu, alarmes automatiques, Centre de Secours	334	296	-	38
Hydrocarbure	41	29	-	12
Chimique	6	2	-	4
Fuite de gaz	15	10	-	5
Inondation	116	112	-	4
Radioprotection	3	2	-	1
Divers, ascenseurs, contrôles, etc.	55	58	+	3
Secours à victimes et à animaux, évacuation sanitaire	80	91	+	11
Secours routier : désincarcération	4	7	+	3
Secours routiers : aide aux ambulanciers, prévention, hydrocarbure	77	67	-	10
Sortie secours routier : sans intervention	7	6	-	1
TOTAL SERVICE DU FEU	738	680	-	58
Alarmes automatiques	152	132	-	20
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	38	47	+	9
Interventions hors secteurs	13	9	-	4
Ambulances SIS	2226	2309	+	83
Ambulances transmises à ATS	25	19	-	6
TOTAL SERVICE AMBULANCIER	2251	2328	+	77
Villes	2060	2158	+	98
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	170	146	-	24
Interventions hors secteurs	19	24	+	5
TOTAL ANNUEL	2989	3008	+	19

Evolution du nombre d'interventions sanitaires et feu



Rapport du responsable administratif et de prévention :

Le service administratif intervient dans deux domaines différents, c'est-à-dire :

Domaine financier et secrétariat :

L'année 2007 a été marquée par la facturation directe par SAP du domaine ambulancier . Cette manière de facturation apporte aussi une facilité de gestion du contentieux et une meilleure utilisation des synergies avec le service de comptabilité. Cependant, de nombreux téléphones requièrent une patience à toute épreuve pour des arrangements qui sont souvent demandés et qui s'échelonnent parfois sur plusieurs mois. En effet, pour bien des cas, cela relève du domaine social. Actuellement, un important quota de factures (environ 10%) doit être considéré comme probabilité de perte.

Cette année a été l'objet de la mise en place d'une comptabilité analytique simple. Elle nous a permis de se doter d'un outil comptable afin de calculer le coût du service ambulancier et feu et d'une transparence financière entre les deux services.

L'excédent de charges s'est amélioré de l'ordre de CHF 100'000.- en rapport au budget élaboré.

Les charges du personnel sont en augmentation de CHF 205'370.- par rapport au budget. Cette augmentation est principalement due aux augmentations non budgétisées, soit des heures supplémentaires, la part de l'employeur aux assurances accidents et la formation du personnel du poste permanent. Le poste "Biens, services et marchandises" est en diminution de CHF 24'000.-. Le service a limité au maximum les coûts de remplacement de matériel personnel des renforts, du mobilier et des véhicules.

Un dépassement de CHF 13'500 du poste "Pertes et différences sur débiteurs" est dû aux nombres importants d'actes de défaut de biens des factures ambulances, malgré une provision de CHF 100'000.--. Une nouvelle provision de CHF 90'000.- a été calculée par le service des finances et incluse dans les comptes 2007.

Ces différents dépassements ont été compensés par des augmentations de recettes, par une réduction des amortissements ensuite des écritures 2006 relatives à des non-valeurs mais aussi par un effort consenti par le service et un suivi rigoureux des dépenses.

Nous constatons que le cap budgétaire a été tenu malgré deux grosses interventions feu durant l'année.

Domaine de la prévention :

Les entreprises des Montagnes neuchâtelaises ainsi que les services de la Ville, prennent régulièrement contact avec notre service pour tout ce qui concerne la prévention, la formation du personnel en cas d'alarme feu et sanitaire et la création de plans d'interventions et de consignes. Plusieurs séances de formation sur la consigne "Que faire en cas de feu" ont été données au personnel des entreprises des Montagnes neuchâtelaises. De plus, une précieuse collaboration a été établie avec la Convention horlogère. Durant l'année, la mise sur pied des exercices d'évacuations pour les écoles primaires des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ainsi que dans certaines entreprises continuent régulièrement, soit au moins une fois par année.

Le domaine de la prévention est un maillon important dans l'optique de la minimisation des effets en cas de sinistre.

Pour l'année 2007, 10 nouveaux dossiers de plans d'intervention ont été créés. Les entreprises et installateurs de détection incendie nous apportent une aide précieuse avec la mise à disposition des plans sur informatique.

Conclusion

Durant cette année, le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises a rempli les missions qui lui sont assignées et a pu répondre à toutes les demandes de secours des habitants des Montagnes neuchâtelaises. Les relations avec les Autorités et les sapeurs-pompiers des communes desservies par le SIS sont bonnes.

Le nombre d'interventions restent stables, mais l'année 2007 a été marquée par plusieurs grosses interventions qui ont nécessité l'engagement de tout notre personnel, y compris les sapeurs volontaires qui ont démontré leur nécessité dans le renfort du poste permanent.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

La Protection civile dépend du Comité directeur de l'OPCMN dont la Ville est membre. Les directives quant à son fonctionnement sont émises par le service de la sécurité militaire et civile de l'Etat.

Le personnel professionnel jouit d'un contrat émis par la Ville de La Chaux-de-Fonds mais est rémunéré par l'Etat. Le suivi de cette Organisation est effectué par le service de la sécurité publique et les prestations de comptabilité de location et de service informatique sont facturées à l'OPCMN.

Infrastructures et énergies

INFRASTRUCTURES

Remarques générales

L'année 2007 est une année d'ajustements et de continuation des réformes entamées en 2006.

La Voirie a poursuivi la mise en place des mesures visant à diminuer le coût du déneigement, ainsi qu'à sanctionner les propriétaires des véhicules mal stationnés par la mise en fourrière immédiate des véhicules, ceci en collaboration avec les Services techniques et le SDP. Trois tronçons de route sur territoire communal, déneigés jusqu'à ce jour par l'Etat, le sont maintenant par la Voirie (H18, RC 168 et RC 2331). Ces travaux font l'objet d'un contrat de prestations avec les Ponts et Chaussées.

L'Intendance des bâtiments a été fortement sollicitée par la rénovation de la Grande Fontaine. Ces travaux et la récolte de fonds qui a été organisée afin d'alléger les charges de la Ville ont été le fruit d'une collaboration communale interservice (Protection du patrimoine, Communication, Affaires culturelles, Intendance des bâtiments). L'inauguration a eu lieu lors de l'ouverture de la Braderie et a donné lieu à un spectacle théâtral puis pyrotechnique fort apprécié par la population.

La création d'un Service Informatique pour l'Entité Neuchâteloise (SIEN) a été décidée et celui-ci entrera en fonction le 1^{er} janvier 2008.

La Gérance communale fait l'objet d'une étude de regroupement avec les gérances de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel.

Enfin, la prise en charge des boues de la Communauté des communes du Val de Morteau suit maintenant son rythme de croisière et permet d'optimiser les rendements de nos équipements.

Administration

Personnel

Les Espaces verts et plus particulièrement le Cimetière et Centre funéraire, qui ont fait l'objet d'un redimensionnement, ont souffert des absences pour causes de maladies et accidents particulièrement nombreux cette année.

Au 1^{er} janvier 2007, nous avons introduit le timbrage au Service de la Voirie. Celui-ci se fait en parallèle avec l'établissement des fiches de travail. Une simplification de la saisie de ces données est en cours d'étude.

Au mois de décembre, le Conseil général a modifié le Règlement général du personnel de l'administration communale. La Voirie et les Espaces verts verront leurs horaires annualisés dès 2008. Cette annualisation devrait permettre d'alléger la pression sur le personnel, par une reprise rapide des heures supplémentaires et une meilleure répartition des forces de travail tout au long de l'année.

Le personnel du SIC a été convoqué à plusieurs reprises dans le cadre de la mise en place du SIEN. Mis à part deux personnes (Chef de service et une secrétaire pour un total de 1,5 PT), ces collaborateurs ne feront plus partie du personnel communal après le 31 décembre 2007.

Taxe déchets

Après une large consultation auprès des communes, le Conseil d'Etat devrait présenter dans le courant du mois de mars 2008, une modification du système de perception de la taxe déchets.

Cette taxe devrait être mixte (taxe au sac et taxe à l'habitant ou à l'appartement). Cette modification devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Commission des Infrastructures

Suite logique des diverses réorganisations et remaniements au sein des dicastères de la Ville et en plus de ceux dont elle a déjà la charge, la Commission des Infrastructures exercera sa surveillance sur les activités dévolues aux chapitres 900 et 911 des comptes de la Ville et communément regroupés sous le terme de « Services industriels ».

Au cours de l'année 2007, la Commission des Infrastructures s'est réunie à 6 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Les comptes et le rapport de gestion 2006 et le budget 2008.
- La demande de crédit de CHF 6'976'000.- pour l'exécution de 20 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, de collecteurs, de chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière – programme 2007/2008.
- Les critères d'adjudication des chantiers.

- La demande de crédit de CHF 350'000.- pour la rénovation de la Grande Fontaine.
- La demande de crédit de CHF 250'000.- pour l'acquisition d'une turbine à gaz pour l'exploitation du biogaz de la STEP.
- La demande de crédit de CHF 190'000.- pour des travaux d'assainissement du collecteur sur la rue du Cerisier.
- La demande de crédit de CHF 683'000.- pour la reconstruction du collecteur et sa mise en séparatif, l'assainissement de la chaussée et des trottoirs, ainsi que le remplacement de la conduite et la reprise des branchements eau de la rue des Crêtets, entre le boulevard de la Liberté et la rue Morgarten.
- Un rapport à l'appui de plusieurs mesures concernant la propreté en Ville et le comportement des détenteurs de chiens.
- Le transfert des tâches de l'informatique communale et la création du nouveau service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN).
- La demande de crédit de CHF 290'000.- pour la réfection de la rue du Signal entre la rue du Nord et la ruelle de l'Aurore et l'enlèvement de l'encorbellement.
- La demande de crédit de CHF 100'000.- pour l'acquisition de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères.
- La demande de crédit de CHF 210'000.- pour la réfection du collecteur de la rue de l'Etang et de la canalisation du collège de la Charrière.
- Les lignes de la politique du Conseil communal en matière de droit de superficie et la vente de certains terrains communaux.
- La demande de crédit de CHF 280'000.- pour le remplacement de la porte-étanche et des conduites dans la galerie des Moyats (Dalle nacrée).

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Regroupement de l'informatique

L'évolution de la société et de ses modes de vie, ainsi que l'apparition de besoins similaires de gestion, rendent plus complexe et onéreuse la mise en œuvre de solutions différenciées des systèmes d'informations. Ces constatations mettent ainsi en évidence la nécessité de coordonner et de trouver des solutions communes aux entités publiques permettant d'en assurer l'exploitation.

L'adoption de ce nouveau paradigme par le Conseil communal, présenté au Conseil général au mois de septembre, a conduit à la création du Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN), service rattaché au Département de la justice, de la sécurité et des finances de l'Etat de Neuchâtel et qui regroupera le personnel du Service du Traitement de l'Information (STI) et du Service Informatique Communal (SIC).

Cette nouvelle organisation intègre non seulement la nécessité de réaliser d'importantes et durables économies, mais également la vision stratégique du Conseil communal de la Ville de la Chaux-de-Fonds qui souhaite prendre en compte les évolutions constantes des organisations en place, le désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes, ainsi que la cantonalisation de nombreux domaines de gestion.

Dès 2008, la Ville de La Chaux-de-Fonds, tout en conservant son autonomie de décisions par la conservation d'une structure interne et d'un responsable informatique, confiera, sur la base d'un mandat de prestations, la gestion et la production de son informatique à ce nouveau service.

Le pilotage de cette nouvelle structure sera assuré par un Comité Stratégique Informatique (CSI) composé, dans un premier temps, du Conseiller d'Etat chargé de l'informatique, de deux Conseillers communaux de la Ville de la Chaux-de-Fonds (le président de la Ville et le responsable du dicastère des Infrastructures), ainsi que du chef du SIEN et du responsable informatique de la Ville.

Les objectifs fixés consistent à accroître l'efficacité de l'informatique par une meilleure répartition des missions et par une collaboration renforcée entre tous les partenaires neuchâtelois. La vision transversale des systèmes d'informations, permettra d'assurer un développement harmonieux des infrastructures centrales existantes, de diminuer les coûts d'exploitation et de favoriser les prises de décisions par l'introduction d'un interlocuteur unique, en matière informatique, au sein du canton de Neuchâtel.

Utilisateurs et postes de travail

Infocom (Informatique et Communication)

L'activité des différents groupes de travail a perduré au cours de l'année 2007 permettant de prendre en compte l'évolution des besoins des utilisateurs.

Projets associés

GED (gestion électronique des documents), Workflow, intégration des machines multifonctions

L'application de gestion électronique des documents est en exploitation dans plusieurs services de la Ville et son déploiement perdurera en 2008 et probablement en 2009. Les machines multifonctions permettant la saisie des informations équipent presque tous les services. L'année 2008 permettra de terminer les installations manquantes.

La Chancellerie (gestion du courrier, procès-verbaux du Conseil communal et du Conseil général, réglementations diverses), le Contrôle des habitants (fiches des habitants, dossiers des naturalisations et des Suisses de l'étranger), l'Intendance des bâtiments (dossiers des bâtiments), l'Office des sports (dossiers), l'Office AVS (gestion des dossiers AVS), le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement (permis de construire, gestion du courrier) ainsi que le Service Informatique (gestion du courrier, des dossiers du personnel, des projets informatique) utilisent cette application.

Le déploiement est également en cours pour le Service du Domaine Public (gestion du courrier, dossiers métiers), les Travaux publics (gestion du courrier, dossier techniques et métiers), les écoles (gestion du courrier), la bibliothèque de la Ville (gestion du courrier, fiches) et les Services sociaux (gestion des dossiers papiers des assistés).

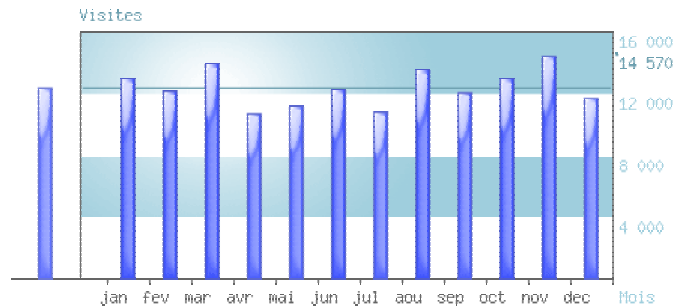
Le module nécessaire permettant l'application d'un Workflow aux procédures destinées à la transmission automatique de documents et à la validation de processus métier a été acheté et installé. Les premières applications gérées avec cet outil seront mises en exploitation en 2008.

Internet

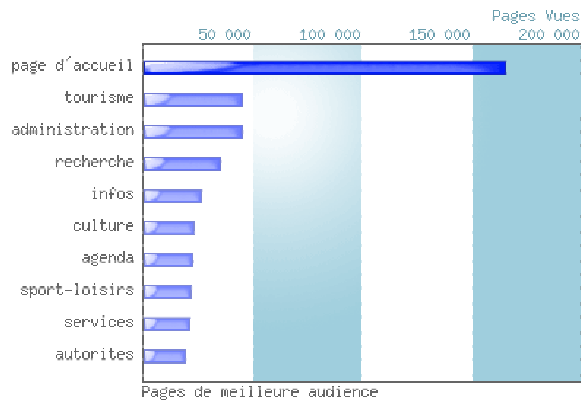
Le développement du site officiel de la Ville s'est poursuivi par les adjonctions nécessaires aux besoins exprimés par les Services de l'administration.

Les indications suivantes décrivent le nombre d'accès, leurs provenances ainsi que les pages le plus fréquemment demandées et permettent de mesurer l'intérêt apporté par les internautes à notre site.

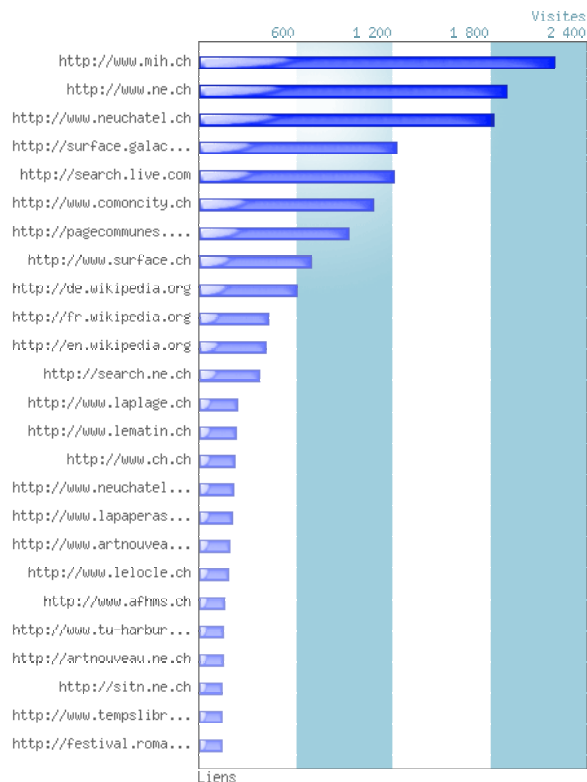
Trafic mensuel



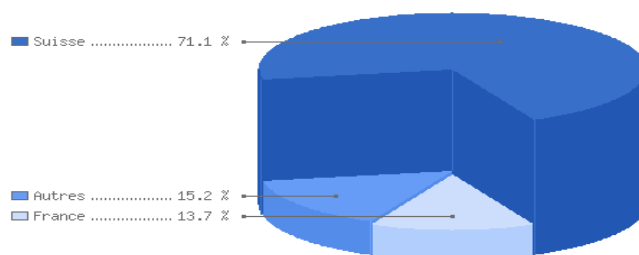
Les 10 pages les plus vues



Provenance des accès par liens

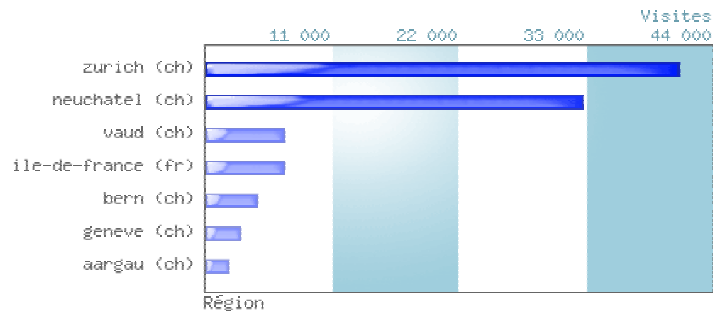


Nationalité des visiteurs



Nationalité	Visites	Pages vues
Suisse	106 747	467 727
France	20 600	72 508
Allemagne	3 626	13 513
Italie	2 473	10 177
États Unis	2 435	6 872
Royaume Uni	1 844	6 454
Suède	1 719	7 648
Espagne	1 410	5 925
Belgique	1 383	5 135
Canada	1 123	3 827
Portugal	930	4 197
Hollande	633	2 229
Japon	554	1 336
Brésil	334	1 177
Pologne	300	781
Autriche	245	997
République Tchèque	199	811
Maroc	183	502
Roumanie	168	689
Argentine	160	609
Bulgarie	152	640
Mexique	137	465
Chine	137	330
Turquie	133	589
Danemark	125	381
Australie	124	387
Fédération Russe	119	408
Israël	113	382
Luxembourg	111	499
Hongrie	108	378
Finlande	101	353
Algérie	94	191
Hong Kong	89	208
Grèce	81	267
Yougoslavie	77	289
Norvège	70	197
Inde	70	194
Chili	56	157
Thaïlande	54	104
République de Corée	52	155

Régions des visiteurs



Région	Visites	Pages vues
Zurich (CH)	41 011	181 894
Neuchâtel (CH)	32 744	138 544
Vaud (CH)	6 863	30 024
Île-de-France (FR)	6 852	23 942
Bern (CH)	4 487	21 281
Genève (CH)	3 025	14 049
Aargau (CH)	2 074	9 667
Stockholm Lan (SE)	1 574	7 135
Fribourg (CH)	1 155	5 405
Bâle-Ville (CH)	920	4 394
Rhône-Alpes (FR)	743	2 737
Madrid (ES)	719	3 108
Valais (CH)	665	3 154
Bade-Wurtemberg (DE)	633	1 899
Lombardie (IT)	597	2 507
Lazio (IT)	552	2 027
Alsace (FR)	548	2 259
Lucerne (CH)	544	2 566
Solothurn (CH)	513	2 209
Bourgogne (FR)	508	2 074
Québec (CA)	507	1 678
Zoug (CH)	500	1 638
Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR)	498	1 859
Brussels Hoofdstedelijk Gewest (BE)	449	1 699
Lisboa (PT)	438	2 021
Californie (US)	437	920
Jura (CH)	342	1 457
Ticino (CH)	295	1 346
Schaffhausen (CH)	292	1 497
Nordrhein-Westfalen (DE)	254	865
Hessen (DE)	251	1 252
Lorraine (FR)	242	854
Ontario (CA)	239	927
Ausser-Rhoden (CH)	231	1 103
Centre (FR)	229	695
Bayern (DE)	221	1 023
Nord-Pas-de-Calais (FR)	217	598
Lambeth (GB)	216	853
Franche-Comté (FR)	202	1 065
Aquitaine (FR)	197	655

Intranet, gestion documentaire

La réalisation de l'intranet de la Ville de La Chaux-de-Fonds, menée en collaboration avec les développeurs du STI, est terminée et sa publication est prévue pour le début du mois de janvier 2008.

La Chancellerie, les Ressources humaines et le Service informatique pourront ainsi mettre à disposition des collaborateurs de la Ville de la Chaux-de-Fonds des informations internes (directives, règlements, formulaires, annonces de panne, etc....).

Évolution des infrastructures

Obsolescence et plan de renouvellement des postes de travail et de l'infrastructure

La nécessité d'accroître la protection de notre environnement de travail par le déploiement de nouveaux outils de défense ainsi que l'évolution des moyens de gestion des postes de travail (télémaintenance) nous ont amenés à devoir remplacer une partie des stations de travail du personnel communal.

Conforme aux dispositions annoncées pour le remplacement des postes de travail, ce changement a également pris en compte l'analyse en cours qui conduira à définir l'architecture de la nouvelle station de travail (2008-2009).

Téléphonie, intégration de la voix aux moyens de communications

Pratiquement tous les services de la Ville bénéficient de cette nouvelle technologie, contribuant ainsi à faire diminuer les coûts d'exploitation de l'ensemble de notre système de communication par téléphonie. Ainsi, en 2007 les services suivants ont été équipés :

- Musée d'histoire
- Musée des Beaux-Arts
- Musée d'histoire naturelle
- Espaces verts
- Cimetière et centre funéraire
- Sombaille Jeunesse

L'année 2008 sera consacrée à terminer la diffusion de ce moyen de communication aux quelques services non encore équipés (MIH, Step, Voirie et quelques collèges de l'école primaire).

Infrastructure de stockage de grande capacité (Stockage Area Network)

Les informations entreposées en 2007 par les diverses applications accédant à ce moyen de stockage dépassent les 1000 Giga-octets pour atteindre un volume de 1,6 Téraoctets représentant approximativement 46% de la capacité maximale à disposition.

Les informations suivantes y sont entreposées :

- Informations cadastrales (Géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Plans des permis de construire (Police du feu et des constructions),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (SDP),
- Stockage de documents de divers types [correspondances, photographies, plans, etc. (CAR, MIH, MBA, SHE, MH, Service juridique, Urbanisme, Unesco, Intendance des bâtiments)],
- Gestion documentaire intégrée à la GED [Travaux publics (Services techniques - Domaine foncier - Voirie - Déchets), SIC, Office des sports].

Évolution et réalisations de Projets Informatiques

Finances, facturations diverses

Le déploiement du module de facturation des prestations (SAP) est toujours en cours de réalisation sous la responsabilité du Service des finances. Les services suivants ont ainsi été équipés avec cet outil :

SIS – (Ambulances)

Écoles - (CLOEE)

Système d'aide à la maintenance des chaussées (VIA-PMS)

L'application permettant la gestion et la maintenance des chaussées (Travaux publics) a été retenue, sa mise en exploitation est prévue pour le mois de janvier 2008. Son choix a été effectué en cohérence avec l'outil utilisé par le Service cantonal des Ponts et Chaussée de telle manière à partager les processus de gestion et de maintenance.

Gestion des permis de fouilles

Une version test de l'application permettant la gestion des permis de fouilles (Travaux publics) a été mise en exploitation. Son choix a été effectué en cohérence avec le nouvel outil de gestion du Contrôle des habitants qui sera mis en exploitation en 2008 (ETIC) et les outils cadastraux permettant le relevé des perturbations du trafic.

Exploitation et maintenance

Exploitation et gestion des abonnés et des compteurs pour la facturation des énergies.

Exploitation et gestion de la facturation des prestations "diverses" (travaux d'atelier, installations, etc.) pour SIM SA.

Exploitation et gestion de la facturation des énergies pour SIM SA.

Exploitation et gestion de la comptabilité générale et fournisseurs pour SIM SA.

Exploitation et gestion des dossiers et des comptes d'assistance des Services sociaux pour toutes les villes et communes du canton.

Exploitation de l'application de gestion des institutions spécialisées SIDIS.

Exploitation de l'application de gestion du Centre Social Protestant (CSP).

Exploitation et gestion du fichier des entreprises pour le Contrôle des habitants.

Exploitation et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" du Service de l'environnement.

Exploitation et gestion de la facturation de l'entretien des tombes au Cimetière.

Exploitation et gestion de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics.

Exploitation et gestion de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics.

Exploitation et gestion de l'application de l'Impôt foncier.

Exploitation et gestion de l'application "Statistiques" du Service du contrôle eau et gaz.

Exploitation de la gestion des débiteurs pour Cridor SA.

Exploitation et gestion de la Statistique des locaux vacants pour le Service économique.

Exploitation et gestion des allocations communales pour l'Office du travail.

Exploitation et gestion de l'application de gestion électronique de documents.

Exploitation et gestion de l'application de gestion des risques liés au verglas (Voirie).

Administration de l'exploitation de l'application SAP "Ressources humaines".

Exploitation et gestion des applications « Iconographique » et « Fonds spéciaux » pour la Bibliothèque de la Ville.

Exploitation et gestion du Site Internet de la Ville.

Installation et maintenance de réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Tableau des immeubles gérés par notre service au 31 décembre 2007

Chapitres	Immeubles	Appartements	Locaux divers, garages	Domaines, terrains, emplacements, vitrines
Bâtiments locatifs	105	666	60	42
Parking hôpital	--	--	--	318
Bâtiments d'utilité mixte	14	20	65	6
Domaines	10	10	3	74
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société immobilière Bloc 30	6	63	21	--
CPC	74	740	402	43
Travaux publics	19	3	90	10
Office des sports	3	--	3	1
Services sociaux	6	53	--	--
Total	239	1'573	644	494

Nous avons procédé en 2007 à la réunion de plusieurs logements de 3 pièces en vue de créer de grands appartements de 6 pièces pour des familles et pour lesquels une forte demande a été enregistrée par notre service de location. En date du 1^{er} avril 2007, nous avons vendu l'immeuble industriel sis rue Jacob-Brandt 61, au prix de CHF 950'000.-. L'acquéreur procédera à sa rénovation complète en 2008. Ce bâtiment était le dernier de ce type appartenant à la Ville.

Par le biais de la société Bloc 30 SA, la Commune a acquis l'ancienne ferme Les Petites-Crosettes 16 et les terrains agricoles attenants d'une surface totale de 12'590 m² pour le montant de CHF 375'000.-. Le but de cette acquisition est de donner à la Commune la possibilité de compenser rapidement une éventuelle reprise de terrains à des agriculteurs privés pour la réalisation de projets d'intérêt public.

Le Comité de la Caisse de pensions du personnel communal a décidé de résilier 3 mandats auprès de régies privées de la place et de les confier à la Gérance communale dès le 1^{er} janvier 2007. Dès lors, nous gérons en plus les immeubles Grenier 22, Léopold-Robert 75-77 et Léopold-Robert 114, ce qui représente 66 appartements, 5 magasins, 2 salons de coiffure, 1 cabinet médical, 1 institut de beauté, 7 locaux commerciaux, 6 garages, 13 places de parc et 1 vitrine.

S'agissant des immeubles Léopold-Robert 75-77, ceux-ci appartenaient à la société Hôtel-Pierre-François SA qui les a vendus au mois d'octobre 2007 à la Caisse de pensions du personnel communal.

La Caisse de pensions nous a également attribué la mise en valeur de deux constructions nouvelles, soit 2 immeubles à Chemin-Perdu 1-3 comprenant 12 appartements et 16 couverts, ainsi que 3 immeubles sis rue Saint-Gothard 32-34-36 comprenant 33 appartements et 33 places de parc. A ce jour, 8 appartements sont loués dans les premiers bâtiments (Chemin-Perdu) et 20 dans les seconds (Paddock), y compris 14 places de parc.

En 2007, nous avons enregistré 303 changements de locataires, dont 228 concernent des logements, 35 des garages, 31 des places de parc et 9 des locaux et divers, soit une diminution de 5,31 % par rapport aux chiffres de l'année dernière. En effet, nous avons constaté cette année une diminution des résiliations par les locataires des maisons communales, mais une relocation plus difficile des logements anciens devenus vacants et pour lesquels nous ne disposons pas de crédit de rénovation.

Au 31 décembre 2007, notre liste de location compte 82 logements à louer, tous propriétaires confondus, qui se détaillent de la manière suivante :

- 5 appartements de 1 pièce, dont 3 libres de suite
- 17 appartements de 2 pièces, dont 14 libres de suite
- 49 appartements de 3 pièces, dont 46 libres de suite
- 10 appartements de 4 pièces, dont 8 libres de suite
- 1 appartement de 6 pièces

Au vu de ce qui précède, nous dénombrons 71 appartements vacants à la fin de l'année, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à 2006.

La Gérance a disposé cette année d'un crédit spécial d'investissement de CHF 320'000.- qui a permis de rénover 5 appartements dans les immeubles locatifs sis rues Blaise-Cendrars 14 (6^{ème} Est), Cernil-Antoine 19 (4^{ème} Est et Ouest), Forges 41 (4^{ème} Est) et Numa-Droz 93 (2^{ème}). Dans chaque cas, le loyer a été adapté en rentabilisant l'investissement au taux de 8,5 %.

De plus, elle a bénéficié de deux autres crédits spéciaux d'investissement, respectivement de CHF 78'000.- et CHF 110'000.- pour le remplacement de l'ensemble des fenêtres et volets du bâtiment Beau-Site 23 et de toutes les

fenêtres des immeubles Beau-Site 25-27-29.

Dans sa séance du 10 octobre 2007, le Conseil communal a donné son accord de prélever CHF 17'000.- à la réserve pour l'entretien des immeubles HLM, ceci pour permettre la réfection des drains autour des immeubles Blaise-Cendrars 10-12-14.

En date du 5 décembre 2007, le Conseil communal a accepté une demande de crédit spécial d'un montant de CHF 18'000.-, selon l'article 95, pour les travaux urgents de remplacement de la chaudière à gaz de l'immeuble Commerce 120. Le Conseil communal a également accepté un crédit spécial de CHF 14'000.- nécessaire à la pose d'une isolation sur le plafond des caves et à l'installation de 3 portes étanches afin d'éradiquer la présence de radon dans les immeubles communaux Beau-Site 25-27-29.

En ce qui concerne les bâtiments propriété de la Caisse de pensions du personnel communal, nous avons dû transformer complètement la chaufferie des immeubles Arc-en-Ciel 2-4 pour un coût global de CHF 72'711.60. Selon le vœu de la propriétaire, nous avons choisi une chaudière fonctionnant au gaz. Nous avons également fait procéder à la rénovation intégrale de la cage d'escaliers du bâtiment Charrière 73b, ce qui a coûté la somme de CHF 75'846.--. Enfin, nous avons fait mettre en conformité les barrières des fenêtres et des balcons de tous les appartements. La dépense relative à ces travaux s'est élevée à CHF 50'872.-.

Les principales réalisations ont été les suivantes en 2007 :

Bâtiments locatifs

- Beau-Site 23 : pose d'un agencement de cuisine dans l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Beau-Site 25-27-29 : isolation du plafond des caves et mise en conformité des installations électriques des sous-sols afin d'éradiquer la présence de radon dans les immeubles.
- Blaise-Cendrars 10 : remplacement des appareils sanitaires dans la salle de bains de l'appartement 3^{ème} étage Est. Remplacement de la cuisinière à gaz et de plusieurs stores du logement 5^{ème} étage Est.
- Blaise-Cendrars 12 : remplacement de la machine à laver commune de l'immeuble.
- Blaise-Cendrars 14 : réfection de l'installation d'éclairage automatique de la cage d'escaliers.
- Chapelle 12 : création d'une salle de bains dans l'appartement 1^{er} étage Sud-ouest.
- Charles-Naine 38 : réfection complète de la peinture et pose de parquets mélaminés dans les chambres de l'appartement 4^{ème} étage Est.
- Charles-Naine 40 : rafraîchissement intégral de la peinture et pose de parquets stratifiés dans les chambres du logement 6^{ème} étage Est.
- Commerce 19 : rénovation complète du logement 2^{ème} étage Est.
- Commerce 95 : remplacement du bloc-évier à la cuisine de l'appartement 3^{ème} étage Ouest.
- Commerce 101 : remplacement du fourneau à mazout défectueux de l'appartement 4^{ème} étage Est.
- Commerce 105 : remplacement de la pompe à mazout de l'immeuble et du fourneau du logement 1^{er} étage Ouest.
- Crêtets 24 : installation d'une chaudière à gaz individuelle dans les appartements rez-de-chaussée Ouest, 1^{er} étage Ouest et 2^{ème} étage Ouest.
- Forges 39 : rafraîchissement intégral de la peinture du logement 4^{ème} étage Ouest.
- Forges 41 : mise en conformité des installations électriques de l'appartement 3^{ème} étage Est.
- Fritz-Courvoisier 27 : rénovation de la salle de douches du foyer d'accueil au 2^{ème} étage.
- Fritz-Courvoisier 33 : remplacement de l'échangeur de chaleur du chauffage central général.
- Général-Dufour 9 : rénovation intégrale de l'appartement du rez-de-chaussée.
- Léopold-Robert 4 : pose d'un parquet mélaminé au salon du logement 1^{er} étage Ouest.
- Léopold-Robert 61a : remplacement de la hotte de ventilation défectueuse du kiosque.
- Louis-Agassiz 5 : réfection complète de la peinture de l'appartement 1^{er} étage Ouest. Remplacement des fenêtres de la cuisine et de la salle de bains du logement 3^{ème} étage Ouest.
- Louis-Agassiz 7 : rafraîchissement intégral de la peinture de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.
- Nord 197 : réfection de la peinture du vestibule et des WC du logement 2^{ème} étage Ouest.
- Nord 199 : remplacement de la pompe et du vase d'expansion du chauffage individuel de l'appartement 2^{ème} étage Est.
- Olives 2 : rafraîchissement partiel de la peinture du logement rez-de-chaussée Sud-ouest. Réfection de la peinture de la cuisine et de la salle de bains du logement 1^{er} étage Est.
- Paix 150 : remplacement du vase d'expansion défectueux du chauffage central.
- Pâquerettes 23 : réfection complète de la peinture des pièces du rez-de-chaussée (villa).
- Parc 65 : remplacement de la pompe électrique du chauffage central général.
- Parc 75 : échange du boiler percé du chauffage central général.
- Philippe-Henri-Mathey 29 : réfection partielle de la peinture de l'appartement 2^{ème} étage.
- Président-Wilson 19 : rafraîchissement de la peinture et pose de parquets stratifiés dans les chambres du logement 3^{ème} étage Est.
- République 1-3 : remplacement des sondes anticallcaire des accumulateurs du système solaire.
- République 11 : échange de la machine à laver commune de l'immeuble.
- République 13 : réfection complète de la peinture de l'appartement 1^{er} étage Est.
- Succès 25 : rafraîchissement intégral de la peinture de l'appartement 3^{ème} étage Ouest.
- Tertre 9 : remplacement de la machine à laver commune de l'immeuble.

Bâtiment d'utilité mixte

- Commerce 120 : rénovation complète de la salle de bains de l'appartement 2ème étage.
- Commerce 123 (Abattoirs) : réfection de la peinture des laboratoires Sud-ouest.
- Doubs 34 : participation versée à l'intendante pour l'installation d'une cuisine agencée dans l'appartement de service au 4ème étage Est.
- Serre 68 : réfection des installations électriques des locaux du cinéma, suite à un début d'incendie. Remplacement du lave-linge pour la conciergerie.

Domaines agricoles

- Bd de la Liberté 53 : remplacement de la barrière Nord du jardin potager de la ferme.
- Sombaille 30 : participation versée au locataire pour la rénovation complète par ses soins de la toiture du couvert de la citerne à eau.

Société immobilière Bloc 30 S.A.

- Commerce 107 : réfection complète de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Est. Idem logement 2ème étage Ouest.
- Commerce 109 : rafraîchissement intégral de la peinture du logement 3ème étage Est.
- Grenier 24 : rénovation intégrale du logement 1er étage Sud-ouest. Idem appartement 4ème étage Sud-ouest. Rafraîchissement partiel de la peinture du logement 3ème étage Sud-est. Réfection partielle de la peinture des appartements 5ème étage nord-ouest et 6ème étage Sud-est. Rafraîchissement complet de la peinture et vitrification des parquets des chambres de l'appartement 7ème étage Sud. Réfection des douches des locaux du fitness au rez-de-chaussée.

Société Hôtel-Pierre-François SA

- Léopold-Robert 75-77 : remplacement de la pompe de circulation du chauffage central général.
- Léopold-Robert 75 : transformation des locaux du 1er étage Nord-est en un appartement de 3 pièces. Agrandissement du cabinet dentaire au 1er étage Ouest. Rénovation complète de l'appartement du 3ème étage Sud-est. Agencement de la cuisine et pose de parquet mélaminé dans l'appartement 5^{ème} étage Est.

Caisse de pensions du personnel communal

- Arc-en-Ciel 2 : transformation complète de la chaufferie comprenant l'installation d'une chaudière à gaz et la suppression de la citerne à mazout.
- Arc-en-Ciel 4 : réfection partielle de la peinture du logement 1er étage Sud-ouest.
- Bois-Noir 27 : rénovation intégrale des appartements rez-de-chaussée Est et 1er étage Ouest.
- Bois-Noir 29 : participation versée au locataire pour la réfection partielle de l'appartement 4ème étage Ouest.
- Bois-Noir 31 : réfection des ferblanteries de l'édicule d'accès à la toiture.
- Bois-Noir 45-47-49 : remplacement du vase d'expansion du chauffage central général.
- Bois-Noir 45 : rafraîchissement partiel de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 47 : réfection complète des appartements rez-de-chaussée Ouest, 2ème Centre, 3ème Centre et 4ème étage Ouest. Mise en conformité des installations électriques du logement rez-de-chaussée Centre. Pose de parquets stratifiés dans les chambres de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 49 : remplacement du bloc-évier à la cuisine du logement 2ème étage Est. Fourniture et pose d'un agencement de cuisine dans l'appartement 4ème étage Ouest.
- Bois-Noir 50-52-54-56 : mise en conformité des installations électriques de plusieurs appartements.
- Bois-Noir 52 : réfection de la peinture et des sols du logement 1er étage Est. Rafraîchissement complet de la peinture de l'appartement 3ème étage Ouest.
- Bois-Noir 54 : rénovation intégrale du logement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 56 : rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Est, ainsi que fourniture et pose d'un agencement de cuisine dans l'appartement 2ème étage Est.
- Boucle de Cydalise 8 : rénovation complète des appartements 2ème et 3ème étages Sud.
- Boucle de Cydalise 10 : rénovation intégrale de l'appartement 3ème étage Sud. Rafraîchissement de la peinture du logement 4ème étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 12-14 : remplacement des deux portes d'entrée Nord des immeubles.
- Boucle de Cydalise 12 : rénovation complète des appartements 4ème étages Est et Ouest.
- Boucle de Cydalise 14 : idem logements 3ème étage Ouest, 4ème étage Est et 4ème étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 19 : réfection intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Centre.
- Boucle de Cydalise 21 : rafraîchissement de la peinture du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Boucle de Cydalise 23 : rénovation complète de l'appartement 4ème étage Est. Réfection de la peinture et pose d'un parquet stratifié au salon de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Charrière 73a : rafraîchissement de la peinture de la cuisine et du salon du logement 6ème étage Ouest.
- Charrière 73b : réfection complète de la peinture et remplacement des luminaires de la cage d'escaliers. Rénovation des cuisine et salle de bains de l'appartement 1er étage Ouest. Rafraîchissement de la peinture et pose de parquets stratifiés dans les chambres du logement 2ème étage Nord-est. Réfection de la peinture de l'appartement 5ème étage Sud-est. Rénovation partielle de la salle de bains du logement 5ème étage Sud-ouest. Rafraîchissement de la peinture et pose de parquets stratifiés dans les chambres de l'appartement 8ème étage Sud-ouest.

- Doubs 151 : assainissement des dalles en béton des balcons Sud.
- Docteur-de-Quervain 2 : rénovation intégrale du logement 1er étage Sud-est. Rafrâichissement complet de la peinture de l'appartement 4ème étage Sud-ouest.
- Docteur-de-Quervain 6 : rénovation intégrale des logements 4ème étage nord-est et 4ème étage sud-ouest.
- Eclair 10 : rafraîchissement de la peinture de l'appartement 1er étage Est.
- Eclair 14 : rénovation complète de l'appartement 2ème étage Ouest et 4ème étage Est-Ouest. Rafrâichissement de la peinture du logement 3ème étage Est.
- Grenier 22 : remplacement de la machine à laver commune de l'immeuble. Réfection complète de la peinture de l'appartement 2ème étage Est. Remplacement partiel des sols du logement 3ème étage Sud-ouest. Rénovation intégrale de l'appartement 8ème étage Sud-ouest. Rafrâichissement complet de la peinture et vitrification des parquets du logement 9ème étage Sud-ouest.
- Léopold-Robert 114 : mise en conformité des barrières métalliques des fenêtres et balcons de tous les appartements. Installation d'une cuisine agencée dans l'appartement 2ème étage Est. Réfection des carrelages dans les cuisine et salle de bains de l'appartement 3ème étage Est Rénovation complète du logement 3ème étage Ouest. Remplacement des fenêtres et de la porte-balcon de la cuisine et pose d'un store à soleil sur la terrasse de l'appartement attique au 9ème étage Ouest.
- Léopold-Robert 148 : rénovation intégrale du logement rez-de-chaussée Est. Mise en conformité des installations électriques de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Léopold-Robert 152 : remplacement du boiler percé dans la cuisine du logement 4ème étage Est.
- Louis-Agassiz 8 : rafraîchissement de la peinture des appartements rez-de-chaussée Centre et 3ème étage Ouest.
- Place de la Gare 4 : remplacement du vase d'expansion du chauffage central général. Réfection de la peinture du logement 4ème étage Sud-ouest. Remise en état des carrelages à la salle de bains de l'appartement 6ème étage nord-ouest. Remplacement de la cuisinière à gaz du logement 10ème étage Sud-est. Rénovation intégrale de l'appartement 14ème étage Sud-est.
- Place de la Gare 4a : pose d'un palier et de marches d'escaliers métalliques pour l'accès aux locaux 1er étage Est.
- Président-Wilson 30 : remise en état générale du système Sprinkler du parking collectif.
- Président-Wilson 32 : remplacement du vase d'expansion du chauffage central général.
- Succès 31 : réfection complète de la peinture du logement 1er étage Est.

Personnel

En raison du projet de constitution d'une Caisse de pensions unique, il a été nécessaire de procéder cette année à l'expertise de l'ensemble des immeubles des 3 Caisses concernées, soit la Caisse de pensions de l'Etat, la Caisse de pensions du personnel de la Ville de Neuchâtel et la Caisse de pensions du personnel de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ce qui représente l'évaluation de 225 bâtiments. Afin de dégager le temps nécessaire au gérant pour effectuer cette tâche importante, nous avons procédé à l'engagement temporaire d'un collaborateur à 50 %. Son salaire sera en partie compensé par les honoraires facturés à la Caisse de pensions unique pour les expertises.

TRAVAUX PUBLICS

Intendance des bâtiments

Personnel

Responsable

Sous la responsabilité de l'architecte communal, attaché à 50% au dicastère des Infrastructures, l'Intendant des bâtiments, engagé à 100% est chargé de l'administration et de l'animation du service en lien direct avec les diverses activités qui y sont liées (architecture, entretien, conciergerie).

Service architecture

Un collaborateur à 100%. Architecte.

Comme l'an passé, toujours avec regrets, nous avons renoncé à l'engagement prévu et provisionné d'un dessinateur pour raison économique.

Service entretien

Un collaborateur à 100%. Contremaître entretien et construction.

Ici également le poste affecté à la partie administrative-secrétariat n'est toujours pas remplacé et ce travail est assuré à l'interne par le chef de service.

Service de conciergerie

5 collaborateurs dont 1 responsable chargé des aspects administratifs forment l'équipe permanente directement rattachée au service. 1 personne s'occupe plus particulièrement de l'entretien et de la gestion du matériel « machines », 3 autres sont des concierges polyvalents.

L'ensemble du personnel de conciergerie est placé sous la direction de l'intendant des bâtiments.

Remarques

Depuis plusieurs années, les services architecture et entretien des bâtiments n'ont pas cessé de subir une diminution régulière de postes de travail et doivent s'occuper de toujours plus de mandats et d'objets à traiter. Cette situation préoccupante évoluera positivement l'année prochaine par l'engagement d'un dessinateur.

Prestations, études et travaux

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Suivi des tâches et travaux des collaborateurs du service.
- Liaison avec la direction.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics.
- Etablissement des budgets (courants et d'investissements).
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année.
- Suivi régulier avec les différentes Directions d'écoles des travaux d'entretien à effectuer dans les bâtiments et établissement du programme d'exécution.
- Idem avec les demandes des différent-e-s chef-fe-s de service de la Ville.
- Participation à diverses commissions et groupes de travail.
- Rencontres avec les concierges pour la réorganisation des prestations à fournir et soutien dans leur fonction (malheureusement pas assez souvent par manque de temps).
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter).
- Séances régulières avec les chef-fe-s de service et les directions des écoles pour le suivi des travaux d'entretien et pour répondre aux demandes particulières en cours d'exercice.
- Suivi des différents contrats d'entretien en notre possession.

- Travail de secrétariat : rapports, lettres, etc.
- Préparation du rapport pour la construction de la halle Volta.
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux (art. 95) nécessaires.
- Préparation, convocation et présidence de la première séance de la PPE SISPOL.
- Participation, au nom de la Ville, au conseil de la fondation Arc en Scènes à titre de représentant de la partie entretien du bâtiment.
- Fin du suivi pour le compte de la CPC de l'avancement des travaux des immeubles achetés par cette dernière « Chemin Perdu et Paddock ».
- Recherche de fonds pour la rénovation de la Grande Fontaine.

Coordination d'opérations

- Rénovation du théâtre : quelques séances et rencontres très « juridiques » ont eu lieu avec la compagnie d'assurance devant assumer les responsabilités du bureau technique (en faillite), essentiellement en cause dans les malfaçons constatées sur les installations; les discussions ont abouti à un accord final acceptable par toutes les parties.
- Bâtiment SISPOL : le conflit avec le bureau d'ingénieur est toujours en cours devant la justice; les différents travaux de garantie ont été achevés; le bâtiment est maintenant dans sa phase « exploitation ». La PPE constituée entre la Ville et l'Etat a tenu sa première assemblée.
- Bibliothèque : des travaux de garantie et d'amélioration de détails ont été menés sans dépassement des crédits octroyés. La commission de construction a mis un point final à ses travaux; le décompte final a été adopté.
- Ecole ESTER : la reprise du bâtiment par l'Etat dans le cadre du désenchevêtrement du secondaire II a été acceptée; néanmoins les travaux de réparation de la toiture ont été confiés aux services de la Ville.
- Naturama : le départ à la retraite de l'ancien conservateur et la nomination du nouveau ont nécessité un temps d'arrêt du projet. Le concept de projet « minimum » reste entièrement d'actualité à l'intérieur de l'Ancien Stand.

Etudes

Un certain nombre de dossiers importants ont été étudiés durant l'année :

- Projet de réalisation d'un couvert sur l'entrée au parking Espacité.
- Projet pour la réalisation d'un nouvel enclos pour les Chats sauvages au Bois du Petit-Château.
- Projet de réalisation d'une crèche en surélevant le bâtiment rue du Châtelot 7.
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts, possibilités).
- Projet pour la construction de la halle de gymnastique Volta à la rue Numa-Droz, avec garage souterrain compris établissement des coûts et préparation de la demande de subvention à la Confédération.

Travaux

- Réalisation de l'agrandissement des vestiaires des Forges : CHF 700'000.-.
- Rénovation de la Grande Fontaine : CHF 350'000.- à charge de la Ville.
- Fin de la construction du garage collectif des Alerac y compris le coin jeux : CHF 950'000.-.
- Suite transformation 1ère étape bâtiment Hôtel-de-Ville et réaménagement des locaux 2ème étage pour la Police de proximité : CHF 415'000.-.
- Réalisation de l'enclos des Lynx et remise en état des installations électriques selon l'OIBT : CHF 120'000.-.
- Construction de l'abri à vélos de SISPOL : CHF 20'000.-.
- Remise en état des locaux Serre 22 après le départ de l'économat : CHF 12'000.-.
- Suite de divers travaux de sécurisation des collèges selon CHST : CHF 60'000.-.
- Avant dernière étape du changement des fenêtres du collège de l'ouest : CHF 35'000.-.
- Modification du sol (gradins) de l'aula des Forges : CHF 36'000.-.
- Changement de la production de chauffage après explosion de la chaudière (vieille de plus de 20 ans) du bâtiment Collège 9 : CHF 50'000.-.
- Changement de l'étanchéité de la toiture plate du TPR y compris isolation et ferblanterie : CHF 40'000.-.
- Réalisation de la troisième étape du Colombarium : CHF 190'000.-.
- Suivi des travaux d'entretien courant dans nos différents bâtiments.
- Travaux d'entretien dans les écoles : CHF 700'000.-.
- Travaux d'entretien dans les bâtiments publics : CHF 600'000.-.
- Entretien des Fontaines : CHF 30'000.-.
- Entretien des WC publics : CHF 75'000.-.
- Divers : CHF 150'000.-.

Conciergerie

Activités

- Organisation et remplacement du personnel de conciergerie pour cause de maladie, accident et autres absences, planification des vacances, pour une centaine de personnes.
- Conduite de l'équipe polyvalente d'entretien.
- Mise au concours des postes de conciergerie vacants, traitement des dédites et mutations, demande de contrats, délai de carence, etc.

- Analyse et estimation des temps de travail pour les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrat, certificat maladie, accident et autres).
- Etablissement et gestion des budgets.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour 25 jeunes de l'Office des mineurs sanctionnés pour des peines d'une ½ journée à 5 jours de travail.
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (audience tribunal et correspondance), puis enlèvement de ces derniers.
- Visites de contrôle régulières dans les bâtiments, des locaux, du matériel et suivi des fiches de sécurité.
- Gestion des achats, commandes annuelles (150 clients) des produits et du matériel, réception et livraisons sur les sites, facturation et gestion du stock et du parc des machines.
- Organisation et exécution, pour les Infrastructures et les autres dicastères, de différents transports et déménagements (archives, mobiliers, courriers, etc..) et autres travaux d'entretien.
- Gestion de la Halle aux Enchères (location, visite, préparation expo, nettoyage).
- Nettoyage des vitres des bâtiments communaux (31 bâtiments).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires organisées en Ville, etc..
- Réfection peintures des corridors du collège CMND 6 et de l'Hôtel-de-Ville 1.
- Divers travaux de nettoyage et de peinture sur des édicules publics et enlèvement de Tags.

Personnel

Remplacement du personnel de conciergerie en 2006

Pour incapacité de travail à 100 %	16 semaines
Pour incapacité de travail à 50 % (4 heures par jour)	10 semaines
Pour des périodes de vacances à 100%	114 semaines
Pour service militaire et protection civile à 100%	0 semaine
Dû aux délais de postulations à 100%	30 semaines
Total des semaines remplacées à 100 %	165 semaines

Correspondant à environ 3,83 postes de travail à temps complet

Mutations, engagements et départs

Nombre d'employés au Service de conciergerie au 01.01.07	71 personnes
Départs volontaires	5 personnes
Départs à la retraite	1 personne
Départs à l'assurance invalidité	1 personne
Engagements	4 personnes
Mutations	12 personnes
Contrats ISP-ORO	6 personnes
<i>représentant environ 80 semaines de travail, soit 1,86 postes</i>	
Engagements de surnuméraires y compris aides dans les collèges pour les vacances	21 personnes
<i>représentant environ 37 semaines de travail, soit 0,86 poste</i>	

SERVICE DES FORÊTS

Le Locle – La Chaux de fonds

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître, de son remplaçant, d'un forestier bûcheron et des apprenants.

Actuellement, c'est toujours le statu quo pour les conditions d'hébergement de l'équipe. Le projet de centre forestier, suite à l'étude préliminaire envoyée début janvier 2007 à la confédération via le canton, est actuellement affiné, afin de disposer d'un projet pour le deuxième semestre 2008. Le passage à la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) ne modifie pas les aides prévues initialement.

Les points forts de l'activité de l'équipe forestière.

Cette année a été marquée par des mois de mars et d'avril beaux et chauds pour la saison, un été particulièrement pluvieux, un bel automne et une fin d'année froide.

L'équipe a été fortement sollicitée et a accompli de nombreux travaux sur la commune de La Chaux-de-Fonds, notamment pour les Espaces verts et SIM SA. Sur la commune du Locle, des travaux ont été effectués pour la Gérance communale, SIM SA et pour la Voirie (travaux de déneigement). Notons ici l'excellente collaboration avec tous les services des villes.

Exploitation des bois

La présence du tracteur a de nouveau été prépondérante pour la plupart des travaux forestiers. Ce dernier est indispensable pour l'abattage des bois gelés et pour le retournement des bois qui s'enfoncent dans la couche de neige. Il permet de réaliser les travaux de bucheronnage avec plus d'efficacité et de sécurité et il allège les travaux lourds.

L'équipe forestière a exploité les possibilités légales à raison de 117 % pour Le Locle et de 95,5 % pour La Chaux-de-Fonds, ceci sans avoir recours à des entreprises tierces. Cependant, le manque de main-d'œuvre et le volume de travaux réalisés pour des tiers n'a pas permis de combler le retard accumulé depuis l'ouragan « Lothar » de décembre 1999.

Les conditions climatiques humides de l'été ont limité les invasions de bostryches qui ont été quasiment nulles sur la commune du Locle, alors que quelques foyers ont été détectés dans les massifs du Chapeau-Rablé (CF10) et de La Sombaille (CF22) de la commune de La Chaux-de-Fonds.

Les volumes des divers assortiments exploités pour les deux Villes sont les suivants

Forêts de La Chaux-de-Fonds

Exploitation : 1'627.06 sylves soit :

Bois de service résineux	938,89 m ³
Bois de service feuillu	82,22 m ³
Bois d'industrie résineux	135,40 st
Bois de feu et d'énergie	175,59 st
<i>Total</i>	<i>1'332,06 m³ et stères, soit 95.5% de la possibilité</i>

Forêts du Locle

Exploitation : 2'529.33 sylves soit :

Bois de service résineux	1'785,73 m ³
Bois de service feuillu	31,90 m ³
Bois d'industrie résineux	131,19 st
Bois de feu et d'énergie	224,52 st
<i>Total</i>	<i>2'173,34 m³ et stères, soit 117 % des possibilités</i>

Marché des bois

En 2007, le marché des bois a continué sa progression et la demande a été constante. En fin d'année, le marché suisse était plus demandeur que le marché Franc-Comtois. Il est cependant concurrencé par les sciages allemands à bas prix provenant de l'ouragan kyrill de janvier 2007.

L'hiver 2006/2007 a été clément et la consommation du bois énergie a été moindre, malgré le prix des énergies fossiles en continuelle hausse. Le marché des bois destinés à l'industrie, bois à papier et à panneaux, a continué à progresser.

Les très grandes scieries d'Autriche, d'Allemagne et des Grisons continuent à se livrer une bataille sans merci pour s'approvisionner en bois, ce qui dope le marché européen.

Les tableaux suivants indiquent le volume des principaux bois de service résineux par massif et division et les prix obtenus lors de leur vente.

Exploitation des massifs forestiers de la Ville de La Chaux-de-Fonds :

Massifs/Divisions	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³ Prix différents assortiments
	Bois sains m ³	Petits bois m ³	Bois tarés et bostrychés m ³		
Capel CF21	113.98	.-	37.67	RHD / Leuenberger	77.50/61.00
Le Grillon CF25	240.55	23.28	17.05	Besson/FLP/BIC HOLZ	100.00/62.00/60.00
Combe des Moulins CF26	266.55	.-	9.29	RHD/Leuenberger	115.00/57.00
Les Arêtes	10.05	.-	.-	RHD	130.00
Chablis	49.33	.-	171.10	RHD/Besson/Leuenberger	70.00/53.00
Total m³	680.46	23.28	235.11	938.85	
Prix moyen CHF	100.40	62.00	54.85		

Exploitation des massifs forestiers de la Ville du Locle :

Massifs/Divisions	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³ Prix différents assortiments
	Bois sains m ³	Petits bois m ³	Bois tarés et bostrychés m ³		
La Combe Girard LL01	216.01	24.71	48.21	Mougin / Leuenberger	108.00/70.00/57.00
La Combe Girard LL02	315.32	18.79	23.34	RHD/Jermann/Bic-Holz	120.00/80.50/62.00
La Combe Girard LL04A	153.01	5.47	8.98	Mougin/ Leuenberger	127.00/70.00/57.00
La Pluie LL09	124.79	.-	29.70	Jurasciage/Leuenberger	88.00/57.00
La Joux-Pélichet LL13	467.77	3.00	38.72	Mougin/Zahnd/Leuenberger	128.50/80.50/62.00
La Combe des Enfers LL44	216.41	.-	4.94	Mougin/Leuenberger	110.00/57.00
Chablis	56.80	.-	29.76	Besson/Mougin	74.20/63.50
Total m³	1'550.11	51.97	183.65	1'785.73	
Prix moyen CHF	109.55	74.40	59.75		

Bois de service feuillus

Lors de la vente des bois précieux organisée par l'Association Forestière Neuchâteloise à l'allée des Bourbakis à Colombier, une bille d'érable de la coupe de Capel a été vendue au prix record de CHF 730.-/m³.

Dans l'ensemble, le marché des feuillus s'est légèrement amélioré et quelques dizaines de m³ ont été vendus à la scierie Burgat SA à St-Aubin et à des scieurs de l'extérieur du canton.

Bois énergie

La hausse du prix du pétrole a permis de relever celui du bois de feu en bûche de 1 mètre en bordure de chemin forestier. L'adaptation est de CHF 5.-/stère et se situe dorénavant à CHF 75.-/stère, soit une augmentation de 7,1 %.

Soins à la jeune forêt

Les travaux dans la jeune forêt et dans les rajeunissements ont été poursuivis selon les projets de sylviculture ABC. Ceux-ci sont exécutés après chaque coupe. Ils permettent de dégager les jeunes éléments qui assureront l'avenir du peuplement. Les surfaces ainsi soignées pourront se développer avant la prochaine coupe qui n'interviendra que 10 ans plus tard.

Les surfaces traitées ont été les suivantes :

Forêts de la Chaux-de-Fonds	1'519 ares traités et 126 m' de lisière
Forêts du Locle	1'521 ares traités et 113 m' de lisière
Soit au total	3'040 ares traités et 239 m' de lisière

Ces travaux ont été exécutés de façon modérée afin d'en limiter les coûts. Ils ont aussi été réalisés en laissant le maximum de végétation dans la strate arbustive afin de donner le maximum de nourriture à la faune en générale.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé aux travaux suivants :

- Pose du balisage des itinéraires de raquettes en collaboration avec le Service de la voirie du Locle (LL).
- Entretien courant des chemins (LL - CdF).
- Entretien sporadique de l'abri forestier du 150^{ème} (CdF).
- Visite des classes en forêt (LL - CdF).
- Excursion de l'Ecole des gardes forestiers de Lyss ESF avec exercices de sylviculture (LL).
- Journées « passeport vacances » (CdF).
- Feu du 1^{er} août (CdF).
- Entretien du sentier nature école à Capel (LL - CdF).
- Fourniture de matériel pour « La Marche pour la paix » (CdF).
- Livraison de sapins de Noël à diverses institutions (LL - CdF).
- Aides aux sociétés locales, fournitures et main-d'œuvre selon demandes au Conseil communal du Locle (LL-CdF).
- Nettoyage du pâturage boisé de La Pluie au Locle avec une classe de La Chaux-de-Fonds (LL).
- Participation au montage et au démontage du 10^{ème} concours neuchâtelois de bucheronnage.
- Participation à l'exposition mycologique du Locle (LL).
- Préparation du souper pour les nouveaux citoyens du Locle (LL).
- Préparation du dîner pour l'Assemblée des villes suisses à Sommartel.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public et celles qui ont fait l'objet d'une aide accordée par le Conseil communal.

Agent nature

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés.

Conclusions

Les comptes du Service forestier bouclent avec une amélioration par rapport au budget 2007.

Ainsi pour la troisième année consécutive, les comptes de la nouvelle entité forestière confirment les projections établies en 2005 par la Commission de fusion des services forestiers des deux villes. De plus, les moyens engagés pour parvenir à exploiter les possibilités légales démontrent que la gestion de l'entreprise est parfaitement maîtrisée. L'amélioration du prix de la vente des bois depuis deux ans aide à obtenir ces bons résultats.

La prochaine étape, importante, sera d'établir le rapport définitif pour la mise sous toit du Centre forestier pour permettre à notre personnel d'avoir des conditions de travail et d'hygiène conformes aux normes de la SUVA et de certification. Celui-ci permettra également une rationalisation importante de tous les travaux liés à la transformation et à la fabrication de nombreux produits forestiers pour un bassin de population de plus de 50'000 habitants.

SERVICE DE L'INGÉNIEUR COMMUNAL

Commentaires généraux

Concernant le réseau routier

Au contraire de l'année dernière, l'hiver 2006-2007 a été particulièrement clément. Cela se ressent tant au niveau du budget que des heures supplémentaires accumulées par les services affectés au service hivernal. Le personnel, cette fois disponible durant l'été, a pu mener quelques chantiers d'une certaine importance (remise en état d'un mur, rue du Crêt, construction d'un escalier, rue Stavay-Mollondin, par ex.). Le système d'aide à la décision SADVH mis en service a montré ses avantages : le personnel de piquet est très satisfait de cet outil qui a révélé ses avantages dans la possibilité d'anticiper les risques de verglas, notamment. Sa fiabilité a pu être vérifiée, ce qui soulage la charge de responsabilité de l'homme de piquet. Les caméras infrarouge équipant toutes les saleuses, et assurant un dosage précis selon les besoins, ont également permis des économies de sel.

Deux chantiers communaux d'importance (hors SIM-TP) ont été menés cette année, à savoir :

- la mise en séparatif du réseau collecteur des eaux et la remise en état de la rue des Crêtets, entre le giratoire des Crêtets (Liberté) et la rue Morgarten. Un tapis phono-absorbant a été posé, aux frais du canton, pour réduire les nuisances. Avec cette étape s'achèvent les travaux d'aménagement prévus dans le cadre de l'ouverture de la H20 au Crêt-du-Loche.
- La déviation du collecteur principal et la reconstruction de la rue et de la place du Marché. Les travaux ayant avancé plus vite que prévu, il est probable que, sauf conditions climatiques particulièrement défavorables, cette zone soit remise à la population au début de l'été 2008.

Le chantier d'élargissement et de remise en état du pont des Eplatures a largement souffert des conditions climatiques catastrophiques de cette année. Principalement à cause des matériaux utilisés, qui ne supportent pas l'humidité, mais aussi par la découverte de zones de béton fortement dégradées, qu'il a fallu assainir. A tel point que la réhabilitation de la voie centrale n'a pu être réalisée cette année.

Vu les faibles moyens mis à disposition en 2007 pour l'entretien du réseau des routes et des trottoirs, les infrastructures continuent à se dégrader. Sur certaines routes, les dégradations concernent le revêtement dans sa totalité. En n'intervenant pas rapidement, les dégradations s'amplifieront rapidement et les frais de remise en état seront notablement plus élevés.

Concernant le réseau des canalisations

Comme mentionné ci-dessus, la création du réseau séparatif se poursuit, en vue de la réalisation de l'exutoire.

Deux collecteurs se sont effondrés :

A la rue de l'étang

Vers le collège de la Charrière.

Des travaux de renouvellement du collecteur ont également été entrepris à la rue de la Cure et à la rue Jaquet-Droz, à la suite de ruptures de conduites d'eau potable.

L'élaboration du PGEE se poursuit avec l'auscultation du réseau collecteur qui nous permettra de définir son état, ainsi qu'avec le repérage des eaux claires parasites.

Concernant le projet d'exutoire des eaux claires, le bureau d'étude en charge de la notice d'impact pour le projet de l'exutoire sur le Doubs a fourni un rapport préliminaire. La version finale est en voie d'achèvement. Les conclusions indiquent qu'aucun effet d'eutrophisation de la flore aquatique ne devrait survenir. Demeurent encore réservées les conclusions relatives aux métaux lourds.

Concernant les ouvrages d'art

La réhabilitation de la rue du Signal s'est déroulée sans problème particulier. Signalons la réalisation de la barrière, particulièrement réussie, par l'atelier de serrurerie de la voirie.

Concernant la STEP

La prise en charge, le traitement et l'élimination des boues des STEP de la Communauté des communes du Val-de-Morteau (Grand' Combe Chateleu, Morteau et Villers-le-Lac) se déroule sans problème majeur. Le biogaz produit dépasse les capacités de valorisation en énergie dont est pourvue la STEP. Ceci nous a amenés à solliciter un crédit pour l'installation d'une micro-turbine, en complément du CCF (couplage chaleur-force) en fonction. Celle-ci a été mise fonction

fin novembre, à satisfaction. Ainsi, 85 % des besoins en énergie électrique, et 100 % des besoins en énergie thermique de la STEP seront couverts par ces deux installations.

Autre challenge, la mise en route par le personnel de la STEP des certifications ISO 9001 (management qualité) et ISO 14001 (management environnemental). Celles-ci devraient normalement être obtenues au tout début de l'année 2008.

Concernant la voirie

Nous pouvons dire qu'il n'y a pas eu d'hiver 2005/2006. Le bénéfice en a été multiple : dépenses notablement plus faibles, moins d'heures supplémentaires accumulées par le personnel durant l'hiver, donc plus de travaux menés par la voirie durant la saison estivale.

A noter cependant les frais de réparation des engins relativement conséquents eu égard aux interventions effectuées, signe d'un vieillissement sérieux de ceux-ci.

Concernant la réorganisation des services

Les services techniques ont subi une profonde modification. Le poste d'adjoint à l'ingénieur communal a été supprimé et son titulaire remercié. Un dessinateur, parti à la retraite au début de l'année, a été remplacé au 1^{er} août par un collaborateur ayant le profil de dessinateur-projeteur. Ses compétences lui permettent de venir en appui soit sur les projets, soit sur la conduite des chantiers, selon les besoins. Cette réorganisation a ainsi permis d'économiser un poste.

Voirie

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2006)

Entretien des chaussées Ville et environs

Rhabillages et surfaçages :

Surfaces traitées :

Enrobé : cette année seuls les endroits les plus dégradés ont été traités	2'200 m ²	(12'000 m ²)
ECF : les rues, des Sorbiers, des Tilleuls, de Plaisance et du Doubs ont été traitées.	8'700 m ²	(5'400 m ²)

Entretien des trottoirs, parcs publics

Vu les très mauvaises conditions atmosphériques des mois de juin, juillet et août, nous n'avons pas pu entreprendre les travaux habituels d'entretien des trottoirs et parcs publics. Ces travaux seront exécutés en 2008.

Bordures :

Pose et remplacement de pavés en lignes	120 ml	(230)
Pose et remplacement de bordures	1300 ml	(427)

Maçonnerie, travaux extérieurs

Aménagement de diverses zones 30 km/h.

Aménagement de pistes cyclables.

Construction d'un chemin au cimetière.

Construction d'un escalier et passage à la rue Stavay-Mollondin 25.

Des travaux de fouille ont dû être entrepris par nos soins pour SIM SA afin de réaliser la pose de candélabres.

Réalisation des travaux de terrassement d'une place en pavés sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Début des travaux pour l'installation de six containers enterrés pour les ordures ménagères aux Allées.

Voirie, travaux extérieurs

Construction d'une cabane pour les lynx du Bois du Petit-Château.

Entretien des chemins pédestres.

Nettoyage et entretien des berges de la Ronde.

Aménagement de deux places de jeux.

La réfection d'un mur a dû être entreprise à la rue du Crêt suite à son début d'écroulement.

Nouvelles constructions routières et piétonnes

Cette année, aucune nouvelle construction routière n'a été mise en œuvre.

Pour les piétons, 2 trottoirs continus ont été créés, aux endroits suivants : carrefour Hôtel de Ville-Promenade, Promenade-ruelle du Repos et la modification du passage piéton par un rétrécissement de la chaussée devant le collège des Foulets

Curage, canalisations

Suite aux inondations survenues au garage collectif de Coop Entilles, nous avons entrepris des travaux d'urgence sur la rue des Entrepôts. Ces travaux ont consisté à la pose de clapets de retenue et de regards anti-refoulement et au réajustement du déversoir entre les deux canalisations de cette rue. Des travaux plus importants sont prévus courant 2008.

Les travaux d'entretien courant sur le réseau de canalisation ont été exécutés. La visite des collecteurs pour la campagne PGEE continue.

Nouveaux collecteurs

Il a été posé en 2007 pour les nouveaux collecteurs des tuyaux en béton, PVC et en GUP

de Ø 20 à 200 cm	320	ml	(500)
------------------	-----	----	-------

Remplacement de collecteur

Il a été posé en 2007 pour le remplacement d'anciens collecteurs des tuyaux en PVC

de Ø 15 à Ø 200 cm	1'400	ml	(550)
--------------------	-------	----	-------

Déblaiement de la neige

L'hiver 2006-2007 a été particulièrement doux. Les chutes de neige ont atteint 1.86 m en cumul (4.30 m). Les engins de déneigement des travaux publics ont été engagés à 16 (48) reprises et ceux des entreprises privées 1 fois (19).

Achat de matériaux

Fondants chimiques	785	to	(1'300)
Sable	196	m ³	(550)

Ordures ménagères et récupération de déchets

Ordures ménagères + encombrants combustibles	14.681.69	to	(13'392)
Verre	1'471	to	(1'444)
Huiles usées	27	to	(25)
Aluminium et boîtes de conserve	36	to	(35)
Piles	5.5	to	(5.5)
Papier	1'268	to	(1'157)
Ferraille ménagère mélangée	91	to	(81)
Objets encombrants (interventions)	4'098	p.	(4'016)
Déchets verts (compost)	1'730	to	(1'320)
Petit électroménager	44	to	(45)
Déchets spéciaux des ménages	28'300	kg	(33'891)
Gros électroménager (524 appareils frigorifiques)	1'153	p.	(1'108)

Le ramassage du papier porte à porte effectué avec la collaboration des sociétés locales a permis de récolter 300 tonnes supplémentaires de papier par rapport à 2005. Cependant, l'objectif des 1'000 tonnes est loin d'être atteint et des efforts d'information devront être faits.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition d'un camion multi-lift à crochets.

Avec l'accord du Conseil communal et par mesure d'économie, nous avons décidé de retarder une nouvelle fois le renouvellement des véhicules en 2006. Cela a pour conséquence un inévitable vieillissement du parc des engins et un accroissement des frais de réparation.

Service des ateliers

Mécanique

L'entretien général du parc des véhicules lourds et légers, ainsi que des engins de déneigement de la voirie et des Travaux publics a été effectué. 35 véhicules ont été révisés et présentés à l'expertise. Il a également été procédé à la réparation de véhicules de SIM SA, de la Police et de voitures privées endommagées par nos services. L'outillage des ateliers et de la voirie a été révisé et réparé. Toutes les installations techniques du garage ont été contrôlées et révisées. Les mesures de synergie (regroupement des travaux de mécanique de la Ville sous une seule autorité) ont été mises en place et semblent porter leurs fruits. Nous continuerons la réflexion en 2008 afin d'améliorer le fonctionnement de ce service.

Menuiserie

Il a été procédé à l'entretien du mobilier urbain, des places de sport, ainsi que de l'ensemble des jeux dans les parcs publics. Entretien courant et réparations au Bois du Petit-Château et création d'un nouvel enclos pour les lynx. Travaux divers pour la voirie. Prestations diverses pour les Espaces verts, SIM SA, la STEP, la police, le CTP, les musées, etc. Les réparations des dégâts dus à la neige ont été effectuées. L'entretien général de la piste Vita, des terrains de sports, paniers de basket et autres agrégats sportifs a été effectué pour l'Office des sports.

Serrurerie

La serrurerie a effectué les travaux suivants : réparation des dégâts dus au déneigement, entretien des engins neige et des véhicules, du mobilier urbain et des arrêts de bus, fabrication de diverses mains courantes et barrières et fabrication et pose de l'abribus de la Cluse. Construction de l'abri pour les lynx au Bois du Petit-Château.

Le rattachement du Service de la signalisation verticale de l'ancienne Police locale à l'atelier de serrurerie de la voirie nous a permis d'économiser un poste.

Peinture

Marquage routier avec peinture deux composants pour la signalisation routière et le secteur privé. Travaux de peinture sur les jeux et bancs des parcs publics. Restauration du mobilier urbain, etc. Peinture des jalons à neige. Travaux de peinture pour l'Office des sports, le Service d'urbanisme (signalétique pour les chiens) et l'enclos des lynx du Bois du Petit-Château.

Bureau technique

Réorganisation

Malgré la suppression du poste d'adjoint à l'ingénieur communal, qui était en charge des infrastructures souterraines et le départ à la retraite en début d'année de l'un des dessinateurs, les personnes restantes ont su mener à bien les tâches qui leur ont été confiées. L'arrivée d'un nouveau collaborateur au mois d'août a cependant permis de trouver un meilleur équilibre dans la gestion des activités du bureau.

Gestion des permis de fouilles

Pour des raisons techniques, la gestion informatisée des permis de fouilles n'a pas pu être introduite en 2007. Nous avons cependant validé le logiciel développé par le CEG, et la version définitive devrait être mise en place au début de l'année 2008.

A la demande du service des Ponts & Chaussées, une partie des informations sera reprise par le Service d'information du territoire (SITN) dans le cadre de la gestion des perturbations de trafic sur le réseau routier cantonal. Les événements seront directement visibles sur le guichet cartographique.

Travaux réalisés

Projets :

- PGEE : définition des bassins versants, relevé de l'état des collecteurs (1^{ère} campagne), simulations d'écoulements.
- Exutoire : analyses des eaux, notice d'impact.
- Place et Rue du Marché : projet de réalisation d'un nouveau collecteur en remplacement du collecteur principal et de réaménagement des surfaces circulées, en collaboration avec le SUE.
- Zone industrielle des Eplatures-Grise : projet de route de desserte (Patek Philippe) et d'équipement de parcelle.
- Déchetterie intercommunale aux Eplatures.
- Rue du Midi, aux abords du PI du Midi.
- Rue des Crêtets, mise en séparatif entre le Boulevard de la Liberté et le Paddock.
- Rue du Cerisier : correction du collecteur, tourne-char en tête de ligne 11 des TRN et correction du carrefour à la rue de l'Hôtel-de-Ville.
- Combe-à-l'Ours : extension du collecteur d'eaux claires (Breitling).
- Parking du Crêt-du-Loche.

Direction des chantiers :

- Travaux SIM – TP.
- Rue des Crêtets, travaux sur collecteurs et chaussée.
- Pont des Eplatures, travaux d'assainissement.
- Rue du Signal : travaux de réhabilitation.
- Place et rue du Marché : construction du nouveau collecteur et travaux de réaménagement des voies circulables.
- Rue de l'Etang : reconstruction du collecteur.
- Rue de la Cure : reconstruction du collecteur et de la chaussée.
- Les Alérac : aménagement des voies de circulation et de la place de jeux.
- Parking du Crêt-du-Loche.

DOMAINE FONCIER COMMUNAL

Transactions immobilières

Cessions au domaine public communal :

Les cessions au domaine public communal représentent au total 3'024 m² soit 2'354 m² de surface trottoir et 670 m² de surface route.

Echange :

Echange cadastral sans soulte Combe-des-Moulins STEP, avec M. Josué Sommer.

Promesses de vente :

Bien-fonds 9912 rue Monique Saint-Hélière.

Ventes :

- Vente au quartier « Les Alerac » de huit biens-fonds pour la réalisation de villas jumelées : CHF 423'560.-.
- Vente au quartier « Les Alerac » de 22 places de parc dans le garage collectif : CHF 770'000.-.
- Vente de l'immeuble Jacob-Brandt 61 : CHF 950'000.-.
- Vente au Crêt-du-Loche d'un terrain à l'entreprise Sellita Watch CO SA : CHF 493'440.-.
- Cession à SIM SA de 11 biens-fonds (transformateurs), selon arrêté du Conseil général du 24 juin 2002 et arrêté du Conseil d'Etat du 30 septembre 2002.

Droits de superficie :

- Droit de superficie à la rue du Chapeau-Rablé, bien-fonds 6005 du cadastre des Eplatures.
- Droit de superficie au profit de J. Robert pour la construction d'un rural à la Sombaille, pour une rente superficière annuelle de CHF 1'469.60.
- Droit de superficie au profit de SIM SA, Numa-Droz 174, usine électrique, pour une rente superficière annuelle de CHF 62'632.- indexée à l'IPC.
- Droit de superficie souterrain au profit de SIM SA, Numa-Droz 44, pour une rente superficière annuelle de CHF 4'484.- indexée à l'IPC.
- Droit de superficie au profit de SIM SA, Collège 31 à 37, pour une rente superficière annuelle de CHF 90'360.- indexée à l'IPC.
- Droit de superficie au profit de SIM SA, Collège 30 et 32, pour une rente superficière annuelle de CHF 7'836.- indexée à l'IPC.
- Retour gratuitement à la Commune de La Chaux-de-Fonds, du terrain en droit de superficie propriété de Curty Transports SA, transféré par erreur en 2002 à SIM SA.

Servitude et annotation au Registre foncier :

- Convention de servitude de superficie à l'Aéroport des Eplatures en faveur de la Confédération pour la nouvelle station météorologique.

Transactions importantes en cours d'exécution :

- Vente des droits de superficie en pleine propriété dans les zones ZHFD-ZHMD-ZHHD.
- Vente d'un terrain industriel à Eplatures-Grise à l'entreprise Greubel et Forsey SA.
- Vente d'un terrain industriel (propriété cantonale) à Eplatures-Grise à l'entreprise Jaquet-Droz SA.
- Vente d'un terrain industriel (propriété cantonale) à Eplatures-Grise à l'entreprise Patek Philippe.
- Vente en pleine propriété d'une partie de domaine public à la rue Abraham-Robert 2 et 6.
- Vente en pleine propriété d'une partie de domaine public à la rue de l'Horizon.
- Vente d'un terrain et cession au domaine public communal à la rue de Plaisance.
- Cession au domaine public communal au passage de La Courate.
- Cession au domaine public des trottoirs et demi-rues République 19 à 25, Crêtets 120-122 et Electricies 38.
- Cession au domaine public communal des trottoirs de l'ensemble des propriétés de la CPC et Bloc 30 SA.
- Cession au domaine public communal rue du Bois-Noir et avenue Charles-Naine.
- Concession d'utilisation du domaine public et convention de précarité Jardinière 158 (Voumard).

Equipement et charges foncières :

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 310'000.-.
- Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du nouveau lotissement de l'Orée-du-Bois (étape 2) : CHF 62'486.-.
- Répartition et inscription au Registre foncier des nouvelles hypothèques légales sur l'ensemble des terrains du lotissement de l'Orée-du-Bois en fonction des coûts définitifs des travaux d'équipement.
- Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales SI Carré Clair SA pour bâtiment n° 6 : CHF 448'134.05.
- Etablissement d'un tableau comparatif avec les montants des taxes d'équipement perçus dans différentes communes du Canton.
- Remboursement de la dernière contribution d'équipement à la rue du Chapeau-Rablé : CHF 27'575.-.
- Etablissement d'un tableau avec le décompte définitif des contributions d'équipement payées depuis 1970 pour le lotissement « Chapeau-Rablé – Chevreuils ».

Nouvelles mensurations cadastrales :

Vérification de la mise à l'enquête du lot 9 de la nouvelle mensuration, 66 biens-fonds communaux et 78 domaines publics sont concernés. Le résultat de la numérisation des anciens plans cadastraux datant de la fin du 19^{ème} siècle est tout à fait remarquable.

Numérisation du domaine foncier communal (MapInfo) :

- L'inventaire des trottoirs et passages au domaine public communal lots 9 et 10 est terminé.
- Mise à jour et répartition géographique des biens-fonds communaux et droits de superficie (lot 9 et 10).

Toponymie

- Commande et pose de 20 nouvelles plaques de rues pour améliorer la signalisation des rues principales de la Ville.
- Remise en état d'une partie de la signalisation hors zone urbaine (extérieurs).

STATION D'ÉPURATION

Sur un total de 7'240'500 m³ d'eaux usées arrivant dans la Ronde, 6'537'000 m³ (90 %) ont été traités à la STEP en 2007. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la STEP. De ces eaux brutes traitées dans la STEP ont été extraits les différents déchets relevés dans le tableau ci-dessous.

Déchets évacués	Unités	2007	2006	2005
Gravier évacué à la décharge	m ³	24	39	56*
Sable évacué à la décharge	m ³	36	40	56*
Déchets retenus par les grilles et brûlés à CRIDOR	t	126	162	171
Boues déshydratées évacuées à SAIOD	t	2'857 (333)**	2'281 (156)**	2'027

* : estimé

** provenant de la Communauté des Communes du Val de Mordeau (CCVM)

Les volumes de sable et gravier ont été plus faibles que les années précédentes, cette diminution pouvant s'expliquer par un hiver plus doux entraînant une utilisation moitié moindre de gravier. Le tonnage des déchets retenus par les grilles a continué également de diminuer sans qu'une explication claire puisse être donnée à cette constatation.

A l'inverse, les quantités de boues déshydratées transportées à SAIOD pour élimination ont poursuivi leur progression et la prise en charge des boues de la Communauté des Communes du Val de Mordeau (CCVM) ne suffit pas à expliquer ce constat. Une des hypothèses émise est l'augmentation de l'activité économique observée au niveau de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Néanmoins, une plus grande prise en charge de boues a permis d'augmenter la production de biogaz dans les digesteurs, selon tableau ci-dessous.

Valorisation du biogaz

Consommateur	2007 m ³	2006 m ³	2005 m ³
Couplage chaleur/ force (CCF)	492'420	459'530	396'460
Chaudière	4'000	15'300	13'310
Torchère	27'150	27'410	16'130
Total	523'570	502'230	425'890

Ce biogaz étant brûlé dans une chaudière à couplage chaleur/force (cogénération CCF), une augmentation proportionnelle d'électricité endogène a été obtenue. Ainsi, le CCF a produit 803'640 kWh en 2007, assurant une couverture électrique de 52 % (vs 42 % en 2005, et 49 % en 2006). Les besoins en chaleur de la STEP sont entièrement couverts par cette installation. A noter que 5.2% du biogaz a dû être brûlé en torchère (excédent de gaz ou arrêt du CCF), représentant une perte de 44'530 kWh électrique ou 15'200 litres de mazout. Pour valoriser cet excédent, une micro-turbine Capstone de 65 kW électriques (+ 120 kW thermiques) a été installée durant l'année écoulée. Elle permettra également d'avoir une meilleure gestion de la production électrique en fonction des heures « pleines » et « creuses », de lisser les pics de puissances électriques, lourdement facturés, et de diminuer les frais d'entretien liés au fonctionnement du CCF. L'inauguration officielle de cette machine s'est déroulée le 30 novembre 2007 en présence de représentants de la Ville, du Canton et des communes françaises frontalières intéressées par la filière de traitement et d'élimination des boues proposée par la STEP.

L'autre objectif important de l'année écoulée a concerné la mise en place des certifications ISO 9001 et 14001. Le premier audit s'est déroulé à satisfaction en décembre 2007; L'audit final est programmé début février 2008.

ESPACES VERTS

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2006)

Abattages

L'équipe des bûcherons communaux a procédé à l'abattage de 40 (57) arbres dans nos parcs et allées. Ces arbres, dont la plupart étaient secs et pourris, se trouvaient aux emplacements suivants : Chemin du Couvent, Avenue Léopold-Robert, Boulevard de la Liberté, Parc des Crêtets, rue du Châtelot, rue Dr Kern, Courtil-du-Sautier, Allée rouge, Chemin du Couvent, Beau-Site et Bois du Petit-Château

Plantation d'arbres

Parrainage de 2 (3) arbres et arbustes aux Parc Gallet et Parc des Crêtets, de 6 (8) arbres tiges de variétés de pruniers au Chemin des Kikajons, ainsi que d'un érable à la place des Victoires. Nous avons également planté 90 (55) arbres tiges nouveaux pour le remplacement d'arbres d'allées, de parcs publics et d'aménagements urbains.

Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons planté 22 (6) rosiers, 260 (32) arbustes, 620 (540) vivaces et 12 (14) plantes grimpances.

Plantation des massifs

Durant l'année 2007, l'équipe des cultures a produit davantage de fleurs pour le cimetière qu'en 2006. Elle a également préparé des fleurs pour les décorations florales en Ville, pour les bureaux et des réceptions. Au total, nous atteignons quelque 140'540 plantes cultivées (106'400) comprenant 30'000 (18'000) plantes pour le cimetière.

Au printemps, 33'300 (31'110) variétés de plantes bisannuelles ont été nécessaires dont 10'000 (0) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes et myosotis, ainsi que 11'000 (8'650) bulbes destinés aux différents massifs de la Ville.

Pour marquer la saison estivale, il a fallu 86'500 (60'100) variétés de plantes annuelles, telles que bégonias, géraniums, pétunias, légumes, tagètes, cléomes, graminées, dont 20'000 bégonias pour le cimetière. Nouveauté apportée cette année : 3'000 petits pots de fleurs des champs pré-cultivés puis plantés à divers endroits de la Ville, en zones herbeuses, bermes et accotements de routes. A l'automne, nous avons réalisé des économies en continuant la suppression d'achats de bruyères et en cultivant 700 (700) choux et 300 cinéraires (0).

Pour les bureaux de l'administration et autres demandes destinées à des décorations officielles, 2'864 (5'850) plantes vertes et fleuries ont été cultivées.

Comme chaque année, l'équipe a été chargée d'organiser la décoration lors de 40 (53) manifestations officielles. Pour 15 (26) d'entre elles, la prestation a été facturée et dans 25 (27) cas, elle a été fournie gratuitement.

Le Service a également cultivé 3'500 (1'300) plantes vivaces, principalement pour les aménagements en Ville.

L'équipe de production a, par ailleurs, passé 1'042 (480) heures de travail hors culture, à effectuer le masticage du vitrage des serres, le broyage de branches, la préparation de bacs métalliques et en heures de déneigement.

Concours des balcons fleuris

La participation à cette 21^{ème} édition a été plutôt modeste avec 19 (27) inscriptions et cela avec 2 (3) nouveaux participants. Bien que nous ayons vécu un été bien arrosé, la saison a été bonne et les floraisons ont tenu tard à l'automne.

Après 10 ans de fidélité, une assiette en étain est venue récompenser les efforts de deux personnes.

Les aménagements

Les érables placés en 2006 momentanément en bacs à la rue du Collège Industriel ont été retirés et plantés au début de la rue des Crêtets.

Des cerisiers d'ornement, mis en bacs métalliques, ont pris place durant cette saison sur l'avenue Léopold-Robert, mais seront déplacés l'année prochaine à la Place du Marché.

Le giratoire Liberté/Crêtets ainsi que ses abords sont terminés. La partie végétale de la place de jeux des Alérac est quasiment terminée et l'aménagement du parking d'échange à la gare du Crêt-du-Loche est bien avancé. Les arbres et arbustes sont plantés, restera à engazonner les autres surfaces au printemps prochain. Les membres du Lion's Club ont participé activement à cette réalisation en offrant une place de jeux et une piste de pétanque.

Le jardin d'Amélie Sandoz est en pleine mutation. Un plan de réfection du jardin a été établi pour redonner une certaine authenticité à ce jardin. La majorité des plantes vivaces qu'on y trouvera sont plantées. Deux gros arbres (sapin et érable

sycomore) ont été abattus pour permettre un meilleur ensoleillement du jardin. Un beau foyard a été éclairci et deviendra la pièce maîtresse de cet espace. Il faudra encore un été d'efforts pour que l'ensemble devienne intéressant et laisse au quartier son aspect d'antan.

Le service et l'extérieur

Après une deuxième saison d'entretien des jardins de la Gérance communale, nous avons réussi à réduire sensiblement les coûts (moins de passages) et avons effectué 1'018 heures de travail. Nous avons effectué 143 heures pour la réfection et l'entretien du Jardin Amélie Sandoz et 100 heures à la Maison Blanche.

Notre chef-jardinier a participé cet automne, en tant qu'intervenant, aux cours de sensibilisation «*lutte contre les plantes envahissantes* ». Ce cours, organisé par le Service cantonal de la formation, vise à rendre toutes les communes du Canton attentives au problème rencontré avec la prolifération de certaines plantes exotiques. Il s'agit de pouvoir les éradiquer rapidement pour préserver notre paysage et maintenir la biodiversité de nos fleurs. Ces cours ont été suivis par 56% des communes neuchâteloises.

Plusieurs collaborateurs ont participé à la journée des soins aux arbres à Lausanne, d'autres ont suivi des cours de management.

Pour remercier nos collaborateurs de leur engagement durant l'année 2006, nous les avons conviés à une visite du Jardin botanique de Neuchâtel, sous la conduite de son directeur.

Personnel

Une apprentie horticultrice « A » (plantes en pots) a réussi ses examens finaux et nous a quittés. Une autre apprentie a été engagée en août. Deux jeunes hommes ont également débuté une formation élémentaire d'entretien de jardins d'une année. L'ORP a placé 8 personnes dans notre service durant l'année et le Service de l'action sociale 2. Elles ont pour la plupart retrouvé un travail. Durant l'été, une dizaine de jeunes, quelquefois de très jeunes, ont dû effectuer des journées de travail d'intérêt public.

Entretien des bâtiments et mécanique

Suite à la réorganisation des ateliers de mécanique, l'ensemble de l'entretien des petites machines se fait à présent au Centre horticole. Notre nouveau mécanicien a eu passablement de travail, 148 heures (0) pour réviser différentes petites machines et tracteurs des différents services communaux. Il a également effectué 15 heures d'entretien sur nos bâtiments et 42 heures en Ville.

Acquisitions

Le matériel courant a pu être renouvelé et nous avons fait l'acquisition de 1 petit endaineur et 1 petite presse à balles rondes pour motofaucheuse. Nous pourrons ainsi, dès l'année prochaine, faire les foin pour les animaux du Bois du Petit-Château ce qui générera des économies pour la Ville. Nous avons également remplacé une petite tondeuse ainsi que trois moteurs 4T pour débroussailluses. Du matériel de sécurité complète l'équipement des hommes lors de la taille d'arbres.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2006)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 91,83 % (90,57 %) et les inhumations le 8,17 % (9,43 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 480 (536) personnes et 386 (401) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2006 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 26,30 % (en 2005 de 20,05 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2006 est de 28,64 % (en 2005 de 29,79 %). Nous avons les urnes de 14 personnes incinérées en 2006 (18 en 2005) en attente au Centre funéraire, pour lesquelles nous n'avons reçu aucune directive de la part des familles ou mandataires, concernant leur destination.

Les taxes d'incinération et la location des chambres ont été réadaptées, par contre les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes n'ont pas fait l'objet de modification, à l'exception des mosaïques (arrangements composés de diverses variétés de plantes).

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	326 (384)
	Personnes du dehors	526 (459)
	Personnes de la Ville (ossements)	1 (0)
	Personnes du dehors (ossements)	3 (2)
Inhumations	Personnes de la Ville	28 (39)
	Personnes du dehors	4 (4)
Exhumations	Personnes de la Ville	1 (0)
	Personnes du dehors	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	1 (1)
	Personnes du dehors	2 (0)

Matières anatomiques

Provenant de l'hôpital de la Ville	4 (8)
------------------------------------	-------

Administration

Le Service cantonal de la protection de l'environnement a organisé une rencontre avec les responsables des centres funéraires de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, afin d'attirer leur attention sur les émissions toxiques de mercure et de dioxine rejetées par les fours d'incinération, émanations qui pourraient être diminuées par la pose d'un filtre. Les dimensions d'une telle installation nous obligeraient à démolir le deuxième four (de réserve) afin de libérer de la place et de réaliser des travaux coûteux, le crématoire étant un bâtiment protégé et considéré comme remarquable. La suppression de ce four nous contraindrait à prendre des dispositions avec d'autres crématoires pour incinérer nos défunts et, par conséquent, les y faire transporter lorsque nous devons effectuer des réparations sur le four en fonction.

Une estimation sommaire des coûts de cette installation a été transmise au Service cantonal en question, ainsi que les répercussions sur les coûts des incinérations.

Cet investissement, la hausse considérable des coûts et les inconvénients pour la population nous paraissent disproportionnés par rapport au résultat obtenu. Nous favorisons la variante consistant à édicter des règles strictes en amont pour limiter les émissions.

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'766 (1'796) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 486 (510) ordres de travail, dont 109 (122) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 107 (102) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est analogue aux années précédentes.

Depuis 2003 le service des Espaces verts ayant plus de disponibilité dans ses surfaces de cultures, il est devenu notre principal fournisseur de pensées et bégonias (plantes qui composent la majorité de nos abonnements). Nous-mêmes ayant augmenté la quantité de ces plantes cultivées dans notre service, nos achats aux horticulteurs privés ont fortement diminué pour se limiter en 2007 à 7000 pensées (26 %) et à 5000 bégonias (19 %).

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, comme chaque année, nous avons taillé les haies de thuyas et quelque 140 arbres. Dans le massif VII, nous avons aménagé les chemins d'accès aux nouvelles tombes d'inhumation et planté la haie de thuyas. Nous avons poursuivi les travaux de désaffectation du massif IX en enlevant tous les éléments en surface tels que monuments, haies et arbustes et bordures des chemins. Il n'y a pas eu d'exhumation, n'ayant reçu aucune demande de la part des familles. Ainsi, tous les ossements sont restés en terre, de même que les urnes déposées dans ces tombes.

Les bordures des chemins en granit ont toutes été récupérées et seront réutilisées lors de la création des chemins des nouveaux massifs.

Cimetière des Eplatures

Les dernières concessions cinéraires encore disponibles ont été louées durant l'année 2007.

Installations

Couches

Une entreprise privée a démolit et reconstruit les 5 dernières couches de 6 m. Ainsi, la réfection de l'ensemble de nos couches entamée en 1993 est achevée.

Massif des 10-Columbariums

Avec la construction des 4 dernières cellules de ce massif, soit 104 niches, nous avons terminé cette réalisation commencée en 2001 et comportant au total 312 niches funéraires.

Personnel

Cette année à nouveau nous avons été confrontés à des arrêts maladie ou accident de longue durée et avons eu recours partiellement à des employés temporaires pour nous aider à accomplir les nombreuses tâches qui nous sont attribuées.

Les problèmes de maladie rencontrés par un collaborateur depuis 2005 ont débouché sur une incapacité de travail de 50 %, prise en charge par l'assurance invalidité depuis 2007. Son contrat de travail auprès de la Ville a été remodelé en conséquence.

Comme chaque année, 2 employés de la Voirie ont travaillé dans notre service approximativement d'avril à octobre.

SERVICE GÉOMATIQUE

Le Service géomatique est un « service au service des services » dans les domaines de la cartographie et des bases de données géographiques. Créé en 2005, les demandes sont de plus en plus nombreuses et diverses.

Consultation : visualisation des géodonnées via Internet

Le guichet cartographique communal a été amélioré pour faciliter la localisation par adresse ou nom de rue. Un nouveau thème a été créé : chiens en ville. Il présente les nouveaux secteurs interdits aux chiens et la localisation des corbeilles et robidogs. Les autres thèmes ont été mis à jour.

Exploitation : production de plans et analyses spatiales

La conception des cartes pour le dossier de candidature des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) a mobilisé une grande partie des ressources en 2007 : production de plans pour les procédures légales et le rapport, analyses spatiales diverses, représentation thématiques des deux communes. La particularité de ce projet était l'importance du graphisme et du résultat cartographique. Il fallait, en effet, plus que pour un autre projet, « faire parler les cartes ».

A la demande du service de la géomatique et du registre foncier cantonal, comme pour chaque commune, le SGéo a contrôlé et validé le plan des points adresse (adresse postale des bâtiments). Cela comprend plus de 7'000 adresses et 1'000 axes de rue. Le contrôle s'est fait sur la base de documents d'archive (historique des attributions d'adresses), puis sur le terrain. Contrairement aux communes non équipées, La Chaux-de-Fonds a procédé aux corrections directement sur informatique. Cela représente un gain de temps notable pour le canton.

Ainsi que des dizaines de petits projets, notamment arrivée/départ d'une étape du Tour de Romandie, constitution et dislocation du cortège des élèves, cartographie des mesures et projets liés au projet d'agglomération du RUN, stationnement autour de Polyexpo lors de manifestations, projet de villages pour Capa'Cité 08, parcours et dénivellation de la course La Trotteuse.

Production : développement de base de géodonnées communales

Relevé et saisie des places de jeux (jeux, revêtements de sol, barrières...) dans l'outil « gestion des espaces verts, des places de jeux et du mobilier urbain ».

Poursuite de la saisie du réseau d'eaux usées et développement de plans pour la planification des inspections 2007. Développement d'outils pour la gestion dynamique du PGEE.

Poursuite de la saisie de la signalisation routière, formation de nouveaux utilisateurs, validation des données, suivi de projet.

Poursuite de l'étroite collaboration avec SIM SA pour la mise en production de l'outil de gestion de l'eau potable.

Acquisition de nouvelles géodonnées

En partie grâce au projet UNESCO, le Service géomatique a fait de nouvelles acquisitions de données géographiques : données cadastrales et de l'aménagement du territoire de la Ville du Locle (possibilité de réaliser des projets transversaux), orthophotos à une résolution de 25cm (ImageOne 2006), courbes de niveau (1,5 et 10m), modèle numérique de terrain et de surface (réalisation de plans en 3D), plans d'époque (Siegfried, Osterwald, Dufour, ...), carte nationale au 1 :50'000.

Personnel

Pour optimiser les travaux de saisie durant la belle saison, engagement d'une stagiaire en juillet-août. Travaux effectués : saisie de la signalisation routière et des places de jeux. Ce stage est financé par les projets et ne permet pas un allègement des tâches du service.

La responsable du service a réduit son temps de travail à 80%. Avec l'augmentation des demandes et la difficulté de gestion d'un service composé d'une seule personne (gestion des absences de longue durée, centralisation des compétences...), ce sont trois éléments majeurs qui pose la question du dimensionnement du service (en 2008, engagement temporaire d'une collaboratrice scientifique à 50%).

ENERGIES

Service des eaux

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans SIM S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville. De ce fait, la rubrique 900 *Services Industriels* est maintenue dans les comptes communaux.

La gestion de l'eau reste ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par SIM S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

ZONES DE CAPTAGE LA CHAUX-DE-FONDS

Hydrologie du bassin de l'Areuse

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2007, il est tombé 1'464.4 mm de précipitations contre 1'361.51 mm en 2006. La moyenne des 35 dernières années se situe à 1'264.1 mm, avec un maximum de 1'545.4 mm en 1987 et un minimum de 840.5 mm en 1989.

Les valeurs mensuelles pour 2007, ainsi que leurs moyennes 1974 - 2007, sont représentées sur la figure N° 1.

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2006	29.4	108.1	239.4	157.0	139.1	70.1	42.4	200.2	125.8	91.0	66.4	94.6	1'363.5
2005	88.1	59.4	42.1	163.3	81.2	76.8	88.2	55.7	50.4	62.9	40.6	96.0	904.7
moy. 74-07 35 ans	114.9	98.7	97.8	90.4	105.4	102.8	103.6	101.3	101.0	117.5	106.7	124.0	1'264.1
2007	99.9	153.3	143.1	13.4	174.8	139.0	151.0	238.3	53.4	24.6	96.8	176.8	1'464.4
Année gliss.	1'434.0	1'479.2	1'382.9	1'239.3	1'275.0	1'343.9	1'452.5	1'490.6	1'418.2	1'351.8	1'382.2	1'464.4	

Précipitations par mois sur Combe-Garot

**Années 2006 et 2007
moy. 74-07 35 ans**

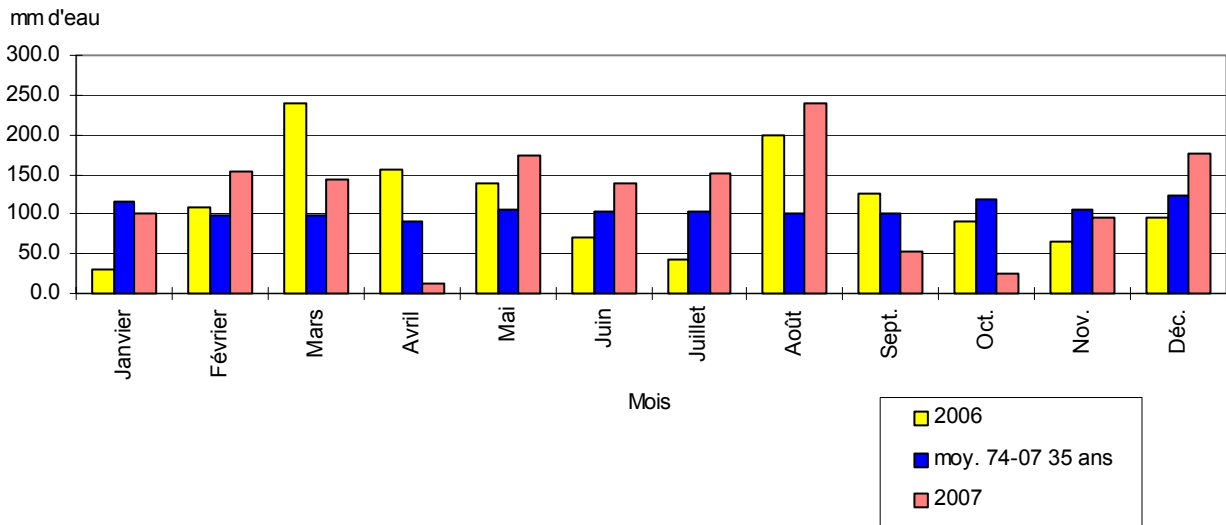


Figure 1

Débits de l'Areuse aux Moyats

Le débit annuel moyen de l'Areuse a atteint 13.01 m³/s contre 13.33 m³/s en 2006. La moyenne annuelle pour les 30 dernières années (1978 - 2007) est de 11.90 m³/s.

Durant les 70 dernières années, le débit annuel moyen maximum a été enregistré en 1970 avec 17.36 m³/s et le débit annuel moyen minimum en 1964 avec 5.52 m³/s.

Enfin, notons qu'en 2007, le débit maximum journalier a été atteint le 4 mars avec 81.7 m³/s (31 mars 2006 : 94 m³/s) et le débit minimum les 7 et 8 novembre avec 1.73 m³/s (27 juillet 2006 : 1.60 m³/s).

La figure N° 2 représente les débits classés de l'Areuse en 2007, respectivement leurs moyennes 1960 - 1985.

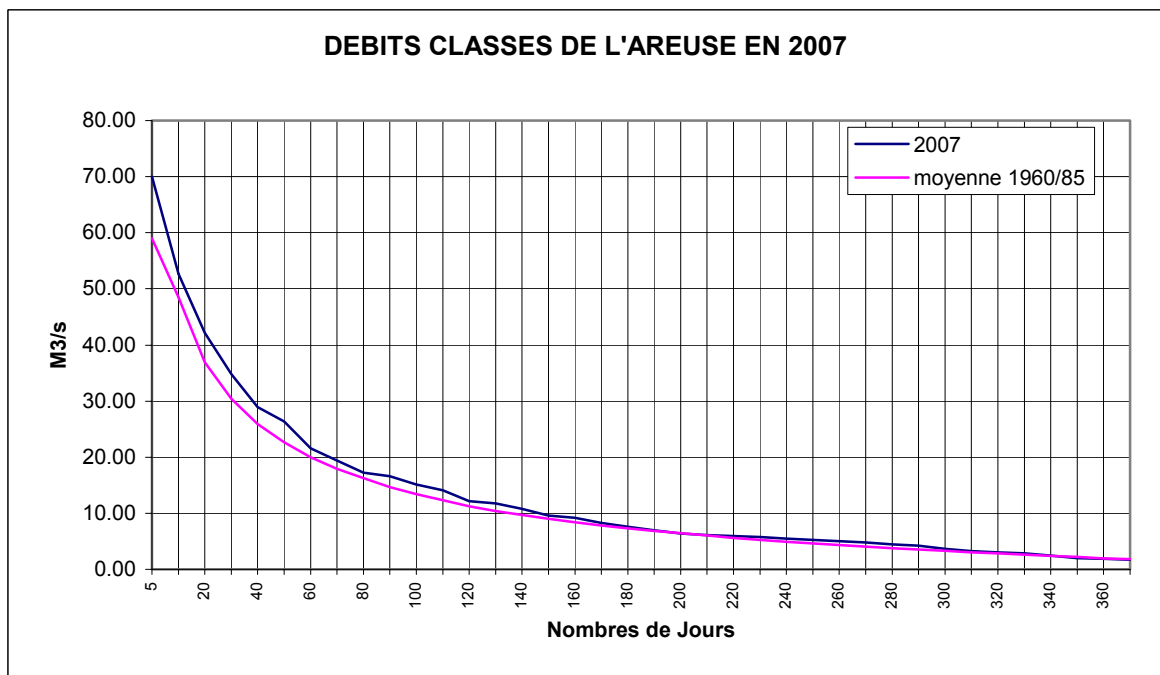


Figure 2

Hydrologie

Année	Précipitations sur Combe-Garot mm d'eau	Débits annuels moyens de l'Areuse aux Moyats m ³ /s	Année	Précipitations sur Combe-Garot mm d'eau	Débits annuels moyens de l'Areuse aux Moyats m ³ /s
1976	955.7	6.88	1992	1'297.5	11.15
1977	1'530.3	14.41	1993	1'344.6	10.12
1978	1'233.5	12.97	1994	1'314.5	12.08
1979	1'241.8	12.85	1995	1'534.8	14.65
1980	1'218.7	13.56	1996	1'097.2	9.25
1981	1'433.8	14.64	1997	1'221.6	10.13
1982	1'322.7	16.36	1998	1'142.7	10.05
1983	1'373.4	15.34	1999	1'473.4	14.83
1984	1'205.5	10.94	2000	1'266.9	11.24
1985	979.3	9.97	2001	1'516.2	13.97
1986	1'247.3	12.27	2002	1'456.4	13.86
1987	1'545.4	14.81	2003	967.9	7.36
1988	1'480.2	13.72	2004	1'196.3	10.34
1989	840.5	6.73	2005	904.7	8.11
1990	1'297.1	10.39	2006	1'363.5	13.33
1991	1'075.1	9.04	2007	1'464.4	13.01

910 USINE DES MOYATS

Régime des sources

2007

2006

Source de Bossy
Débit jaugé à l'étiage

1'700 l/min
les 7 et 21 novembre

1'840 l/min
les 12 et 19 juillet

Débit maximum

3'200 l/min
le 7 mars

3'900 l/min
le 12 avril

Pompage annuel Moyats

2007

2006

Eau des sources
Eau souterraine
Eau de réalimentation

3'218'573 m³
429'126 m³
0 m³

3'200'895 m³
641'178 m³
0 m³

Total

3'647'699 m³

3'942'073 m³

Différence avec l'année précédente
ou

- 194'374 m³
- 5.06 %

- 143'306 m³
- 3.60 %

Pompage journalier Moyats

2007

2006

Moyenne journalière
ou

9'994 m³
6'940 l/min

10'526 m³
7'310 l/min

Maximum le 30 septembre 2007
ou

13'357 m³
9'276 l/min

13'874 m³
9'635 l/min

le 9 nov. 2006

Minimum le 2 août 2007
ou

7'161 m³
4'973 l/min

8'169 m³
5'673 l/min

le 17 juill. 2006

Source de la Dalle Nacrée

- Le rapport relatif à la rénovation de la porte et de la conduite de transport de la Dalle Nacrée a été accepté par le Conseil général.

Exploitation

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien.

Les puits 110, 111 et 112, qui datent des années 1950, ont été rénovés par le personnel des Gorges de l'Areuse. Grâce à ces travaux, les installations sont maintenant conformes aux normes concernant les denrées alimentaires et l'eau de source.

Bâtiments et terrains

- Une piste permettant d'accéder à Jogne sud a été réalisée, après l'acceptation des plans par les autorités cantonales.

Usine du Chanet

A la suite de l'acceptation par la ville de Neuchâtel, en 2004, d'un crédit d'investissement pour la rénovation des installations électriques, les travaux se sont poursuivis.

Divers travaux d'entretien ont été effectués.

Service des eaux Neuchâtel

(Sources supérieures, inférieures et de Hauterive)

Divers travaux ont été réalisés :

- commencement de l'installation électrique qui alimentera la source de la Colombière,
- réparation du crépissage à l'intérieur des parois et du plafond dans l'aqueduc sur un tronçon d'environ 5 m
- entretien des captages et des accès.

SERVICE DES EAUX

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fourniture annuelle SIVAMO	324'233 m³	329'751 m³
Moyenne journalière	888 m ³	903 m ³
ou	617 l/min	627 l/min
Total fourniture d'eau annuelle (pompage total + SIVAMO)	3'971'932 m³	4'171'824 m³
Différence avec l'année précédente	- 199'892 m ³	- 143'462 m ³
ou	- 4.79 %	- 3.32 %
Moyenne journalière	10'882 m ³	11'430 m ³
ou	7'557 l/min	7'938 l/min
Eau vendue	3'246'000 m³	3'484'300 m³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	231 litres	249 litres
Energie électrique (Moyats)		
Fournie par l'usine	6'413'112 kWh	5'702'189 kWh
Achetée par l'usine	257'975 kWh	254'798 kWh

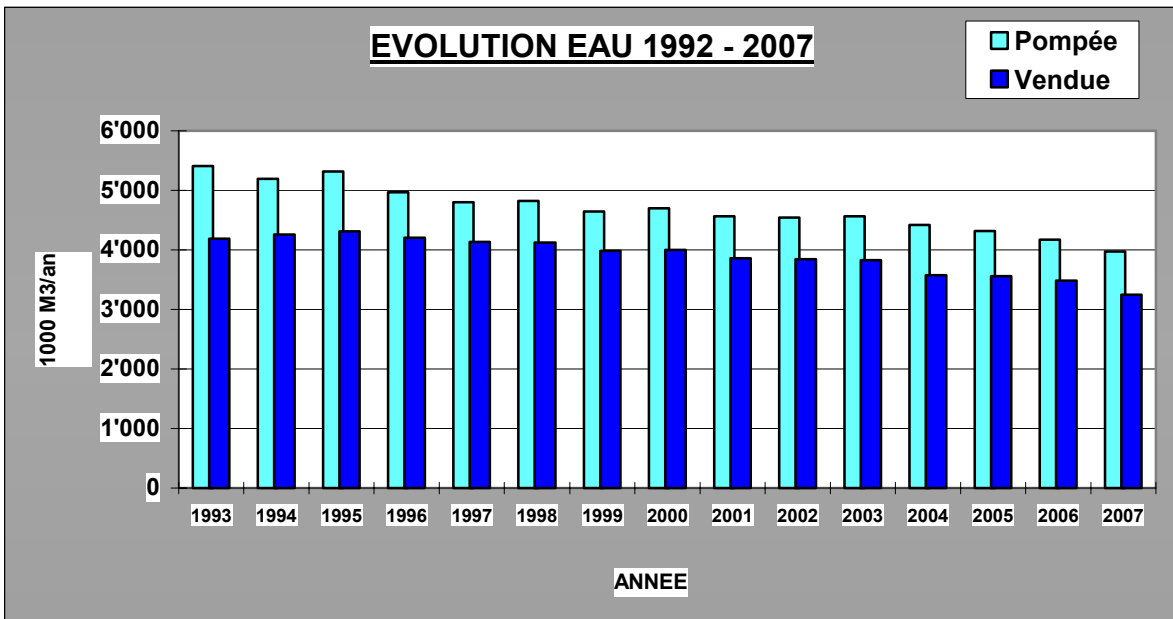


Figure 3

La production totale de l'usine des Moyats a atteint 14'872'641 kWh, supérieure de 11.7% à la moyenne des dix dernières années.

911 Réseaux eaux

Fourniture à d'autres communes

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
Commune de Brot-Dessous	625 m ³		15 m ³
Tunnel de la Clusette	193 m ³		196 m ³
Commune de Brot-Plamboz	54'516 m ³		53'011 m ³
Commune des Ponts-de-Martel	41'665 m ³		40'941 m ³
Commune de La Sagne	23'414 m ³		25'786 m ³
Total	120'413 m³		119'949 m³
Différence avec l'année précédente	+ 464 m ³	-	-28'979 m ³
ou	+ 0.39 %	-	- 19.46 %

Réseau des canalisations et compteurs

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
Longueur totale des conduites comprenant l'adduction depuis les Moyats, le réseau urbain et celui des environs	201'788 m		199'776 m
Longueur des branchements	69'417 m		68'997 m
Nombre de branchements	3'914		3'897
Nombre de compteurs posés	4'698		4'681
Nombre d'hydrantes	1'199		1'214

Exploitation

Dans le cadre des travaux SIM-TP, nous sommes notamment intervenus aux endroits suivants pour renouveler et assainir le réseau :

Rue	du Crêt-Rossel
Rue	Jaquet-Droz
Rue	du Nord
Rue	du Progrès
Rue	du Signal
Rue	de Tête-de-Ran
Rue	des XXII-Cantons
Rue	des Crêtets
Place	du Marché
Rue	du Crêt-Rossel

Dans le cadre des travaux SIM :

Rue	de la Cure, fuite
Rue	Philippe-Henry-Mathey
Rue	de l'Etang, fuite
Rues	de la Côte, du Jura, du passage de la Plume
Rue	des Petites Crosettes
Rue	de Bellecombe
	Le Crêt-du-Loche (Sellita, Choco Diffusion) extension
	Orée-du-Bois, extension
	Breitling, extension

Longueur des conduites

	Réseau		Branchements		Total	
	en m	en m	nombre	en m	nombre	en m
Nouvelles conduites	304	992	43			1'296
Suppression	- 24	141	26	-	-	165
Variation	+ 280	+ 851	+ 17	-	-	+ 1'131
Remplacement, entretien	2'970	578	119			2'805
En % sur longueur canalisations	1.47%	0.83%				103%

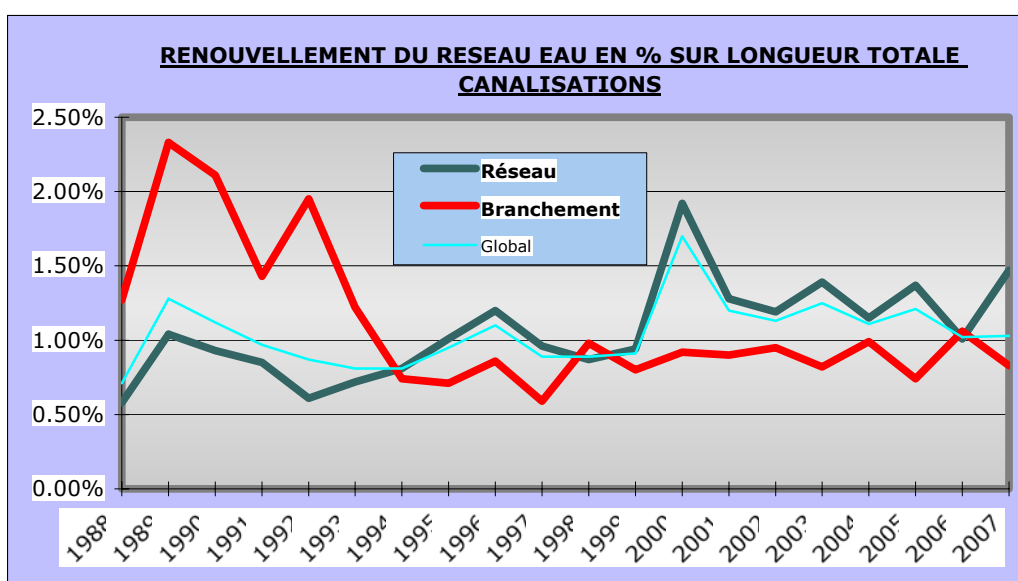


Figure 4

Fuites

Notons que 59 fuites (44 en 2006) ont été réparées, dont 42 par corrosion, 11 par rupture.

Réseaux

Les événements marquants ont été les suivants :

- Fuite très importante à la rue de la Cure qui a occasionné la réfection complète de la rue avec plusieurs services.
- Extension pour des bâtiments industriels au Crêt-du-Loche.
- Continuation du lotissement nord-est de l'Orée-de-Bois.

Autocontrôle

Il y a eu 76 interventions relatives à la surveillance de la distribution d'eau (56 en 2006). Les causes les plus fréquentes sont les fuites d'eau (60 interventions), les problèmes relatifs au taux de chlore (9 interventions), ainsi que les problèmes de turbidité (8 interventions).

Au SIVAMO, il y a eu 8 interventions relatives à la surveillance de la distribution d'eau (12 en 2006). Les causes les plus fréquentes sont les problèmes relatifs au taux de chlore (4 interventions), ainsi que les problèmes électriques et télétransmission (2 interventions) et 2 divers.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 34 reprises sur la commune de La Chaux-de-Fonds :

- 29 fois pour l'eau, dont 8 sur les installations du Sivamo, 15 pour des fuites, et 6 fois pour la qualité
- 5 fois pour des causes où il s'est avéré que nous n'étions pas impliqués (WC publics, égouts, immeubles privés)

Laboratoire et qualité de l'eau en 2007

Le laboratoire a été intégré à SIM SA le 1er mai 2007. Il a traité 3'073 échantillons qui ont fait l'objet de 437 rapports. Le laboratoire a commencé un processus d'accréditation selon la norme EN 17025, afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de contrôle de l'eau de boisson.

Au niveau des activités, le laboratoire s'occupe de la qualité de l'eau pour les villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et pour le réseau du SIVAMO. Il effectue également les analyses de l'eau pour les communes de la vallée de La Sagne, la commune de Brot-Dessous, le syndicat de distribution d'eau du Val-de-Travers et l'usine du Châtelot. Il assure le suivi analytique et de dossiers techniques pour les Services chaux-de-fonniers de l'Urbanisme et de l'environnement, des sports et des Travaux Publics sous la forme d'un mandat de prestations et effectue des analyses d'eaux usées, d'eaux épurées et de boues pour la Station d'épuration des eaux de La Chaux-de-Fonds, également sous la forme d'un mandat de prestation. Enfin, on peut encore relever les analyses des eaux épurées pour Cridor SA, des analyses de denrées alimentaires pour des établissements publics, ainsi que diverses analyses pour des particuliers.

Apprenant/e

Une apprenante laborantine en biologie a été engagée en août 2007. Le laboratoire a organisé un cours de microbiologie pour les apprenants laborantins en biologie.

Relations extérieures

Le laboratoire a participé aux analyses interlaboratoires organisées par la Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL) ainsi qu'aux travaux de la sous-commission 2 (chimie et préparation de l'eau) de la Société suisse des industries de l'eau et du gaz (SSIGE). La SSIGE, en collaboration avec les laboratoires des distributeurs d'eau de Suisse, a mis en place une plate-forme de dialogue au sujet de la qualité de l'eau en Suisse. Ce réseau AquaExpert, auquel participe le laboratoire, offrira aux distributeurs d'eau ne disposant pas d'appui technique et scientifique des prestations relatives à la qualité de l'eau et aux différentes questions qui pourraient se poser tout au long de la chaîne de production et de distribution de l'eau potable. Les prestations fournies seront bien entendu facturées au service demandeur.

Stagiaires

Le laboratoire a accueilli six jeunes qui ont eu la possibilité de découvrir la profession de laborantin en chimie ou en biologie lors de stages de deux à trois jours, trois étudiants du lycée Blaise-Cendrars dans le cadre de leur travail de maturité, ainsi qu'un étudiant de l'université technique de Bourgogne, France, pour un stage de 10 semaines dans le cadre de sa formation et dont le sujet était le dosage du carbone organique assimilable dans l'eau brute et l'eau traitée.

Eau de boisson

Le laboratoire a procédé en 2007 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (tableau).

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a globalement respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année. Il faut tout de même relever des dépassements de la valeur de tolérance des chlorites (tolérance : 0.2 mgClO₂-/l), un additif ajouté pour la production du dioxyde de chlore aux Moyats. Toutefois, on observe une amélioration de la situation en 2007 par rapport à celle 2006 puisque la valeur moyenne annuelle mesurée en 2007 (0.14 mgClO₂-/l) se situait au-dessous de la tolérance. On relèvera également la présence occasionnelle d'entérocoques, des bactéries indicatrices de contamination fécale. Les recherches entreprises au cours de l'année ont suggéré que cette contamination provient des infiltrations d'eau dans la galerie de La Corbatière qui surviennent lors de fortes précipitations.

Tableau : Campagnes d'analyses de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2007

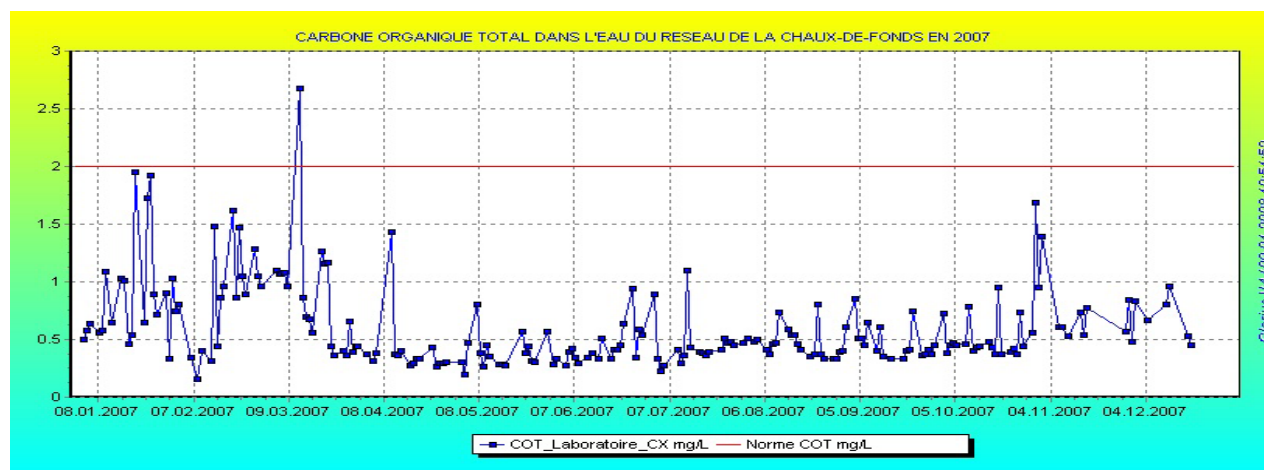
Interventions	Types d'analyses	Nombre de campagnes	Remarques
Sources de La Chaux-de-Fonds (Moyats)	Bactériologie et chimie	4	15 sites ; prélèvements effectués seulement si les captages sont utilisés
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	33	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et chimie	2	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Fontaines de la Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	4	6 fontaines sur un total de 18 analysés alternativement
Tronçons de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	31	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Citernes et sources	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	65	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Analyses des eaux d'autres communes et du SIVAMO	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	98	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Diverses analyses, par exemple suivi de la H2O	Bactériologie et/ou quelques paramètres physico-chimiques	15	Divers mandats
Analyses interlaboratoires	Chimie	3	Commission internationale de protection du Léman

S'agissant des pannes, des dérèglements d'appareils de mesure en continu ou d'autres questions relatives à la qualité de l'eau dans le réseau, on relèvera 33 interventions, dont 22 pour des problèmes de turbidité dans l'adduction, notamment dans la galerie de La Corbatière). Ces interventions ont fait l'objet d'un rapport qui est versé au dossier de l'autocontrôle.

La surveillance de la galerie de La Corbatière mise en place au cours de l'année 2005 a été poursuivie et renforcée par des campagnes hebdomadaires d'analyses bactériologiques. Afin de garantir un taux de chlore suffisant dans l'eau du réseau lors d'événements importants d'infiltrations d'eau, une installation de chloration de secours a été mise en place à la sortie de la galerie en novembre 2007. Cette installation, qui fonctionne de manière automatique, introduit du chlore électrolytique dans l'eau lorsque la valeur de turbidité atteint ou dépasse un seuil fixé.

Enfin, la mesure du carbone organique total dans l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds montrent des les pics de valeurs élevées qui correspondent à des périodes de fortes précipitations, par exemple les 18 et 19 janvier, la période du 14 au 21 février, les 26 et 27 juin, et le 29 octobre 2007.

Figure 5



923 Service technique clients eau et gaz (STCL/E&G)

Eau

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé au contrôle périodique des installations intérieures en même temps que le remplacement des compteurs. Ainsi, 225 interventions, sur un total de 339 contrôles, ont dû être effectuées à la suite d'installations défectueuses.

Eclairage public

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de SIM S.A.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la Ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont refacturés au travers du mandat d'exploitation.

Le nombre d'installations en service au 31 décembre 2007 s'élève à 2'716, en augmentation de 32 unités par rapport à 2006.

Le dispositif permettant de réduire la puissance dès 24 h sur certaines installations induit une économie annuelle de 110'445 kWh, soit la consommation moyenne de 37 ménages.